



ABBREGE' CHRONOLOGIQUE OU EXTRAICT DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Par le Sieur DE MEZERAY *Historiographe de France.*

TOME VI.

Commençant à François II. & finissant à la mort de Henry III.



A PARIS,

Chez DENIS THIERRY, ruë S. Jacques, à l'Enseigne de la Ville de Paris.

M. DC. LXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

ROYS DE FRANCE contenus dans ce sixiéme Volume.

encore PAVL IV. vingt sept jours sous ce regne.

PIE IV. élû le 26. de Decemb. 1559. S. cinq ans, & onze, mois & demy.

FRANCOIS II. ROY LIX.



Mon Regne, qui fut court aussi bien que ma vie,
De deux cruels partis vit naitre la fureur ;
Et qui pourroit, helas! raconter sans horreur,
Les tragiques succès dont ma mort fut suivie.



FRANCOIS II. ROY LIX.

Aagé de seize ans six mois.

SI dans un Estat c'est une marque certaine de sa decadence, que le defaut de bonnes testes pour le conseil, & de grands Capitaines pour l'execution : c'est aussi une cause infaillible des troubles & des guerres civiles que la multitude des Princes & des Seigneurs trop puissans, lors qu'il n'y a point d'autorité assez forte pour les contenir & pour les ranger à leur devoir. Ce malheur arriva à la France aprés la mort du Roy Henry II. Dés qu'il ne fut plus, les factions qui s'estoient formées durant son regne, commencerent à remuer, 1556. en Iuil.

1559. & par malheur rencontrerent pour se fortifier, les differens partis de la Religion, grand nombre de mal contens, beaucoup d'amateurs de nouveautez, & qui plus est, quantité de braves gens de guerre, lesquels ayant esté licentiez se vouloient donner de l'employ à quelques prix que ce fust.

On voyoit d'un costé les Princes du sang & le connestable qui paroissoient unis d'interest; de l'autre les princes de la maison de Guise; entre ces deux partis la reyne mere qui marchandoit celuy dont elle pourroit mieux s'accommoder, & flattoit tantost l'un, tantost l'autre; au milieu la personne d'un jeune roy, aussi foible d'esprit que de corps, exposé au premier occupant; & pour le prix du combat le gouvernement du royaume.

Quant aux Guises, ils estoient six freres, le duc de Guise, le cardinal de Lorraine, le duc d'Aumale, le cardinal de Guise, le marquis d'Elbeuf, & le grand prieur. Il ne faut point cōter les quatre derniers, parce qu'ils n'agissoient que par le mouvement

des deux autres. Le duc se faisoit 1559.
suivre par la reputation de sa valeur, de sa liberalité, & de sa courtoisie; le cardinal de Lorraine par son eloquence, par sa doctrine, & par ses promesses. Le premier avoit un grand credit parmy les plus braves capitaines, le second beaucoup d'autorité sur le Clergé; qui se tenoit uny sous luy comme sous son chef; pour se defendre contre les heretiques, & contre les politiques qui vouloient envahir les biens de l'Eglise. Ces deux freres estoient pourtant d'humeur fort differente, le duc moderé, equitable, intrepide dans le danger, le cardinal chaud, vindicatif, entreprenant & vain, qui s'enfloit de bons succez, mais trembloit de peur dans les mauvais.

Entre les princes du sang, il y avoit Antoine roy de Navarre, Loüis prince de Condé, le duc de Montpensier, & le prince de la Roche-sur-Yon. Antoine estoit un prince voluptueux & timide, & plus considerable par sa qualité que par sa force; Loüis vaillant, hardy & tel que la grandeur de son courage &

1559. l'indigence des biens de fortune, le rendoient capable de tout entreprendre. Antoine ne tint pas ferme & abandonna son puisné: il flota jusqu'à sa mort dans les doutes de la religion, ne fut ny bon Catholique ny vray Lutherien. Son frere suivit les opinions de Calvin, non pas les mœurs de la reforme.

Les Guises se saisirent de la personne du Roy, parce qu'il avoit épousé leur niepce Marie Stuard Reyne d'Escosse, & du favorable pretexte de la Religion Catholique; Les autres s'asseurerent des malcontens, des gens de guerre qu'on avoit cassez, & de la protection des Religionnaires, dont le desespoir estoit encore plus fort que le nombre.

Le Maréchal de Saint-André, Seigneur aussi vaillant que spirituel & poly, mais abismé dans le luxe, & noyé de debtes, se dévoüa entierement aux Guises, & promit au Duc de donner sa fille à tels de ses fils qu'il luy plairoit, avec tous les biens de luy & de sa femme, se reservant seulement l'usufruit leur vie durant;

C'eſt qu'il craignoit d'eſtre accablé 1559.
de ſes creanciers s'il venoit à eſtre
chaſsé de la Cour.

Le conneſtable grand temporiſeur, & qui avoit accouſtumé d'eſtre le premier Miniſtre, ne pouvoit ſe reſoudre à devenir le ſecond. Il ſe laiſſa flater par tous les deux partis : mais enfin il ſe rangea de celuy des Guiſes, en hayne de nouvelles opinions, ayant eſté perſuadé par ſa femme & par ſon ſecond fils, que le titre qu'il portoit de *premier Baron Chreſtien*, ne luy permettoit pas de ſe lier avec ceux qui impugnoient la Religion Catholique.

Les deux freres Louïs Duc de Mont-penſier & Charles Prince de Roche-ſur-Yon, quoy qu'ils fuſſent de la maiſon de Bourbon, furent touchez du meſme motif, & conſidererent moins les liens du ſang, que le nom de l'ancienne Egliſe, & celuy du Roy dont ils ne voulurent point ſe deſtacher.

Un motif tout contraire à celuy du Conneſtable, jetta l'Admiral de Coligny & ſon frere Dandelot, Colonel de l'infanterie Françoiſe, du

1559. costé des princes favorisoient la nouvelle religion. Car ils en estoient veritablement persuadez; outre qu'ils avoient l'honneur d'estre alliez du prince de Condé. Il avoit épousé Eleonor de Roye, fille d'une Magdelaine de Mailly qui estoit leur sœur uterine, eux & elle ayans pour mere Loüise de Montmorency, qui avoit esté mariée premierement à Federic de Mailly, puis au * mareschal de Chastillon pere de ces deux seigneurs.

* Ce maréchal estoit Gaspar de Coligny qui vivoit sous François I.

Lors que le roy Henry II. fut blessé, la reyne balança un jour ou deux si elle se lieroit avec le connestable ou avec les Guises. Elle regardoit les uns & les autres comme ses ennemis, estant tous alliez avec la duchesse de Valentinois qu'elle haïssoit mortellement, quoy que du vivant de son mary elle eust feint de l'aimer jusqu'à une estroite confidence. Mais elle se tenoit plus offensée du connestable que des Guises, à cause que c'estoit luy le dernier qui avoit contracté alliance avec cette femme. D'ailleurs les Guises la luy abandonnoient entierement, nonob-

ſtant la reſiſtance du duc d'Aumale 1559.
qui eſtoit ſon gendre; Et avec cela ils luy promettoient tant de ſervices & de ſoumiſſions, qu'elle reſolut de les conſerver; Joint qu'eſtant oncles de la jeune reyne comme ils eſtoient, il ne luy euſt pas eſté poſſible de les chaſſer.

Lors que le conneſtable connut qu'il alloit perdre la partie, il depeſcha en diligence au roy de Navarre pour le preſſer de venir prendre le rang & l'autorité que ſa naiſſance luy devoit donner auprés du jeune roy : mais ce prince eſtoit lent & irreſolu, & avec cela il ſe fioit peu en luy, ſe ſouvenant qu'il avoit conſeillé au deffunct roy de ſe ſaiſir des reſtes de ſon petit royaume : voila pourquoy il defera peu à ſes conſeils, & ne ſe haſta pas. Cette faute ſignalée, & en ſuite toutes les irreſolutions & la foibleſſe de ſa conduite durant ce regne & dans le ſuivant, ſe peuvent compter indirectement parmy les principales cauſes des troubles & des malheurs de la France.

Donc les Guiſes avec la reyne mere

1559. s'estant rendus maîtres de la Cour, le Roy declara au deputez du Parlement lors qu'ils le vinrent salüer; Qu'il avoit commis la direction de ses affaires à ses deux Oncles; sçavoir l'intendance de la guerre au Duc, & celle des finances au Cardinal. Estant ainsi establis, ils songerent à éloigner tous ceux qui leur faisoient ombre. Ils ne laisserent au Connestable & aux Marêchaux de France, que la commission d'enterrer le feu Roy, & resolurent d'envoyer les Princes de Condé & de la Roche-sur-Yon en Espagne : le premier pour y porter le collier de l'Ordre au Roy Philippe, l'autre pour faire confirmer le traité de paix. Ils bannirent aussi la Duchesse de Valentinois de la Cour : mais auparavant ils la forcerent de rendre les pierreries & les riches meubles que le deffunct Roy luy avoit donnez, & luy ôterent sa belle maison de Chenonceaux pour en accommoder la Reyne Mere, en échange du Chasteau de Chaumont sur les rives de la Loire.

Comme ils desiroient donner à leur nouveau gouvernement une

belle apparence d'honneur & de justice à l'égard du public, pour condamner le gouvernement passé, ils ôterent les sceaux à Bertrandi Cardinal & Archevesque de Sens, dont la reputation n'estoit pas trop bonne, & les rendirent au Chancelier Olivier ; personnage veritablement d'un singulier merite & d'une grande probité: mais qui connut bien-tôt qu'on l'avoit rappellé à la servitude plûtôt qu'à la libre fonction de la premiere charge de l'Estat. 1559.

La Reyne Mere cependant obligea le Roy de renvoyer le Connestable dans sa maison, & à son départ elle luy fit reproche qu'il avoit dit que de tous les enfans du Roy Henry, il n'y avoit qu'une fille naturelle qui luy ressemblât. Elle desira aussi que le Cardinal de Tournon fût rappellé, parce qu'elle se vouloit servir de ses conseils, qu'elle croyoit d'autãt meilleurs qu'il n'étoit d'aucun party. Les Guises y donnerent les mains ; aussi bien leur eust-il esté difficile de l'empécher ; & ils creurent se pouvoir assurer de luy, parce qu'il estoit ennemy capital du Connestable.

1559. Le roy de Navarre marchoit à petites journées, & s'arresta à Vandosme. Les princes de Condé & de la Roche-sur-Yon furent jusques-là pour le soliciter de venir à la cour. Il y vint à la fin mais trop tard, les Guises l'y firent mal recevoir : on ne luy donna point de logement selon sa qualité;& il fust demeuré sur le pavé si le maréchal de Sainct-André ne luy eust presté le sien. Dés que le roi le vit, il luy declara comme il l'avoit declaré au parlement, qu'il avoit donné l'administration à ses oncles de Guise.

Nonobstant tous ces indignes traitemens, ses amis l'exhortoient de tenir ferme : les Guises s'adviserent d'un stratagême pour luy faire quitter la place. On lut devant luy en plein conseil des lettres du roi d'Espagne, auquel la reine avoit demandé secours contre les factions dont elle estoit menacée ; Elles portoient, que s'il se trouvoit quelqu'un qui eût l'audace de controoller le gouvernement que le roi avoit estably, il luy offroit toute sa puissance pour le châtier. Le Navarrois comprit bien que

cela pourroit servir de pretexte à 1559.
l'Espagnol pour envahir ses terres de Navarre ; ainsi il fut conseillé de s'y en retourner au plustost pour y mettre ordre. Mais afin de sortir de la cour avec quelque honneur, il se fit donner la commission de conduire la nouvelle reine d'Espagne jusques sur les frontieres.

Il ne partit neantmoins qu'aprés le sacre du roi. Cette ceremonie se fit le 21. de Septembre avec grande pompe dans la ville de Reims, par le ministere du cardinal de Lorraine qui en estoit archevesque. Au partir delà il conduisit la reine jusqu'en Navarre, estant accompagné du cardinal de Bourbon & du Prince de la Roche-sur-Yon. Il la délivra aux deputez du roi Philippe, c'estoient le cardinal de Burgos, & son frere le duc de l'Infantado. Et parce qu'il estoit dit qu'elle seroit conduite jusques sur les terres d'Espagne, & que neantmoins la délivrance s'en faisoit à Roncevaux qui est de celles de Navarre, il forma des protestations à ce que cet acte ne luy pust préjudicier, & que delà on ne tirast aucune conse-

en Septemb.

1559. quence que le Royaume de Navarre fût une Province dépendante de celuy d'Eſpagne. Du reſte les Eſpagnols, en récompenſe de ſa peine, luy donnerent de vagues eſperances qu'ils luy feroient raiſon de ſon Royaume. Il mordit à cet appaſt, & la Reyne Mere ſçût bien s'en ſervir pour l'amuſer tant qu'il vécut.

Au mois d'Aouſt precedent, le Roy Philippe avoit quitté le Pays-bas, & s'en eſtoit allé par mer en Eſpagne, ou il choiſit ſa reſidence pour le reſte de ſa vie. Son Pere avoit tendrement chery les Flamands, & s'eſtoit heureuſement ſervy de leurs conſeils & de leurs armes : mais luy, nourry dans l'air imperieux d'Eſpagne, ne pouvoit s'accommoder avec des peuples libres, qui ſçavoient prodiguer leurs biens & leur vie pour leur Prince, mais non pas les laiſſer piller. Il leur donna pour gouvernante Marguerite ſa ſœur naturelle femme d'Octave Duc de Parme, à laquelle il adjoignit pour conſeil Antoine Perrenot de Gravelle Cardinal, Franc-Comtois d'origine, mais hautin & arrogant comme un Eſpagnol à ſon arrivée en Eſpagne il fit brûler en ſa

presence à Seville & à Valla d Olit, 1559.
une grande multitude de ceux qu'on nommoit Lutheriens, hommes & femmes, Gentils-hommes & Ecclesiastiques; même le fantôme de Constance Ponce qui avoit esté Confesseur de Charles V. & l'avoit assisté jusqu'à la mort. Il ne faut pas s'estonner s'il ne craignit point de ternir la memoire de son Pere, puis que, si on en croit quelques-uns, il voulut même luy faire son procés & brûler ses os pour crime d'heresie, & que rien ne l'en empécha sinon cette consideration, que si son Pere avoit esté heretique il estoit descheu de ses Estats, & par consequent n'avoit pas eu droit de les resigner à son fils.

Quelques semaines auparavant le depart du Navarrois, il s'estoit fait deux Edits, dont l'un defendoit de porter des armes à feu, ny même des longs manteaux & des chausses larges, sous quoy on eût pû les cacher; le second revoquoit toutes les alienations du Domaine. L'un & l'autre estoient au desir des Guises, le premier pour la seureté de leur personnes, le second afin d'endommager & de gratifier qui il leur

1559. plairoit. Auſſi gagnerent-ils pluſieurs des plus Grands par ce moyen; Comme ils ſe firent encore beaucoup de creatures par la creation de dix-huict chevaliers de ſainct Michel. L'an 1562. la reyne Catherine en crea 15. autres, puis encore trente; ce qui avilit tellement cét ordre auparavant cherement conſervé par les rois de France, qu'on l'appella par raillerie *le collier à toutes beſtes*.

Au meſme deſſein & afin d'avoir des gouvernemens & des charges pour eux & pour leurs amis, ils obligerent le roi de declarer qu'il ne vouloit plus qu'aucun en poſſedaſt deux enſemble. L'admiral avoit le gouvernement de l'iſle de France & celuy de Picardie, il remit le dernier de bonne grace, croyant qu'on le donneroit au Prince de Condé: mais les Guiſes en diſpoſerent en faveur de Briſſac, qu'ils vouloient attacher à leur parti. Le conneſtable fit d'abord la ſourde oreille à ceux qui lui parloient de ſe demettre de la charge de grand maiſtre de la maiſon du roi; mais comme il vit qu'aprés les advertiſſemens, on y alloit

apporter la force, il la remit entre 1559.
les mains du roi, qui la donna au duc de Guiſe. Tout ce qu'il pût meſnager ce fut d'obtenir une charge de mareſchal de France, qui fut crée extraordinairement, pour François ſon fils aiſné.

Aprés le ſacre ils menerent le roy à Bar. Et là le duc de Lorraine ſon beau-frere l'eſtant venu ſaluër, il renonça par lettres patentes à la ſouveraineté qu'il avoit ſur le Barrois en faveur de ce prince.

La nouveauté & l'apparence de la reformation dans un ſiecle qui en avoit tant de beſoin, ouvrirent les cœurs des François, à la nouvelle religion; Et d'autre coſté le deſir que l'on avoit de l'arracher, fourniſſoit à ceux qui gouvernoient une belle occaſion de ſe rendre formidables, meſme aux plus innocens, qui dans de pareilles conjonctures craignent qu'on ne les faſſe Heretiques malgré qu'ils en ayent.

Le jeune roi eſtoit perſuadé que c'eſtoit executer le teſtament de ſon pere, que d'extirper tous ceux qui choquoient la croyance catholique.

Il publia pour cet effet un Edit vers la my-Novembre, par lequel il leur defendoit toutes assemblées sur peine de la vie. Ensuite il crea dans chaque Parlement une chambre qui ne connoissoit que de ce cas-là. On les nomma CHAMBRES ARDENTES, parce qu'en effet elles brûloient sans misericorde de tous ceux qui s'en trouvoient convaincus ; Et ne faloit point d'autre preuve que de les avoir trouvez dans quelque assemblée nocturne ou clandestine. Le President Minard, l'un des grands Presidens du Parlement, & l'inquisiteur * Demochares y travailloient avec grande chaleur dans Paris, & les alloient relancer jusques dans le fonds des caves, sur les denonciations de quelques moucharts, entre autres d'un tailleur & de deux jeunes Orfevres qui avoient esté de cette Religion.

* Il se nommoit de Mouchy, natif d'un village au Diocese de Noyon, & ses épions s'appelloient moucharts.

Ces jeunes hommes deposerent que dans ces assemblées nocturnes les pretendus reformez mangeoient de l'Agneau Paschal & du cochon rosty, & qu'aprés ils esteignoient les chandelles pour se mesler vilainement chacun avec celles qui luy

tomboit entre les mains. Il y en eut même l'un d'eux qui affirma effrontement qu'il avoit eu pour sa rencontre la fille d'un Advocat de la place Maubert, chez lequel ils faisoient leur Cene. Cette calomnie fut respanduë par le peuple, semée dans le Louvre, & portée aux oreilles du Roy & de la Reyne; Et bien que ces denonciateurs eussent esté convaincus de mensonge par le chancelier, cela ne laissa pas de faire impression, même dans l'esprit de la Reyne, qui ne s'effaça que par d'autres guere moins desavantageuses.

Ainsi les Religionnaires estant recherchez & suppliciez par tout principalement dans les grandes villes de Roüen, d'aix en Provence, de Toulouze, de Poitiers, & de Bourges; commencerent à se deffendre. Ils y employerent premierement la plume, & semerent plusieurs libelles qui tendoient à monstrer que les Roys ne doivent point estre censez Majeurs plûtost que les autres hommes; Que cependant c'est aux Estats de leur donner un conseil; Et que les

1559. princes du Sang y doivent tenir le premier rang ; Que les Loix de l'Estat n'y admettent point ny les femmes ny les Estrangers ; Que les Guises n'estoient point naturels François ; Que d'ailleurs ils avoient des pretentions sur l'Anjou & sur la Provence, même sur tout le royaume, se disant issus de Charlemagne: Qu'ainsi c'estoit hazarder l'Estat que de leur en commettre le gouvernement. Il adjoustoient beaucoup de raisons & d'exemples, pour montrer que l'administration des cardinaux avoit toûjours esté fort prejudiciable à la France ; Que François I. quoy qu'il s'en fust servy, ne les avoit jamais admis au conseil, quand il s'agissoit des affaires de Rome ; Et que l'experience avoit assez appris que la politique des Venitiens, qui excluoit tous les Ecclesiastiques du maniement affaires, étoit tres-sage.

Ces livres ne manquerent pas de repliques. Du Tillet Greffier du Parlement, en fit une, qui pour lors fut bien deschiqueté & presque estouffée par quantité de vives ref-

ponſes, mais en un autre temps elle eut l'advantage d'eſtre relevée par le chancelier de l'Hoſpital, & de ſervir comme de loy à l'Eſtat. 1559.

On travailloit alors de bonne foy à l'execution des articles de la paix. Le Mareſchal de Briſſac rendit avec grand regret la ville de Valence, & celles de Piedmont. Ceux qui tenoient Thionville & les places de Luxembourg, n'en ſortirent qu'en maudiſſant les miniſtres qui avoient fait le traité ? Et il n'y avoit point de cœur ſi dur qui ne fuſt touché d'entendre les lamentations & les cris pitoyables dont les Corſes & les Siennois tâchoient d'émouvoir le ciel & la terre, lors qu'ils ſçûrent que la France les abandonnoit à leurs rudes Maîtres. Les Siennois ne quitterent pas les armes, ils firent les derniers efforts que peut faire un deſeſpoir impuiſſant, pour défendre leur liberté : mais dans peu de temps ils ſuccomberent ſous les forces des Eſpagnols, qui pour comble de deſolation, les livrerent au duc de Florence, ſe reſervant neantmoins les places maritimes : entre

1559. autres Piombino Port-Hercole, & Orbitelle.

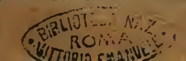
Il y avoit à la Cour un grand nombre de perſonnes de toutes les Provinces, particulierement des gens de guerre, qui demandoient leur payement ou des recompenſes. Le Cardinal de Lorraine qui avoit le maniement des Finances, en étoit fort importuné, & de plus il apprehendoit quelque conjuration dans cette multitude. Voilà pourquoy il fit publier un Edit qui commandoit à tous ceux qui eſtoient à la ſuite du Roy pour demander quelque choſe, qu'ils euſſent à ſe retirer, ſur peine d'eſtre pendu à un gibet, qui pour cet effet fut dreſsé dans la place publique. Cet indigne traittement tourna contre luy une grande partie de ceux qui avoient ſervy dans les armées, & qui s'étoient attachez au Duc ſon frere, par l'eſtime de ſon heroïque valeur.

D'ailleurs, le jeune Roy eſtoit d'une foible complexion & d'une ſanté fort infirme : une fiévre quarte l'avoit tourmenté durant quelques mois, ce qui le rendoit incapable de s'appliquer aux affaires. Quand il en

fut guery, il parut des pustules sur son visage livide, qui témoignoient l'indispcsition du dedans. Il fut donc mené à Blois pour changer d'air; Lors qu'il y estoit, il se trouva des gens en ce païs-là, de quelque part qu'ils fussent subornez, qui cherchoient de jeunes enfans pour en tirer du sang, disoient-ils, afin de luy en faire un bain. A cause de cela quelques-uns ont voulu dire qu'il estoit atteint du mal de Naaman, comme l'avoit esté le roy Loüis XI. 1559.

Cependant on faisoit incessamment le procez à tous ceux qui estoient emprisonnez pour le fait de la Religion. On commença par les Conseillers du Parlement * de Paris. Anne du Bourg ayant long-temps chicané sa vie par divers appels, au Metropolitain de Sens, puis au primat de Lyon, car il estoit Ecclesiastique & Prêtre, leva le masque & declara hautement qu'il professoit une croyance contraire à celle de l'Eglise Romaine. Ce furent les zelez de sa croyance qui le portent à cette resolution. Ils s'imaginoient qu'étant homme de condition relevée,

* Voy cy-dessus sur la fin de la vie de Henry II.



1559. de rare merite, & d'une haute vertu, au moins quant aux mœurs, son exemple feroit une merveilleuse impression, & que pour toutes ces considerations on ne l'exposeroit jamais à l'infamie du supplice. Mais ils se tromperent : la chaleur de ceux qui avoient entrepris cette affaire, la poussa jusqu'au bout. Et il arriva encore un accident qui hasta sa perte. Il avoit recusé le president Minard, & voyant que pour cela il ne s'abstenoit pas, il l'avoit menacé que Dieu le feroit bien abstenir. Or quelques jours aprés, il arriva que ce president, un soir en sortant du Palais, fut assassiné à coups de pistolet, & il passa pour constant que le premier president avoit couru la même risque. Cet attentat donna lieu à un reglement du parlement, qui ordonna que les relevées des jours d'hyver, la cour sortiroit à quatre heures. Les auteurs du meurtre ne purent jamais estre découverts, Robert Stuard en estant fortement soupçonné, fut arresté prisonnier.

Un si fâcheux incident irrita de telle sorte ceux qui gouvernoient,

que au Bourg fut condamné à mort, 1559.
& aprés avoir esté degradé des Ordres sacrez, brûlé dans la Gréve, ayant esté estranglé auparavant. Il alla à la mort avec tant de joye & tant d'apparence de pieté, que son supplice, bien loin de dőner de la terreur, donna de la compassion à tout le monde, & inspira à plusieurs cette persuasion, que la croyance que professoit un si homme de bien & si éclairé, ne pouvoit estre mauvaise.

Pour les autres conseillers qui avoient esté arrestez prisonniers au même temps que luy, ils se retracterent tous. Paul de Foix fut suspendu pour un an de l'exercice de sa charge, Louïs du Faur pour cinq ans, mais la chaleur de la poursuite passée, le parlement les restablit. Le seul Antoine Fumée fut absous à pur & à plein & remis en charge le jour même qu'il sortit de prison. Quant aux autres prisonniers, qui estoient en tres-grand nombre. Les commandemens reïterez de la Cour redoublant la severité des Juges, on en vuida bien-tost les prisons. Ils furent tous menez à la mort ou au

1559. banniſſement. Robert Stuard n'ayant pû tirer aucune recommandation de la jeune reyne, qui le deſavoüa pour ſon parent, trouva ſon ſalut dans ſa propre fermeté : il ſouffrit les plus rudes geſnes ſans rien confeſſer, & par ce moyen il fut abſous.

Vers ce temps-là, le menu peuple de ſon propre mouvement, ou par la ſuggeſtion de quelques zelez, s'adviſa d'élever des images de bois ou de pierre aux coins des ruës, principalement des petites Nôtre-Dame. Il les paroit de couronnes de fleurs, allumoit des cierges devant, & s'y aſſembloit par bandes, chantant des Litanies & autres prieres. Et ſi quelqu'un paſſoit ſans les ſaluër & ſans s'y arreſter, ou s'il oublioit de mettre dans le tronc, on l'appelloit Lutherien, & il eſtoit battu & traîné dans la bouë, même quelquefois en priſon. Les plus ſages Eccleſiaſtiques, qui conſideroient que le culte des choſes ſacrées ne ſe doit pas traitter en des lieux profanes, ny par des perſonnes de cette ſorte, retirerent tout autant qu'ils purent de ces images dans les Egliſes : mais il en eſt encore

core demeuré plusieurs de celles-là en 1559.
divers endroits, sans compter celles que l'on y met encore de nouveau.

Marguerite de Lorraine mere de la reyne Marie Stuard avoit toûjours gouverné le royaume d'Escosse pour sa fille depuis la mort du roy sõ mary, estant assistée des conseils de Henry Clutin-d'Oysel qu'on luy avoit envoyé de France. Comme elle fut troublée par le soûlevement des religionnaires, dont Jacques bastard du défunt roy & comte de Mourray, estoit le chef, on luy envoya un secours de 3000. hommes, commandé, par la Brosse, seigneur Bourbonnois. On rappella d'Oysel & on mit en sa place Nicolas de Pelvé evesque d'Amiens, auquel on adjoignit quelques docteurs de Sorbonne, pour essayer de ramener les dévoyez ou par l'instruction, ou par la force.

Ces troupes avoient ordre, quand elles auroient dompté les rebelles, de passer en Angleterre & de la conquerir avec l'aide des catholiques, pour la reyne Marie. Car elle s'en disoit heritiere, & en avoit déja chargé les armes sur son Escu. Elizabet en ayant

1559. eu advis, peut-estre par le moyen de l'admiral, assista les rebelles de 1200. hommes, & tous ensemble ils assiegerent le Port de Leyte, ou petit Lit, qui est à demie lieuë d'Edimbourg. La Brosse & Sebastien de Luxembourg-Martigues, se jetterent dedans pour le défendre. Il y eut de beaux faits d'armes de part & d'autre durant ce siege. A la fin tous les deux partis lassez de la guerre, firent la paix. Par laquelle il fut dit, que tous les differends seroient jugez par les Estats Generaux du païs, & que le roy François & la reyne son épouse quitteroient les armes & le titre de rois d'Angleterre.

Le Pape Paul IV. qui n'avoit en rien tant à cœur que d'establir l'Inquisition par toute la chrestienté, estoit sorty de ce monde huit jour aprés le Roy Henry II. Le peuple Romain, en hayne de ce qu'il luy avoit mis ce joug sur la teste, brisa ses statuës & arracha ses armes de tous les endroits où elles estoient. Les intrigues de Vargas ambassadeur d'Espagne, & celles des Caraffes, tinrent le siege vaquant plus de trois mois: au bout desquels le Cardinal de Medequin, frere

du marquis de Marignan, fut élû par les moyens accouſtumez dans les conclaves. On peut dire de luy qu'il a donné à la pourpre ſacré, le plus grand éclat qu'elle ait jamais eu, en mettant ſon neveu le grand ſaint Charles Borromée au nombre des Cardinaux.

L'année 1560. commença aſſez 1560.
heureuſement par un Edit tres-ſalutaire, qui ordonnoit aux Compagnies Souveraines & à toutes les Iuſtices ſubalternes, que lors qu'il y auroit une place vacante, elles euſſent à preſenter au Roy trois perſonnes irreprochables, & versées dans la Iuriſprudence, deſquels il eſliroit celuy qui luy plairoit, comme il s'eſtoit pratiqué autrefois. L'importunité des mouſches de Cour, qui s'attachent toûjours à la corruption & qui en vivent, ne permit pas qu'une ſi ſainte Ordonnance eût lieu. Ainſi comme la Iuſtice eſt de ſoy une choſe divine & tres-neceſſaire à la ſocieté, & que d'ailleurs le nombre des meſchans & des intereſſez ſera eternellement le plus grand, la pourſuite de ce bien ſera toûjours loüa-



1560. ble, & toûjours inutile.

Bien que le Prince de Condé, l'Admiral, & Dandelot son frere, fussent notoirement imbus des nouvelles opinions, & qu'ils favorisassent de tout leur pouvoir ceux qui les professoient, ils n'avoient pourtant point encore osé s'en declarer les chefs. A la fin ces miserables estant pressez à toute extremité s'unirent ensemble, afin d'esteindre les feux qui estoient allumez pour les brûler : mais ils n'en demeuroient pas à la deffensive, le desespoir les porta bien plus loin.

Un gentilhomme d'Angoulmois nommé Jean de Bary la Renaudie, qui avoit esté autrefois condamné pour quelque fausseté, mais estoit échappé des prisons, eut charge des principaux : d'aller par toutes leurs eglises les exhorter d'envoyer des deputez à Nantes, & de choisir pour cela le temps que le parlement de Rennes y devoit estre transferé, afin de se mieux cacher dans l'affluence du monde. Il s'en acquitta si bien, qu'ils s'y rendirent un iour nommé, au nombre de plus de cent cinquante.

Apres qu'ils eurent oüy sa harangue, & veu les consultations de plusieurs Theologiens de leur croyance, qui les assuroient qu'ils pouvoient prendre les armes, mais pour leur défense seulement, pour avoir le chemin libre afin d'aller faire leurs remonstrances au roy, ils élurent pour leur chef muet le prince de Condé, & sous son autorité de la Renaudie; Et ils resolurent qu'en chaque province il seroit choisi certain nombre d'hommes non mariez, qui sous des chefs qu'ils nommerent, se rendroient à Amboise un jour assigné; Que là ils presenteroient leur requeste au roy, & qu'ils se saisiroient du duc de Guise & du cardinal de Lorraine, pour leur faire faire leur procez par les Estats. Mais qui pouvoit répondre qu'ils ne les eussent pas tuez d'abord, & qu'ils ne se fussent pas rendus les maîtres de la persõne de la reyne mere & de celle du roy même? Certes on leur imputa cet attentat, quoy qu'en effet l'esprit de leur assemblée, & ses resolutions n'allassent en aucune façon contre ces persõnes sacrées. On crut que sur certaines informations faites entre 1560.

1560. eux, ils avoient condamné les Guiſes à mort, les tenant convaincus d'avoir formé le deſſein de faire mourir le roy, pour oſter la couronne à toute la race des Capets, & la remettre dans la leur, qu'ils diſoient eſtre iſſuë de celle de Charlemagne. Mais c'eſtoit une pure calomnie : cette origine chimerique n'eſtoit jamaie entrée dans la teſte des princes Lorrains, ils n'ont jamais crû eſtre du ſang de Charlemagne que par femmes ; Et que leur euſt ſervy de ſe défaire de la perſonne du roy? puis qu'il avoit trois freres, & qu'outre cela on comptoit ſix ou ſept autre Princes du ſang. Au reſte ce fut une grande faute aux conſpirateurs de prendre cette reſolution dés le mois de Ianvier, & d'en remettre l'execution au mois de Mars, de vouloir lever de gens dans toutes les Provinces, & d'en communiquer le deſſein à tous. De cette ſorte il ne pouvoit pas demeurer ſecret. Auſſi les Guiſes en eurent advis de pluſieurs païs eſtrangers, & plûtoſt même de France.

Le temps approchant, la Renaudie qui ſe forgeoit mille belles

imaginations ſur le ſujet de cette en- 1560.
trepriſe ne pût pas tenir la langue, & s'ouvrit entierement à un advocat de ſa religion nommé des Avenelles, chez lequel il logeoit à Paris. L'advocat ſe promettant d'en tirer une grande recompenſe, comme en effet il l'eut aſſez bonne, le découvrit à l'Allemand Vouzé maître des requeſtes, & l'Allemand le mena en Cour déduire tout ce qu'il avoit appris de la Renaudie.

A ces nouvelles, les Guiſes pourveurent premierement à la ſeureté de leurs perſonnes, & appellerent ſans bruit leurs plus fidelles amis auprés d'eux, donnerent ordre à s'aſſurer des grandes villes, firent par des lettres du roy, venir le prince & l'admiral en cour, accorderent abolition du paſſé aux religionnaires, horſmis à ceux qui avoient dogmatisé ou conſpiré, & en même temps ils mirent des gens de guerre ou des Preuoſts ſur tous les paſſages des conjurez. Le duc ſe fit confirmer le titre de lieutenant general du royaume, tant en preſence qu'en abſence du roy, & mit ſur pied une compagnie de mouſquetai-

1560. res à cheval tous gens d'eslite, pour en accompagner toûjours la personne sacrée du prince. Il en donna le commandement à Antoine du Plessis-Richelieu.

La cour délogea aussi-tost de Blois, & alla se loger au chasteau d'Amboise, tant parce que la place estoit plus forte, que pour rompre les mesures des entrepreneurs. Cependant le duc de Guise envoya par toutes les provinces des ordres du roy, & des exhortations à la noblesse & aux officiers de guerre, de s'armer pour le salut de l'estat, & aux gouverneurs d'arrester tous ceux qui se trouveroient en armes, soit à pied, soit à cheval, sur le chemin d'Amboise. Le prince de Condé qui alloit en cour, trouva le seigneur de Cipierre à Orleans, duquel il sçût que l'entreprise estoit découverte : il ne laissa pas de continuer son chemin, & la Renaudie homme opiniastre de poursuivre son dessein. Mais la Cour ayant changé de sejour, il luy falut changer les rendez vous de ses gens, & ce fut ce qui acheva de faire avorter l'execution.

Les conjurez se couloient à la file 1560.
par divers endroits, & ne marchoient que la nuict ; si bien que les Guises n'eurent point de nouvelles bien certaines de la maniere dont la conspiration se devoit executer, jusqu'à ce qu'on leur vint dire un matin qu'on en voyoit quelques bandes aux portes d'Amboise. Alors le Cardinal se trouva fort estonné, mais le duc s'assura promptement de tout ce qu'il y avoit de noblesse à la cour, des gardes du roy & des habitans de la ville, mit des gardes aux portes, & pour empescher que le prince de Condé ne remuast rien au dedans, il se retint habilement pour en garder une, mais sous couleur d'office d'amitié il le fit accompagner par le grand prieur son frere avec bon nombre de ses gens.

Lors qu'il crut avoir mis un bon ordre à sa seureté, le duc de Nemours & quelques autres firent diverses sorties de la Ville, & attraperent quantité de ces malheureux, Castelnau de Chalosses, Raunay & Mazeres trois de leurs principaux chefs, estoient à Nozé : Nemours prit les deux der-

1560. niers qui se promenoient imprudemment devant le chasteau : mais Castelnau & les autres se retirerent dedans. Il les assiegea tout sur l'heure, & ne pouvant pas les avoir si-tost par la force, il les en tira par de belles promesses. Car il leur donna sa parole de les mener au roy sans qu'il leur fust fait aucun mal, ny qu'on les retinst prisonniers. Mais comme il n'y a nulle seureté de prendre la foy de celuy qui n'en peut estre bon garant, dés qu'ils furent à Amboise on les jetta tous dans des prisons, & Nemours en fut quitte pour dire *je n'y puis rien.* On luy pouvoit respondre, que qui ne peut garantir une parole, ne la doit pas donner.

La Renaudie qui estoit dans le Vendosmois, faisoit advancer ses gens en diligence pour dégager Castelneau, qu'il ne sçavoit pas s'estre rendu : mais comme il filoient par petites bandes & en cachete par les routes de la forest, ceux du roy qui les guettoient aux passages, les tuoient facilement, ou les prenoient prisonniers, & les attachoient à la queuë de leurs chevaux pour les me-

ner à Amboiſe ; où ils n'eſtoient pas 1560.
ſi-toſt arrivez qu'on les pendoit aux creneaux des murailles, tout bottez & eſperonnez. Le lendemain, la Renaudie fut rencontré dans la foreſt de Chaſteau-Renaud, par le baron de Pardillan ſon couſin, à qui le roy avoit donné ordre d'aller à la chaſſe des Conjurez avec deux cens chevaux. Il ſe deffendit en deſeſperé, & aima mieux ſe faire tuer que de ſe laiſſer prendre. Son corps fut pendu quelques heures durant à une potence ſur le pont d'Amboiſe, avec cet eſcriteau ; *Chef des Rebelles*, puis eſcartelé, & les quartiers plantez en divers endroits.

Les Guiſes preſſoient fort qu'on euſt à depécher les chefs : le chancelier eſtoit d'avis qu'on ſurſiſt juſqu'à ce qu'on eut veu le fond & la fin de cette entrepriſe, & que pour appaiſer la fureur des eſprits, l'on pardonnaſt à ceux que le faux zele de la religion avoit trompez, pourveu qu'ils s'en retournaſſent en leur maiſons au nombre de deux ou trois enſemble ſeulement. Mais tandis qu'il diſputoit en faveur de la clemence con-

1569. tre la rigueur de la iustice, un capitaine des Conjurez nommé la Motte, fit une tantative pour surprendre Amboise. Ce nouvel incident ferma la bouche au Chancelier,& lascha la bride à la derniere severité. Il fut commandé de prendre, morts ou vifs, tous ceux qui se trouveroient avec des armes, quoy qu'ils s'en retournassent chez eux.

On pardonna à bien peu de ceux qu'on tenoit : il en fut pendu, noyé, décapité, prés de 1200. les ruës d'Amboise ruisseloient de sang, la riviere estoit couverte de corps morts, & les places publiques toutes plantées de gibets. Les chefs furent executez les derniers, la reyne mere, ses trois jeunes fils, & toutes les dames de la cour estant aux fenestres, qui regardoient ce tragique spectacle comme un divertissement. Pas un d'eux n'advoüa que la conspiration fust contre la personne du roy, mais seulement contre les Guises. Raunay & Mazeres confesserent à la question avoir appris de la Renaudie, que si elle eust reüssi le prince de Condé se fust declaré : Castel-

nau le denia fortement & même à 1560.
la confrontation donna des reproches valables contre leurs depositions. Il eut la teste trenchée avec eux sur le pont d'Amboise ; Et l'on remarqua comme un coup de fatalité, que 20. ans auparavant son frere aisné avoit esté tué au même endroit par des laquais de la cour.

On connut par les chifres qui furent saisis avec la Bigne secretaire de la conspiration, & par les interrogatoires de quelques capitaines des conjurez, que le prince de Condé & l'admiral y trempoient : mais comme les preuves n'en estoient pas claires, & les témoignages seulement des ouy dire, & que ceux qui avoient ordre de foüiller dans la maison du Prince, ny eurent trouvé ny hommes, ny armes, il demanda à se purger en plein conseil devant le roy. La reyne mere ayant voulu qu'on l'y admist, il fit un discours plein de force & d'eloquence pour se justifier de cét attentat ; Et aprés donna le démenty à tous ceux qui voudroient soustenir qu'il en estoit coupable, & leur offrit le combat de

1560. ſa perſonne, renonçant à ſa qualité, pour cette occaſion ſeulement. Le Cardinal de Lorraine voyant bien à qui ce deffy s'addreſſoit, fit ſigne au roy de ſe lever, & ainſi de ne faire point de reſponce au prince. Le duc de Guiſe uſant d'une profonde diſſimulatió, loüa ſa generoſité, & dit qu'il eſtoit preſt auſſi de ſouſtenir ſon innocence: mais en ſecret il n'avoit pas laiſsé d'eſtre d'advis qu'on l'arreſtaſt. La reyne mere ne jugea pas à propos de le faire, ſoit qu'elle craigniſt que les Guiſes ſe rendiſſent trop abſolus, s'ils terraſſoient le ſeul prince qui leur pouvoit tenir teſte, ſoit qu'elle apprehendaſt que cette detention ne cauſaſt quelque autre coup de deſeſpoir, qui fut pire que la conſpiration precedente.

Le peril paſsé, on fit eſcrire des lettres au nom du roy à tous les parlemens, gouverneurs & grandes villes, leur donnant advis du peril eminent dont le roy eſtoit eſchappé, & le ſignalé ſervice que le duc de Guiſe luy avoit rendu. Le conneſtable fut chargé d'aller au parlement de Paris pour cela. Et en faiſant le recit de l'af-

faire, il donna de grandes loüanges en apparence aux Guises, mais ajustées de telle sorte qu'il laissa à penser, que la conjuration avoit esté formée contre eux, non pas contre la personne du roy. 1560.

Le parlement neantmoins estant persuadé des services importans du duc en cette occasion, luy donna le glorieux nom de *conservateur de la patrie.* Cependant les Coligny se voyant regardez de fort mauvais œil à la cour, se retirerent, & la reyne ordonna à l'admiral d'aller pacifier les esmotions qui paroissoient en Normandie, & de s'enquerir de leurs veritables causes pour luy en faire le rapport.

L'horreur de cette conspiration & celle de tant de sang qui fut respandu pour la punir, serrerent si fort le cœur du chancelier François Olivier, qui avoit l'ame tendre & humaine, qu'il en tomba malade & en mourut. Le cardinal de Lorraine avoit jetté les yeux sur Iean de Morvilliers evesque d'Orleans, pour le mettre dans cette charge:mais la reyne le prevint, & pria le roy de la don-

1560. ner à Michel de l'Hôpital ; Au moins elle luy fit dire qu'il tenoit cette grace d'elle, quoique le cardinal luy voulust persuader que c'estoit de luy. Depuis l'Hôpital donna assez à connoistre qu'il en avoit l'obligation à la reine, par le grand attachement qu'il eut aux interests de cette princesse.

La connoissance du crime d'heresie avoit esté d'abord attribuée aux parlemens ; Et ils avoient fort combattu pour se la conserver. Mais comme il y avoit plusieurs conseillers & des plus sçavans dans ces grandes compagnies, qui estoient imbus de ces nouveautez, le cardinal de Lorraine la fit transporter aux Evêques par un edit du mois de May, datté de Romorantin en Berry : A quoy le nouveau chancelier donna les mains, de crainte d'un plus grand mal; j'entends l'inquisition que ce cardinal & la cour de Rome tâchoient d'introduire en France, avec le même pouvoir qu'elle a en Espagne.

Un peu apres l'Admiral écrivit à la Reyne, que les seditions ne prendroient jamais fin tant que la cause en subsisteroit; Que c'estoit là trop abso-

luë puiſſance que les Guiſes avoient 1560.
en la cour qui excitoit tous ces mouvemens ; Qu'il luy conſeilloit donc de prendre en main le gouvernement des affaires, de ſuſpendre les pourſuites contre les proteſtans, ainſi qu'il avoit eſté reſolu par un edit que le Chancelier Olivier avoit minuté. La reine deſirant luy monſtrer qu'elle deferoit à ſes conſeils, fit publier cet edit, mais il fut ſi mal obſervé, qu'on eut ſujet de croire qu'on ne l'avoit fait que pour découvrir ceux qui profeſſoient cette religion.

En France on avoit juſques icy appellé *Lutheriens* ceux qui profeſſoient les nouvelles opinions, quoy qu'en pluſieurs poincts ils ne ſuiviſſent pas les dogmes de Luther. Quelques-uns les appelloient plus proprement *Sacramentaires* à cauſe qu'ils nioient la realité du corps de noſtre Seigneur au ſaint Sacrement. Cette année on leur appliqua le nom de HUGUENOTS qui leur eſt demeuré. L'origine en eſt incertaine: il y en a qui diſent qu'il prit naiſſance à Tours, & ils le tirent du nom de *Hugon*, parce que ces Novateurs



1560. faiſoient leurs aſſemblées nocturnes à la *porte Hugon*, ou parce qu'ils ne ſortoient que durant les tenebres, comme certain lutin ou eſprit nocturne qu'ils nomment en cette ville *le roy Hugon*, & lequel ſelon les contes du peuple, y rode la nuit par les ruës. Pour eux ils le tenoient à gloire comme s'il eût eſté donné pour avoir conſervé la couronne à la race de HUGUES Capet. Ie croy avoir quelques preuves qu'il eſt venu d'un mot * Suiſſe qui ſignifie Ligue, mais qui a eſté corrompu par ceux de Geneve, & que delà il a eſté apporté en France par les Religionnaires même, qui voyoient qu'on les appelloit ainſi en ce païs-là.

* *Eidgnoſten, Eidgnos. Huguenots.*

Depuis que la reyne Catherine s'étoit fortifiée de conſeils du chancelier de l'Hoſpital, elle avoit pris ſes precautions auſſi bien contre les Guiſes que contre les Princes du ſang; Et comme elle vouloit toûjours tenir pour regle de ſ conduite cette maxime de ſa maiſon, QU'IL FAUT DIVISER POUR REGNER, elles ſongeoit à entretenir les troubles, afin d'avoir de tous coſtez de-

quoy s'appuyer, & afin de contenir 1560.
tous les deux partis l'un par l'autre. Quand la balance penchoit trop d'un costé, elle la rechargeoit à l'opposite pour la remettre dans l'equilibre. Ainsi comme l'absence des deux premiers princes du sang & des deux Coligny, qui s'en estoient allez dans leurs maisons, rehaussoit trop le credit des Guises, elle commença à écouter plus favorablement les Huguenots, & à lire même quelques écrits qu'ils luy addresserent pour leur justification.

Dans cette même vûë, ou pour connoître les desseins & les interests des grands, elle les fit tous convoquer à Fontainebleau au 20. d'Aoust, sous couleur de prendre leur advis sur l'état present des affaires, comme c'étoit autrefois l'ordre ancien & necessaire du royaume de France.

L'assemblée fut fort celebre, le connestable, l'admiral & Dandelot s'y rendirent avec une suite de huit ou neuf cens gentilshommes. Elle dura quatre seances seulement; Et se tint dans le cabinet de la reyne mere, le roy present.

1560. Le premier jour, le Roy & puis la reyne sa mere, en ayant expliqué le sujet en peu de mots, qui estoit pour remedier aux troubles causez par les differens de la religion, & pour oster les abus qui s'estoient glissez dans tous les ordres, conjurerent les assistans de leur donner leurs advis sans passion & sans interest. Le chancelier declara plus au long quels estoient les desordres, & les remedes qu'on y pouvoit apporter.

Comme il eut achevé, l'admiral s'avança & s'estant mis à genoux devant le Roy, luy presenta des requestes qui n'estoient signées d'aucune personne, mais qu'il disoit avoir receuës en Normandie ; Elles imploroient la clemence du roy, & le supplioient de faire cesser les recherches contre les reformez & de leur accorder des Temples & libre exercice de leur croyance.

Là dessus Jean de Montluc evesque de Valence, prié de dire son advis, parla plus librement que n'eussent sçû faire les ennemis de l'Eglise romaine, des abus & des vices des Ecclesiastiques, particulierement

des Evesques, dont il dit qu'on en 1560.
avoit veu quarante pour une fois à Paris, croupissant dans l'oisiveté & dans les delices. Il loüa la devotion de chanter les pseaumes & les hymnes en François, au lieu de chansons dissoluës, Blasma la rigueur des tourmens qu'on exerçoit sur des gens qui n'avoient point d'autre crime, qu'une persuasion qu'ils croyoient bonne ? Et conclut à renvoyer la decision de ces controverses à un concile National, parce qu'il n'y avoit plus d'esperance d'en avoir un general, & de remettre la reformation des desordres du Royaume à l'assemblée des estats generaux. Marillac Archevesque de Vienne parla sur le même ton, & ajousta beaucoup de choses trop picquantes contre les Guises.

Le Cardinal de Lorraine Prelat d'une sublime eloquence, prit le contrepied de ces deux Evesques, & monstra par vives raisons qu'il n'étoit point besoin de concile, & qu'il faloit continuer la recherche contre les sectaires. Au reste, il fut d'advis de convoquer les estats. Il rendit aussi compte en gros de l'administration

1560. des Finances, comme ſon frere le duc de Guiſe, de ſa conduite dans le gouvernement, ſe juſtifiant des calomnies qu'on luy impoſoit; ſpecialement d'avoir armé le roy contre ſes ſujets en luy donnant des gardes, comme il avoit fait; dont il rejetta tout le blaſme ſur les auteurs des attentats & des émotions.

Pour reſultat, il fut fait un Edit le vingt-quatriéme d'Aouſt, qui convoquoit les eſtats du royaume dans la ville de Melun le dixiéme de Decembre, & ordonnoit aux eveſques de ſe rendre le dixiéme Ianvier où le Roy leur preſcriroit, pour adviſer au temps & au lieu de tenir un concile national, ſi le Pape par des longueurs affectées leur oſtoit l'eſperance du general, qu'il avoit tant promis. De plus, il eſtoit enjoint aux gouverneurs de veiller à ce qu'il ne ſe fiſt point d'aſſemblées factieuſes, & de ſurſeoir les pourſuites pour le fait de la religion, s'il n'y avoit point d'autre crime compliqué. C'eſtoit commencer à les tolerer. Les choſes ainſi reglées, chacun eut ordre de ſe retirer chez ſoy.

L'alarme fut grande à Rome lors qu'ils entendirent qu'on parloit de tenir un concile national en France? Pie IV. n'obmit aucun moyen pour en dissuader le Roy. Il luy representa, comme un grand malheur, que l'Eglise Gallicane restabliroit la Pragmatique, & par consequent les élections, dont la dignité royale seroit beaucoup diminuée; Il pria le roy d'Espagne d'interposer son credit envers luy pour empécher un coup qu'il croyoit si prejudiciable à son autorité pontificale; Et tous ces ressorts n'ayant pû faire revoquer une resolution prise par tout le conseil, il ne trouva point d'autre expedient pour la destourner qu'un Concile general. Il balança quelque temps s'il en convoqueroit un tout de nouveau, ou s'il continueroit celuy que ses predecesseurs Paul III. & Iules III. avoient suspendu. L'Empereur avec toute l'Allemagne en desiroit un nouveau, & la France s'estoit liée avec luy pour cela, d'autant que les protestans demandoient qu'on remaniast les poincts qui avoient esté jugez dans les premieres seances. Mais l'advis de la continuation sembla le meilleur au Pape pour le bien de son 1560.

1560. *autorité. Ainsi il fit publier que le concile recommenceroit au jour de Pasques l'année suivante; & le conseil de France, par une legereté inexcusable, y donna les mains.*

Les deux freres, Antoine & Louïs de Bourbon ne s'estoient point trouvez à l'assemblée de Melun : car deux mois auparavant Antoine s'estoit retiré en Gascogne, & son frere l'y estoit allé trouver. Estant là en plus grande seureté, ils pourvoyoient à leurs affaires, & projettoient les moyens de se rendre les plus forts pour debusquer les Guises. Ceux-cy ayant des serviteurs fidelles, des espions fort bien payez, & toute la recompense & la punition dans leurs mains, découvroient aussi-tost leurs desseins, & les faisoient avorter avant qu'ils pussent éclorre.

Les Princes se servoient d'un nommé la Sagne, homme indiscret & babillard, qui se découvrit à un sien camarade, avec lequel il avoit porté les armes en piedmont. Il ne songeoit pas que c'est la plus dangereuse de toutes les impudences, que de confier son secret à un homme qui

en

en peut faire sa fortune. Celuy-là le 1560.
rapporta au Mareschal de Brissac, qui le dit au duc de Guise : tellement que comme la Sagne s'en retournoit en Gascongne il fut pris chargé de quantité de lettres. La crainte de la question, où l'espoir de la recompense le fit parler ; Il donna luymesme les moyens d'en lire quelques-unes, en lavant le papier, sur lequel il ne paroissoit rien d'escrit. Celles de François de Vendosme Vidame de Chartres, seigneur fort riche & l'un des plus braves & des plus galands de la cour, furent jugées les plus criminelles, non pas peut estre qu'elles fussent telles, mais parce qu'il estoit ennemy declaré du duc de Guise, & d'ailleurs autant hay de la reyne mere, qu'il en avoit esté aimé. Aussi fut-il arresté & renfermé dans la Bastille. Quelque temps aprés on le transfera delà, mais sous bonne garde, dans sa maison, où il mourut, soit de chagrin, soit des débauches de sa jeunesse.

Bouchard chancelier d'Antoine, sans estre pressé que de sa propre timidité, revela aussi toutes les prati-

1560. ques du prince de Condé, & les moyens qu'il employoit pour y engager son frere. Il pensoit se mettre en seureté par là: mais on se saisit de sa personne, & on le mit en prison à saint Iean d'Angely, où on le gardoit fort estroittement, afin d'avoir son témoignage quand on en auroit besoin.

Il paroissoit cependant diverses esmotions dans les provinces qui marquoient que tout le corps des Religionnaires estoit sur le point de faire un grand soulevement. Car en Normandie, où l'admiral avoit esté envoyé, ils tenoient publiquement leurs presches; les deux freres Antoine & Paul Richen mouvans, essayerent de se rendre maistres des villes de Valence, de Montelimard, & de Romans en Dauphiné, & de celles d'Aix & d'Arles en Provence: mais le seigneur de Maugeron fit eschoüer leurs entreprises; Antoine fut tué dans une esmotion à Draguignan, Paul se sauva en Suisse.

Semblablement Charles du Puy Montbrunt se seruant des religionnaires à disputer le gouvernement de

Daufiné à la Mothe Gondrin, fut 1560.
poussé par son aduersaire, & s'en fut, tout nud dans les sevenes, & delà chez les Suisses.

Maligny de la maison de Ferriere qui estoit au roy de Navarre, tenta aussi de s'emparer de Lyon, y faisant glisser des gens de guerre file à file; Et il en fust venu a bout si N. Dapchon abbé de Savigny ; qui en estoit gouverneur en l'absence du mareschal de saint André son oncle maternel, n'eust découvert son dessein & fait prendre les armes aux bourgeois. Maligny se tint bien-heureux de se pouvoir sauver, & l'Abbé apprehendant quelque fascheux evenement, luy fit ouvrir les portes pour sortir. Le mareschal de saint André y estant allé, & ayant approfondy le secret de cette conspiration, fit executer plus d'une cinquantaine de ces temeraires entrepreneurs.

Les princes se promettoient d'avoir une plus forte cabale dans les estats que les Guises, neantmoins leurs amis estoient d'advis qu'ils n'attendissent pas jusques-là, & qu'ils vinssent si bien armez à la cour qu'ils

1560. fussent en estat de les en chasser ou de les faire perir. Pour cela ils avoiẽt donné les ordres de tous costez : mais leurs lettres & leurs pratiques ayant esté éventées, les Guises se servirent du nom du roy pour se fortifier, manderent toutes les compagnies d'Ordonnance, firent donner une declaration, commandant à tous gouverneurs des provinces de punir les perturbateurs du repos public suivant la rigueur des edits, avec pouvoir d'interdire & de destituer les officiers qui auroient connivé ou usé d'indulgence envers les factieux. Outre cela ils envoyerent un commandement aux princes de se rendre à la cour, mais seulement avec leur maison, pour se justifier des cas qu'on leur imposoit; de sorte que s'il faut ainsi dire, ils ne leur laisserent qu'une porte fort estroite pour y entrer, & plus semblable à la porte d'une prison qu'à celle du Louvre.

Ils resolurent pourtant d'y venir. Le cardinal de Bourbon leur frere estant trompé le premier servit d'instrument à les tromper. D'ailleurs la dignité de leur naissance leur sem-

bloit un sauf-conduit inviolable. Si 1560.
bien que le roy de Navarre refusa 700. Gentils-hommes du Poitou, qui offroient de l'accompagner, & des levées de plus de 1500. hommes qui estoient toutes prestes en diverses provinces : il disoit que son innocence luy répondoit de sa seureté, & qu'il ne vouloit pas qu'on pust soupçonner qu'il venoit à dessein de faire violence au roy ny aux Estats.

En chemin il receut divers advis, que les Guises ayant intimidé le roy & la reyne mere de la pretenduë conjuration revelée par la Sagne, étoient plus maistres à la cour que jamais, & qu'ils y avoient fait prendre des resolutions extrêmes. Il ne laissa pas de passer outre, sans escouter les sages conseils de Marillac archevesque de Vienne ; qui ayant fait son possible pour l'en dissuader, mourut de fâcherie, & de peur qu'il eut que les Guises, qu'il avoit déja fort offensez, ne s'en vengeassent sur luy.

Le 16. d'Octobre, le roy avec la reyne mere, les princes de Montpensier & de la Roche-sur-Yon, les Guises, & tous les grands de sa cour,

1560. s'estoit rendu à Orleans, apres en avoir fait desarmer tous les habitans, imbus des nouvelles opinions, & soupçonnez d'avoir voulu la livrer au prince de Condé, comme ils firent deux ans aprés, & ayant auparavant logé sa gendarmerie dans toutes les villes de quarante lieuës à l'entour. D'abord dépescha en diverses provinces pour arrester tous ceux que les Guises vouloient envelopper dans le crime de la conjuration; mauvais augure pour le prince de Condé.

Aussi dés que son frere & luy y furent arrivez, & qu'ils eurent salué le roy, Philippe de Mailly Brezé, & François le roy-Chavigny, Capitaines des gardes du corps, l'arresterent & le menerent dans un logis qui estoit sur la place de l'estape, au coin duquel on avoit construit comme un bastion de brique & une plate forme, deffenduë de quelques petites pieces de canon.

Le roy de Navarre son frere ne fut pas arresté, mais se voit fort soigneusement observé; & abandonné de tout le monde, hormis de l'admiral & du Cardinal de Chastillon son fre-

re, qui luy tenoient fidelle compagnie. Dandelot plus défiant, s'estoit retiré dans les terres de sa femme en Bretagne. La dame de Roye bellemere du prince de Condé, fut aussi arrestée à quelques jours de là dans sa maison par Taneguy le Veneur Carouges, & menée dans le chasteau de saint Germain en Laye. Aussi fut Hierosme Grollot baillif d'Orleans, accusé d'intelligence avec les religionnaires; & on amena de saint Jean d'Angely, Bouchard chancelier du Navarrois, comme le témoin qui en sçavoit le plus pour la conviction du prince. 1560.

L'ordre de prendre le prince avoit esté proposé par le mareschal de Brissac, qui s'exposoit hardiment à tout pour les Guises: le roy la signa, & le chancelier en suite, quoy qu'à regret. La forme qu'on garda pour luy faire son procez, fut telle. Le chancelier, Christophle de Thou president au parlement de Paris, & deux conseillers du mesme corps, avec le procureur-general Bourdin, & le greffier du Tillet, allerent à la prison pour l'interroger; il Refusa de

1560. respondre devant eux, & dit qu'il ne reconnoissoit point d'autres juges, que la cour du parlement en corps, garnie de pairs, & le roy y presidant.

Mais cet appel & tous les autres qu'il fit ensuite, furent declarez nuls par le conseil du roy, & il fut ordonné sur la requeste du procureur general, qu'il respondroit ou qu'il seroit tenu pour bien convaincu, & que cependant les témoins seroient recolez. Sur cela il demanda du conseil, on luy donna deux advocats de Paris, Pierre Robert & François de Marillac. On lui confronta en suite des témoins qu'on faisoit venir de tous costez. Et alors il se vit dans un peril imminent. Mais la reyne mere ne voyoit pas son autorité dans un moindre danger: car le cardinal de Lorraine qui pensoit déja estre au dessus de tout par la perte prochaine de l'ennemy de sa maison, commençoit à la mépriser comme une personne dont il n'avoit plus que faire.

Grollot ayant esté jugé à mort, sa condamnation passoit dans l'esprit de tout le monde pour un préjugé

de celle du prince. Mais le dix-septiéme de Novembre le roy estant sorty à la chasse, pour n'estre pas present à l'execution de ce malheureux, fut attaqué d'une pesanteur de teste, qui au bout de quelques jours aboutit à un abscez suppurrant par une fistule qu'il avoit dans l'oreille. Les cinq ou six premiers jours le mal ne parut pas si dangereux ; cependant on continua le procés du prince avec tant d'empressement, que passant par dessus beaucoup de formalitez, on le condamna à perdre la teste. L'Arrest fut signé par la plufpart des conseillers d'estat & des gents de robbe, horsmis le chancelier & le president Guillard du mortier, lesquels voyant que la maladie du roy empiroit, furent assez adroits pour couler le temps & differer. De tous les chevaliers de l'ordre & des seigneurs, tant ils estoient à la deuotion des Guises il n'y eut que le comte de Sancerre qui le refusa, nonobstant trois jussions expresses du roy. 1560.

Au mesme temps que ce terrible Arrest se fabriquoit les Medecins, qui pour des personnes d'une quali-

1560. té si eminente, ne s'explique jamais qu'à l'extremité, prononcerent que le roy estoit bien proche de sa fin. Alors les Guises firent tout leur possible pour obliger la reyne à faire aussi arrester le roy de Navarre : mais comme elle eut pris conseil du chancelier, elle ne pût y donner son consentement. Ce sage Ministre luy fit comprendre que la detention de ces deux princes affermiroit toute l'autorité entre les mains des Guises, au lieu qu'elle devoit la tirer à elle, & dominer sur tous les deux partis, en les tenant en balance.

Ainsi tous les deux la redoutans & devenus ses suppliants, les Princes pour leur vie qu'elle avoit en sa disposition, les Guises pour leur grandeur qu'elle pouvoit ruiner avec l'assistance des princes, se sousmirent à telles conditions qu'il luy plut: Antoine luy promit par écrit de luy ceder la regence, qui luy appartenoit comme au premier prince du sang, se retenant seulement le titre de lieutenant general; Et les Guises luy jurerent de la servir envers & contre tous.

Les choſes eſtant en cet eſtat, le roy rendit les derniers ſouſpirs, le cinquieſme de Decembre. Il eſtoit âge de ſeize ans, dix mois & demy, dont il en avoit regné ſeulement un an & cinq mois. Il n'eut point d'enfans de Marie Stuard ſon eſpouſe, belle & charmante princeſſe qui donnoit de l'amour à tous ceux qui la voyoient, mais ne s'exemptoit pas d'en prendre. L'année ſuiuante, elle retourna en ſon royaume d'Eſcoſſe avec bien du regret de quitter la cour de France, qui eſt un ſéjour fort agreable pour les dames qui veulent eſtre aimée, & avec bien des inquietudes de s'aller confiner dans un royaume à demy barbare, plein de factions & de broüilleries, dont elle ne pouvoit attendre que de tragiques evenemens.

Les ſerviteurs du petit roy François, à cauſe de l'innocence de ſes mœurs, l'appellerent *le roy ſans vice*, titre plus glorieux que tout autre qu'on puiſſe donner, quand il a pour fondement non pas l'imbecillité d'eſprit, mais la ſageſſe & la vertu.

Sa mort arrivée favorablement

pour les Princes & pour les Montmorencis, donna occasion à leurs ennemis de dire qu'elle avoit esté advançée par Ambroise Paré son chirurgien, qui estoit creature du connestable, & qu'il avoit coulé du poison dans la fistule de son oreille. D'autres, mais long-temps apres, ayant reconnu l'ambition perverse, & la conduite de la reyne Catherine de Medicis, la soupçonnerent de ce crime, aussy-bien que de la mort du Dauphin * François son beaufrere, & de celle de Charles IX. son second fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité; en trouvoient la cause en luy-mesme, & disoient qu'ayant esté formé d'un sang corrompu, parçe que la mere ne l'avoit engendré qu'aprés dix ans de sterilité, laquelle provenoit de la suppression de ses mois, il avoit toûjours esté mal disposé, particulierement du cerueau, qui ne se déchargeoit point par les conduits ordinaires, en sorte que ces matieres pituiteuses luy croupissant dans la teste, avoient causé l'abscez dont il estoit mort,

* Voy en la vie du Roy Fräçois I. en l'an 1536.

1560.

Tous le grands de la cour estoient 1560.
si occupez à songer à leurs propres affaires, que ny sa mere ny ses oncles ne prirent aucun soin de ses funerailles. De tant de seigneurs, & de tant d'Evesques qui estoient à Orleans, il n'y eut que Sansac & la Brosse qui avoient esté ses Gouverneurs, & Louys Guillard evesque de Sensis qui estoit aveugle, qui conduisirent son corps à saint Denis. Son cœur demeura à l'Eglise de sainte Croix d'Orleans.

Les Guises s'excuserent de ne l'avoir pû accompagner, sur le besoin qu'ils avoient de demeurer auprés de la jeune reyne leur niepce pour la cósoler. Mais ils ne furent pas exempts de reproche à l'égard de tout le monde: ceux qui avoient plus de sentimens d'honneur que d'ambition, les blasmoient de rendre si peu de devoirs à celuy dont ils avoient receu tant d'honneur. Aussi se trouva-t-il un billet attaché sur le poesle du cercueil, où il y avoit ces mots, *Taneguy du Chastel où es tu ?* Ce Taneguy, comme l'on sçait, ayant esté banny de la cour sous le regne de Charles VII.

1560. son Maistre, y estoit revenu genereusement pour faire les funerailles de ce roy à ses propres despens, tesmoignant plus de reconnoissance des bien faits qu'il en avoit receus, que de crainte des ressentiments de Louys XI. ennemy mortel de la memoire & des seruiteurs de son pere.

Le connestable, qui avoit esté mandé par plusieurs fois, mais marchoit à petites journées avec 600. chevaux, ayant appris les nouvelle de la mort du roy, doubla le pas, & arriua le 8. du mois de Decembre à Orleans. Entrant dans la ville il usa du pouvoir de sa charge, & chassa les gardes qui estoient aux portes, menaçant de les faire pendre s'il les trouvoit plus qui tinssent le roy investy en pleine paix, & au milieu de son royaume.

Quant au prince, quoy qu'il eust toute liberté dés que le Roy fut expiré, neantmoins il refusa de sortir de prison, qu'il ne sçeust auparauant qui estoient ses parties ou ses denonciateurs. Il ne s'en trouva point qui voulussent joüer un si dangereux personnage ; Et les Guises répondirent que cela avoit esté fait par le seul

commandement du roy, ſans neantmoins produire l'ordre en vertu dequoy on l'avoit fait. Tellement que treize jours aprés il ſortit, & s'en alla à Ham en Picardie, ſuivy par honneur des meſmes hommes qui luy avoyent ſervy de gardes dans ſa priſon.





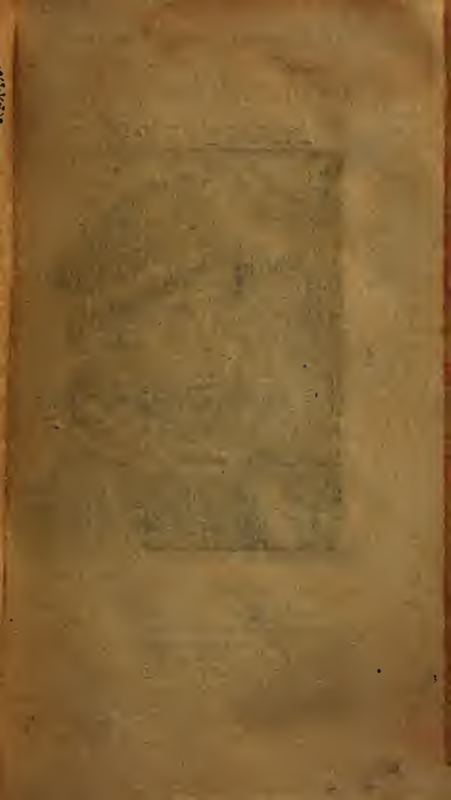
CHARLES IX.

ROY LX.

Agé de dix ans & plus de cinq mois.

1560. en Decembre. L'ESPERANCE que plusieurs avoient conceuë que le roy François II. venant à une parfaite majorité, pourroit esteindre les factions, fut changée par sa mort en une juste crainte de les voir s'enflammer davantage, & passer de la sedition à une sanglante guerre; C'est pourquoy les tumultes s'augmentant tous les jours, on se hasta de tenir les Estats, dans lesquels le vulgaire ignorant croyoit trouver remede à ses maux, comme autrefois il y en avoit trouvé, lors qu'ils estoient libres & sans corruption.

La premiere seance se tint le treiziéme de Decembre dans une grande sale de charpente qu'on avoit bâ-



CHARLES IX.

ROY LX.

encore PIE IV. sous ce regne 4. ans.

PIE V. élû le 7. Ianvier 1566. S. 6. ans, 3. mois, 24. jour.

GREGOIRE XIII. élû le 13. May 1572. S. 13. ans moins un mois, dont 2. ans sous ce regne.



Malheureux conseillers de meurtre & de carnage,
Qui laissez le couteau des remords dans le flanc ;
Voyez ce Roy mourant à la fleur de son âge,
Regardez comme il nage.
Dans les flots de son sang.

tie exprés dans la place de l'Estape. 1560.
Le chancelier en fit l'ouverture par une harangue digne de sa gravité. Il blasma les procedures violentes sur le fait de la religion, dit que le vray moyen de ramener les esgarez, c'estoit la bonne vie & les sainctes instructions, exhorta fort de bannir les noms injurieux de *Lutheriens*, de *Huguenots*, de *Papaux*, & pria chacun de déposer toute haine, & de n'avoir point d'autre Passion que celle du bien public, dans lequel estoit contenu celuy des particuliers. Il ne se passa rien autre chose en cette premiere seance, sinon que les trois ordres furent envoyez conferer leurs cahiers ensemble.

Quelques-uns animez d'un zele plus hardy, avoient envie de déferer la regence au roy de Navarre, laissant toutefois l'education du jeune roy à sa mere, de mettre des bornes à la domination, & d'establir un bon conseil pour le gouvernement de l'estat. La reyne mere en prit l'alarme; Elle fit donner un arrest par le conseil du roy, qui deffen-

1560. doit aux deputez de rien deliberer sur le gouvernement, & usa de tant d'intrigues, que le Navarrois prince variable & peu resolu, se laissa aller à confirmer ce qu'il luy avoit promis tandis que son frere estoit en prison.

Le second de Janvier fut la deu-
1561. xiesme Seance des Estats. On y en-
en Ianvier. tendit les harangues des trois ordres : Jean de Lange advocat de Bourdeaux : parla pour le tiers estat: Jacques de Silly comte de Rochefort, pour la noblesse, & Jean Quintin chanoine d'Autun & docteur en decret, pour le clergé. Les deux premiers chargerent fort sur les vices des Ecclesiastiques, cause de tous les desordres ; Le dernier tascha de les deffendre, rejetta tout sur les nouveaux sectaires, & designa sur tous l'admiral, qui en demanda reparation. Quintin fut obligé de la luy faire dans une harangue à la clôture des estats.

Quelque accord qu'il y eust entre les Navarrois & la Regente, il ne laissa pas d'y avoir du danger que les Estats, s'ils reconnoissoient

leurs forces, ne voulussent donner 1561.
des entraves à cette femme estrangere ; Et d'ailleurs on commençoit d'appercevoir que les princes y formoient des brigues, & qu'ils taschoient d'y glisser des propositions pour leur interest, ou pour leurs querelles particulieres. Entre autres, le roy de Navarre leur inspira de demander compte des Finances, & de repeter tous les dons qui avoient esté faits sous le regne de Henry II. ce prince offrant de rendre tous ceux qu'il avoit eus.

Cela touchoit le connestable & le mareschal de saint André encore plus que les Guises, qui avoient plus despensé au service du roy que profité. La regente s'en apperceut bien, & les joignant à elle par cet interest, fit aisément remettre les estats au mois de May, & dans la ville de Pontoise, & ordonner, afin qu'elle n'eust pas tant de peine à les corrompre, qu'il ne s'y trouveroit que deux deputez de chaque gouvernement.

Au mois de Fevrier le roy estant venu à Fontainebleau, le prince de

1561. Condé s'y rendit peu accompagné, pour ne pas donner de jalousie. Le lendemain estant admis au conseil privé, & ayant parlé de son innocence, il demanda au chancelier s'il y avoit quelques preuves contre luy : le chancelier respondit que non, & tous les princes & seigneurs ayant témoigné qu'ils étoient persuadez de son innocence, le roy luy commanda de prendre sa place. Le conseil ensuite donna un arrest qui le declara entierement innocent, & le renuoya au parlement de Paris pour en obtenir un autre plus authentique ; comme il fit peu de jours aprés.

Le courage des Guises ne s'abaissoit point par l'élevation de leurs ennemis : ils estoient soustenus du party catholique, & ils le soustenoient aussy. Il est certain que sans eux la religió ancienne eust fait place aux nouvelles sectes. La Regente faisoit semblant de les favoriser pour ne les pas jetter aux champs. Cependant le Navarrois desirant estendre son pouvoir, fit querelle au duc de Guise sur ce qu'il vouloit qu'on

luy portast les clefs de la maison du roy, non pas à ce duc, à qui cet honneur appartenoit à cause de la charge de grand-maistre. Le pretexte estoit leger, mais ce roy le porta si haut, qu'il fut sur le point de partir de la cour avec tous les princes du sang & le connestable, pour venir à Paris deliberer du gouvernement de l'estat Que fit la reyne dans une rencontre si perilleuse ? elle regagna le connestable, & pour luy donner une honneste excuse de rompre la partie, elle luy fit commander par le Roy, en presence des quatre secretaires d'Estat, de ne le pas abandonner. Ainsi le Navarrois craignant qu'on ne se passast bien de luy, fut conseillé de demeurer, & se racommoda avec la reyne ; qui pour l'appaiser, luy augmenta le pouvoir de sa Lieutenance. 1561.

Deslors le connestable commença à se destacher des princes du sang. La mesme proposition touchant la repetition des dons, s'estant renouvellée aux estats particuliers de Paris, on luy fit croire que c'estoit à luy qu'on en vouloit, parce

1560. qu'en effet il avoit touché cent mille escus sous Henry II. dont il n'avoit point rendu compte. A la crainte qu'il eut de restituer cette somme, se joignirent les exhortations de sa femme; puis celles de la duchesse de Valentinois, d'Honorat de Savoye comte de Villars son beau-frere,& de son fils Henry Seigneur de Danville; tous lesquels quoyque peu religieux, le porterent par la raison de conserver la religion catholique, à se liguer avec le Duc de Guise & avec le mareschal de sainct André. Les remonstrances du prince, des Collignies ses neveux,& de son fils le mareschal, estimé l'un des plus sages seigneurs du royaume, ne l'en sceurent empescher. Les Huguenots nommerent cette vnion le *Triomvirat*.

Toutes ces broüilleries avoient
1561. retardé jusques-là le sacre du roy.
En May Quand ces trois Seigneurs furent ainsi unis, on le mena à Reims où il fut sacré le quinziéme de May par les mains du Cardinal de Lorraine qui en estoit Archevesque. Le duc de Guise, suivant l'ordre ancien du

royaume, qui donnoit le rang ſelon la dignité des terres, ou l'antiquité des pairies, non pas ſelon la naiſſance, y preceda le duc de Montpenſier prince du ſang. La regente les jugea ainſi, quoy que d'ailleurs elle vouluſt * qu'Alexandre monſieur ſon ſecond fils, precedaſt le roy de Navarre, qui avoit un titre plus eminent : ce qui ne s'eſtoit pas fait au ſacre de François II. 1561.

* Il ſe nomma depuis Henry & fut Roy.

Il avoit eſté dit par le traitté de la paix generale, que dans trois ans, les droits que le roi pretendoit ſur les terres du duc de Savoye, ſeroient examinez, & reglez par des commiſſaires de part & d'autre. Le roi François II. & le duc avoient nommé pour cela des deputez l'an mil cinq cents ſoixante ; Antoine Seguier preſident au parlement, & Antoine de Chandon maiſtre des requeſtes, qui l'eſtoient de la part du roi, firent ſix demandes ; 1. Du comté de Nice, qu'ils diſoient membre du comté de Provence, 2. Des villes de Turin, Coni, Montdevis, Albe, Queraſque, & Savillan. 3. Du comté, d'Aſt qui avoit eſté donné en

1560. dot à Valentine de Milan, femme de Louys duc d'Orleans. 4. Des dépendances du marquiſat de Saluſſes ſpecifiées dans un arreſt du parlement de l'an 1390. 5. De l'hommage de ce que le duc tenoit en Dauphiné, deçà le Guyer le Vif & ailleurs, du Focigny & du Genevois. 6. Et de l'heritage de Louyſe mere du roy François I.

Ils apporterent leurs titres & leurs raiſons ; les deputez du duc, leurs exceptions & leurs reſponſes : mais comme de part & d'autre ils agirent en advocats pluſtoſt qu'en Iuges, il ne purent convenir d'aucune choſe, & donnerent leur advis ſeparez.

Le duc ne put donc rien gagner juſqu'à l'année ſuivante, qu'il fit tant d'inſtance auprés du roy, que par lettres patentes du huitiéme d'Aouſt, il commanda qu'on luy remiſt Turin, Chivas, Quiers, & Villeneuve d'Aſt à la reſerve des munitions & de l'artillerie, en eſchange de Pignerol, Savilan, & la Perouſe, avec leurs finages. Imbert de la Platiere Bourdillon, Lieutenant pour le roy delà

delà les monts, forma plusieurs diffe- 1561.
ficultez pour empécher l'execution de cet ordre, envoya de grandes remonstrances au conseil sur cela, & ne voulut obeïr qu'apres trois jussions, & sur des descharges les plus solemnelles qu'il se put imaginer. Lesquelles encore eussent servy de bien peu, si le Duc n'eût payé tout ce qui estoit deu aux garnisons Françoises de ces places; & si de plus il n'eût prestez cent mille escus au roy.

La conduite ambiguë de la regente entretenoit & augmentoit les troubles. D'un costé elle feignoit de prêter l'oreille favorable aux Huguenots; car elle permettoit à Jean de Montluc evesque de Valence, & à Pierre du Val evêque de Sécs, de prêcher dans la maison du roy des sentimens fort approchans des leurs; Elle écrivit au Pape une longue lettre, qui disoit qu'en attendant le concile general, on pouvoit bien les admettre à la communion de l'eglise Romaine, puisqu'ils ne tenoient rien de contraire à l'écriture sainte, & aux sept premiers conci-

les Oecumeniques ; Elle fit publier un edit qui ordonnoit de les laiſſer
1561. en paix, & mit hors de priſon & rappella du banniſſement ceux qui eſtoient recherchez pour cette cauſe. C'eſt le premier edit qu'ils ayent eu en leur faveur. Mais d'autre coſté elle ſuſcitoit le conneſtable à ſe plaindre hautement & en public de ce changement qu'on faiſoit au prejudice de l'egliſe romaine.

L'honneur ne permettoit pas au conneſtable de ſe lier ouvertement avec le duc de Guiſe, tandis que le prince de Condé ſeroit ſon ennemy : c'eſt pourquoy il pria la reyne de faire leur accommodement. Tous deux eſtant donc mandez en preſence du roy, des princes, cardinaux, & grands officiers, le duc de Guiſe addreſſant ſa parole au prince, l'aſſura qu'il n'avoit rien contribué à ſon empriſonnement. Le prince répondit qu'il tenoit pour un meſchant & un traiſtre quiconque en avoit eſté l'autheur ; le duc repartit qu'il le croyoit ainſi, & que cela ne le touchoit nullement. Cela dit, le roy leur commanda de s'embraſ-

ser & de se promettre une sincere & cardinale amitié. On en dressa un acte, qui fut signé de deux secretaires d'estat. 1561.

Le parlement s'émût si fort contre l'edit que la reyne avoit fait donner en faveur des Huguenots, parce qu'on l'avoit envoyé seulement aux Presidiaux & non pas à luy, qu'il donna un arrest tout contraire. Sur cela le roy en fit un autre en Iuillet qui attribuoit la connoissance du crime de sedition & assemblées illicites aux sieges presidiaux, & celle d'heresie aux juges d'eglise, par lesquels les convaincus seroient livrez au bras seculier ; qui ne pourroit neantmoins les condamner qu'au bannissement. On avoit souvent parlé d'un concile national : en attendant qu'il pust se tenir, on trouva bon de faire un colloque ou conference, entre les prelats Catholiques & les ministres Huguenots. Le cardinal de Lorraine en fut un des principaux promotteur, soit pour rompre le concile national qui ne plaisoit point à la cour de Rome, soit pour faire ostentation de sa doc-

trine & de ſon eloquence. Les miniſtres creurent auſſi y trouuer leur compte : car par ce moyen ils ſe voyoient égalez aux eveſques, & ils n'euſſent eu aucune place dans un Concile. D'ailleurs ils ſe croyoient aſſez habiles pour jetter de la poudre aux yeux des Catholiques ; Et il leur sembloit qu'ils ne pouvoient manquer d'y avoir de l'avantage, parce que les eveſques de Sées & de Valence, deux des plus habiles prelats, & quelques autres penchoient un peu de leur coſté.

Dans l'entretemps, l'aſſemblée des
1561. en May. Eſtats qui avoit eſté remiſe à Pontoiſe au mois de May, commença de travailler. Quoy que les Emiſſaires de la regente euſſent pû faire, il reſtoit encore aſſez de l'ancien eſprit des François dans la teſte des deputez, pour ne pouvoir ſouffrir qu'une femme eût la regence : il falut que le roy de Navarre y allaſt luy-meſme leur témoigner qu'il luy avoit cedé ſon droit, & qu'il les pliaſt avec le mareſchal de Montmorency gouverneur de l'iſle de France, de n'en plus parler. Ce ne

fut pas aſſez, de peur qu'ils ne remiſſent une autre fois la choſe ſur le bureau, on jugea neceſſaire de congedier l'aſſemblée juſqu'au mois d'Aouſt, & de la tenir à S. Germain en Laye. 1561.

Le roy y aſſiſta ſeant en ſon throſne, la reine Mere à ſa gauche avec ſa fille Marguerite, & plus bas le roy de Navarre; le Cardinal de Bourbon, & le prince de condé, devant leſquels eſtoient à la droite le conneſtable, à la gauche le chancelier. Le duc de Guiſe, comme grand chambellan, eſtoit couché aux pieds du roy. Les Cardinaux pretendoient avoir place devant les princes du ſang, & l'avoient eu fort ſouvent en d'autres aſſemblées: mais le contraire y fut jugé en faveur de ces princes. Les cardinaux de Châtillon & d'Armanac y acquieſcerent; Et le vieux cardinal de Bourbon y demeura auſſi à cauſe qu'ayant l'aiſneſſe ſur le prince de Condé, il avoit auſſi la préſeance:mais les cardinaux de Tournon, de Lorraine, & de Guiſe,ne le voulurent pas ceder,& ſe retirerent.

Comme c'eſtoit l'admiral qui avoit porté le roy de Navarre & les de-
1561. putez des Eſtats à confirmer la regence à la reine mere, elle voulut en recompenſe, tandis qu'elle avoit beſoin de luy, favoriſer le party Huguenot; Et ſuivant cet air qu'elle en avoit inſpiré à la cour, ou plûtoſt pour intimider le clergé & le porter à donner de l'argent, on vit que dans cette aſſemblée tout ſe trouva tourné contre ce corps ſacré. Ceux qui portoient la parole pour le tiers eſtat & pour la nobleſſe, ne parlerent que de ſes déreglemens, & conclurent, comme ont toûjours fait les heretiques, & ceux qui ont plus de politique que de religion, non tant à le reformer, qu'à luy retrancher ſes grands biens, à luy oſter ſa juriſdiction temporelle, & à adjuger au roy les poſſeſſions des Religieux rentez. Ils adjoûterent qu'il falloit aſſembler un concile national, & cependant permettre aux religionnaires de preſcher en toute liberté dans des temples, qui leur ſeroient accordez par le roy.

Aprés ces harangues on travailla

aux propositions des cahiers des deputez : sur lesquels il fut fait quelques reglemens par maniere d'acquit. Mais la regente ne manqua pas d'en tirer le fruit que le conseil des rois a accoûtumé de tirer de ces assemblées, c'est-à-dire de grandes levées de deniers. Car le clergé ayant l'alarme bien chaude, permit qu'on levast quatre decimes en six ans, & le tiers estat accorda 5. sols par muid sur tous les vins qui entreroient dans les villes closes. Cet impost fort leger s'accroissant sans cesse est maintenant monté à soixante fois plus haut. 1561.

Le jour du colloque venu, il se trouva six cardinaux & quatre evesques à Poissy, avec bon nombre des plus doctes Theologiens, entr'autres Claude d'Espenses & Claude de Saintes. Ce qui fit que le nombre de ces prelats se trouva si grand, c'est que d'ailleurs ils avoient esté mandez pour adviser au temps & au lieu d'un concile, & pour deliberer des affaires publiques dans les estats. Or avant que les ministres fussent venus, ils proposerent entre eux

plusieurs moyens pour restablir la
1561. discipline, supposant, comme il estoit
vray, que la corruption avoit donné lieu à la naissance des heresies : mais ils ne resolurent aucune chose d'importance.

Quelques jours aprés il y arriva dix ou douze ministres, dont les plus signalez estoient Theodore de Beze, Augustin Marlorat, François Morel, qui avoit dressé les premiers articles de leur religion, Pierre Martyr & Jean Viret. Le roy & la regente y assisterent avec la famille royale, les princes du sang, les evesques, cardinaux, conseillers d'estat, & grands du royaume de l'une & de l'autre religion, tous assis selon leur rang dans une enceinte de balustres. Les docteurs estoient derriere les evesques sur des formes basses. Le ministres voulurent prendre place dans l'enceinte, mais ils en furent exclus, & demeurerent dehors & debout.

Bien que colloque eût esté indit au dixiéme d'Aoust, il ne commença pourtant que le quatriéme de Septembre. Apres que le chancelier en eut fait l'ouverture, le car-

dinal de Tournon demanda que la chose estant nouvelle & sans exemple, il en pust deliberer avec le clergé. La reyne mere ne le voulut pas, & commanda à Beze de parler; Car ils avoient resolu de traitter ses questions par discours & harangues, non par argumentations & syllogismes. Ce qui s'acommodoit bien au desir que le cardinal de Lorraine & Beze avoient de faire paroistre leur eloquence. 1561. en Septembre.

On peut dire de Beze dans cete action; pour n'en pas dire pis, qu'il n'y eut ny la prudence, ny la moderation qu'il devoit. Car sur le fait du sainct Sacrement il s'emporta à des discours qui blesserent horriblement les oreilles catholiques, disant que le corps de JESUS-CHRIST estoit aussi eloigné de l'Eucharistie, que la terre l'est du ciel. Les prelats fremirent d'orreur à ces paroles, le cardinal de Tournon en mena grand bruit, & les traitta de blasphême, en sorte que Beze en eut quelque honte luy-mesme, & tascha de s'en excuser auprés de la reyne, & d'amollir un peu une proposition si choquante.

1561. Il avoit esté resolu de reduire toute la dispute à deux chefs : l'un de la veritable eglise, l'autre de l'Eucharistie. Le seiziesme de Septembre le cardinal de Lorraine fit un discours aussi docte qu'eloquent, & tout remply de solides raisonnemens sur l'un & l'autre poinct ; Il conclut ensuite, qu'il ne pouvoit y avoir aucune reünion des Sectaires avec l'Eglise, s'ils ne croyoient la realité du corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Les autres prelats se levant, applaudirent à cette proposition, declarent qu'ils vouloiét vivre & mourir dans la croyance qu'il avoit expliquée, & supplierent le roy & la reyne d'y perseverer & de la deffendre, protestant qu'ils romproient le colleque si les ministres refusoient de passer ce poinct.

On le continua neantmoins encore pour quelques seances. Le vingtquatriesme jour de Septembre ; Beze fit vn grand effort pour respondre au discours du cardinal, puis entra en dispute avec les docteurs catholiques, & ses compagnons en-

suite chacun à leur tour. Le cardinal de Ferrare legat du saint siege n'estoit arrivé que long-temps aprés l'ouverture du colloque, neantmoins il y assista. Le pere Jacques Laynes Espagnol, & superieur general des Jesuites, qu'il avoit amené avec luy, ne voulut point conferer avec les ministres : mais les traita de loups, de singes & de serpens, & remonstra hardiment à la reyne, qu'il ne luy appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la religion; principalement lors que le pape avoit convoqué un concile. Les disputes ne laisserent pas de continuer pour cela, jusqu'à tant que l'altercation ayant tellement aigry les esprits, qu'ils n'estoient plus capables que de se quereller, on rompit la conference le vingt-cinquiéme de Novembre. 1561.

Quelques-uns crûrent que le cardinal de Lorraine l'avoit principalement desirée, parce qu'il avoit quelque liaison avec les Lutheriens d'Allemagne, qu'il pensoit à se rendre le chef & comme le pape de ce party, qui pour plusieurs points

1561. essentiels est directement opposé à l'Eglise Romaine, & neanmoins, quant à l'exterieur, n'en differe pas beaucoup; Et que dans cette veuë il leur avoit promis d'obliger les ministres de France par ce colloque, à signer la confection d'Ausbourg. De fait sur la fin du colloque il arriva des ministres Lutheriens à Paris, le roi de Navarre persuadé par le Iurisconsulte François Baudoüin, precepteur de son fils bâtard, se rangeoit à cette croyance: mais parce que ceux de France s'en éloignoient trop opiniastrement, le cardinal de Lorraine desespera de venir à bout de son dessein, & se rendit également ennemis des uns & des autres.

Comme en ce colloque les Huguenots avoient eu pour la premiere fois la liberté de disputer des articles controversez de la religion: ils creurent qu'ils devoient avoir par tout celle d'en faire l'exercice, & commencerent à ouvrir leurs temples dans toutes les provinces. La reyne mere en revanche des services que luy rendoit l'amiral, luy

preſtoit, ou feignoit de luy preſter 1561.
la main en beaucoup de rencontres; Et meſme elle envoya ordre à l'ambaſſadeur du roy à Rome, de faire de grandes inſtances auprés du pape & des cardinaux, pour impetrer la communion ſous les deux eſpeces, & la permiſſion de prier Dieu en François. Ce qu'elle ne pût obtenir, peut-eſtre parce qu'en la demandant ouvertement, elle l'empeſchoit ſous-main.

Les *Triumvirs* ne peurent ſupporter le grand credit de l'admiral, & ſe retirerent de la cour, faiſant ſervir la religion de pretexte à leur meſcontentement. Le Roy d'Eſpagne qui portoit & affectoit le nom de catholique, teſmoigna grande colere de ce qu'on favoriſoit les Huguenots, & particulierement contre le roy de Navarre, afin d'avoir une excuſe en conſcience de ne luy faire aucune raiſon de ſon royaume, & un pretexte de ſe meſler des affaires de la France; A quoy il eſtoit convié par quelques-uns des plus grands, dans leſquels la paſſion de dominer & de ſupplanter leurs en-

1561. nemis, estoit plus forte que l'amour de leur patrie & l'honneur de cet Estat.

Peu auparavant il avoit esté pris un certain prestre allant en Espagne porter une requeste au roy Philippe au nom des catholiques, avec certaines instructions fort criminelles. Il fut mené à la Conciergerie. Le parlement, à cause de la qualité des personnes qui se trouverent enveloppées dans cette affaire, n'osa pas l'approfondir, & se contenta de le condamner à faire amende honorable en pleine audience nuë teste, nuds pieds, la torche au poing, & à estre enfermé entre quatre murailles dans le monastere des Chartreux.

Pareillement un bachelier de Sorbonne nommé Tanquerel, ayant soustenu des theses, dans lesquelles il disoit que le pape avoit tout pouvoir sur les rois, aussi-bien pour le temporel que pour le spirituel, & partant qu'il les pouvoit destituer s'ils le meritoient : le parlement ordonna qu'il se retracteroit & feroit amende honorable ; Et parce qu'il s'estoit absenté, il fut dit que le be-

deau de la faculté la feroit pour luy 1561.
dans l'école de Sorbonne, devant un president, deux conseillers, & le procureur general, & en presence du doyen & des docteurs, qui seroient obligez de s'y trouver, sous peine d'être déchûs de tous les privileges à eux accordez par les rois.

La crainte du saint pere estoit de perdre son autorité en France par le concile national, l'interest du roy d'Espagne de se rendre necessaire, pour le gouvernement de ce royaume, & celuy de la Regente de conserver son autorité, & de l'augmenter. Le roy de Navarre la partageoit avec elle, & ainsi ils ne pouvoient jamais bien s'accorder: mais tous les autres recherchoient à s'ajuster avec ce prince. Le connestable servit de mediateur pour le reconcilier avec le duc de Guise, & celuy-cy pour le faire entrer en intelligence avec le pape & avec le roy d'Espagne. Ses sentimens touchant la religion y estoient un grand obstacle, neantmoins ils sçûrent si bien tourner son esprit qu'ils l'amenerent à leur poinct.

1561. Ils luy proposerent premierement que s'il vouloit repudier Jeanne d'Albret sa femme, comme il le pouvoit, disoient-ils, parce qu'elle étoit heretique, ils luy feroient espouser la reyne Marie Stuard, qui luy apporteroit le Royaume d'Escosse, & celuy d'Angleterre; Et quand ils virent qu'il ne pouvoit se resoudre à cette repudiation, ils luy donnerent des assurances verbales que le roy d'Espagne pour recompense de la Navarre, luy cederoit l'isle de Sardaigne, qu'ils luy depeignoient comme un pays abondant en toutes sortes de delices. Cette belle illusion fut l'appast qui l'attira dans le piege.

1562. en Ianvier. Au mois de Janvier de l'an 1562. la regente, qui desiroit s'appuyer des Huguenots, fit donner un edit en leur faveur portant entre autres choses la revocation de celuy de Juillet, permission à eux de prescher par tout le royaume, horsmis dans les villes closes nommément dans Paris, Une assemblée de notables l'authorisa, le parlement de Paris le verifia, non sans beaucoup de difficulté, & avec cette clause, à raison

de la conjoncture des temps, ſans é- 1562.
prouver la nouvelle religion, & juſqu'à ce que le roy en euſt autrement ordonné. Les autres parlemens y apporterent pluſieurs modifications.

Lors que les Triumvirs ſe furent éloignez eux-meſmes, l'admiral demeura le plus puiſſant à la cour, & le fut effectivement durant quelques jours : mais aprés il ſe perdit luy-meſme dans l'eſprit de la reyne, par ſa propre faute. Car la trop grande proſperité luy ayant ouvert le cœur plus qu'il ne faloit, il voulut luy faire voir les forces des Huguenots bien plus grandes qu'elles n'eſtoient, demandant des Temples pour deux mill cent cinquante egliſes. Il le faiſoit afin de luy perſuader qu'elle auroit en eux dequoy ſe
maintenir contre tout le monde ; El- 1562.
le feignit de le croire, & le char- en Fe-
gea de ſçavoir combien toutes ces vrier.
egliſes pourroient en un beſoin luy fournir d'hommes de guerre ; mais eſtant plus ſages que luy, elles refuſerent de donner aucun eſtat de leurs forces : & cependant la reyne s'imagina qu'il la vouloit rendre depen-

1562. dante de son credit ; de sorte qu'elle se mit sur ses gardes avec luy, & resolut de s'en servir sans s'y assujettir.

D'autre costé le prince de Condé & luy voyant une puissante ligue qui s'apprestoit pour les attaquer, creurent qu'ils pouvoient bien joindre les princes d'Allemagne à leur party, puisque leurs adversaires avoient joint les forces d'Espagne aux leurs. Le duc de Guise, & le cardinal son frere en ayant eu advis, travaillerent en diligence à leur détourner ce secours : ils allerent eux-même à Saverne s'aboucher avec le duc de Virtemberg, duquel le prince esperoit une grande assistance. Ils feignirent adroittement une grande propension vers la doctrine de Luther, & luy firent entendre que s'ils estoient d'intelligence avec les princes Allemands qui suivoient presque tous cette croyance, ils rangeroient à la raison & les Catholiques & les * Zuingliens, & par ce moyen restabliroient l'unité de l'eglise. Le duc de Virtemberg se laissa prendre à cet appast, & se détacha d'autant plus aisément des Huguenots, que

* Les Huguenots suivoient les dogmes de Zuingle & de Calvin.

les Lutheriens ne les haïssoient gueres moins que les catholiques Romains. 1562.

Cōmēcement des guerres de la Religion.

AU retour de Saverne, le duc de Guise ayant sejourné quelque jours dans son chasteau de Ioinville, fut prié par ses confederez de venir à Paris en diligence, parce que les Huguenots à la faveur de la regence, du prince de Condé, de l'admiral, & de leur gouverneur le mareschal de Montmorency vouloient tenir le haut du pavé. On leur permettoit de faire leurs presches dans le faux-bourg de saint Marceau & dans celuy de saint Antoine, le chevalier du guet avoit ordre de les garder avec ses archers, & on avoit desarmé le peuple de Paris, de peur qu'il ne leur courust sus; ce qui leur avoit tellement enflé le courage, que les prestres ne pouvoient pas porter le saint Sacrement par les ruës sans danger de quelque tumulte.

Sur la fin de l'année precedente, il estoit arrivé une grande sedition au faux-bourg saint Marceau; ils

y avoient rompu les portes de l'eglise de saint Medard, abbatu les images; tué plusieurs personnes, & traisné ignominieusement les prêtres en prison, à cause que quelques catholiques avoient maltraité un homme qu'ils avoient envoyé leur dire qu'ils fissent cesser le carillon de leurs cloches qui empéchoit qu'ils n'entendissent leur prescheur. Le parlement ayant fait informer sur les plaintes renduës de part & d'autre, trouva les Huguenots coupables, & punit leur audace par le dernier supplice de deux ou trois des leurs.

1562. en Mars. Le premier jour de Mars, comme le duc de Guise venant à Paris passoit par la petite Ville de Vassi, il arriva qu'il s'émût querelle entre les gens de sa suite & les Huguenots qui tenoient alors leur presche dans une grange & que ce duc y estant couru pour l'appaiser, fut blessé d'un coup de pierre à la jouë. Comme ses gens lui virent le visage tout en sang, leur furie s'augmenta de telle sorte, qu'ils tuerent prés de soixante personnes & en blesserent deux cens. C'est ce que

les Huguenots ont appellé *le massacre de Vassy*, & qui en effet fut comme le premier signal de toutes les sanglantes guerres de religion qui troublerent ensuite ce malheureux regne, quoy que ce fust un pur accident, sans qu'il y eust aucune faute du duc de Guise prince fort moderé. 1562.

Aprés qu'il eut recueilly en passant le cardinal son frere à Reims, il vint à Nantueïl : ses amis l'y joignirent en foule, & le connestable l'y envoya complimenter. Cependant le prince de Condé estoit allé à Monceaux, se plaindre au roy du meurtre de Vassy. La regente se trouvoit fort embarrassée ; elle promit justice aux Huguenots, escrivit au roy de Navarre qui estoit à Paris, de pourvoir à la seureté du roy & de l'estat, manda au Duc de Guise de se rendre à la cour sans estre accompagné, & enjoignit au Mareschal de saint André de s'en aller en son gouvernement de Lyonnois. Mais le Navarrois rebroüa les deputez des Huguenots qui luy porterent les plaintes de Vassy ; le duc de Guise respondit qu'il estoit occupé, &

qu'il ne pouvoit pas encore aller à la cour ; & le mareſchal dit en face à la reine, qu'en l'eſtat où eſtoient les
1562. choſes, il ne pouvoit pas abandonner la perſonne du roy.

Peu de temps aprés le duc de Guiſe vint à Paris accompagné de mille ou douze cens chevaux. Ses ennemis luy voulurent faire un crime de leze-majeſté de ce qu'il eſtoit paſsé par la porte de ſaint Denis par où les rois font leur entrée, comme auſſi de ce que le prevoſt des marchands & les eſchevins eſtoient allez au devant de luy & l'avoient harangué, & de ce que le peuple lui avoit fait les acclamations comme au roy.

Il n'eſt pas croyable que la reine eut ſoupçon que ce duc en vouluſt à la royauté : mais elle s'imaginoit bien que luy & ſes confederez luy vouloient ravir le gouvernement. Cette apprehenſion la mettant dans des troubles extrêmes, elle eut recours au prince de Condé qui s'étoit retiré en ſa maiſon, & luy écrivit pluſieurs lettres pour luy recommander ſon fils, le royaume, &

elle-mesme, en termes si affectueux & si pleins de compassion, marquant que les confederez la tenoient en captivité, qu'elle luy donna un juste sujet d'aimer, quand même il n'en eust pas eu envie. 1562.

Leur principale fin estoit de ramener le roy à Paris, afin de l'avoir entierement à leur devotion. Le prevost des marchands qui estoit à eux, vint à Melun en supplier la reine, & demander qu'on rendist les armes aux Parisiens pour se deffendre contre les Huguenots. On leur accorda le dernier point, & on leur promit l'autre dans quelque temps; Cependant les confederez firent en sorte que l'on donna la commission du gouvernement de Paris au cardinal de Bourbon, parce que le mareschal de Montmorency leur estoit suspect.

Lors que les Parisiens eurent les armes à la main, le prince de Condé se trouva le plus foible, & n'osa plus disputer le pavé aux Triumvirs: mais pour sauuer les apparences, il fut fait une composition par le moyen du cardinal son frere; Que

1562. les chefs des deux partis ſortiroient en meſme temps de la ville. Il ſe retira donc en ſa maiſon de la Ferté-Aucou prés de Meaux, & le duc de Guiſe s'en alla à Fontainebleau où eſtoit le roi, menant un ſi grand cortege avec lui, qu'il fit connoître à la reine que ſes forces eſtoient bien plus grandes que celle du prince.

Elle eſtoit allée là dans l'irreſolution du parti qu'elle devoit prendre, ou de ſe jetter entre les bras du prince & de l'aller trouver à Orleans, car il s'y devoit rendre à ſon premier ordre ou de ſe laiſſer emmener à Paris par les confederez. L'un & l'autre la rendoit captive, le premier eſtoit plus odieux, à cauſe du peril cù elle eût mis la religion Catholique,& le dernier luy ſembloit plus dangereux.

Elle eût bien deſiré s'entretenir dans l'equilibre de tous les deux, & pour cet effet elle avoit mandé le prince, lequel ayant raſſemblé ſes amis, s'acheminoit pour venir à elle, & avoit paſsé la Seine à ſaint Cloud. Ses approches mirent les Pariſiens ſous

sous les armes, comme s'ils eussent 1562.
pû estre assiegez par une poignée de gens, & donnerent sujet aux confederez de faire entendre à la reyne qu'il faloit ramener le roy à Paris, de peur qu'il ne tombast entre les mains des Huguenots. Le roy de Navarre luy porta cette fâcheuse parole, & comme elle hesitoit, il luy dit nettement que si elle ne vouloit pas venir, elle pouvoit demeurer là. Elle n'eut pas le temps de deliberer, il falut suivre ou bien perdre la partie : car sur le champ ils menerent le roy tout pleurant à Melun, le lendemain au bois de Vincennes, & puis à Paris.

Ainsi furent inutiles toutes les addresses de cette reyne, & tous les sages conseils du chancelier de l'Hospital, qui ne tendoient qu'à empécher une guerre civile, ce qu'il voyoit inévitable dés que le roy seroit au pouvoir de l'un des deux partis.

En effet, le prince de Condé ; & partie de d'espit d'avoir esté trompé par une femme (car il le croyoit ainsi en partie de colere de voir

1562. ses ennemis maistres de la personne
en du roy, & de crainte aussi de de-
Avril. meurer à leur misericorde, & de laisser refroidir l'ardeur de ses amis & du party Huguenot, s'en courut à bride abatuë avec deux mille chevaux à Orleans, où Dandelot s'estoit adroitement saisi d'une des portes le jour d'auparavant, qui estoit le 1. d'Avril.

Ce fut là comme la place d'armes & le siege capital de son party. Or pour le faire subsister dans l'unité & dans la discipline, qui sont les liens necessaires de tout establissement, il prit serment de tous ceux qui se trouverent là; Qu'ils demeureroient unis pour la deffense de la personne du roy & de celle de la reine, pour la reformation & le bien de l'Estat; Qu'ils meneroient une vie sans reproche & chrestienne, observeroient les loix du royaume & reglemens militaires, & auroient soin d'avoir des ministres, pour leur prescher la parole de Dieu; Qu'ils le reconnoistroient pour chef, se sousmettroient à tous ses ordres, le serviroient de leurs personnes, & luy

fourniroient armes & argent. 1562.

Il écrivit ensuite à tous les princes d'Allemagne ; les sujets qu'il avoit eus de prendre les armes, & leur envoya les lettres originales de la reyne mere, afin de les persuader à luy prester secours pour la tirer de captivité le roy & elle. Il fit en même temps publier un Manifeste par toute la France à mesme fin, & peu de jours aprés il fit courir la copie d'une ligue, soit vraye, soit supposée, faite entre le pape, le roy d'Espagne & les Guises, pour exterminer tous sectateurs de la nouvelle religion.

Ce fut un puissant motif pour mettre de son costé tous les princes qui en faisoient profession, & pour y retenir tous les Huguenots de France : car le conseil du roy, pensant les desunir, ou les endormir par une trompeuse securité, donna le même jour une declaration addressée seulement aux baillifs & à leurs lieutenans, qui confirmoit l'Edit de Ianvier, accordoit abolition de tout le passé, deffendoit de les inquieter pour le fait de

la religion ; & leur donnoit liberté d'en faire l'exercice par tout, hors-mis dans la ville & faux-bourgs de Paris.

1562. Lors que le prince se fut declaré les capitaines qui tenoient son party, &les Huguenots d'eux-mesmes se saisirent de plusieurs villes, du Mans, d'Angers, de Vendosme, de la Charité sur Loire, d'Angoulesme, de Lyon, de Valence, de Romans, & presque de toutes celles du Dauphiné, d'une grande partie de celles de Guyenne, & du Languedoc ; En Normandie, de Roüen, de Caen, de Dieppe, Du Havre de Grace, de Bayeux, de sainct Lo, de Vire, de Falaise, & de plusieurs autres. Matignon lieutenant de roy dans la Province sous le duc de Boüillon qui estoit gouverneur, sauva Granvile & Cherbourg. Ce fut un signalé service, parce que ces ports eussent esté des entrées tres-commodes pour les Anglois.

Leurs autheurs mesme leur dõnent le tort, &

Par tout où les Huguenots furent les maistres, ils abolirent l'exercice de la religion Catholique renverserent les Autels, briserent les ima-

ges, bruſlerent les reliques & en jetterent les cendres au vent, & tourmenterent & maſſacrerent les moines & les preſtres, ne conſervant pas même en cela l'égalité qu'ils vouloient qu'on leur gardaſt, & ſe rendant execrables aux peuples par l'horrible profanation de toutes les choſes ſacrées. Le prince, ny par prieres, ny par remonſtrances, ny même par chaſtimens, pût arreſter cette fureur, qu'il voyoit bien eſtre fort préjudiciable à ſa cauſe. Auſſi leur rendoit-on la pareille en pluſieurs villes, où l'on en maſſacra grand nombre, particulierement à Cahors, à Sens, à Amiens, & à Beauvais; Et leurs briſemens, & pillages continuans, le parlement par un arreſt du dernier de Iuin, enjoignit à toutes ſortes de perſonnes de leur courir ſus, & de les tuer par tout où on les trouveroit, comme gens enragez & ennemis declarez de Dieu & des hommes.

1562. disent que par ce furieux zele, ils s'attirerent la hayne du peuple & les maſſacres.

Quoy que tout le royaume fuſt en feu, le chancelier, veritablement bon François, tâchoit de guerir le mal qu'il n'avoit pû empeſcher, &

1562. cherchoit un accommodement, lequel ne luy sembloit pas impossible tant que les troupes ne se seroient point choquées, & qu'il n'y auroit eu du sang respandu que par les seditions. La reine consideroit aussi, voyant les Huguenots maistres de tant de places, que les Triumvirs pourroient bien se saisir de toutes les autres, & qu'ainsi le roi son fils & elle, demeureroient entierement dépoüillez : c'est pourquoy elle envoya le baron de la Garde trouver le prince, pour le prier instamment de venir en cour, l'assurant que ce qu'on avoit fait contre les Protestans, s'estoit fait malgré elle, & qu'avec son aide elle tascheroit de le reparer.

Le prince commençoit à escouter, & alloit se laisser fléchir quand il eut nouvelles que les Huguenots qui sortoient du préche de Sens, avoient esté massacrez, & leurs maisons saccagées par les soldats, dont on imputoit la faute au cardinal de Lorraine, archevesque de cette ville-là. Le prince l'ayant sceu, dit à ses gens qu'il ne falloit plus rien

esperer que de Dieu & de leur courage ; Alors ils firent faire des casaques de drap blanc pour toute leur cavalerie, & tâcherent d'animer & d'entretenir les esprits par l'impression de plusieurs petits livres, les uns pour leur iustification, les autres pour noircir la maison de Guise, & particulierement le cardinal de Lorraine. 1562.

Il ne laissa pas encore d'y avoir divers envoyez, & de se faire plusieurs propositions de part & d'autre. Le prince demandoit que l'Edit de Ianvier fust observé, qu'il fust fait justice des massacres, & que les Triumvirs sortissent de la cour. Eux de leur costé pour repousser les attaques qu'il leur donnoit, presenterent requeste à ce qu'il n'y eust point d'autre religion en France que la Catholique ; Que tous les commensaux du roy, les gouverneurs, les officiers & les magistrats en fissent profession publiquement, ou qu'ils fussent privez de leurs charges ; Que tous ceux qui avoient violé les choses sacrées, fussent punis de leurs sacrileges ; Qu'il n'y

1562. euſt point de gens en armes que ceux qui auroient commiſſion du roy de Navarre, moyennant quoy ils offroient de ſe retirer de la cour.

Les pourpalers n'ayant point ad vancé la reconciliation, la reyne voulut elle-meſme conferer avec le prince, le lieu fut aſſigné à Toury où chacun ſe rendit accompagné à quelque cinquante chevaux, & autre les precautions neceſſaires. Le roy de Navarre eſtoit avec la reyne. Les gentils-hommes de part & d'autre que l'on tenoit eſloignez de huit cens pas de peur de querelle, ne purent s'empeſcher de courir aux embraſſades, pleurant de joye de ſe revoir, & de douleur d'eſtre ſur le poinct de ſe couper la gorge. Du reſte la reine ne pût rien gagner. Le roy de Navarre & le prince ſe picquerent de reproches, & la conference ſe rompit.

Le prince avoit pour luy une bonne partie de la nobleſſe & des gens de guerre. Les confederez avoient le peuple de Paris, le nom & la perſonne du roy, dont les grands offi-

ciers & le parlement sont une suite necessaire. Le vingt-sixiesme de Iuin le parlement declara tous ceux qui s'estoient saisis des villes que nous avons nommées rebelles, & criminels de leze-Majesté. Il en excepta toutefois le prince de Condé, parce qu'on vouloit supposer que les Huguenots le détenoient par force. 1562.

Les armées de costé & d'autre se mirent aux champs : comme elles estoient l'une dans l'Orleannois, l'autre dans le Dunois, la reyne fit encore une tentative qui pensa luy reüssir à la ruine des deux factions. Elle proposa au prince, par le conseil de l'evesque de Valence, de faire sortir les Guises & le connestable de la cour s'il vouloit poser les armes, & se venir mettre entre les mains d'elle & du roy de Navarre. Le prince donnant bien legerement dans le piege, alla trouver la reyne à Taissy dés qu'il sceut que les * Triumvirs s'étoient retirez & par une seconde imprudence promit de sortir du royaume, s'ils ne revenoient point à la cour.

* Par ce mot on entend le duc de Guise, le connestable, & le ma-

L'admiral de Coligny & les au-

1562. tres chef de son party, extrêmement inquiets pour luy & pour eux-mesmes, le vinrent trouver le lendemain, & luy remonstrerent qu'il n'avoit pû engager sa parole au prejudice de celle qu'il leur avoit donnée, & de sa conscienee; Et ainsi ils l'obligerent à le retirer dés la prochaine conference qui fut le lendemain; puis ils le ramenerent à son armée; Tout le monde s'estonnant que la reyne mere ne les avoit pas tous pris d'un beau coups de filet; A quoy sans doute elle n'eust pas manqué si c'eust esté son interest de le faire.

reschal de S. André, & car celuy des cõfederez, eux & le roy de Nauarre.

Le nombre des villes que les Huguenots avoient envahies estoit trop grand de beaucoup pour leurs forces, & les tenoit divisées trop loin les unes des autres: ils les reperdirent presque toutes & une grande partie de leurs hommes avec. Blois & Angers furent forcez avec tous les maux que peut faire la guerre civile, Tours & Mans abandonnez. Le duc d'Aumale qui commandoit les armées du roy en Normandie, (car le duc de Bouillon estoit suf-

pect de l'Huguenotiſme) reprit toutes les places des envirõs de Rouën, & le duc d'Eſtampes gouverneur de Bretagne, Valongne Vire, ſainct Lo, & Bayeux. Ce fut à Vire qu'il ſe commit le plus de cruautez, parce que les Huguenots y en avoient beaucoup exercé. 1562.

Durant les nogociations & les difficultez qui ſe trovent à cimenter enſemble tous les membres d'un nouveau party, dont il s'en deſtache trois tandis qu'on en raccroche un : l'ardeur des troupes du prince ſe ralentiſſoit. La pluſpart l'eſtoient venus trouver à la chaude, croyant qu'il les meneroit du meſme pas au combat, & qu'un moment les conduiroit à la victoire, ou a une mort glorieuſe : mais quand ils virent que les affaires traiſnoient, pluſieurs demanderent leur congé ; ſi bien que ne pouvant pas les retenir enſemble, il envoya Iean de Partenay Soubize à Lyon, Iean de Hangeſt-Yvoy à Bourges, le comte de la Rochefaucaud à Angouleſme, Dandelot en Allemagne, & Briquemault en Angleterre, ces deux pour haſter les

ſecours qu'on luy avoit promis en ce pays-là.

L'armée du roy eſtoit groſſie juſqu'à vingt-cinq mille cheuaux, on la diviſa en deux corps, dont l'un, dans lequel eſtoit le roy en perſonne, commandé par le roy de Navarre & le duc de Guiſe, alla aſſieger Bourges; l'autre commandé par le mareſchal de ſaint André, fut enuoyé à Poitiers. Cette derniere ville fut priſe par la breſche, en moins de jours que n'en dura le pillage; Ce fut le premier d'Aouſt. L'autre fut reduite par compoſition le vingt-neufieſme du meſme mois. Elle avoit ſouſtenu prés de cinq ſemaines du ſiege, & euſt pû durer bien plus long-temps: ſi Yvoy qui la deffendoit avec deux mille hommes, ne ſe fuſt pas laiſsé vaincre ou à la peur, ou aux cajolleries de la cour. Auſſi quitta-t-il le party peu aprés & ſe retira en ſa maiſon.

Bourges, pris, la pluſpart des chefs eſtoient d'advis d'aller droit à Orleans, où l'on euſt enveloppé le prince, & par ce moyen coupé la plus groſſe teſte de la faction. La reyne

ne le voulut pas ainsi, le duc de Guise 1562.
mesme trouva l'entreprise trop dif- en Sep-
ficile, & favorisant les desirs des tembre.
Parisiens, il fut d'avis qu'on assiegeast Rouën. L'armée y arriua le vingt de Septembre; Et fort à propos pour empescher les progrés que les Huguenots eussent pû faire par le moyen des Anglois. Car le mesme jour il avoit esté signé un traitté de confederation entre la reyne Elisabeth eux & à Hamptoncour, portant qu'elle leur fourniroit six mille homme, dont il en seroit mis la moitié dans le Havre-de-Grace, qui luy seroit livré, & qu'elle garderoit pour le roi, & pour servir de retraite aux Huguenots. Ce qui fut executé peu de jour aprés.

Le fort de saincte Catherine fut emporté d'assaut; La ville soûtint les attaques avec toute la resolution possible; On luy offrit une composition assez raisonnable; Et par trois fois la reyne mere empescha le duc de Guise d'y donner l'assaut, estant persuadée par les sages conseils du chancelier, qu'il n'est rien de plus dommageable à un souverain que

1562. en Octobre.

de conquerir sur soy-mesme, & depiller ses propres villes. Mais comme on vit que les assiegez rejettoient opiniastrement la grace qu'on s'efforçoit de leur faire, le conseil du roy permit au duc de lascher la bride à la victoire. Il donna un assaut general le 25. d'Octobre. Leur resistance ne fut pas égale à leur opiniastreté, ils abandonnerent tout au premier choc. Le saccagement de la ville dura plus de huit jours, & fut d'autant plus cruel qu'elle estoit fort riche.

Montgommery, qui à toutes adventures tenoit une galere preste, (c'estoit une de celle du roy qui s'estoit trouvée à Rouën quand les Huguenots s'en rendirent les maîtres) se jetta prestement dedans avec ses amis & avec les Anglois. La Chiourme à qui il avoit promis la liberté, fit si grande force de rames qu'elle passa pardessus la chaîne qu'on avoit tenduë de travers de la riviere à Caudebec.

On fit pendre Iean du Boc d'Esmandreville president à la cour des aydes, deux conseillers de ville, le

ministre Marlorat, & huit ou dix 1652.
capitaines : entre autres du Cros qui avoit esté gouverneur du Havre, & avoit livré la place aux Anglois.

Par represailles le prince fit coupper la teste à quelques Catholiques qu'il tenoit, entre autres à Baptiste Sapin conseiller du parlement de Paris; & à Iean de Troyes abbé de Gastine, lesquels avoient esté pris dans le Vendosmois, comme ils alloient en Espagne de la part du roy. Gille le Maistre premier president du parlement, vengea la mort de Sapin qui estoit son neveu, sur quelques malheureux Huguenots qui estoient prisonniers à Paris, lesquels il envoya en Greve. Ces represailles fussent allées à l'infiny, si les capitaines du party Catholique, qui apprehendoient entre les mains des Huguenots, n'eussent obligé leurs chefs de cesser ces procés, & de faire bonne guere.

Le vingt-cinquiéme d'Octobre le roy de Nauarre avoit esté blesśé dans la trenchée, comme il faisoit de l'eau.

1562. d'un conp de mousquet à l'espaule gauche. Quand la ville fut prise, il s'y fit porter dans son lict par les bras de ses Suisses, & y entra triomphant par la bresche. Sa playe n'étoit point mortelle: mais les entretiens assidus de la Damoiselle du Roüet, l'une des Sirenes dont la regente se servoit à enchanter ce pauvre prince, luy eschaufferent trop le sang; Et aprés cela son inquietude l'ayant porté à se mettre dans un batteaux sur la Seine pour remonter à Paris, il luy prit un frisson, & ensuite une sueur froide, signes d'une mort prochaine. Comme en effet, le batteau s'estant arresté à Andelis, il y rendit le dernier souspir le dix-septiesme jour de Nouembre, s'étant montré dans ce dernier moment, comme en toute sa conduite precedente, chancelant & irresolu entre la religion Catholique & la confession d'Ausbourg: mais tesmoignant assez la mauuaise opinion qu'il avoit du gouvernement, par l'ordre tres-exprés qu'il donna d'advertir sa femme de ne point venir à la cour,

de se bien tenir sur ses gardes, & de fortifier ses places. 1562.

Le desplaisir qu'eut le prince de la sanglante perte de Roüen, fut encore, redoublé par une autre fâcheuse nouvelle du costé de Guyenne. Duraz luy avoit assemblé cinq mille hommes en ce pays-là : ces troupes de gens ramassez & pillardes, vivans sans ordre, furent chargées par Montluc & taillée en pieces prés du bourg de Vere entre Perigueux & Sarlat. Ce qui causa deux grands desadvantages au prince, l'un qu'il perdit ce renfort considerable, l'autre que les troupes de Montluc n'ayant plus rien à craindre de ces costéz-là, joignirent l'armée du roy quelques jours avant la bataille de Dreux.

Il s'est fait grand nombre de volumes de tout ce qui se passa dans toutes les provinces, particulierement en Guyenne, en L'anguedoc, en Provence, & en Dauphiné, des surprises, prises & reprises des villes, d'une infinité de petits combats, des barbaries, & massacres qui se

1562. commirent de part & d'autre, des insolences & des fureurs des peuples ausquelles pour dire vray, les esmotions des Huguenots donnerent sujet en plusieurs endroits. Ie me contenteray de marquer en gros que Soumerine pour le party des Catholiques, faisoit rude guerre en Provence au comte de Tendes son pere qui tenoit celuy des Huguenots; Que dans le Dauphiné le baron des Adrets ayant armé pour ceux-cy, & le comte de Suse pour les autres, se poursuivoient l'espée dans les reins, & que le baron se rendoit redoutable par d'enormes cruautez, precipitant, massacrant, & noyant sans foy & sans misericorde ceux qui luy restoient dans quelques places; Que Tavanes zelé Catholique ayant repris Chaalon & Mascon, preserva pour cette fois, la Bourgongne des guerres civiles: que la Normandie fut toute desolée, la haute à cause des sieges de Roüen & du Havre, & la basse par le comte de Montgommery & par les troupes Bretonnes que le duc d'Estampes y avoit amenées pour luy

tenir teste ; Que Ioyeuse retint une partie du Languedoc dans l'ancienne religion ; Que Monclut, comme on le voit dans ses commentaires, rendit de grands services au roy dans la Guyenne, mais qu'il passa les bornes de la severité mesme contre les Huguenots. 1562.

I'adjousteray que leur party eut du desavantage presque par tout, horsmis en Languedoc où ils avoient les meilleures villes excepté Toulouze, dont s'estant voulu saisir au mois de May, ils en avoient esté chassez aprés un combat opiniastré de plusieurs jours, & perte de trois mille hommes des leurs, sans en compter plus de deux cens autres qu'on fit mourir ensuite par divers genres de suplices, Qu'à Lion ils se deffendirent contre Tavanes, & ensuite contre le duc de Nemours, qui assiegerent cette ville-là l'un aprés l'autre, Qu'il fut tué plus de cinquante milles des leurs, tant dans les combats que dans les seditions, Et que là où ils furent les plus forts ils fondirent toutes les chasses, les reliquaires & les vases sacrez qui

1561. estoient d'or & d'argent, dont le prince fit battre monnoye aux armes & à l'effigie du roy. Ce qui rendit l'argent beaucoup plus commun en France qu'il n'estoit avant cette guerre.

La crainte que le Pape avoit euë qu'il ne se tinst un concile national en France, l'avoit obligé de rassembler le Concile general à Trante. Le cardinal de Lorraine s'y rendit cette année le quinziéme de Novembre avec un grand équipage, accompagné de quarante Evéques & de bon nombre de Docteurs des plus doctes. Le saint Pere eut quelque sujet d'en prendre l'alarme : la puissance de ce grand cardinal luy donnoit tant de jalousie, qu'il l'appelloit le Pape d'au-delà des mons ; *Et il craignoit qu'il ne fist entrer en lice les Docteurs de la Confession d'Ausbourg. Car il avoit donné quelques marques, au moins apparentes, qu'il n'improuvoit pas trop leur croyance, & on sçavoit qu'en passant à Inspruc, il avoit conferé avec l'Empereur. Ainsi le Pape comme s'il eust eu affaire au plus grand ennemy de l'Eglise, ramassa toutes ses forces, envoya à*

Trente tous les Evêques de ses terres, 1562.
où ils sont en tres-grand nombre, en emprunta même de ses voisins, & pria le roy d'Espagne de l'assister des siens pour fortifier son party dans le concile, afin de tenir teste à ceux de France & d'Allemagne.

Bien que le roy Philippe eust perdu sa cause à Venise pour la preseance, il ne laissa pas de la relever dans le concile, croyant que la conjoncture & le tribunal luy seroient plus favorables. Claude Ferdinand de Quinones comte de Luna son ambassadeur, avant que de venir à Trente, avoit demandé au Pape quelle place il auroit: le pape au lieu de luy respondre selon le droit, avoit éludé, & s'estoit deschargé de la decision de cette affaire sur les legats qui presidoient de sa part au concile. Le cardinal de Gonzague, le principal d'entre eux, trouva un expedient pour satisfaire les Espagnols, & ne pas blesser tout-à-fait les François. C'estoit que l'ambassadeur de France gardast sa place aprés celuy de l'Empereur, & que dans les congregations, celuy d'Espagne par provision seulement, en eust une separée, ou aprés les Ecclesiasti-

1562. *ques, ou en un ſiege à part vis à vis des autres ambaſſadeurs. Le Cardinal de Lorraine, de la peur qu'il eut que ce differend ne rompiſt le concile, obligea Lanſac ambaſſadeur du roy, d'accepter cette condition, & de ſouffrir que le comte fuſt aſſis en un ſiege à part proche le ſecretaire du concile. Il prit donc cette place, & ayant fait parler ſon orateur, il ſortit tout le premier de peur d'avoir conteſtation à la porte.*

Mais la difficulté n'eſtoit pas vuidée pour les autres aſſemblées, particulierement pour les ſeſſions du concile, & pour les meſſes ſolemnelles, dautant que les bancs n'y eſtoient pas tout-à-fait diſpoſez de meſme. Ainſi les François y refuſerent la même grace à l'Eſpagnol. Les Legats n'oſerent pas de leur chef rien determiner ſur cela: mais quand ils eurent reçû ordre du pape de luy conſerver le même rang dans toutes les ceremonies, ils s'adviſerent d'un autre expedient. Vn jour de ſainct Pierre les peres du Concile eſtant en chapelle, il parut un ſiege entre le dernier cardinal & le premier des Patriarches, &

l'ambassadeur Espagnol s'assit dessus. On avoit aussi donné ordre secret d'avoir deux paix & deux encensoirs, pour les porter à celuy de France & à luy en mesme temps. Les François ne le pûrent souffrir, le service divin fut interrompu, les legats, les ambassadeurs, & quelques evesques pour empescher le scandale, s'entremirent de trouver un milieu, qui fut que ce jour-là on s'abstiendroit de donner de l'Encens & presenter la paix. 1562.

Aprés le Concile, le mesme different se renouvella à Rome par Loüis de Zuniga-Requesens grand commandeur du roy Philippe; Henry Clutin d'Oysel qui l'estoit pour le roy, soustint courageusement le droit de la France. L'Espagnol fit proposer divers expediens, par lesquels il tendoit à se conserver l'égalité: mais ils furent tous rejettez par le François, qui vouloit non seulement garder son ancienne place, mais encore que l'Espagnol tinst la sienne, c'est à dire qu'il fust au dessous de luy. Tellement que le pape, aprés avoir inutilement cherché divers moyẽs d'accomodement, adjugea solemnellement la preseance contestée à celuy de

1562. *France, & le maintient en possession. Ce qui fut executé le jour de la Pentecoste de l'an 1564. Requescens ayant protesté contre ce jugement, & ne s'étant pas trouvé à la ceremonie de la Feste.*

Cependant depuis ce temps-là les ambassadeurs d'Espagne ont plusieurs fois disputé le pas à ceux de France, quoy que le plus souvent à leur honte, tant à Rome que dans les autres cours des princes, jusqu'à nostre temps que le tres-auguste Roy Louys XIV. sur une contestation arrivée en Angleterre entre le sien & celuy d'Espagne, a obligé Philippe IV. d'y reconcer expressement par un écrit autentique.

Le douziéme de Novembre Dandelot arriva à Orleans avec douze cournettes de Reistres faisant deux mille sic cens chevaux, & douze enseignes de Lansquenets, sous chacune desquelles il y avoit prés de trois mille hommes que le Landgrave de Hesse luy avoit fournis, & quelques jours auparavant Duraz y avoit amené les débris de la bataille de Vere.

Ce crime d'avoir fait entrer des estran

estrangers dans le royaume, estoit 1562.
en quelque façon excusé par l'exemple du party contraire, qui le premier avoit fait lever de la cavalerie,& de l'infanterie en Allegmagne par le Rhingrave &, par le comte Rocandolf qui estoient Protestans, & d'avoir encore appellé des Espagnols, dont on se pouvoit bien passer, puisqu'il y avoit plus de cent Catholiques en France pour un Huguenot.

L'armée du prince estant de douze mille combattans, il se mit aux champs. La resolution estoit d'aller droit à Paris, croyant qu'à la premiere espouvente on le pourroit forcer avant que les Triumvirs fussent de retour, ou donner tant de terreur à la reyne qu'elle se porteroit à un accommodement plus raisonnable. L'évenement fit voir la vanité de ce dessein : il ne sçût pas seulement prendre la petite ville de Corbeil ; Et d'ailleurs, quand il fut logé à Arcueil & autres villages voisins, la reyne l'engagea à plusieurs conferences, où elle faisoit semblant de luy relâcher tout doucement quel-

1562. en Decébre. ques-unes de ses demandes, pour empécher qu'il ne donnast dans les fauxbourgs, avant que les Parisiens se fussent remis de leur grande consternation, & pour luy débaucher ses meilleurs capitaines ; du nombre desquels fut Genlis qui se retira dans sa maison, mais demeura toûjours Huguenot.

Quand il eut donc reconnu que c'estoit une folle entreprise de vouloir prendre Paris pour Corbeil, il decampa le douziéme de Decembre, & prit sa marche vers la Normandie, afin de joindre les Anglois qui estoient au Havre, & de toucher de l'argent d'Angleterre pour payer ses Allemands qui estoient prests de se mutiner. Les Triumvirs se suivoient de si prés, qu'au sept ou huitiéme logement les deux armées se trouverent engagées à donner bataille proche de la ville de Dreux le vingtiéme jour de Decembre.

Du commencement les Huguenots y eurent de l'advantage, ils défirent la bataille des Catholiques, prirent une partie de leur canon, &

même le conneſtable fut bleſsé au vi- 1562. en Decembre.
ſage d'un coup de piſtolet:mais aprés
comme ils ſe jetterent ſur le bagage, & que leur gros de reſerue qui
eſtoit de mil deux cens Reiſtres, ſe
deſbanda auſſi pour en avoir ſa part,
les Catholiques eurent bien leur revanche.

Le duc de Guiſe en apparence ne commandoit que ſa compagnie de gens-d'armes, & un gros de ſes amis qui eſtoient volontaires : & toutefois ſon merite & ſa qualité faiſoient paſſer ſes conſeils pour des ordres. Le mareſchal de ſainct André conduiſoit l'avant-garde:le duc qui eſtoit ſur un haut & ſe reſervoit pour le coup de partie voyant les ennemis eſpars, & qui ne tenoient preſque plus aucun ordre, deſtacha quelques troupes de ce corps pour charger l'infanterie qui eſtoit dénuée de ſa cavalerie : puis marchant luy-même tourna contre leur cavalerie & la mit toute en déroute. Le prince de Condé qui ne reculoit jamais, y fut fait priſonnier par Danville ſecond fils du conneſtable ; les Reiſtres ſe retirerent au trot dans un bois pro-

1562. chain, l'admiral les y joignit avec quatre cens chevaux qu'il avoit ralliez ; Et avec cela il se trouva en resolution, si les Allemands en eussent eu le courage, de retourner à la charge le lendemain.

On compta huit mille morts sur la place, presque autant d'une part que d'autre. Le champ de bataille demeura au duc de Guise, qui ne jugea pas à propos de poursuivre l'admiral, & luy laissa faire retraite vers Orleans ; où il fit mener le connestable en toute diligence, craignant qu'il ne fust recous. Dans le combat le mareschal de sainct André ayant esté enveloppé par un gros de cavalerie, & fait prisonnier de guerre comme il poursuivoit trop chaudement la victoire, fut tué d'un coup de pistolet par un cavalier nommé Meziere fils de Bobigny, greffier de la ville de Paris, qu'il avoit outragé en quelque rencontre.

Le duc de Guise rendit tous les honneurs possibles au prince de Condé, ils soupperent & coucherent ensemble avec tant de demonstrations

d'amitié, qu'on eust dit qu'ils avoient oublié toutes leurs querelles pour vivre ensemble comme * cousins germains qu'ils estoient dans une intime confidence, ainsi qu'ils avoient fait sous le regne de Henry II. 1562.

* Ils étoient fils du frere & de la sœur.

Quand le corps de bataille de l'armée royale fut desfait, il y eut des fuyards qui piquerent jusqu'à Paris, publiant que tout estoit perdu. De ceux-là fut d'Ossun, qui avoit acquis le nom de *brave* aux guerres d'Italie ; aussi de rage qu'il eut que le trouble de son esprit luy eust offusqué le courage & terny toutes ses belles actions, il se condamna luymême à la mort & se la donna par une obstinée resolution de ne plus manger.

Aux premieres nouvelles la duchesse de Guise qui avoit grosse cour à l'entour d'elle, se vit tout d'un coup abandonnée ; Et pour la reyne, sans s'émouvoir beaucoup, elle ne dit autre chose sinon, *Hé bien il faudra donc prier Dieu en François*, & se mit à caresser fort les amis du prince & des nouvelles opinions.

1562. Mais le lendemain le contraire ayant esté certifié par plusieurs témoins oculaires, & par lettres des principaux officiers, la presse fut plus grande que jamais auprés de la duchesse, la brigue huguenote fit le plongeon, celle des catholiques prit le dessus, la reyne fit faire des feux de joye, quoy qu'à regret, & envoya de la meilleure grace qu'elle pût le commandement des armées du roy au duc de Guise, auquel les troupes l'avoient déja deferé.

1563. en Janvier. Semblablement celles de l'armée du prince prierent l'admiral d'accepter la charge de general. Lors qu'il se fut rafraischy quelques jours à Patay, il descendit dans le Vendosmois, & passant la Loire à Bougency, logea ses gens dans la Soulogne & dans le Berry, où il sçavoit que le duc de Guise vouloit loger les siens pour le siege d'Orleans qui avoit esté resolu.

Ayant laissé dans la ville son frere Dandelot avec deux mille hommes de guerre, autant d'habitans bien armez, & quantité de noblesse, il repassa la Loire à Ger-

geau, & reprit la route de Normandie. En ce pays-là il rençonna plusieurs petites villes pour entretenir ses troupes, reçût l'argent d'Angleterre, & leur fit faire monstre. Estant appellé par les Huguenots de Caën, il assiega le chasteau où estoient le duc d'Elbœuf frere du duc de Guise, & N. de bailleul Renoüard, lesquels il eust pris à discretion, si la grande nouvelle qu'il reçût d'Orleans, ne l'eust obligé de retourner de ce costé-là. 1563.

Le duc de Guise y avoit mis le siege le sixiéme jour de Fevrier 1563. la reyne estoit à Baugency, & avoit enfermé le prince qu'elle traînoit toûjours avec elle, dans le chasteau d'Onzain. Déja les fauxbourgs avoïent esté emportez avec perte de huict cens des assiegez, déja la tour du pont estoit prise; Et les Huguenots fort consternez ne pouvoient plus attendre de salut que d'un coup du ciel ou de l'enfer, quand un gentilhomme nommé Iean Poltrot Meré, poussé d'un faux & detestable zele pour la deffense de sa re-

1563. ligion, eſpiant le temps que le duc de
en Février & en Mars Guiſe eſtoit allé au devant de ſa femme, revenoit au ſiege monté ſur une mule & fort peu accompagné, luy tira un coup de piſtolet dans l'eſpaule, dont il mourut ſix jours aprés, Dans cette reputation, même parmy ſes ennemis, d'avoir eſté en ſon temps le plus genereux prince & la meilleure teſte de la chreſtienté, qui eut toutes les vertus heroïques, & preſque aucun vice, ny de prince ny de courtiſan.

Le meurtrier aprés avoir bien piqué toute la nuit, penſant eſtre fort loin de là, ſe trouva le matin auprés du pont d'Olivet *, & comme ſon cheval n'en pouvoit plus, il ſe retira dans une maiſon pour ſe repoſer, où il fut pris le matin même par un des ſecretaires du duc.

* Vne lieuë d'Orleans.

Interrogé des motifs & des inſtigateurs de ſon crime, il dit pour le premier, que le zele de ſa religion l'avoit pouſsé à tuer celuy qu'il en croyoit le perſecuteur : pour l'autre poinct il varia fort, accuſant tantoſt les uns tantoſt les autres : mais dans toutes ſes reſponſes, & à la mort

mesme il chargea l'admiral. Ce sei- 1563.
gneur eut beau s'en purger par un
escrit public, & jurer qu'il detestoit
cette action, Il eut beau supplier la
reyne par lettres, de ne point haster
le supplice de cet assassin, afin de
luy estre confronté: la maison de Guise
creut qu'il en estoit coupable, Et
soit qu'il le fust ou non, les enfans
de ce duc en tirerent la plus sanglante
vengeance qu'on lise en aucune histoire
du monde.

La priere que l'admiral faisoit à la reyne sembloit assez juste, neantmoins Poltrot ayant esté mené à Paris le seiziesme de Mars, fut jugé en peu de jour, le parlement le condamna au mesme supplice que ceux qui attentent sur la personne sacrée des rois. Sçavoir à estre tenaillé avec de tenailles ardentes, & tiré à quatre chevaux. Le mesme jour le corps du duc de Guise fut mené à Paris, deposé aux Chartreux de là porté à Nostre-Dame avec un deuil veritable de toute la ville, & puis inhumé au sepulchre de ses peres à Ioinville Charles duc de Lorraine luy fit un seruice solemnel à

1563. Nancy, & le pape un autre dans sa chapelle à Rome avec des oraisons funebres ; qui certes purent estre fort belles sans estre flateuses.

La justice & la moderation de cette ame heroïque parurent encore plus fort aux derniers momens de sa vie : car il se justifia du meurtre de Vassy, tesmoignant une extreme douleur que cet accident eust donné sujet à une guerre civile, & conseilla à la reyne de faire la paix au plûtost, luy disant fortement, que quiconque l'empécheroit estoit ennemy de l'Estat & de la persõne du roy.

Aussi dés son vivant mesme, elle commança de la traitter, premierement à sainct Mesmin avec Eleonor de Roye femme du prince de Condé, qu'elle caressa extraordinairement, luy laissant mesme esperer que son mary auroit la lieutenance comme le roy de Navarre son frere l'avoit euë ; Puis avec le prince & le connestable dans l'isle aux bœufs prés d'Orleans où ils furent amenez tous deux sous bonne garde. Et comme le connestable tenoit ferme à ne point recevoir l'edit de Ian-

vier, & que le prince se roidissoit au contraire, la reyne permit au prince d'entrer dans Orleans pour en communiquer avec les chefs de son party. 1563.

Les ministres insistoient, qu'à quelque prix que ce fust, il maintinst l'edit de Ianvier. Les capitaines qui estoient las de la guerre, & luy-mesme qui respiroit desja le doux air de la cour, & des plaisirs des dames, se relascherent de beaucoup & se contenterent d'un edit plus moderé. Il permettoit aux seigneurs hauts justiciers d'avoir un préche public dans leurs terres, & aux autres qui avoient moyenne ou basse justice d'en avoir de particuliers dans leurs maisons, seulement pour eux & pour leur famille, pourveu toutefois qu'ils ne demeurassent point dans de bourg ou parroisses qui relevassent d'une autre justice que de celle du roy. De plus il leur donnoit un lieu pour prescher dans les ressorts dont l'appel relevoit sans milieu au parlement; Comme aussi dans les villes où ils avoient eu cette liberté jusqu'au quinziesme de Mars dernier; Et avec cela il leur accordoit une anniftie

1563. generale, une décharge au prince de tous les deniers royaux qu'il avoit pris & fait prendre, & un adveu par lequel le roy reconnoissoit qu'il estoit son fidelle parent & tres-affectionné au bien de l'estat, & que tous ceux qui l'avoient suivy n'avoient rien fait qu'à bonne intention & pour son service.

La reyne pressa si fort la conclusion de ce traitté, qu'il fut signé de part & d'autre le dix-huit de Mars, avant que l'admiral fust de retour de Normandie. Estant arrivé 4. jours aprés, il se plaignit aigrement au prince de ce qu'il avoit si mal mesnagé les interests de son party dans un temps qu'il pouvoit les porter bien plus haut: mais la chose estoit faite, & ces plaintes ne servirent qu'à evaporer sa colere. L'Edit fut publié au parlement de Paris sur la fin du mois de Mars. Celuy de Toulouze se le fit commander plus d'une fois, & fut encore contraint de revoquer tous les Arrests infamants qu'il avoit donnez contre les conseillers de son corps, & contre les capitoux.

Les gens de guerre des Hugue-

nots qui estoient à Orleans, ayant 1563.
celebré leur Cene dans l'eglise saincte Croix, sortirent de la ville. Autant en firent-ils de plusieurs autres qu'ils tenoient en divers endroits, les laissant toutes desolées de la ruine de leurs plus belles eglises. Le roy quelque mois aprés donna le gouvernement d'Orleans à Philibert de Marcilly Sipierre, avec ordre d'abattre les tours qui fortifioient le plus la ville, & de bastir une citadelle à la porte banicre : ces entraves qui ne s'ostent presque jamais, estant fort presants aux Orleannois, ils se consolerent aisément de la mort de leur nouveau gouverneur qui mourut de la gravelle, avant que d'avoir pû achever son dessein, Et l'on entendoit durant quelque temps courir cette raillerie dans la bouche du peuple, que les trois cailloux, ce sont les armes d'Orleans, avoient veu la fin de Sipierre.

Aprés le traitté ; il fut envoyé des commissaires dans toutes les provinces de la part du roy, avec ordre de remettre les Huguenots dans leurs biens & de faire executer l'E-

1563. dit : mais la pluſpart l'esbercherent & le reſtraignirent tant qu'ils pûrent, il n'y eut que ceux qu'ils gagnerent à force de preſens qui ne leur firent point de mal.

Si la liberté de conſcience qu'on leur accordoit fut un juſte ſujet de plainte aux eccleſiaſtiques, l'Edit qu'on donna au mois de May à S. Germain en Laye, pour l'alienation de cent mille eſcus ſol de rente de leurs biens en fonds, fit monter leurs cris bien plus haut, principalement lors qu'ils virent qu'on l'executoit avec une extrême rigueur.

Quelque temps aprés le chancelier de l'Hoſpital pour appaiſer un peu leurs plaintes, leur accorda la faculté de racheter ces biens, & fit publier un autre Edit qui ordonnoit que les dixmes leur ſeroiét payez par les Hugnenots auſſi bien que par les Catholiques : ſi les premiers n'euſſent pas eſté ſi las qu'ils eſtoient de la guerre, il n'euſſent jamais conſenty de fournir à l'entretien de ceux qu'ils croyoient les emiſſaires de l'Antechriſt, mais à leur grand regret ils furent contraints d'obeïr, ce

qui apporta ſans doute un grand poids pour affermir la religion Catholique, durant que s'ils euſſent eſté exempts de payer les dixmes, la pluſpart des gens qui avoient leurs biens à la campagne, fuſſent paſſez de leur coſté pour gagner tout d'un coup la dixieſme de tout leur bien. 1560. en Avril & ſuiv.

Le duc de Guiſe mort & la paix faite, la reyne reſpiroit avec plus de liberté. Neantmoins quatre grandes affaires luy embarraſſoient encore l'eſprit; la conduite du Prince, le Havre qui eſtoit entre les mains des Anglois, le meſcontentement du parlement de Paris, & les inſtantes pourſuites que la veufve & les enfants du duc de Guiſe faiſoient pour avoir iuſtice de ſa mort.

De quelque artifice qu'elle ſceuſt uſer, il ne luy fut pas poſſible de ſeparer le prince d'avec l'admiral, n'y de l'esblouïr de ces belles viſions du royaume de Sardagne, dont elle avoit enchanté le roy de Navarre ſon frere: mais comme Eleonor de Roye ſa femme fut venuë à mourir; elle taſcha l'enchaiſner à la cour par

1563. les charmes de la volupté, & par les appasts d'une de ses filles d'honneur qui n'ayant rien espargné pour servir sa Maistresse, s'en trouva incommodée pour neuf mois, & fut quelque temps l'entretien de la cour, à qui de semblables accidens donnent plûtost du diuertissement que du scandale. La veufve du mareschal de sainct André pour un autre motif, qui estoit l'esperance de l'epouser, tâcha aussi de luy donner de l'amour, mais elle en prit tant pour luy, qu'elle acheta son contentement au prix de sa terre de Valery, qu'elle luy donna.

L'admiral ayant reconnu que ces desbauches, dans le chef du party, décrioient tout le party mesme, & craignant d'ailleurs qu'il ne se trouvast quelque fille dont les attraits fussent plus puissans que les prêches de ses ministres, luy fit de si fortes remonstrances, qu'il l'obligea de rompre toutes ces pernicieuses attaches par le lien conjugal, espousant Françoise sœur de Leonor duc de Longueville.

Toutes choses estoient prestes

pour recouvrer le Havre par force, 1563.
car on sçavoit bien que la reyne Elizabeth vouloit le retenir en recompense de Calais. Aprés qu'elle eut donc refusé de la rendre, on luy declara la guerre par un heraut, & le roy estant à Gaillon, Brissac commença le siege; le connestable & son fils le mareschal s'y rendit quinze jours aprés. Tous les François s'y porterent avec une ardeur extraordinaire, les Huguenots encore plus que les Catholiques, pour se purger du reproche qu'on leur faisoit d'avoir introduit les estrangers en France: l'admiral & Dandelot son frere ne s'y trouverent pas, de peur que la reyne Elizabeth ne leur reprochast leur ingratitude; mais ils y envoyerent tous leurs gens & tous leurs amis.

Ambroise comte de Varvic en estoit gouverneur avec une garnison de quatre mille hommes. Les attaques les pressoient fort, & la peste luy faisoit si rude guerre qu'elle luy tuoit tous les jours quarante ou cinquante de ses gens, & en avoit mis plus de deux mille sur la litiere: mais

1563. ce qui l'estonnoit plus que tout cela;
en Iuil- c'estoit de voir que même les Hu-
let. guenots que sa reyne avoit si bien as-
sistez fussent ses plus rudes ennemis.
Ces considerations le forcerent à capituler peut-estre avec plus de precipitation qu'il ne devoit. Il rendit la place le ving-septiéme de Iuillet avec toute l'artillerie & les munitions qui se trouverent appartenir au roy, & tous les vaisseaux & les marchandises qui estoient aux François. Le landemain il parut un secours de dixhuit cens hommes à la veuë du port & il eust esté suivy à quelques jours prés d'une armée navale de soixante gros vaisseaux commandez par l'admiral Clinton : mais trouvant la capitulation faite il s'en retourna.

Les Anglois se vengerent de cette perte sur les vaisseaux marchands. C'estoit tout ce qu'ils pouvoient, n'estant plus capables depuis qu'on leur a osté Calais, de faire d'autre mal à la France que de pirater. Ils continuerent la guerre par mer durant quelque mois : aprés quoy ils consentirent à une tréve qui fut convertie en vn traitté de paix le neuf-

viesme jour d'Avril de l'an 1564. par 1563.
lequel il fut dit que chacun conserveroit ses droits & ses pretentions. Cela s'entendoit à l'esgard des Anglois, de la ville de Calais, que le roy Henry II. par un traitté fait l'an 1559. estoit obligé de rendre dans huit ans, pendant lesquels il ne devoit estre rien entrepris de part ny d'autre. Or les François pretendoient que les Anglois avoient violé cette condition, & partant qu'ils estoient descheus du droit de redemander Calais.

Durant ce siege le roy Charles entra dans sa quatorziéme année. La declaration du roy charles le Sage, qui peut-estre n'a jamais esté bien entenduë, veut que le roy soit declaré majeur à quatorze ans; Et c'estoit l'intention de la reyne de le faire au plûtost, afin de s'arroger toute l'autorité sous le nom du roy, & d'en exclure le prince & le connestable. Or par le droit commun il faut que l'âge des majoritez soit pleine & entiere; Le chancelier de l'Hôpital, l'unique conseil de la reyne en ces matieres, luy persuadoit qu'il ne fa-

1563. loit point attendre la plenitude des
En Aoust. quatorze ans & disoit que dans les choses favorables, l'année commencée passoit pour accomplie : mais soit qu'il se desfiast que le parlement de Paris ne seroit pas de cé sentiment, parce qu'on pouvoit douter si cela estoit favorable ou prejudiciable au royaume,ou qu'il apprehendast que ce senat voulust donner un conseil au roy comme on avoit fait à Charles VI. & que cela sembloit necessaire dans de temps si embroüillez, il fut d'advis qu'en le menast droit au parlement de Roüen faire cet acte.

Le roy seant donc en son lict de Iustice, y fut declaré majeur le quatorziesme jour du mois d'Aoust, Et au mesme temps il y fit aussi passer un edit, qui aprés fut verifié dans tous les autres parlemens, ordonnant que celuy qu'il avoit fait pour la liberté de conscience, fust observé iusqu'à ce que les questions eussent esté decidées par un concile, ou que par luy en eust esté autrement ordonné, Que quiconque le violeroit seroit traitté comme rebelle, Que tout le monde eust à poser les armes,

& à renoncer à toute ligue & communication avec les eſtrangers. 1563.

en Septembre.

L'edit de la majorité du roy ne fut pas enregiſtré ſans beaucoup de difficultez au parlement de Paris. Il envoya faire des grandes remonſtrances au roy par ſon premier preſident acompagné de deux autres du corps. Il repreſenta que c'eſtoit contre la couſtume du royaume qu'on portaſt les edits à d'autres parlemens avant qu'ils euſſent paſsé par celuy de Paris, qui repreſente les Eſtats Generaux qui eſt la cour des pairs, le plus auguſte thrône des rois, le vray parlement du royaume, & dont tous les autres ne ſont que des ſurgeons. Le roy à qui on avoit composé la voix & le viſage à une ſeverité eſtudiée, leur reſpondit, qu'ils euſſent à obeïr, qu'ils ne ſe meſlaſſent plus des affaires publiques, & qu'ils ſe deſiſſent de cette *vieille* erreur, *Qu'ils eſtoient les tuteurs du roy, les deffenſeurs du royaume, & les gardiens de la ville de Paris.* Les deputez ayant fait leur rapport à la cour, elle ſe trouva partagée, Pierre Seguier preſident à la grand' chambre, & Dormy pre-

1563. ſident aux enqueſtes, porterent le partage au roy, qui ordonna que l'edit fuſt publié & enregiſtré ſans retardement, & que tous les preſidens & conſeillers euſſent à s'y trouver ſur peine d'interdiction.

Le roy ne voulut point revenir à Paris que le parlement n'euſt obey. La mere, veufve & les enfans du duc de Guiſe avec une grande ſuite de deuïl; y vinrent au même temps luy demander juſtice des auteurs du cruel meurtre de ce prince; On entendoit aſſez qu'ils deſignoient l'admiral. Quelque temps auparavant le prince de Condé, & le mareſchal de Montmorency avoient declaré qu'ils maintiendroient ſon innocence envers & contre tous, Et parce qu'il avoit le parlement de Paris pour ſuſpect, le roy avoit évoqué l'affaire à ſoy, & puis l'avoit renvoyée au grand conſeil, d'où il l'avoit derechef tirée pour la remettre au parlement. Il n'eſtoit pas poſſible de la pouſſer à bout ſans rallumer la guerre civile: ainſi on trouva expedient d'en ſuſpendre les pourſuites pour trois ans.

Avant la paix, le peuple de Toulouze s'estoit mutiné contre le parlement à l'occasion de quelque muraille dont il faisoit enclore le palais. Ses Arrests fulminans ne pûrent arrester l'insolence de ceux qu'il avoit luy-mesme accoustumez au sang, & à la licence, en leur lâchant la bride contre les Huguenots. Plusieurs de ce Corps coururent risque de la vie dans ces furieuses émotions, Ce qui donna une occasion specieuse aux cardinaux d'Armagnac, & de Strossi, à Terride, Negrepelisse, & Fourquevaux de faire une ligue, par laquelle ils resolurent entre eux, aprés avoir communiqué la chose au seigneur de Ioyeuse, qu'ils demeureroient unis pour la deffense de la religion de leurs ancestres, contre les rebelles, sectaires, perturbateurs du repos public, & que dans châque seneschaussée il seroit fait un estat des armes & des hommes qui les pourroient porter. Les articles en furent dressez du consentement du procureur general, & par arrest donné les chambres assemblées, mis dans les registres de la 1563.

1563. cour, avec cette clauſe neanmoins,
en De- *ſous le bon plaiſir du roy.*
cembre.

Ce fut à mon advis la premiere ligue qui ſe fit à deſcouvert entre les ſujets du roy pour le fait de la religion. Sur cet exemple il s'en forma depuis pluſieurs autres en diverſes provinces; de toutes leſquelles, au moins des diſpoſitions qu'elles avoient laiſsées dans les eſprits, ſe forma cette grande Ligue, qui donna la mort à Henry III. & des peines infinies à ſon ſucceſſeur; mais qui à parler humainement ſauva la religion catholique.

Pendant le calme apparent, le chancelier travailloit à de beaux reglemens pour la police & pour la juſtice. Les curez furent declarez exempts de logemens & d'eſtapes pour les gens de guerre. Il y eut un edict qui ordonnoit à ceux qui étoient demandeurs en juſtice, de conſigner certaine ſomme avant que d'être reçûs à plaider: mais le parlement y apporta de grandes reſiſtances, & enfin ſoit que cette taxe coupaſt la racine aux procez; ſoit qu'au contraire on euſt reconnu que cétoit

toit une chose injuste & honteuse au roy de tourner en maltoste l'obligation qu'il a de rendre gratuitement la Iustice, cet edict s'abolit par le non usage, quoy qu'il n'eust pas esté revoqué.

1563. en Decembre

Un autre du mois de Decembre establit un siege Iudiciaire pour les marchands, composé d'un iuge & de quatre consuls, qui furent choisis d'entre cent bourgeois assemblez par le prevost des marchands & les eschevins, pour vuider sur le champ & sans procedures, les differends & demandes qui se forment sur le fait du commerce iusqu'à la somme de cinq cens livres souverainement, & au dessus par provision en baillant caution. L'appel en ressort au parlement. A l'exemple de Paris, dix ou douze des meilleures villes du royaume voulurent avoir une pareille Iurisdiction, & on s'en trouve fort bien. En effet s'il y en avoit dans toutes, & que la suveraineté de leurs iugements allast iusqu'à mille escus, elle feroit secher sur pied la chicane, qui meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau si gras qu'est celui du commerce,

1563. Le quatriéme de Decembre fut clos le concile de Trente, auquel le cardinal de Lorraine, qui composa & antonna les acclamations, quoi que suivant l'ancien usage, ce fust plutost l'office d'un diacre que d'un grand archevesque, sembla n'avoir pas eu assez de soin de l'honneur de la France, d'autant que pour ie ne sçai qu'elles considerations, il ne nomma que l'empereur en particulier, & en gros les rois & princes chrestiens, quoi que dans l'adresse des bulles de convocation, le roi de France fust nommement exprimé aussi bien que l'empereur.

Le trente uniéme de ce mois, qui fut le dernier iour de l'année, fut aussi celui du mareschal de Brissac, l'un des plus grands hommes de guerre de son siecle.

Dans un autre edict donné l'année d'apres à Paris, entre plusieurs reglements qui contenoit pour couper pied à la longueur des procez & reformer les iugements, il fut ordonné que l'année, qui iusques là dans les affaires civiles avoit toujours pris commencement à Pasques, le pren-

droit delà en avant au premier iour de Ianvier suivant l'usage de l'Eglise. 1564. En Ianvier.

On en usa ainsi des l'année suivante dans le conseil du roi & à la chambre des comtes : mais le parlement qui est comme le gardien des anciens ordres du roiaume, s'y opposa, & ne pût estre persuadé de suivre cette reformation qu'apres l'assemblée de Moulins sçavoir en l'an 1567.

En vertu d'un edict qui fut donné à l'instance de la reine à saint Maur des Fossez, portant que les places vuides de la ville de Paris, nommement celles du Palais des Tournelles, seroient venduës au profit du roi, elle fit abattre ce palais & celui d'Angoulesme qui estoit tout proche, sous couleur d'abolir la memoire du funeste lieu où son mari avoit esté blessé à mort : mais en effect pour esviter ie ne sçai quelle sinistre adventure, dont elle croyoit y estre menacée. Elle en donna une partie au public pour en faire un marché aux chevaux, & vendit l'autre à des particuliers pour

y baſtir des maiſons ; Et alors elle
1564. commença d'edifier le palais des
Tuilleries.

Bien que les factions ſemblaſſent aſſoupies, neantmoins les chefs de part & d'autre, remuoient ſous-main toutes choſes pour entretenir leurs amis, pour ne pas laiſſer refroidir l'ardeur des peuples, & pour ſe fortifier du ſecours des eſtrangers. Le roy d'Eſpagne eſtoit ſourdement recherché par pluſieurs chefs des Catholiques, qui eſtoient bien aiſes pour s'appuyer, qu'il s'ingeraſt bien avant dans les affaires de France. A leur ſollicitation il envoya une ſolemnelle ambaſſade au roy, dans laquelle il y avoit auſſi des deputez du grand duc de Savoye, & du duc de Lorraine, pour l'exhorter à deputer de ſa part à Nancy, où l'aſſemblée des princes Chreſtiens eſtoit aſſignée pour adviſer aux moyens de faire recevoir le concile de Trente, & d'extirper l'hereſie de la chreſtienté : mais la reyne mere qui prévit les conſequences de cette demande, l'eluda par pluſieurs delais, & renvoya en-

fin les ambassadeurs avec une rêponse vague & indeterminée. 1564. en Iuin & suiv.

A cette occasion maistre Charles du Moulin, le plus profond des Iurisconsultes François, mit au jour une consultation par laquelle il entreprenoit de montrer que ce concile estoit nul & vicieux dans toutes ses parties, contraire aux anciens decrets, & preiudiciable à la dignité de la couronne, & aux libertez de l'eglise Gallicane. Les Catholiques zelez ne laisserent pas cet attentat d'un homme profane, impuny, & l'ayant accusé au parlement d'avoir de mauvais sentiments de la foy, le firent constituer prisonnier; mais le roy par un arrest du conseil le mit en pleine liberté, à la charge qu'il n'escriroit plus rien sans sa permission expresse, & deffendit au parlement la connoissance de cette affaire.

EMPP. encore SOLYMAN & MAXIMILIAN II. R. 22.

Le 25. de Iuillet feste de l'apostre sainct Iacques le Grand: l'Empereur Ferdinand I. frere de Charles V. mourut à Vienne d'une fiévre lente, rengregée par une hydropisie. Il avoit vesf-

ans, & *eu soixante & un an, & gouverné*
3. mois. *l'Empire sept ans. Maximilian II. son fils aisné, qui estoit desja roy des Romains, luy succeda de plein droit.*

1564. en Iuillet. Tout le royaume estoit plein de factions, & de tumultes de tous costez il venoit au roy des plaintes de l'un & de l'autre party. La reine mere desirant reconnoistre les forces des Huguenots, & les diverses dispositions des esprits, ou ayant quelque autre dessein plus caché, trouva bon de promener la cour par toutes le villes du royaume, menant avec le Roy, Alexandre monsieur le plus-âgé * de ses freres; & laissant Hercule le plus jeune au bois de Vincennes. Le prince de Condé s'estoit retiré en sa maison de Valeri.

*Il avoit 13. ans.

1564. & 65. La cour commença donc son progrés à la fin de l'hiver, visita la Champagne, le Barrois, la Bourgongne, le Lionnois, la Provence, le Languedoc, la Guienne, avec des entrées solemnellles par toutes les grandes villes, & arriua à Baionne le dixiesme de Iuin de l'année suivante 1565.
1565.

Durant l'efloignement du Roy, peu s'en falut qu'une brouillerie d'entre le cardinal de Lorraine & le marefchal da Montmorency gouverneur de Paris & ifle de France, ne rallumaft la guerre. Le roy avoit deffendu le port d'armes à tous fes fujets, le cardinal neantmoins avoit une permiffion fcellé du grand feau, d'avoir des gardes qui en portaffent. Le marefchal le fçavoit bien, mais il vouloit qu'il luy envoyaft faire compliment fur cela, & le cardinal pretendoit que c'eftoit au Marefchal de luy rendre cette civilité, Or comme au retour du concile de Trente le cardinal vouloit paffer par Paris avec le duc d'Aumale fon frere, & le duc de Guife fon neveu, le marefchal de Montmorency fçachant qu'il approchoit de la ville, lui envoya commander par un prevoft des marefchaux, de faire pofer les armes à fes gents : le cardinal ne laiffa pas de paffer outre : le marefchal bien accompagné alla à la rencontre, le chargea dans la ruë fainct Denis. (Le duc d'Aumale entroit par la porte faint-Martin) Les gents du 1565.

1565. cardinal s'escarterent ça & là, & lui se sauva dans une boutique avec son neveu. Le soir ils se rendirent tous à l'hostel de Cluny qui estoit le logis du cardinal.

Le lendemain le mareschal passa & repassa avec bravade devant sa porte. La ville de Paris estant sur le poinct de s'êmouvoir: le prevost des marchands, de la part du parlement, s'entremit de trouver quelque accommodement entre eux. Il obtint du cardinal qu'il sortist de la ville, & du mareschal qu'il laissast les armes aux gardes de ce prince, suivant la permission du roy, dont il luy monstra la copie. Le duc d'Aumale voltigeant neantmoins à l'entour de Paris avec grand nombre de ses amis qu'il avoit assemblez, l'admiral fut aussi mandé par le mareschal son cousin, & lui amena mille ou douze cents gentils hommes; Et ainsi les deux partis estant en armes, on craignoit à toute heure qu'ils ne se choquassent: mais le roy ayant escouté les plaintes de part & d'autre, leur envoya commander de desarmer, à quoy ils obeïrent.

La reyne mere estant si proche de la frontiere d'Espagne, desira voir sa fille *Isabelle * de la paix*, espouse du roy Philippe II. Le roy envoya au devant d'elle le duc d'Anjou frere, lequel estant accompagné de la fleur des seigneurs de la cour passa la riviere de Marquere, qui est au delà de saint Iean de pied de port & separe les deux royaumes, rencontra la reyne à Arvanis, & l'accompagna à saint Sebastien, où Ferdinand Alvare de Tolede duc d'Albe la vint joindre avec grand'suite. 1665.

* On l'appelloit ainsi, parce qu'elle avoit été mariée au roi Philippe l'an 1559. comme pour servir de gage de la Paix.

Il apportoit l'ordre de la Toison d'or au roy : lequel alla recevoir sa sœur sur le bord de la riviere de Bidasse au pas de behobie, & lui donna la main comme elle descendoit du bâteau. La reyne mere avoit passé l'eau, soit de concert, soit d'impatience d'embrasser sa fille: on monta cette jeune reyne sur un Palefroy, & monsieur, & le cardinal de Bourbon estant à ses costez, la menerent à Bayonne où elle demeura quelques trois semaines avec sa mere.

Durant ce temps-là tout ce que le luxe & la pompe de la cour de Fran-

1565. ce, qui ſurpaſſe toutes les autres en ces profuſions, pût imaginer de balets, de feſtins, de carouſels & de braveries, fut employé à faire voir qu'elle eſtoit auſſi ſuperbe, & beaucoup plus ingenieuſe que celle d'Eſpagne. La reyne mere vouloit qu'on creuſt que le ſejour de la cour à Bayonne n'eſtoit que pour divertir ſa fille : mais elle penſoit bien à autre choſe ; Car ſous pretexte de l'aller voir par une gallerie qu'elle avoit fait faire exprés pour joindre leurs deux logis, elle communiquoit toutes les nuicts avec le duc d'Albe ; Et l'evenement a montré depuis que toutes ces conferences tendoient à faire une ſecrette alliance entre les deux rois pour extirper entierement les proteſtants.

Les Huguenots qui avoient des yeux perçants & des oreilles fort ſubtiles, s'imaginerent que le duc d'Albe avoit conſeillé à la reyne de les attirer tous dans quelque grande aſſemblée & de s'en défaire ſans miſericorde Ils diſoient meſme qu'il avoit laiſſé eſchaper ces paroles, *Que la teſte d'un Saumon vaut mieux que*

toutes les Grenoüilles d'un marescs ; Et ils creurent que dés l'assemblée de Moulins, la reyne eust fait le coup si toutes les conjonctures necessaires s'y fussent trouvées comme elle desiroit. Or que cela soit vray ou imaginaire ; il est certain qu'ils perdirent si peu de confiance que leur restoit, qu'ils ne purent jamais plus prendre de mesures avec elle, & qu'ainsi l'Espagnol parvint à la fin qu'il desiroit tant, sçavoir d'entretenir une division irreconciliable dans la France.

1565. en Iuillet & suivans.

La cour au partir de Bayonne passa par Nerac où elle restablit l'exercice de la religion Catholique que la reine Ieanne d'Albret en avoit bannie : visita ensuite l'Agenois, le Perigord l'Angoumois, le Poitou, & l'Anjou, & delà remontant le long des bords de la Loire, vint achever l'anné dans la ville de Blois, & par le conseil du chancelier, assigna une assemblée des grands du royaume, & des premiers presidents des parlements dans la ville de Moulins pour le mois de Ianvier de l'année suivante 1566.

1565. *Celle cy fut memorable par le fameux siege de Malthe, qui fut puissamment attaquée par les Turcs quatre mois durant, & encore plus vaillamment deffenduë par son grand maistre Iean de la Valete Parisot & ses braves chevaliers. Mustapha Bassa de Bude fit sa descente dans l'Isle le dix-septiesme de may. Piali Bassa estoit admiral ou Captan Bassa, le fameux Dragut & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient Louchali, tous deux redoutables par leurs pirateries, le joignirent quelques temps aprés avec les corsaires d'Afrique, Garcias de Tolede viceroy de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de Iuin, mais il ne luy en donna qu'en Septembre, le fort sainct Olme ayant esté pris, & de sainct Michel & du bourg estant tous deux reduits en poudre; Si bien que ce fut la valeur infatigable des chevaliers qui la sauva plustost que son assistance. Les barbares aprés avoir perdu quatre mois de temps, 78000. coups de canon, quinze mille soldats, & huit mille matelots, se retirerent bien confus. L'année suivante ils se saisirent sans resistance de l'isle de Chio*

qui estoit possedée par les Iustinians, famille Genoise. 1565. en May & suiv.

Au printemps de la mesme année 1566. *Solyman enragé que ses armes eussent si malheureusement eschoüé contre ce rocher de Malthe, s'en voulut venger sur la Hongrie, & l'attaqua pour la cinquiesme fois. Ce fut sa derniere expedition. Comme il avoit assiegé Ziget, place bastie au milieu d'un lac mediocrement profond, & qui avoit deux villes & trois chasteaux, mourut d'apoplexie le quatriesme jour de Septembre qui estoit le second mois du siege. Mehemet son grand Visir cela sa mort avec tant d'artifice, que ses Ianissaires n'en sceurent rien qu'aprés que la place eust esté emportée d'assaut; Ce ne fut que trois jours aprés. Le genereux comte de Scrin qui en estoit gouverneur, se voyant reduit au dernier chasteau, & de tous costez environné par les flammes, car les Trucs avoient mis le feu à ces fortifications de bois, voulut sortir les armes à la main avec ce qui lui restoit de gents, resolu de mourir glorieusement ou de percer au travers des ennemis. Mais il fut accablé de coups sur le pont; &*

EMPP. encore MAXIMILIAN II. & SELIM II. fils de Solymã. R. 8. ans, deux mois.

la place ensuite prise & saccagée, & tout passé au tranchant du glaive. Les infidelles n'en eurent pourtant pas grand suiet de ioye, parce qu'ils trouverent que ce monceau de cendres leurs coustoit 17000. *spahis & 7000. Ianissaires.*

Dans l'assemblée de Moulins, le chancelier ayant representé que le roy avoit employé pres de deux ans à visiter son royaume pour connoistre les desordres que les guerres y avoient introduits, mit en avant que le plus grand & la source de tous les autres, estoit que tous ceux qui estoient en charge n'usoient pas seulement de leur administration & de leur maniement comme de leur bien prope, mais encore en abusoient au dommage & la ruine du public, au mespris de la religion, des loix & du prince. Apres il traitta plusieurs poincts necessaires pour y remedier, comme de retrancher la multitude des chambres du parlement, & de le reduire à sa premiere institution, de donner des gages si honorables aux iuges qu'ils ne prissent plus ny espices, ny vacations, ny presents, à peine de destitution; Qu'ils fussent

seulement triennaux en chaque parlement, & qu'avant que d'en sortir, ils rendissent compte de leur conduite devant des censeurs destinez pour cet effet. 1566.

Sur ces belles propositions & plusieurs autres, dont on peut bien desirer & non jamais esperer l'execution; les presidents des parlements, & les conseillers d'estat ayant opiné à l'envy les uns des autres, pour faire montre de leur capacité, fut fait ce celebre EDIT DE MOULINS donné à Paris le dixiesme de Iuillet, qui contient en tout 86. chef, une partie desquels estoit pour confirmer l'Edit fait à Paris deux ans auparavant, & celuy de Roussillon qui l'interpretoit; L'autre partie pour apporter quelques reglements à la Iustice. Entre autre choses il porte, Que le debiteur * quoy qu'il ne se soit pas obligé par corps, pourra estre arresté prisonnier, s'il ne satisfait dans les quatre mois, aprés la condamnation à luy signifiée, & sera detenu jusqu'à ce qu'il ait paié ou fait cession de ses biens; Que dans le civil la preuve * par tesmoins ne

*art.48.

*art.54.

1566. sera plus receuë au dessus de cent
en Fév. livres ; Que les substitutions * faites
& suiv. auparavant l'ordonnance d'Orleans,
*art.57. qui alloient à l'infiny seront restraintes au quatriesme degré : (cette ordonnance les avoit reduites pour l'advenir au second.) Qu'elles seront publiées en jugement, & enregistrées aux prochains greffes royaux; que les donnations entre-vifs seront insinuées dans les quatre mois aux mesme greffes de la demeure des parties, à peine de nullité.

Avant que la cour partist de Moulins, elle plastra un accomodement entre les Guises & les Colinis. Comme il ne se trouvoit point de preuves que l'admiral eut trempé au meurtre du duc de Guise, & qu'il s'en fut purgé par serment, le roy les obligea de s'embrasser & d'oublier toutes leurs inimitiez de part & d'autre Ce qui se passa entre l'admiral d'une part, & la veuve du deffunct duc de Guise, & le cardinal de Lorraine de l'autre. Le jeune duc n'y estoit pas, il estoit allé faire ses premieres armes à la guerre de Hongrie, d'où il ne revint qu'à la fin de cette annnée.

Au mesme endroit se fit aussi la 1566.
conciliation du cardinal de Lorraine & du mareschal de Montmorency; le premier ayant declaré que ce n'estoit pas par mespris de l'autorité du roy qu'il avoit differé de montrer les patentes qu'il lui donnoit permission de marcher avec des armes; le second, que la maniere dont il en avoit usé à son endroit n'avoit point esté à dessein de l'offenser, mais seulemens de maintenir les edits du roy, comme il estoit obligé par sa charge.

On met en cette année le commencement des guerres civiles des païs-bas, qui ont duré jusqu'à la paix de Munster sans aucun relasche que de la tréve qui fut moyennée par le roy Henry IV. La crainte de l'inquisition en fut la principale cause. Elle estoit extremement ruineuse & insupportable aux Flamands, car outre les rigueurs trop violentes qu'elle exerçoit contre ceux qui estoient imbus des nouvelles opinions, elle interrompoit entierement le commerce, & esloignoit les Allemands, les Danois, & les Anglois de la ville d'Anvers & des autres places

1566. *maritimes de Pays-bas. Elle ne faiſchoit gueres moins le clergé meſme par l'érection de ſept eveſchez qu'on avoit dêmembrez des Metropoles de Reims, Treves, & Cologne, & des eveſchez de Liege & de Munſter, parce qu'on y avoit uny les plus riches abbayes des Pays-bas, & qu'on en avoit pourveu des prelats dévoüez au conſeil d'Eſpagne. De ſorte que ſous ce pretexte de maintenir l'ancienne religion, elle travailloit à eſtablir une domination abſoluë & ſans bornes, dans des provinces qui ne doivent obeïſſance que ſelon leurs loix & leurs privileges.*

Le procedé du cardinal de Granvelle, qui traittoit imperieuſement tous les grands du pays, irrita encore les eſprits. Il ſe forma contre luy diverſes conjurations, dont la crainte l'obligea de ſe retirer à Beſançon: mais ſon eſprit regnoit tousjours en Flandre, & enflammoit le conſeil d'Eſpagne à ne point laſcher priſe, mais à uſer de la derniere ſeverité. Le conſeil d'Eſtat des chevaliers de la toiſon, & des gouverneurs des provinces, auquel preſida Marguerite ducheſſe de Parme gouvernante des Pays-Bas, trouva bon d'envoyer l'A-

miral d'Egmont en Espagne, pour y 1566.
representer les fascheuses suites qu'auroit la publication de ces edits trop severes. Il en rapporta de belles paroles & de grandes caresses: mais Philippe manda à la gouvernante de faire publier le concile de Trente, & d'establir l'inquisition.

Les estats de Brabant s'y opposerent, les religionnaires eschauffoient les esprits, la guvernante apprehendant une revolte, fut contrainte de donner une declaration qui revoquoit l'inquisition, & voulut que le concile ne fust publié qu'avec des restrictions conformes aux privileges du pays.

Mais le peuple, la pluspart prevenu de la doctrine des Sectaires, ne se contentoit pas de cela, il menaçoit de se jetter sur la noblesse; De sorte que les seigneurs du pays craignant leur fureur ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertrudemberg, & firent une Ligue entre eux pour la conservation de leurs libertez. Comme la gouvernante estoit estonnée de cette conspiration, le comte de Barlaimont qui les haïssoit mortellement, lui dit que ce n'estoient que des Gueux. *Les conspirez*

1566. *l'ayant sceu, prirent ce mot pour le nom de leur faction & commencerent à porter sur leurs habits la figure d'une escuelle de bois avec ces mots,* Serviteurs du roy jusqu'à la besace. *Aussi tost, comme si cela eust esté le signal du soulevement, les Religionnaires se deschaisnerent par tout le pays. Ils commencerent à tenir des assemblées, à briser tout ce que les Catholiques estimoient de plus sacré, & à se saisir de quelques villes, comme avoient fait les Huguenots de France, avec lesquels ils entretenoient correspondance depuis plusieurs années.*

De deux advis qui se trouverent dans le conseil d'Espagne pour esteindre ce feu, Philippe prit celui du duc d'Albe, qui estoit le plus conforme à son humeur immisericordieuse, & à son autorité absoluë; C'estoit d'employer la derniere severité à chastier ces tumultes, & de ne recevoir les peuples à aucune misericorde qu'il n'eussent remis leurs privileges, leurs biens, & leurs vie à sa discretion. Aprés avoir donc feint trois mois durant de vouloir passer aux Pays-bas pour contenir ces peuples, il y envoya le duc d'Albe avec ordre

d'executer la sanguinaire resolution dont 1567.
il estoit l'auteur.

Il passa par la Savoye, la Bresse, la Franche-comté, & la Lorraine, avec les troupes du Milanois & du royaume de Naples. Estant encore en Italie il donna advis à la reyne Catherine d'armer de son costé pour exterminer les Huguenots, en mesme temps qu'il extermineroit les Gueux. *En effet, elle leva six mille Suisses, & donna ordre aux gouverneurs des provinces de mander les compagnies d'ordonnance & en faire de nouvelles, mais c'estoit sous pretexte de costoyer le duc, & d'empescher qu'il n'entreprist rien sur les fronteries du royaume.*

Avant qu'il partist d'Espagne on arresta le marquis de Bergue, & Florie de Montmorency Montigny, qui estoient allez de la part des estats des Pays-bas faire des remontrances au roy Philippe. Le premier mourut de desplaisir ou de quelque mauvais morceau, le second eut la teste coupée, quoi que tous deux fussent tres-bons Catholiques. Ce qui fit connoistre que le conseil d'Espagne en vouloit autant à la liberté des Pays-Bas qu'à la nouvelle religion.

1567. en Iuin & suiv. Or il est certain que l'armée du duc d'Albe ralluma la guerre civile en France. Les Huguenots la voyant marcher s'imaginerent que le pape & la maison d'Austriche avoient conspiré leur ruine ; Que ce dessein estoit evident, parce qu'on restreignoit chaque iour la liberté qui leur avoit esté accordée par les edits, en sorte qu'on l'avoit reduite presque à rien ; Que le peuple leur couroit sus aux endroits où ils estoient les plus foibles, & qu'en cent où ils se pouvoient deffendre, les gouverneurs se servoient de l'autorité du roy pour les opprimer ; Qu'on demanteloit les villes qui les avoient favorisez Qu'on y bastissoit des citadelles ; Qu'il n'y avoit nulle iustice pour eux dans les parlements ny au conseil du roy ; Qu'on les massacroit impunement ; Qu'on ne les retablissoit point dans leurs biens & dans leurs charges.

Telles estoient en substance les plaintes qu'ils porterent deux ou trois fois au prince de Condé & à Coligny : lesquels s'estant assemblez par deux fois, avoient toûiours res-

pondu, qu'il faloit tout endurer 1567.
plutost que de reprendre les armes; que de seconds troubles les rendroient l'horreur de toute la France, & l'obiet de la hayne du roy, dans l'esprit duquel il se feroit une si mauvaise impression contre eux à l'entrée de sa ieunesse, que rien au monde ne seroit plus capable de l'effacer. Mais quand un des principaux de la cour leur eut donné advis bien exprés, qu'on avoit resolu de se saisir du prince & de l'admiral, pour tenir le premier dans une perpetuelle prison, & faire monter l'autre sur un eschaffaut; l'advis de Dandelot le plus hardy de tous, les fit resoudre non seulement à se deffendre mais à attaquer leurs ennemis à force ouverte, & pour cet effet chasser le cardinal de Lorraine d'aupres du roy, & tailler les Suisses en pieces. C'estoit là leur premier but : mais personne, non pas mesme aucun d'eux, n'auroit pû dire iusque où le succés les eust portez, s'ils l'eussent eu tel qu'ils le desiroient.

La petite ville de Rosoy en Brie fut donnée pour rendez-vous à la no-

Meaux, parce qu'on ne le pouvoit 1567. emmener delà ſans danger d'un com- en Sep- bat, dont l'evenement eſtoit incer- tembre tain. Le Chancelier diſoit la meſme & ſuiv. choſe, & adiouſtoit que ſi une fois les deux partis tiroient l'eſpée, il ne pourroit plus iamais y avoir d'accommodement, parce que le Roi en auroit un reſſentiment eternel, & les Huguenots qui l'auroient offenſé, une neceſſité perpetuelle de demeurer armez contre ſa vengeance. Le mauvais deſtin de la France fut plus fort que ces ſages conſeils : on aima mieux croire celuy du cardinal de Lorraine, & on fit partir le roy la nuit pour le mener à Paris. Il eſtoit au milieu de ſes Suiſſes, qui le couvroient à droit & à gauche, & de huit cens chevaux de ſa ſuite, plus propres à l'embarraſſer qu'à combattre.

Sur la pointe du iour, comme il avoit fait quatre lieuës, on vit paroiſtre le prince avec quatre ou cinq cents chevaux bien armez. Le Conneſtable craignant le choc, envoya la perſonne du Roy devant avec deux cents chevaux par un chemin deſ-

tourné ; si bien qu'il arriva heureu-
1567. sement à Paris le iour mesme. La cavalerie du prince qui n'en sçavoit rien , s'aheurta contre les Suisses : mais ayant tenté souvent de les entamer elles les trouva bien fermes,& se contenta de les avoir conduits jusqu'au Bourget , les harcelant de fois à autre.

Les souslevez demeurerent quatre iours à Claye attendant la response de leur requeste. Cependant il leur arriva des troupes de divers endroits, avec quoy ils firent dessein de saisir les advenuës de Paris , particulierement Montereau Faut-Yonne au dessus , & saint Denis au dessous , qui est proche du bord de la Seine , & tient toute la campagne de ce costé là. Dans , le premier ils mirent garnison ; le prince vint loger dans l'autre.En passant il brusla tous les Moulins d'entre les portes du Temple & de sainct honoré , sans aucun effet neantmoins que de redoubler la colere du roy & la hayne des Parisiens.

Huit iours durant ce ne fut qu'allées & venuës ; le connestable & le

chancelier desirant essayer tous les 1567.
moyens pour empescher les François de s'esgorger les uns les autres. Le premier neanmoins ne voulut rien relascher au preiudice de la religion catholique, & soûtint tousjours aux Huguenots que l'edict de pacification qu'ils avoient, n'estoit que provisionnel. Ainsi s'estant picquez sur ce point qui estoit l'essentiel, ils rompirent toutes conferences.

Estant arrivé quelques troupes des provinces aux Huguenots, ils s'estoient saisis du pont de poissi, d'Argenteüil, & de quantité de petits chasteaux, de l'autre costé de la riviere, avec lesquels ils entretenoient communication par le moyen des pontons qu'ils avoient à saint Oüin : de sorte qu'ils battoient tous les chemins de la Normandie, du Perche, du Mayne, & de l'Aniou, & arrestoient tous les vivres qui venoient abondamment à Paris de ces costez là. Le peuple commença donc à crier contre le connestable, comme s'il se fust entendu avec l'admiral son neveu, & les murmu-

1567. res ne ceſſant point, meſme aprés qu'il eut repris tous ces poſtes, il ſe ſentit tellement picqué de ce qu'on accuſoit ſa fidelité, qu'il reſolut, quoi qu'il euſt touſiours eſté ſage cunctateur, d'aller chaſſer les ennemis de leur logemens. Ils en tenoient trois : ſaint Ouïn, Aubervillers, & ſaint Denis qui eſt au milieu des deux.

Il ne croyoit pas qu'ils oſaſſent l'attendre en campagne, n'ayant qu'une poignée des gents, car ils n'étoient en tout que douze cents hommes de pied, & quinze cents chevaux, fort haraſſez & la pluſpart mal armez, n'ayant pour lances que des perches de la foire de ſaint Denis, qu'ils avoient fait ferrer par le bout. Ie ne compte point les cinq cents hommes avec leſquels Dandelot tenoit Poiſſi, & qui ne pouvoient venir au combat parce que les pontons de ſaint Ouïn avoient eſté enfoncez par les gents du roi. L'armée royale êtoit de ſeize mille hommes de pied & de trois mille hommes d'armes, ſans parler des compagnies bourgeoiſes, qui en accroiſ-

soient plus le nombre que les forces. 1567.

Le jour precedent qu'il avoit resolu de les attaquer, il les fit harceler toute la journée & toute la nuit par quinze cents chevaux, tant pour les reconnoistre que pour les fatiguer. Le lendemain dixiesme jour de Novembre, il sortit avec ses troupes, ayant dit aux bourgeois de Paris que ce jour-là feroit preuve de sa fidelité, & qu'ils ne le reverroient que mort ou victorieux. Son fils le mareschal enfonça les ennemis & en couvrit la campagne: mais pour luy, il vit mettre en desroute le corps qu'il commandoit, & fut abandonné presque de tous ses gents. Il ne s'abandonna pourtant pas lui-mesme, & fit tout devoir de general & de cavalier determiné, jusqu'à ce qu'il fut blessé de six coups, dont le dernier estoit mortel, c'estoit un coup de pistolet que Robert Stuard lui tira dans les reins. Danville son fils & le duc d'Aumale le desgagerent. La nuict mit fin au combat & sauva les Huguenots qui étoient desfaits à l'aisle droite, & fort esbran-

1567. lez à l'aiſle gauche.

Il demeura ſur le champ peu d'infanterie, mais preſque toute de la part des Huguenots, & ſix ou ſept cents cavaliers, dont il y avoit pres de cent gentilshommes, autant d'un coſté que d'autre.

La nuit ſuivante Dandelot arriva de Poiſſy & paſſa la riviere à ſainct Ouïn ſur les pontons qu'il fit retirer de l'eau & racommoder. Il fut d'advis, pour faire ceſſer le bruit qui couroit de leur desfaite, de remettre leurs troupes en battaille, & donna meſme avec une merveilleuſe reſolution juſqu'aux murailles de Paris. De deſſus leſquelles un envoyé du grand Turc qui regardoit le combat, les voyant retourner pluſieurs fois à
1567. en Novembre & ſuiv. la charge, dit, à ceux qui eſtoient avec luy; Que ſi ſon maiſtre avoit ſeulement ſix mille chevaux pareils à ces caſaque blanches, il auroit bien-toſt conquis toute l'Europe.

Le champ & les depoüilles demeurerent aux Catholiques : mais l'honneur fut aux Huguenots, qui ſans canon & en ſi petit nombre ſoûtindrent l'effort d'une armée royale,

qui avoit Paris à ses espaules. Le connestable mourut le lendemain de ses blessures avec un courage veritablement heroique, & une force virile dans une vieillesse presque decrepité: car il avoit plus de soixante & quatorze ans, & sans cet accident il en eust vescu bien davantage, car Guillaume son pere qui l'avoit donné à Louys XII. estoit mort âgé presque de cent ans. On raconte qu'un Cordelier l'importunant par d'ennuyeuses exhortations, il le pria de le laisser en paix, lui disant *qu'il n'avoit pas vescu quatre vingts ans sans avoir appris à mourir un quart d'heure.* Dans sa pompe funebre on porta son effigie, qui est un honneur qu'on ne rend qu'aux rois & aux fils de France. 1567.

La reyne bien aise d'estre delivrée de celui seul qui en quelque sorte arrestoit sa puissance dans les bornes de la raison, ne remplit point la charge de connestable: mais afin de retenir en sa main le commandement general des armées, elle le fit donner à son fils le duc d'Anjou qui n'avoit pas encore quatorze ans, &

1567. mit auprés de lui des gents affidez pour disposer de sa personne & de cette charge à sa fantaisie.

Le cinquiesme jour d'aprés la bataille les Huguenots craignant d'estre enveloppez par ceux de Paris, reprirent le chemin de Monterau, pour aller au devant de Jean Casimir fils de Louys electeur & comte Palatin, qui leur amenoit une armée d'Allemagne. L'armée royale ne les poursuivoit point, & se contenoit dans, Paris, à cause que depuis la mort du Connestable on ne lui avoit point encore donné de General.

La reyne mere avoit fait entendre Lansac & par Bochetel evesque de Rennes ses ambassadeurs, aux princes protestants de ce pays-là, qu'en cette guerre il ne s'agissoit nullement de la religion, puisqu'on accordoit toute liberté aux Huguenots mais de l'autorité royale, laquelle ils attaquoient directement; de sorte que les electeurs Guillaume duc de Saxe & Charles marquis de Brandebourg avoient refusé au prince de faire des levées sur leurs terres, & les avoient

permises au roy. Le Palatin estant aussi fort esbranslé, avoit retardé quelque temps celles que son fils devoit conduire : mais depuis ayant esté autrement informé par un envoyé qui accompagna Lansac à la cour de France, & qui au retour vit le prince de Condé, il exhorta son fils de continuer son voyage. 1567. En Septembre & en Octobre.

Ils sejournerent quinze jours à Montereau pour attendre les troupes que leurs chefs levoient en diverses provinces; comme le roy de son costé avoit donné ordre d'y en faire pour grossir son armée. Celles qui s'assembloient pour eux en Poictou, Angoumois, & Saintonge, avoient pour chefs, François de la Rochefoucaut, Claude de Vaudré-Moüy, Giron de Luzignan Bessey, & François de la Noüe, duquel la probité & la sagesse estoient en admiration mesme aux Catholiques. A leur faveur la ville de la Rochelle par le moyen de Truchard son nouveau maire, & peut estre par la connivence de Guy Chabot Iarnac qui en estoit gouverneur pour le roy, entra dans le party, dont elle a esté comme le

1567. donjon & l'azyle soixante ans durant.

Dans leur marche la Nouë ayant esté destaché pour leur acquerir Orleans, conduisit si bien cette pratique, qu'avec l'aide des habitants, qui estoient de la religion, il s'en rendit le maistre le vingt huitiesme jour de Septembre, & en chassa le gouverneur qui s'estoit cantonné à la Porte-Banniere. D'Orleans elles marcherent vers Montereau, & forcerent Ponts-sur-Yonne. L'admiral les ayant joints en cet endroit là avec un gros de cavalerie, voulut taster la ville de Sens : mais il y trouva le jeune duc de Guise, qui ayant esprouvé son courage dans la Hongrie cherchoit à lui faire voir qu'il trouveroit en sa personne un ennemy aussi brave & plus dangereux que son pere

Celles du Languedoc furent occupées par Iacques de Crussol d'Acier à prendre les chasteaux de Nismes & de Montpellier, dont ils tenoient desia les villes par le moyen des habitants. Celles des pays de Foix, Albigeois ; & Lauraguais, que

conduisoient les vicomtes *, (c'estoient sept gentils-hommes portant ce titre) l'ayant joint, l'ayderent à prendre quelques places à l'entour d'Avignon & dans le Dauphiné. Delà ils se rendirent à Orleans, où par leur arrivée ils tirerent de grand'peine la princesse de Condé & les autres femmes des principaux chefs, qui n'ayant que peu de gents de guerre, estoient à toute heure en alarme & craignoient d'estre surprises avec la place. 1567.

* Bourniquet, Montclar, Paulin, Serignā Caumont, Rapin, & Montaigu.

Quant aux troupes d'Auvergne, Forez, & Baujoulois, que Poncenas & Verbelay conduisoient, elles receurent quelque eschec au Pays de Forez par Terrifide, la Valette, & Monsalez, qui amenoient des levées de Guyenne au roy : mais ne laisserent pas de gagner pays, Poncenas dans une autre occasion la nuict fut tué par les siens mesme.

Le duc de Nevers qui avoit une armée de douze à treize mille hommes, sçavoir six mille Suisses, & le reste qu'il avoit fait en Piedmont & en Italie, prit en chemin faisant la ville de Mascon dont la Nöue estoit

1567. gouverneur, mais comme il passoit dans son duché de Nivernois, il rencontra quelque cavalerie Huguenote de la garnison de la petite ville d'Antrain; il la chargea; & comme il la menoit battant, il fut blessé au genou d'un coup de pistolet; dont il demeura boiteux toute sa vie, & fort ulceré contre les Hugnenots.

L'armée Huguenote au partir de Montereau, prit sa route par la Champagne à costé de Chaalons, passa la Meuse & entra dans la Loraine. Elle fut cinq ou six jours en grand'-peine de ce qu'elle ne voyoit point paroistre le prince Casimir, & non moins encore, quand en arrivant il demanda cent mille escus; que le prince avoit promis de payer lors qu'il la joindroit. Il arriva alors ce qu'on n'avoit jamais veu, les gens de guerre du prince, mesme jusque aux goujats, boursillerent volontairement pour faire une partie de cette somme; Et ainsi une armée en paya une autre, qui estoit de six mille cinq cent chevaux & de quelque trois mille fantassins.

Avec un si notable renfort les con-

federez rentrerent dans la France Ils 1568.
enleverent les garnisons de Ioinvil- en Ian-
le & de Chaumont, passerent la Mar- vier.
ne, & traversant l'evesché d'Autun, vinrent à la teste de la Seine, & les troupes du duc de Nevers ne purent leur empescher le passage. Delà ils prirent leur route par Auxerre, par Chastillon & Montargis; d'où ils s'estendirent dans la beausse. Le prince ayant esté à Orleans recueillit les troupes qu'on luy amenoit de Guyenne; fit vingt lieuës en un jour pour venir mettre le siege devant Chartres. Il se prometoit qu'aprés qu'il auroit pris cette ville qui est un des greniers de Paris, il retourneroit bloquer Paris mesme: tant il s'estoit imprimé cette fantaisie dans l'esprit qu'il ne viendroit à bout de ses desseins qu'en mettant cette grande ville par la famine & par les autres incommoditez de la guerre.

L'entreprise se touva plus difficile qu'il ne croyoit. Antoine de Lignieres gentilhomme extremement resolu, estoit entré dans Chartres avec une forte garnison, & y avoit mis bon ordre; Si neantmoins il eust

1568. d'abord (ce qu'il ne fit que sur la
e 1 Mars fin) destourné la riviere qui faisoit
& suiv. moudre les moulins les assiegez eussent bien tost eu faute de pain.

Durant ce siege on recommença les conferences pour la paix. Le cardinal de Chastillon s'estant rendu à Long iumeau traitta long temps avec Charles de Contaud Biron mareschal de camp, & Henry de méme maistre des Requestes ; Si bien que l'ambassadeur d'Angleterre & celui de Florence se rendant aimables compositeurs, elle fut accordée le deuxiesme jour de Mars. L'edict en fut verifié au Parlement le vingt sixiesme iour du mesme mois. Il confirmoit & remettoit en son entier celui qui leur avoit esté accordé cinq ans auparavant, revoquant & annullant toutes exceptions, declarations, & interpretations qu'on avoit faites au contraire.

Les plus clairs voyants des Huguenots n'avoient point esté d'advis de cette paix ; qui les escartoit les uns des autres, & les laissoit à la mercy de leurs ennemis, sans autre seureté que de la parole d'une femme

Italienne ; Aussi la nommoient ils 1568.
la *Boiteuse* & la *Malassise*, faisant en Mars
allusion à Biron qui estoit boiteux, & suiv.
& Mesme qui estoit seigneur de
Malassise. Mais le prince protestoit qu'il y estoit contraint, parce que la pluspart de ses troupes se desbandoit, que la noblesse vouloit s'en retourner dans ses maisons qui estoient exposées au pillage, & que les Allemands les eussent peut-estre vendus faute de payement. Le parlement de Toulouze ne la verifia qu'apres quatre jussions, & auparavant fit trencher la teste à Rapin que le prince y avoit envoyé pour en presser la verification, lui ayant renouvellé quelque vieux crimes sur lequel il lui fit son procés en grand'-haste.

En consequence du traité, les Huguenots leverent le siege de Chartres, & remirent plusieurs des villes qu'ils avoient prises, entre autres, Soissons, Orleans, Auxerre, Blois & la Charité sur Loire. La Rochelle refusa d'obeïr, & à son exemple plusieurs autres. Le prince Casimir remena ses troupes en Allemagne, & alla à Heidelberg rendre compte de son

1568. expedition à l'electeur son pere. Il y trouva Guillaume de Nassavv prince d'Orange, qui s'estant sauvé des Pays bas imploroit son secours pour le maintien de leur liberté & de sa religion contre le duc d'Albe.

Les cruautez de ce duc, la mort des comtes d'Egmond & de Horn, les troubles des Pays-bas, & la fondation des Estats de Hollande par la merveilleuse conduite, & par le courage inesbranlable de ce Prince d'Orange, sont le plus beau suiet d'histoire qu'il y ait en tous ces derniers siecles. Aussi a-t'il esté traité par tant d'auteurs & de si grand merite, qu'ils ont presque égalé la grandeur de la matiere. Nous marquerons seulement comme la plus monstreuse adventure qu'on se puisse imaginer; Que Philippe roy d'Espagne, ayant appris que l'infant dom Charles son fils unique & son successeur pressomptif (qui veritablement étoit un esprit esgaré, intraitable & fort dangereux) avoit correspondance avec les seigneurs confederez des Pays-bas qui taschoient de l'attirer en Flandres, le fit arrester prisonnier & luy osta la vie, soit par un poison lent, soit en le faisant estouffer en-

tre deux coëtes ; Et que peu aprés sur quelque jalousie, il empoisonna Elizabeth de la Paix sa femme, & la fit perir avec le fruict dont elle estoit grosse, ainsi que la reyne Catherine sa mere le verifia par des informations secretes qu'elle en fit faire, & par les depositions des domestiques de cette princesse lors qu'ils furent de retour en France. 1568.

Dans le temps de paix, un des principaux soins de l'admiral estoit d'augmenter la navigation & le commerce de France, principalement dans les pays de l'autre Hemisphere, tant pour l'honneur de sa charge, que pour y planter des colonies de ceux de sa religion. Il avoit envoyé le chevalier de Villegagnon à la Floride, parce qu'il le croyoit attaché au nouvelles opinions : mais cet homme luy avoit manqué de parole, & fort maltraitté ceux qui les professoient. Depuis, sçavoir l'an 1562 il fit partir Iean Ribaud avec deux navires, qui par une route differente de celle que tenoient les Espagnols, aborda heureusement à la Floride Lors qu'il eut reconnu le pays, traité alliance avec les petits prin-

1568. ces, & donné le nom à plusieurs caps, rivieres, & golfes, il bastit au bout du destroit de sainte Heleine un fort qu'en l'honneur du roi, ils appellerent le fort Charles, & y laissant un lieutenant avec quelque compagnie de gents bien armez, s'en revint en France, aprés leur avoir promis de retourner au plustost leur porter du renfort & des rafraischissements.

Comme il ne pût leur tenir parole, à cause de la guerre civile qui survint, les vivre leur manquant ils se rembarquerent. Au milieu de leur route ils furent tellement pressez de la famine, qu'ils tuerent un de leurs compagnons, qui estoit malade & le mangerent. Vn vaisseau Anglois qui les rencontra heureusement, leur donna dequoy subsister & les emmena en Angleterre.

L'admiral qui ne sçavoit pas qu'ils eussent quitté leur fort, êquippa trois navires au Havre-de-Grace pour les aller rafraichir. René Laudonniere commendoit cet armement : il descendit au golfe à qui Ribaud avoit donné le nom de *May*, & fit alliance

avec quelques roitelets des barba- 1568.
res : mais il arriva, que tandis qu il estoit malade une partie de ses gents, desbauchez par quelque factieux, le forcerent de leur permettre d'aller à la nouvelle d'Espagne chercher des vivres, & quayant pris un grand vaisseau chargé de richesses où êtoit le gouverneur de la Havane, ils furent enveloppez dans cette isle-là & tous vendus ou portez en Espagne.

Cette piraterie donna un specieux pretexte aux Espagnols (qui estoient desia fort jaloux de voir les François s'establir en ce pays-là) de leur courir sus sans leur donner quartier. Ils pretendoient que ces terres-là leur appartenoient, parce qu'ils soûtenoient avoir esté les premiers à les découvrir Mais en effet un Venitien nommé Estienne Gaboury, que l'émulation de Christophle Colomb poussoit à chercher de nouvelles terres sous les auspices de Henry VII. roi d'Angleterre, estoit abordé à cette-coste-là dés l'an 1496. longtemps avant leur Ponce de Leon, qui fut celui qui lui donna le nom

1568. DE FLORIDE. Il l'appella ainsi à cause qu'il y aborda le jour de Pasque fleuries.

Lors que Laudonniere estoit prest de s'en revenir, il vit paroistre sept vaisseaux : c'estoit Iean Ribaud fort bon homme de mer, mais peu soldat & encore moins capitaine, qui avoit esté choisi par l'admiral comme tres-affectionné aux interests de son party. Les Espagnols en mesme temps y avoient envoyé un Pierre de Melandez avec quelque vaisseaux pour empescher l'establissement des François. Ribaud quittant son fort qu'il laissa peu garny de monde, monta sur ses vaisseaux pour l'aller combattre. Comme il fut en mer, un Ourragan, espece de tourbillon fort frequent sur ces costés-là, brisa tous ses vaisseaux contre des escueils; Ses gents s'estant sauvez à terre sur des chaloupes, tomberent entre les mains des Espagnols, lesquels ayant pris le fort, les esgorgerent tous avec cruautez de Canibale, les deschirant par morceau, & leur arrachant les yeux. Ils disoient qu'ils les traittoient ainsi; *non comme François, mais*

comme Lutheriens. L'audonniere en 1568.
ayant recueilly ce qu'il pût avec des barques qu'il envoya le long de la coste, reprit la route de France.

Le conseil du roy qui estoit à demy Espagnol, ne tenant compte de tirer satisfaction de ce massacre, un particulier nommé Dominique de Gourgues natif du Mont de Marsan en Gascongne, homme de cœur & de grande resolution, offensé de ce qu'autrefois les Espagnols l'ayant pris dans les guerres d'italie, l'avoient mis en galere, entreprit de venger son iniure & celle de la France, d'une partie de son bien qu'il vendit, & de ce que son frere, President en la generalité de Guyenne, luy presta, il équipa quelques vaisseaux avec deux cents soldats & cent matelots, alla descendre à la Floride, & s'estant ioint avec les barbares du pays qui gemissoient sous l'oppression Espagnole, attaqua & prit d'insulte le fort Charles, & deux autres qu'ils y avoient bastis en deux endroits assez esloignez. Il y avoit dedans plus de huit cents hommes. Les Barbares assommerent ceux qui

1568. penſerent ſe ſauver dans les bois, & il fit pendre tous les autres qui ſe rendirent à ſa diſcretion, avec cet eſcriteau, *non comme Eſpagnols, mais comme corſaires.*

A ſon retour en France, le Vengeur de ſa partie & le liberateur de la Floride, au lieu d'eloges & de recompenſes, trouva des accuſateurs & un peril mortel : l'embaſſadeur d'Eſpagne demandoit ſa teſte, & le conſeil eſtoit preſt de la donner, ſi bien qu'il fut obligé de ſe tenir caché iuſqu'aprés la paix, que l'admiral & ſes amis le tirerent de danger.

Pierre Bertrand fils de Blaiſe de Montluc, n'eut pas moins de gloire en ſon entrepriſe, mais il eut moins de bonheur. Il avoit deſſein de s'etablir de gré ou de force dans le poſte qu'il trouveroit le plus commode dans les royaumes de Manicongo, de Mozambique, ou de Melinde, & y baſtir une place qui ſerviſt de retraite aux François pour faire le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales, auſſi bien que le faiſoient les Portugais. Pour cela il avoit armé 3.

gros vaisseaux & quelques barques 1568.
& 1200. hommes de guerre. Son jeune frere Fabian & un cadet de la maison de Pampadour l'accompagnoient.

La tempeste l'ayant ietté sur les costes de Madere, ses gents voulurent y descendre pour y faire eau: les Portugais les receurent à coup de canon, & firent une sortie sur eux de la ville qui porte le même nom que l'isle, pour les tailler en pieces. Bertrand indigné qu'ils voulassent ainsi le droit des gens, & l'alliance qui estoit entre les couronnes de France & de Portugal, mit 800. hommes à terre, alla droit à eux tandis que son frere les couppoit par derriere, les enveloppa & les tua tous. Du mesme pas il marcha vers la ville, mit son canon en batterie, la força & la saccagea: mais comme il attaquoit la grande Eglise, où quelque partie de la garnison se deffendoit encore, il fut blessé à la cuisse d'un coup de mousquet, dont il mourut peu de iours apres.

Ainsi fut eschouée une entreprise qui n'eust pas esté moins utile que

1568. glorieuse. Tous ceux qui l'avoient accompagné coururent grand risque de leur vie, quand ils furent de retour en France. Il falut qu'ils fussent longtemps en fuite ou cachez : le credit de Montluc & le pouvoir de l'admiral qui se portoit avec chaleur dans tout ce qui touchoit l'honneur de la nation Françoise, eurent bien de la peine à les mettre à couvert contre les instances de l'ambassadeur de Portugal, qui les poursuivoit au conseil du roy comme pirates.

L'intention de ceux qui avoient fait la paix de Chartres n'estoit pas de la garder, mais de mieux prendre leurs advantages qu'ils n'avoient fait: ainsi elle ne pouvoit durer longtemps. Les Huguenots contrevenans au traitté, retenoient plusieurs places, entre autres Sancerre, Vezelay, Montauban, Castres, Millaud & la Rochelle qu'ils fortifioient en grand haste D'ailleurs ils entretenoient manifestement des intelligences avec la reyne Elisabeth, & avec les princes d'Allemagne ; & l'admiral avoit correspondance particuliere avec le prince d'Orange. Vn gentilhomme Normand

mand nommé Coqueville, avoit levé 1568.
ſept ou huit cents hommes dans le pays des Caux pour les luy mener : mais ayant été chargez & puis investis par le mareſchal de Coſſe dans ſaint Valery, ils jetterent les armes bas, & Coqueville eut la teſte coupée.

D'autre coſté on ne laiſſoit point jouïr les Huguenots ny de la paix, ny de la liberté de conſcience: ils eſtoient en plus grand danger que durant la guerre. En 3. mois de temps il en fut tué plus de deux mille en divers endroits, ou par leurs ennemis particuliers, ou par des eſmotions populaires. René seigneur de Cipierre, fils de Claude de Savoye comte de Tende, fut maſſacré dans Fréjus avec trente perſonnes de ſa ſuite par Gaſpard de Villeneuve, marquis d'Ars, comme il revenoit de Nice, où il eſtoit allé voir le duc de Savoye ſon parent. Le peuple aſſomma prés de cent preſonnes dans Amiens, cent cinquante à Auxerre, pluſieurs à Blois, à Bourges, à Iſſoudun, à Troyes, & en vint autres lieux. Mais rien ne ſembla plus

1568. cruel que ce que le peuple fit à Li-
en Iuin gny en Barrois, où un Huguenot
& suiv. ayant refusé de tendre devant sa porte le jour de la Feste-Dieu, & commis quelque irreverence, fut tiré de son logis par la populace en presence du magistrat, & bruslé dans la place publique sur une pile de bois qu'on alla querir chez luy.

Le prince estoit pour lors à Noyers en Bourgongne l'un des Chasteaux de sa femme. On y surprit un soldat mesurant le fossé & la muraille pour escalador la place; Et ce dessein étant découvert, la reyne fit entrer en Bourgongne les troupes qu'on avoit levées pour assieger la Rochelle, afin d'enlever ce prince de force, puisqu'on ne l'avoit pû prendre par la ruse. Au mesme temps qu'on en vouloit à sa personne comme au chef du party, on employoit aussi toutes sortes de moyens pour diviser les Huguenots, & pour détacher d'avec luy ceux qui avoient le plus de chaleur à le suivre. Au contraire il taschoit de les entretenir dans l'union, & de les faire parler tous par son organe. Il envoya Teligny, puis Iacqueline de

Rohan mere de sa femme, en cour, 1568.
supplier la reyne mere d'entretenir
la paix & les edicts : mais c'est ce
qu'il ne devoit plus esperer, quand
il vit que si quelqu'un estoit de ce
sentiment, on le traittoit de *Libertin*
& de *Politique*, c'est à dire qui n'a-
voit point de veritable religion ; &
que le chancelier de l'Hospital qui
donnoit des conseils pacifiques, fut
congedié de la cour & relegué dans
sa maison de Vignan prés d'Estampes,
comme suspect d'estre Huguenot. En
effet sa femme, sa fille, & son gendre
l'estoient ; & comme les bons maris
s'attachant d'affection à leurs fem-
mes, se laissent souvent entraisner à
leurs sentimens, il y avoit lieu de soup-
çonner qu'il suivoit ceux de la sienne.
Les Sceaux furent donnez à Iean de
Morvillier Evéque d'Orleans son en-
nemy declaré, & zelé Catholique.

A peine la belle-mere du Prince
estoit partie de la Cour, qu'il apprit
que les troupes du roy par des ordres
secrets, se logeoient à l'entour de
Noyers pour le cerner, & que s'il
tardoit encore trois ou quatre jours,
le chemin de sa retraite ne luy seroit

1568. plus libre. Coligny penetrant bien ce qui se tramoit contre eux, estoit venu au chasteau de Tanlay appartenant à Dandelot son frere. Delà estant allé trouver le prince, tous deux partirent de Noyers avec une escorte de cent cinquante chevaux seulement, au milieu desquels (pitoyable spectacle!) estoient leurs femmes & leurs enfants, la pluspart encore entre les bras de leurs nourrices, ou de leurs gouvernantes.

Afin de couvrir mieux leur retraite, le prince escrivit une grande lettre de plaintes & de remontrances au roy, publiant qu'il en vouloit attendre la response; Cependant il gagna pays, & passa la riviere de Loire à un gué vis-à-vis de Sancerre. A peine estoit-il à l'autre bord, que les troupes de Bourgongne qui l'avoient poursuivy, parurent sur le bord à sainct Godon. La riviere alors estoit gueable, mais le lendemain elle s'enfla de telle sorte qu'elle leur osta le moyen de trouver gué & de le poursuivre. Les Huguenots attribuerent cet heureux accident à miracle.

Blaize de Montluc gouverneur de

Guyenne, & les lieutenants de roy en Limosin & en Perigord, estoient en armes pour luy couper chemin, & le marefchal de Vieille ville sur le bruit de sa marche estoit venu à Poictiers pour sçavoir quel suiet le menoit. Il les devança tous par sa diligence, & arriva à la Rochelle le dix-huitiesme de Septembre. La reyne de Navarre Ieanne d'Albert, s'y rendit peu aprés avec ses deux enfants, Henry prince de Bearn & Catherine sa sœur. Le cardinal de Chastillon qui estoit dans son chasteau de Bresle en Beauvoisis, ne pouvant pas aller joindre son frere au travers de tant de provinces ennemies, se sauva en Angleterre.

1568. En Septembre & suiv.

Il y a lieu de croire que le prince, ou plustost l'admiral qui estoit l'esprit mouvant du party, avoit pris ses mesures de loin : car de tous costez les capitaines Huguenots se rendirẽt prés de luy à la Rochelle à point nommé, & la reyne Ieanne y amena prés de quatre mille hommes. Dandelot qui estoit en Bretagne en avoit assemblé bien autant des provinces de Normandie, Mayne & An-

1568. jou, qui furent joints par Montgommery, la Noue, & quelques autres. Tous ensemble, apres quelques rencontres qu'ils eurent avec Sebastien de Luxembourg Martigues, passerent la riviere de Loire; Montgommery leur ayant fort à propos trouvé un gué, sans que le duc de Montpensier qui commandoit les armées du roy en ce pays-là, ny Martigues, se missent en devoir de les en empescher.

Avec les armes; les uns & les autres employerent les couleurs de la justice. Le prince dressa un formulaire de serment, par lequel tous ceux de son party luy engageoient leur foy de le suivre & d'obeïr à ses commandemens pour la defense de leur religion, & de poursuivre par les armes le cardinal de Lorraine, qu'ils supposoient estre l'auteur de cette geurre, & leur ennemi juré. Le manifeste de la prise des armes qu'il publia en mesme temps portoit la mesme chose; Car il leur faloit bien un blanc contre lequel ils pussent tirer, n'osant pas s'en prendre à la personne du roy ny à la reyne sa mere.

D'autre costé il fut publié un edit

de la part du roy, par lequel il pre- 1568.
noit tous les Huguenots de son
royaume sous sa protection aussi bien
que ses autres suiets, & leur promet-
toit toute iustice des iniures qu'on
leur avoit faites, pourveu qu'ils de-
meurassent pasibles dans leurs mai-
sons. Puis comme la reine & le car-
dinal de Lorraine virent que cette
grace estant interpretée par eux com-
me un artifice qui tendoit à les op-
primer separement les uns apres les
autres, ne faisoit que les animer da-
vantage à courir de toutes parts vers
le prince: ils en firent donner un con-
traire, qui deffendoit l'exercice de
toute autre religion que de la Ca-
tholique, & commandoit à tous les
ministres de vuider le royaume dans
la quinzaine. Par un troisieme il
estoit enioint à tous ceux de cette
religion qui tenoient des charges &
emplois publics de les remettre au
roi. Le parlement adiousta dans la
verification, qu'aucun delà en avant
ne seroit receu aux charges, qu'il
n'eust fait serment de vivre & mourir
dans la religion Catholique.

Durant le mois d'Octobre le prin-

1568. ce & ses gents se saisirent presque de toutes les places du pays d'Aulnis, de Saintonge, d'Angoumois, & de Poictou, à la reserve de Poitiers. Ils eussent esté heureux en toutes leurs entreprises, si leurs troupes au nombre de douze mille hommes qui venoient du Dauphiné, Languedoc & Guyenne, commandées en chef par Dacier, n'eussent pas receu un eschef au sortir du Perigord. Mouvens vaillant capitaine, mais trop presomptueux, s'estoit logé à l'escart avec 3000. hommes, pour quelque differend qu'il avoit avec Beaudiné frere de Dacier; le duc de Montpensier qui estoit allé en ce païs-là pour s'opposer à leur ionction avec le prince, donna ordre à Brissac de l'attaquer, tandis que luy escarmoucheroit Dacier, afin qu'il ne le pust secourir. Dacier sçachant bien ce qui se passoit, manda à Mouvens qu'il se continst ce iour-là dans son logis, parce qu'il ne pouvoit y estre forcé: mais il ne suivit pas ses ordres. Car Brissac ayant feint de se retirer, il voulut partir le iour mesme; de sorte qu'il tomba dans une em-

bufcade qu'il luy avoit dreffée fur le chemin. Il y fut tué avec mille de fes gents, les autres fe fauverent dans les bois prochains : Dacier en recueillit mille le lendemain : le refte fut diffipé ou affommé par les paifans. 1568.

Quand le prince eut efté au devant de Dacier iufqu'à Aubeterre, ce fut à Montpenfier qui le pourfuivoit à reculer iufqu'à Chaftelleraud. Lors que le duc d'Aniou fut arrivé à l'armée du Roy, elle fe trouva de vingt-quatre mille hommes de pied & de quatre mille chevaux ; celle du prince eftoit moins nombreufe d'un quart, mais toute de gents determinez, qui ayant quitté leurs familles & leurs biens, n'avoient plus d'autre efperance qu'en leurs bras.

Auffi s'affurant fur leur valeur plus que fur le nombre il cherchoit toutes les occafions de donner bataille ; Le duc d'Aniou, pour la mefme raifon la fuyoit, mais par honneur il eftoit obligé de tenir la campagne. Les rigueurs de l'hyver ne les peurent obliger ny l'un ny l'autre de prendre les quartiers,

1568. que lors que leurs troupes vaincuës par l'extréme froidure, refuserent de combattre davantage les neiges & les glaces. Il en mourut plus de 8000. de part & d'autre des cruelles incommoditez qu'il avoient souffertes.

Le prince manquoit d'argent, sans quoi il ne pouvoit long-temps entretenir ses troupes ; le pilliage estoit fort odieux & casuel ; & ce que les Huguenots, qui estoient demeurez dans leurs maisons pouvoient fournir à la CAUSE (ils appelloient ainsi le parti) estoit peu considerable. En ce besoin leur servir grandement un prest de seize mille escus d'or que firent les Rochelois, & cent mille angelots avec quelques pieces de canon & quelques millliers de poudre, que leur envoya la reine Elizabeth, à l'instance du cardinal de Chastillon.

Mais la piraterie leur fit un fond bien plus grand & continuel: le prince interessant d'honneur & de profit quelques riches bourgeois de la Rochelle équipa une petite armée navale de neuf vaisseau & de quelques fregates, qui se mit à courir sur les navires marchãds de Bretagne, de Nor-

mandie, & de Flandre, ayant sa re- 1568.
traitte asseurée dans les ports de la reine d'Angleterre; qui par consequent approuvoit les armes des Huguenots, & s'engagoit dans leur cause contre le roi.

Les deux partis avoient envoyé faire de levées en Allemagne, les uns aux pays des princes Catholiques, les autres au pais des Protestants; celles du roi avoient esté les plustost prestres. Il y avoit cinq mille cinq cens chevaux commandez par divers capitaines, dont Frederic marquis de Bade, le Ringrave Philippe, & Christofle de Bassompierre estoient les principaux: les levées du prince estoient conduites par Volfang de Baviere duc des Deux Ponts, Le duc d'Aumale avec six mille hommes & le duc de Nemours qui l'estoit allé joindre avec les troupes Catholiques du Lyonnois & pais circonvoisins, avoient ordre de demeurer en Lorraine pour lui barrer le passage.

Les plus grands froids estant passez, l'armée du roi commandée par le duc d'Aniou se mit aux champs, celle des princes tout de mesme: nous l'ap-

1568. pellerons ainsi puisque les ordres se donnoient sous leur nom. La premiere venoit d'estre renforcée de 3000. hommes que le comte de Tendes lui avoit amenez de Dauphiné, celle des princes marchoit au devant des troupes des vicomtes que Piles conduisoit. Le duc d'Anjou, qui de Confelans en Limosin avoit passé la Vienne pour venir à Vertueil, sçachant qu'elle marchoit vers Cognac pour cela, & que lors qu'elle les auroit recueillies, elle revicndroit vers la Loire pour y attendre le secours du duc des Deux-Ponts se resolut de prendre le devant & d'aller passer la Charante.

Les Huguenots tenoient les ponts de Iarnac & de Chasteau-neuf, & leurs troupes estoient logées fort au large dans le païs le long des bords de cette riviere. Le duc d'Anjou n'ayant sceu prendre Iarnac d'emblée, fut à Chasteau-neuf. Il n'y avoit que cinquante hommes dedans qui se rendirent d'abord. Armand de Gontaud Biron refit le pont en telle diligence que les troupes du roy estoient demi-passées au point du jour; c'estoit le treiziesme de Mars. L'ad-

miral en ayant eu advis envoya ordre 1568.
à son infanterie & bagage de filer devant vers le Bourg de Bellac, tandis que la cavalerie s'assembloit des quartiers les plus éloignez. La presse de quelques compagnies, qui ne furent à cheval que sur les neuf heures engagea le combat. La Nouë qui fermoit l'arriere-garde avec quatre cent chevaux, fut rudement poussé du premier choc, Dandelot le soustint, mais au second qui fut plus pesant, il fut abatu de cheval & pris.

Cependant les royaux s'estant rendus maistres de Bassac, l'admiral manda au prince qui se retiroit avec son avant-garde, qu'il avoit besoin de sa presence, & le prince qui ne fuyoit iamais le peril, revint au grand trot. Il donna rudement sur les premiers qu'il rencontra, mais quand toute l'armée du roy fut passée, il fut enveloppé. Son cheval blessé, s'estant abbattu sur lui, il presenta le gantelet à deux gentilshommes, ils s'appelloient Argence & Saint Iean, qui lui donnerent leur foi. Avant la meslée il avoit eu la iambe cassée d'une ruade du cheval du comte de la Roche-

1569. foucaud. Comme ils l'avoient assis au pied d'un buison, arriva au petit galop Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Aniou, party d'auprés de son maistre qui le tua d'un coup de pistolet.

Cette action qui eust passé dans la meslée pour un beau fait d'armes, ayant esté faite de sang froid, parut aux gents de bien un parricide execrable, & digne de toutes les peines que merient ceux qui attentent sur les personnes du sang royal. Le duc d'Aniou ne la blasma ny ne l'advoüa; mais souffrit que le corps du prince fut porté, soit par derision, soit par hazard, sur une asnesse à Iarnac. Depuis il le rendit au prince de Bearn son neveu, qui le fit inhumer dans le sepulchre de ses ancestres à Vendosme.

Apres sa mort, les royaux donnerent la chasse aux Huguenots tant que le iour dura; mais comme ce ne fut que la cavalerie qui combattit, la tuërie fut moins grande que la victoire. Il ne demeura sur le champ que cinq ou six cents hommes de gents du prince, dont il y avoit plus de

cent gentilshommes, & douze ou quinze ſeigneurs. Le nombre des priſonniers ſurpaſſoit de beaucoup celuy des morts. Les royaux y perdirent deux ou trois cents des leurs, entre leſquels ſe trouverent ſept ou huit perſonnes de marque. L'admiral & ſon frere, avec la cavalerie de la bataille qu'ils commendoient, prirent le chemin de ſainct Iean d'Angely, & y arriverent le meſme jour. L'infanterie ſans avoir receu aucun eſchec, paſſa promptement la riviere à Iarnac, & rompit le pont; delà elle ſe retira à Cognac. 1569.

Au meſme lieu ſe rendirent les autres chefs, avec le débris de la cavalerie de l'avant garde, & de l'arriere-garde. La reine de Navarre, princeſſe courageuſe au delà de ſon ſexe, y vint auſſy en diligence, amenant avec elle le prince de Bearn ſon fils, & le fils aiſné du deffunct prince de Condé; tous deux s'appelloient Henri. Ses genereuſes exhortations, & la veüe de ces deux princes raſſeurerent un peu les courages esbranſlez.

Deux jours aprés, cette reine & les chefs eſtant allez à Saintes, Co-

1569. ligny & son frere s'y trouverent, &
en Mars. là il fut resolu de s'y refraischir, en attendant le succés des sieges de Cognac, & d'Angoulesme, dont le duc d'Anjou les menaçoit.

Le bruit de cette journée de Iarnac fut bien plus grand que le fruit. Le roy se leva à minuit pour en faire chanter le *Te Deum*, en donna part à tous les princes voisins, & envoya les enseignes qu'on avoit prises sur les Huguenots au pape, comme si on eust combattu pour sa cause. Le duc d'Anjou, quoy que vainqueur, trouva bien à qui parler, il attaqua en vain Cognac, où il y avoit sept mille hommes dedans, & les intelligences qu'il avoit sur Angoulesme luy manquerent. Si bien qu'il passa en Perigord pour faire vivre ses troupes; c'estoit vers la my Avril. Blaise de Montluc, & François d'Escars y avoient assiegé Mucidan: il leur envoya Brissac, qui redoubla les attaques, mais il y fut tué malheureusement. Le seigneur de Pompadour son amy l'avoit esté quelques jours auparavant. La place se rendit à composition: mais elle fut mal gardée. Gaz-

la mort de ces deux braves seigneurs avoit tellement irrité les soldats catholiques, que violant la foi du traitté, ils la vengerent par le massacre de toute la garnison. Ces cruelles infidelitez furent fort en usage durant toute cette guerre. 1569.

En ces mesmes iours, Dandelot aprés avoit un peu rafraichi les troupes Huguenotes, dans lesquelles il se trouva encore pres de quatre mille chevaux, fit une course par le Poictou, iusqu'à Clisson. A son retour, il fut saisi d'une fiévre pestilente, dont il mourut à Saintes. Les princes donnerent la charge de colonel de l'infanterie à Iacques de Crussol Dacier : mais le roi en pourveut Philippe de Strossi, fils de Pierre, qui avoit esté mareschal de France, & proche parent de la reine mere.

Le dernier de Fevrier le duc des Deux-Ponts estoit parti de Saverne, & avoit pris sa marche par l'Alsace, & par la Lorraine. Il avoit sept mille cinq cents Reistres, & six mille Lansquenets, Guillaume de Nassavv, prince d'Orange, que le duc d'Albe avoit poussé hors de la Flandre, &

1569. Louïs son frere, le vindrent joindre avec quelques compagnies de cavalerie, & quinze ou vint capitaines François du Dauphiné qui avoient recueilli 600. chevaux & 800. arquebusiers aupres de Strasbourg.

Le duc d'Aumale ne se trouvant pas assez fort pour s'opposer à luy en teste, le suivit en queuë jusqu'auprés de Cisteaux. Quand ils eurent passé la Saone à Monstier, il les quitta pour prendre le devant, & les aller attendre au passage de la Loire, où il devoit joindre l'armée du duc d'Anjou qui estoit à Gien. Mais le duc des Deux-Ponts la passa à un gué prés de Poilly, & prit mesme la ville de la Charité, place alors fort foible, mais tres-importante sur la mesme riviere.

Dés que l'admiral sceut qu'il avoit passé la Loire, il prit une partie de ses troupes pour aller au devant, ayant laissé la charge des affaires de la Guienne à la Nouë, & envoyé Montgoumeri en Gascongne, tant pour y mettre d'accord les vicomtes, car la jalousie du commandement les avoit brouïllez ensemble, que pour

arrester les progrez que Montluc & Terride faisoient dans le Bearn. La reine de Navarre avoit attiré tout ce païs dans les nouvelles opinions, elle pretendoit en estre la souveraine absoluë, & neantmoins plusieurs de la noblesse s'attachoient plustost aux volontez du roy qu'aux siennes. 1569. en May.

Le duc d'Anjou cependant s'advança jusqu'à Limoges, & mit des gardes au guez de la Vienne; mais les coureurs du duc des Deux-Ponts leur passerent sur le ventre. Ainsi aprés trois mois de marche, cette armée estrangere se trouva arrivée à Sauveté; mais le duc des Deux Ponts qui estoit fort pesant, & travaillé des restes d'une fievre quarte, mourut à Nessun, à trois lieves de Limoges le 17. de Iuin. Par son testament il laissa la conduite de ses troupes à Volrad Manfeld, Et quatre jours aprés, la jonction s'en fit avec celles de l'admiral.

Les deux armées estant fort proches, celle des princes, prés de S. Yrier, celle du duc d'Anjou à Roche la belle, il y eut une grande escarmouche qui pensa amener tous

1569. tes les troupes à une bataille generale. Du costé des Royaux, Stroſſy y fut fait priſonnier, Roquelaure, & ſainct Leu, deux vaillants capitaines y furent tuez, avec 400. hommes de leur costé. Aprés cela le duc d'Anjou mit ſon armée dans les garniſons, & congedia la Nobleſſe, avec ordre de revenir à la my-Aouſt.

Durant tout ce temps, il ne ſe fit rien de memorable que le ſiege de Niort, par le comte du Lude, gouverneur de Poitou, & celuy de la Charité par Sanſac. Tous deux n'y gagnerent que des coups : mais cependant Teligny ſe ſaiſit de Chaſtelleraud, & força le chaſteau de Luzignan non moins fameux par les fables de Melluſine, que pour la reputation qu'il avoit d'eſtre imprenable.

Durant ce temps-là, Montgommery fut envoyé en Bearn, pour le remettre ſous l'obeiſſance de la Reine de Navarre : car le comte de Teride l'avoit preſque tout ſubiugué. Ayant donc ramaſſé quelques troupes en Languedoc, paſſé la Garonne & l'Ariege, & ſurpris la ville de

Tarbes en Bigorre, il entra dans le pays, où Terride assiegeoit pour lors Navarrins. Au bruit de sa venuë, Terride plie bagage, & se retire à Ortez : Montgommery l'y assiege & le force de se rendre. Il avoit avec luy quatre barons du pays, Sainɛ̃te Colombe, Pordeac, Goas, & Favas, ils furent compris dans la capitulation ; mais Montgommery les fit tous poignarder, ayant plus d'égard aux ordres de la reyne Ieanne qui luy avoit commandé de les traiter comme traistres, qu'à son honneur & à sa foy. 1569.

Sans la discorde qui estoit entre Terride & Montluc, & entre ce dernier & Danville gouverneur de Languedoc, il ne fust pas entré bien aisément en ce pays là, ou il n'en fust jamais sorty. Cependant Montluc pour ne pas demeurer sans rien faire, emprunta quelques compagnies de Danville, avec quoi & avec celles que la Valette avoit levées il força la ville de Mont-de-Marsan, où commandoit un autre Favas, natif de sainct Macaire. Tandis que ce capitaine traittoit avec luy, il fit sur-

1569. en Iuin, & suiv. prendre le chasteau par derriere, & passer tout au fil de l'espée, en vengeance de la mort des quatre Barons.

Aprés la prise de Luzignan, qui fut suivie de celle de saint Maixan & de Mirebeau, la pensée de l'admiral estoit d'aller se saisir de Saumur qu'il vouloit fortifier pour avoir ce passage tres-commode sur la Loire, & porter la guerre pour la quatriéme fois aux portes de Paris. Malheureusement pour lui, il changea de dessein, & assiegea Poictiers grande ville, qui a plus de deux lieuës de circuit. Le jeune duc de Guise, que le duc d'Anjou avoit envoyé pour secourir Luzignan, se jetta dedans avec le marquis * de Mayenne son frere, & grand nombre de noblesse, & n'y acquit pas moins de gloire que son pere en avoit acquis à deffendre la ville de Mets. Le comte de Lude gouverneur du Poictou, y estoit aussi entré avec six mille hommes de guerre, mais il y auroit eu peu de provisions pour un si grand nombre d'hommes, si on ne les eust bien mesnagées.

* depuis il fut fait duc

Le siege commença le vingt-cin-

quiesme jour de juillet. Les attaques 1569.
des assiegeants ne donnerent pas
beaucoup de peine aux assiegez: le defaut de vivres, de fourages & de moulins, leur en fit davantage. Cependant Monsieur ayant rassemblé ses troupes, mit le siege devant Castelleraud pour faire diversion. L'admiral fut bien aise d'avoir ce pretexte de se lever de devant Poictiers, où il perdoit son temps & sa reputation. Il décampa le septiéme de Septembre, & s'estant approché de Castelleraud, y jetta quatre cents arquebusiers, qui entrerent par le pont, conduits & espaulez par la cavalerie de son avant garde.

A son arrivée les Catholiques retirerent leur canon, & en suite leurs troupes en telle diligence, que leur armée fut loger à la Celle, qui en est à si lieuës, & par delà la Creuse, avant qu'il sceust qu'ils se remuoient. Il les suivit avec resolution de les attaquer, mais les ayant trouvez en un logement où il ne pouvoit mener le canon à cause des marecs, il repassa la Creuse & la Vienne, & se vint loger à Faye la vineuse.

1569. Lors que Monſieur eut demeuré quinze iours à la Celle & à Chinon, & que ſes forces qu'il avoit congediées iuſqu'au quinzieſme iour d'Octobre, & celles de Poictiers que le duc de Guiſe avoit rafraichies en Touraine, furent de retour dans ſon camp : il paſſa la Vienne tirant vers Loudun. Si-toſt que l'admiral en eut advis, il deſcampa de Faye, & alla vers Mirebeau. Monſieur au lieu de le ſuivre, gagna les devants, & aiant pris la traverſe, le rencontra pres de Montcontour. C'eſt un chaſteau ſur un haut, accompagné d'une petite ville baſtie ſur le pendant, & au pied de la colline où paſſe la riviere de Dive, peu gueable quoi que fort petite.

Entre cette riviere & celle de la Thouë, l'admiral avoit campé ſon armée, l'eſtandant un peu plus vers la petite ville d'Ervaux, qui eſt à deux lieuës de là. Monſieur ayant paſſé au deſſus de la ſource de la Dive, les deux armées ſe mirent en bataille à deſſein de la donner. Celle des Huguenots y eſtoit portée par la neceſſité, & par le deſeſpoir, d'autant que

les

les longueurs de la guerre estoient ruineuses & à leurs familles & à leur parti ; celle de Monsieur par le desir d'acquerir de la gloire, & pource qu'il se croyoit le plus fort d'un tiers. 1569.

Dans ce dessein, ils se trouverent rangez dans ces grandes & belles plaines, entrecoupées de plusieurs vallons & hauteurs qui peuvent beaucoup servir en un jour de battaille. On remarqua que le terrein que les Catholiques occupoient s'appelloit Champ Papaut, & celui où estoient les Huguenots, Champ Pied-gris. Les uns & les autres, quoy qu'ils eussent divisé leur armée en avant-garde & en battaille, avoient neantmoins disposé leurs compagnies de telles sorte qu'elles pouvoient combattre toutes à la fois.

Le combat commença à huit heures du matin, un lundy troisiesme jour d'Octobre, & dura deux heures, la victoire demeura toute entiere aux Catholiques. Ce qui leur donna cet advantage, fut la fuite de l'infanterie françoise des Huguenots, la mauvaise disposition de leur cavalerie, le bon ordre que Tavanes mit

1569. dans l'armée de Monsieur, & la valeur de la noblesse qui accompagnoit ce jeune prince. Ils y perdirent seulement trois cents hommes de leur cavalerie, mais quatre mille Lansquenets, & prés de cinq mille François de leur infanterie, presque autant de goujats, toute leur artilerie, & la plus grande partie de leur bagage, sans quoy une armée ne peut subsister que difficilement, les seigneurs de la Noüe & de Dacier y demeurerent prisonniers. Du costé des Catholiques il y fut tué peu de gents de pied; mais plus de six cents chevaux presque tous Reistres, il n'y en eut gueres moins de blessez. La cavalerie Allemande de l'admiral, conduite par les comtes Ludovic & Masfeld se retirant en bon ordre, arresta la poursuite des Catholiques, & gagna Ervaux, & delà Partenay qui est à six grandes lieües de Montcontour. Elle y arriva à dix heures du soir, & le lendemain s'en alla à Niort.

Le courage & le bon sens de l'admiral ne paroissoient jamais tant que dans l'adversité: les difficultez luy

donnoient des lumieres, & les perils 1569.
de la fermeté. Outre ce grand eschec qui eust fait perdre la tramontane à un autre, il avoit à craindre de toutes parts des attentats sur sa personne : le parlement de Paris l'avoit condamné à mort, & promis à qui le representeroit en iustice mort ou vif, cinquante mille escus d'or, lesquels seroient pris sur l'Hostel de la Ville de Paris. Le vidame de Chartres, & le comte de Montgommery furent aussi condamnez à perdre la teste, & tous trois executez en effigie à la Gréve. Sur ce temps-là on descouvrit qu'un de ses valets de chambre, nommé Dominique d'Albe le vouloit empoisonner ; le malheureux fut pendu, avec un escriteau qui l'appelloit *Proditeur de la cause de Dieu, de sa partie, & de son maistre.*

Le soir mesme de la perte de la bataille, ayant tenu conseil avec ses capitaines, il depescha vers les princes d'Allemagne, vers la reine d'Angleterre, & vers les Suisses, leur donner advis de ce qui s'estoit passé, & leur demander secours d'hommes &

d'argent, diminuant sa perte tant qu'il
1569. pouvoit ; & leur remonstrant que de
leur cause dépendoit le salut de tous
les autres Protestants. Ces ordres
donnez, il se retira vers Niort pour
rafraischir ses troupes en Xaintonge, pays d'Aunis, & Gascogne, faisant son compte de pourvoir si bien aux places de ces contrées-là, qu'il arresteroit l'armée royale, & auroit le temps de refaire la sienne.

La chose ne reüssit pas entierement comme il l'avoit projettée : car les garnisons de Poictou se voyant trop eloignées du secours, prirent parti de se retirer, traverserent le Berry, & se rendirent à la Charité sur Loire, que Sansac avoit en vain assiegée par deux fois, le baron de Mirembeau rendit Luzignan à composition, Partenay fut abandonné, un peu apres que le reste de leur armée s'en fut éloigné Niort semblablement, lors que le seigneur de Mouy qui le devoit deffendre, eut esté tué d'un coup de pistolet par François de Louviers* Morevel. Cet assassin dévoüé estoit passé du camp des Catholiques dans celuy des Hu-

* Ne le confondez pas avec le comte de Montrevel, dont le surnom est la Baume.

guenots pour tuer l'admiral, & n'en 1569.
ayant sçeu trouver l'occasion, il voulut faire son coup sur ce mal-heureux seigneur, puis se sauva auprés du duc d'Anjou qui estoit à Champdenier.

Les troupes Protestantes retirées à la Charité, s'estoient accommodées de plusieurs petites places en Berry & Nivernois, mesme jusqu'en Soulongne & Beausse, avec quoi elles tenoient tous les chemins, de Lyon, de Paris, & d'Orleans. Celles de Languedoc & de Dauphiné, estoient allées se cantonner en Auvergne, à Orillac. Quelques-uns de leurs capitaines avoient surpris la ville de Nismes en Languedoc, par un aqueduct, dont ils rompirent la grille, & d'autres en Bourgogne, s'estoient rendus maistres de la ville de Vezelay par des eschelles qu'ils y planterent au point du jour, heure la plus dangereuse pour de pareilles surprises. Sansac les assiegea par deux fois dans cette derniere place, mais sans aucun succés.

Le meilleur conseil que pussent prendre les Catholiques aprés la ba-

1568. en Octobre. taille de Montcontour, estoit de pousser sans relasche les troupes des princes, & d'achever de les dissiper, mais cette vieille maxime; *Qu'il ne faut point laisser de places ennemies derrier soy*, estant mal entenduë, fut cause que Monsieur s'attacha au siege de sainct Iean d'Angely, dont il croyoit que la prise seroit la ruine entiere des Huguenots en ces quartiers-là. Le capitaine Piles de la maison de Clermont estoit dedans avec un grand nombre des plus braves & deux mille hommes de garnison. Le siege estant formé, le roy vint au camp le seiziesme d'Octobre.

La resolution, la vaillance, & les travaux infaticables des assiegez rendirent la place bien plus difficile à prendre que ses fortifications. On ne parloit du commencement que de tailler en pieces tous ceux qui estoient dedans; mais comme on eut reconnu à diverses attaques qu'il en cousteroit trop de temps & trop de sang pour les avoir par force, on leur proposa des conditions, ausquelles ayant refusé d'entendre que par un traité general, on en commença un

& tout aussi-tost on fit courir le 1569.
bruit chez les princes protestants
que la paix estoit faite, & mesme
ratifiée, afin de retarder les levées
qu'ils avoient commandées pour les
secourir, & de ralentir l'ardeur de
ceux qui s'estoient cantonnez dans
les provinces.

Les Huguenots s'apperceurent bien
de la ruse des l'entrée du traitté, dautant
qu'on leur declara nettement
que le roy ne leur pouvoit accorder
que la liberté de conscience, & non
pas l'exercice de leur religion; Et
qu'au mesme temps ils intercepterent
quelques lettres que le cardinal de
Lorraine escrivoit à Paris, qui portoient
qu'on n'avoit engagé cette negotiation
que pour les amuser en attendant
la reponse du pape & du roy
d'Espagne.

Toutes les deffenses de la place estoient
par terre, les assiegez demimorts
de fatigue, & leur munitions
consumées: ils ne pouvoient
plus tenir, & ne croyoient point
qu'il y eust aucune seureté de se rendre;
tellement qu'ils avoient resolu
de sortir la nuict, & de forcer

1569. la garde des assiegeants pour se retirer à Angoulesme, ou de mourir en combattant. Mais les Catholiques estoient encore plus ennuyez qu'eux d'un siege qui avoit duré prés de deux mois, & qui par le fer ou par les maladies, leur avoit fait perir plus de dix mille hommes, entre autres le brave Sebastien de Luxembourg comte de Martigues qui fut tué à la tranchée d'un coup de mousquet.

1569. en Novembre & suiv. Ils renouërent donc les propos de la capitulation, les assiegez prirent confiance en Biron mareschal des camps du roy, qui estoit huguenot d'inclination, mais catholique pour sa fortune. Il fut convenu qu'ils sortiroient bagues sauves, avec armes & chevaux, & enseignes ployées, qu'ils seroient conduits en lieu de seureté, & se retireroient où bon leur sembleroit, mais qu'ils ne pourroient de quatre mois porter les armes contre le service du roi. Il en sortit seulement 800. hommes de pied & 100. chevaux, les troupes du duc d'Aumale les ayant devalisez ; quoi que ce fust

par une furie militaire & magré leurs capitaines, cette infraction donna sujet à Piles de se tenir quitté de la capitulation, & de s'aller aussi-tost jetter dans Angoulesme. 1569.

Il ne resta donc aux Hugenots dans le Poictou & dans la Saintonge, qu'Agoulesme & la Rochelle. Ils se virent acculez dans cette derniere lors qu'on eut pris les isles d'alentour & les places de Marans & de Beauvoir, & la place méme fut pressée de grandes incommoditez par mer & par terre, le baron de la Garde y ayant amené huict galeres de la mer du levant. Toutefois elle se réleva, premierement par le moyen de ses vaisseaux & de sa piraterie, puis par la presence & le courage de la Noüe & du Comte de la Rochefoucaud, en sorte qu'ils regagnerent Marans, Luçon, & les Sables d'Olonne, où ils firent un riche butain, & ensuite coururent tout le Poictou. Il falut pour les arrester, que le roi y envoyast Puy-Gaillard gouverneur d'Angers avec une petite armée. en Octobre.

Lors que les Catholiques mirent

le siege devant saint Iean d'Ange-
1569. ly, l'admiral qui avoit donné rendez-vous à ses troupes pres de Saintes, en partit le dix huitiesme d'Octobre resolu d'aller en Bearn recueillir les forces de Montgommery, delà traversant la Gascongne & le Languedoc, remonter en Dauphiné & Vivaret, où Montbrun, & quelques autres chefs de ces pays là luy avoient promis des recruës considerables d'arquebusiers, & apres passant par la Bourgongne, venir à la Charité subsister du mieux qu'il pourroit jusqu'à l'arrivée des Reistres & des Lansquenets, lesquels il attendoit de l'assistance du comte Palatin, & des soins du prince d'Orange. Celuy cy avoit quitté leur armée longtemps auparavant la bataille de Montcontour pour retourner en Allemagne leur haster ces nouvelles levées.

Ils passerent la petite riviere de Drone prés de Brantolme, celle de l'Isle pres de Mucidan, la Vesere au pont qui porte son nom, puis la Dordogne à Bourg qu'ils surprirent, trompant d'Escars qui l'avoit toute

bordée de troupes, & le Lot à Cadenac; si bien qu'ils arriverent aux environs de Montauban vers la my-Novembre, où ils se rafraichirent quelques iours, & trouverent de l'argent qui avoit esté cueilly pour *la Cause*, tant du pillage des eglises, que des rançons des prisonniers que des contributions du party. Ils en payerent quelques montres à leurs Reistres. 1569. en Novembre

Sur la fin de Novembre ils se rendirent maistres du passage de la Garonne par la prise d'Aiguillon qui est sur le conflant du Lot avec cette riviere. La mes-intelligence qui s'étoit mise entre Danville gouverneur de Languedoc, & Montluc lieutenant de roy en Guyenne, à cause de la fierté du premier, & de l'humeur incompatible & piquante du second, leur faisoit beau jeu en ce pays-là. Aussi avoient-ils conceu quelque dessein de prendre le temps de cette division pour s'emparer de la Guyenne & des villes de dessus la Garonne, & la Dordogne, mesme de Bourdeaux: mais Montluc leur ayant fait beaucoup perdre de temps

1569. parce qu'il rompit le pont qu'ils a-
—— voient dressé pres d'Aiguillon, ils changerent de dessein. Le moyen dont Montlut se servit pour faire un coup si important, fut qu'il détacha des moulins à batteaux qui estoient accrochez avec des chaisnes sur le bord de la riviere, & les laissa emporter la nuit au courant de l'eau pour donner contre cet ouvrage; Le choc fut si violent qu'ils le rompirent.

Comme les Huguenots en eurent rebasty un autre, & que Montgommery qui estoit à Condon, riche du butin de la Gascongne & du Bearn, les eut joints, ils remonterent le long des bords de la Garonne & se logerent aux environs de Toulouze. En ces quartiers-là ils mirent le feu à toutes les fermes & maisons des conseillers, sur les mesures lesquelles les soldats escrivoient avec les charbons tout fumants *Vengeance de Rapin*. L'effroy de ces embrassements & les courses qu'ils faisoient jusque dans les fauxbourgs, porterent la terreur dans cette grande ville, sans que Joyeuse qui estoit dedans avec huict

mille hommes de nouvelles troupes, 1570.
pû la rassurer, ny osast en sortir.

Delà s'estant fortifiez de trois cens chevaux que Piles leur amena de la Rochelle, ils entrerent plus avant dans le Languedoc. Estant pres de Castres, ils receurent encore cinq ou six cents chevaux qui venoient du mesme endroit, conduits par Baudiné & Renty, qui s'estoient ennuyez d'estre à la Rochelle sans picorer. Ils s'approcherent jusqu'au pied des Pyrenées, d'où ils amenerent quelques compagnies de Bendits: puis costoyant la mer ils repasserent l'Aude, non loin de Narbonne, & demeurerent en ces contrées là iusqu'à la fin de Ianvier. Ensuite ils prirent leur route devant Beziers, Pezenas, & Montpellier; dont la garnison donna quelques eschecs à leurs troupes qui s'en approcherent de trop prés. La Louë leur mareschal de camp y fut tué tout endormy dans un logement.

Ils allerent apres cela assieger Lunel, d'où ils furent repoussez; ils prirent à Nismes de l'argent & des rafraischissements, de là ils remon-

1569. rent vers le Vivarez, où ils se repo-
en May serent quelques jours à Aubenas. A-
& suiv. pres ils passerent le Rhône par le moyen de la place du Poussin qu'ils tenoient, & d'un fort que Montbrun, envoyé devant à cet effet par les princes, avoit basty sur l'autre bord. Puis costoyant cette riviere, ils attaquerent en vain Montlimar; & apres avoir sejourné quelque temps en Dauphiné, ils prirent leur route vers le pays de Forests où ils surprirent la ville de S. Estienne.

En ce lieu-là l'admiral fut attaqué d'une fiévre qui le mit en grand danger de sa vie, & les arresta-là plus de trois semaines. Lors qu'il commença de se guerir, saint Iean frere puisné de Montgommery, se saisit du pont de saint Rambert sur la Loire, & Briquemaut mandé par les princes, leur amena de la Charité quinze compagnies tant d'infanterie que de Cavalerie, qui faisoient quinze cens chevaux & deux mille fantassins. Leur armée estant ainsi renforcée, descendit dans la Bourgogne, & ayant donné l'alarme à Chalon, alla surprendre Arnay le duc

par une longue traite qu'elle fit 1569.

Le conseil du roy n'eust jamais creu qu'il eussent pû se demesler de tant de villes, de places fortes, de passages de rivieres, de destroits de montagnes, & de pays si aspres & si raboteux, ni qu'ils eussent eu la force & le bonheur de percer au travers de tant de garnisons ennemies & de peuples souslevez, qui nuict & jour leur tomboient sur les bras, & de surmonter au mesme temps les rigueurs de l'hyver, les difficultez des chemins, & la resistance de sept ou huit provinces. D'ailleurs il se reposoit sur une negotiation de paix, pour laquelle il faisoit de continuelles allées & venuës depuis la prise de saint Iean d'Angely, ainsi il fut bien estonné de les voir si avant, qui marchoient pour venir droit à Paris, menaçant d'y exercer les mesmes vengeances qu'ils avoient exercées aux environs de Toulouze. Alors, le peril qu'on avoit negligé tandis qu'il estoit dans les provinces esloignées, paroissant plus grand à mesure qu'il devenoit plus proche, on donna ordre au mareschal de

1569. Coſſé d'aſſembler les troupes du roi & d'aller au devant.

Dans cette longue & penible marche, les princes avoient ſouſtenu leurs troupes, tant par le moyen de plus de cinquante petites villes qu'ils avoient priſes & pilées, & deux fois autant qu'ils avoient rençonnées, que par les renforts de quelque cavalerie, & de grand nombre d'arquebuſiers des pays par où ils paſſoient, ſurpentant & tournoyant pour accueillir ceux qui les vouloient venir joindre, & qui eſtant eſpars çà & là, n'euſſent pas pû percer au travers des communes qui eſtoient en armes de tous coſtez.

Mais avec tout celà, ils en perdoient preſque autant qu'ils en ramaſſoient, car ceux qui avoient eſté en Poictou, dés qu'ils approchoient de leurs maiſons s'y retiroient, & y vouloient demeurer pour ſe repoſer & pour deffendre leurs familles. A cela ſe joignirent les incommoditez de l'hyver, les fatigues de la marche, la neceſſité qu'ils trouvoient dans leurs logements, où le plus ſouvent il n'y avoit ny pain ny vin, car tous

les païsans abandonnoient leurs mai- 1569.
ſons,& les charges continuelles que les Catholiques leur donnoient, ne pardonnant à pas un de ceux qui s'eloignoient tant ſoit peu du gros. Ces incommoditez en avoient fait perir plus de ſix mille. De 500. Anglois qu'ils avoient il n'en eſtoit reſté que douze, plus de la moitié de leurs Reiſtres eſtoit perie, & les autres ſe trouvoient preſque tous deſarmez, parce que ne pouvant traiſner aucun charoit dans de ſi longues traites & par des chemins ſi facheux, la pluſpart avoient laiſſé leurs corſelets & leurs habillements de teſte, joint que lenrs chevaux, comme tous ceux des François, eſtoient ſi recreus qu'à peine ſe pouvoient ils ſouſtenir. Et quant à l'infanterie, elle ne valoit guere non plus, parce qu'une bonne partie eſtoit de nouveaux ſoldats (qu'en ce temps là on nommoit *Biſongnes*) mais ils avoient cet advantage d'eſtre preſque tous montez ſur des bidets, afin de pouvoir faire de grandes journées, & d'eſtre toûjours frais.

Le mareſchal de Coſſé avoit aſ-

1569. semblé auprés d'Orleans les troupes royales au nombre de treize à quatorze mille hommes. Il passa la Loire à Desise & marcha droit vers celles des princes. Il s'imaginoit qu'estant toutes debiffées comme elles estoient, il ne faloit que les attaquer pour les deffaire: mais il changea bien-tost d'advis lors qu'il eut reconnu par une grande escarmouche qui se fit entre les deux armées proche d'Arnay-le-duc, qu'ils luy feroient pour le moins la moitié de la peine. Apres cela il ne voulut plus rien risquer, & les laissa aller vers la Charité, se contentant de les costoyer sur la main droite.

Il se faisoit durant ce temps là divers exploits dans les autres parties du royaume, mais les plus memorables aux environs de la Rochelle: le baron de la Garde, Puy gaillard, & Puy-taillé, pressoient fort ceux qui s'estoient retirez dans cette ville là: la Garde & Puy-taillé ayant assiegé Rochefort qui est sur les advenuës des isles, en furent esloignez par la Nouë, lequel pourtant ils contraignirent presque aussi tost

de rentrer dans la Rochelle. Ensuite Puy-gaillard avec une armée de dix à douze mille hommes enleva tous les forts que les Huguenots avoient pris en Poitou depuis la surprise de Marans, & afin de les resserrer davantage, il en bastit un à Luçon sur l'advenuë des marescs. la Nouë qui en connoissoit la consequence l'assiegea promptement : Puy-gaillard rassembla ses troupes qu'il avoit distribuées dans le haut Poitou, & alla resolument à luy, mais il perdit la battaille entre sainte Gemme & Luçon. 1569.

La Nouë poursuivit sa pointe, assiegea Fontenay & le reçeut à composition. Ensuite il reprit Oleron, Marennes, Soubise : & Broüage. Dés ce temps-là, Broüage estoit tres-important pour sa situation sur un canal de tres-difficile entrée, & tout environné des marescs salants, qui font la plus grande richesse du pays. Il avoit commencé d'estre fortifié par Jacques de Ponts-Mirembeau qui en estant seigneur luy avoit voulu donner le nom de *Iacopoli*. Tous les Catholiques de ces quartiers-là furent

deux armées ne se joignissent pour 1569.
fondre sur le pays bas.

Le roy, la reyne sa mere, les princes de son sang, ceux de son conseil, & tous les grands de sa suite la jurerent solemnellement à sainct Germain en Laye. De la part des Huguenots, Beauvais la Nocle fut depesché pour la porter à la Rochelle & en Guyenne, & Teligny à l'armée; où elle fut publié le vingt-un du mois, & jurée par toute la noblesse protestante qui fut assemblée expres. Cinq jours aprés elle le fut aussi en l'armée catholique, qui marchoit vers la Lorraine pour y remener ses Allemands, & les congedier. Celle des princes alla jusqu'à Langers. Delà ils firent conduire les leurs jusqu'au Pont-à-Mousson par le marquis de Renel: Puis ils rebrousserent vers la Charité, & de ce lieu-là traversant le Limousin & l'Angoumois, ils se rendirent à la Rochelle, ayant le comte Ludovic avec eux.

Ce qu'il y avoit de particulier en cet edict, outre les articles des precedents, estoit; Qu'on leur accor-

1570. doit de faire leurs presches dans les
en aoust fauxbourgs de deux villes, lesquel-
& suiv. les leur seroient assignées en chaque
„ province; qu'on les admettroit indif-
„ feremment dans les universitez, Es-
„ coles, Hospitaux, & Maladeries,
„ comme aussi dans toutes les char-
„ ges publique, Royales, seigneuria-
„ les, & de police. De plus qu'il au-
„ roiét liberté de recuser certain nom-
„ bre de juges en tous les parlements,
„ dans les uns plus, dans les autres
„ moins, & une évocation generale
„ de celui de Toulouze aux Reques-
„ tes de l'Hostel, qui jugeroient sou-
„ verainement en ce cas-là, que pour
„ leur oster toute deffiance, on leur
„ laisseroit comme pour gages de seu-
„ reté, les villes de la Rochelle, de
„ Montauban, de Chonac, & de la
„ Charité, à la charge que les deux
„ princes & vingt-gẽtils hommes avec
„ eux s'obligeroient solidairement, &
„ jureroient de les rendre au mesme
„ estat au bout de deux ans. Il estoit
„ aussi stipulé qu'on remettroit au
„ prince d'Orange & à Ludovic son
„ frere, la principauté d'Orange &
„ toutes les autres terres qui leur ap-

partenoient en France, avec tous les titres & papiers qu'on leur avoit pris 1570.

Les causes qui portoient les Huguenots à cette paix, estoient assez manifestes : les longs ennuys d'estre separez de leurs familles, les grands & continuels dangers où ils se voyoient, la dissipation entiere de leurs biens, tant par l'invasion des Catholiques, que par les despenses qu'eux mesmes faisoient pour soustenir la guerre, leurs maisons exposées au pillage & aux incendies, leur femmes & enfants à l'oprobre & aux massacres, avec cela leur mauvaise fortune qui avoit tousjours rendu leurs entreprises malheureuse, & enfin les reproches insuportables à des gents de bien, d'estre tant de fois rebelles à leur souverain, & de passer pour les tisons brûlans de leur patrie

Mais on parloit diversement des motifs que la cour en avoit eus. La reyne mere vouloit qu'on creust qu'elle avoit consideré les prieres des princes d'Allemagne & les conseils de l'empereur. Quelques-uns s'imaginoient qu'elle avoit fait la paix pour songer au mariage du roy, d'au-

1570. tres qu'elle y avoit esté portée par la jalousie qu'elle avoit de voir que l'Espagnol s'ingeroit trop avant des affaires de France, non plus comme amy, mais comme interessé, & parce qu'elle apprehendoit qu'ayant subjugué les Pays-Bas il ne voulust luy donner des entravers. Plusieurs croioient avec apparence, que cette princesse aimant les divertissements & les plaisirs, s'ennuyoit d'estre tousjours dans les troubles, & dans une agitation perpetuelle.

En effet, il n'y en a jamais eu qui ait plus cherché les doux passetemps de la galanterie, de la danse, de la chasse, des festins, & de toutes sortes de jeux que celle-là. En quelque endroit qu'elle allast; elle traisnoit toûjours avec elle tout l'attirail des plus voluptueux divertissements, & particulierement une centaine des plus belles femmes de la cour, qui menoient en lesse deux fois autant de courtisans. Il faloit, comme dit Montluc, que dans le plus grand embarras de la guerre & des affaires, *le bal marchast tousiours*. Le son des violons n'estoit point estouffé

sé par le son des trompettes, le mesme equipage traisnoit les machines des balets & les machines de la guerre, & on voyoit dans une mesme lice les combats où les François s'esgorgeoient, & les carousels où les dames prenoient leurs plaisirs. 1570.

D'autres plus penetrans croyoient que ses intentions alloient à desarmer les Huguenots, lassez des miseres de la guerre, & qu'elle pensoit à endormir peu à peu leurs deffiances, pour les faire tomber plus aisement dans les pieges que les conjonctures à venir lui donneroient occasion de leur rendre, si même elle n'y avoit songé long temps auparavant. L'evenement semble avoir confirmé ce soupçon, quoy qu'il y ait apparéce que les diuers incidents, les divers interests, & les differents esprits qui contribuerent à un si terrible conseil, en firent souvent changer les moyés & les resolutions.

Elle avoit deux excellents leurres pour tromper la reyne de Navarre & l'admiral, & ensuite tout le party; Ie veux dire la guerre contre l'Espagnol dans les Pays-Bas; tous les chefs Huguenots la croyant aveu-

1570. glement parce qu'ils la desiroient avec passion ; & le mariage de Marguerite sœur du roy avec Henry prince de Navarre. On avoit deja proposé ce dernier, mais l'amour que le duc de Guise avoit pour cette princesse y faisoit quelque obstacle. Le roi qui estoit extremement violent, s'en estant apperceu, avoit commandé à Henry d'Angoulesme son frere bastard de le tuer, comme il iroit à la chasse : le duc en ayant esté adverty, fut conseillé d'éviter la colere du roy en se mariant au plutost, comme il fit avec Catherine de Cleves, veuve d'Antoine de Croüy prince de Portian.

Quelques mois auparavant Louys de Bourbon duc de Montpensier, avoit en seconde nopces épousé dans la ville dangers, Catherine sœur de ce duc. Le cardinal de Lorraine avoit negocié cette alliance, pour gagner ce prince, qui auparavant estoit fort ennemy de leur maison, quoy qu'il eust une hayne mortelle pour les Huguenots.

Il estoit temps aussi de marier le roy qui estoit dans sa vingt uniesme

année. Sa mere roulant tousjours de vastes & chimeriques desseins dans sa teste, avoit pensé rechercher pour lui la reine Marie Stuard veuve de son frere, afin de lui acquerir les royaumes d'Escosse & un titre sur celuy d'Angleterre. Puis ayant veu que les affaires de cette princesse alloient fort mal, elle avoit demandé la reine Elizabeth, & fait proposer une ligue avec elle pour conquerir le Pais-Bas. Cette negociation dura pres de deux ans: au bout desquels Elizabeth ayant fait responce que *le Roy estoit trop grand & trop petit*, c'est à dire trop grand roy, pour aller demeurer en Angleterre, & trop ieune pour elle qui avoit 38 ans, la reine Catherine jetta les yeux sur une autre Elizabeth fille de l'Empereur Maximilian II. qui estoit une bonne & vertueuse princesse, mais dont l'innocence (car à peine elle avoit seize ans,) & la simplicité ne lui pouvoient point donner de jalousie. 1570.

La recherche en avoit esté commencée des l'an precedent. Le mariage ayant esté contracté par procureur, le roy envoya ses deux freres &

1570. en Novembre avec eux le duc de Lorraine, le duc de Guise & celuy d'Aumale, recevoir son espouse à Sedan, & luy mesme s'advança à Meziéres, où l'archevesque de Treves la lui mit entre les mains. Le lendemain vingt sixiesme de Novembre les nopces en furent celebrées au mesme lieu.

Au retour de là estant à Chantilly; il donna audience aux ambassadeurs des princes protestants d'Allemagne, qui venoient se conjouïr avec luy de la paix qu'il avoit accordée à ses suiets, & l'exhorter de la vouloir garder, luy remontrant par grand nombre de raisons & d'exemples, combien est fausse l'opinion de ceux qui disent; qu'on ne peut conserver ensemble le calme de la paix & la diversité des religions.

Avec cette année finit la guerre des Morisques en Espagne, apres avoir duré plus de trois ans. Ces obstinez restes des Mores meslez de quelques Iuifs, s'estoient revoltez & avoient crée un roy; puis celui là ayant esté tué, encore un autre. Les marquis de Montdjeu & de Velez commanderent dans les commencements de cette guerre: Iean

d'Austriche fils bastard de Charles V. 1570.
puis le duc de Sesse la continuerent, & & 71.
ensuite Louis duc d'Arcos l'acheva. Celui-cy estoit le chef de la maison de Ponces de Leon.

La reyne mere avoit bien avant dans l'imagination l'allience d'Angleterre, ou du moins elle feignoit de l'y avoir, pour mieux endormir les Huguenots, & pour empescher la reyne Elizabeth de leur prester assistance. Elle commença donc une nouvelle recherche de cete princesse pour son second fils le duc d'Anjou. Quelque intention qu'elle eust, elle n'espargna ny cajoleries, ny addresses, ny offres advantageuses auprés d'Elizabeth, ny caresses & presents auprés de ses ministres pour leur gagner le cœur. On en vint jusqu'à traiter des conditions, il n'y en avoit qu'une dont on ne se pouvoit accorder, sçavoir que le duc pust avoir l'exercice de la religion Cath lique en Angleterre, au moins dans sa chambre Cette difficulté fit traisner l'affaire jusqu'au massacre de la S Barthelemy, qui la rompit entierement.

En ces années 1570.71. *& fut la guer-*

1570. *re memorable d'entre les Turcs & les*
&.71. *Venitiens pour l'isle de Chipre. Le sultant Selim qui avoit succedé à Soliman son pere, ayant dessein de bastir des Mosquées & des Kervan-saray ou Hôpitaux, son Mufty lui avoit respondu que selon sa loy il ne le pouvoit faire que des déspoüilles conquisés sur les Chrétiens. Comme il deliberoit donc en quelle part il portoit ses armes, le desir qu'il avoit de posseder un pays qui produisist d'excellent vin, dont il étoit fort friands le determina à conquerir l'isle de Chypre, qui en porte des meilleurs du monde. Il prit pour pretexte de rompre avec les Venitiens qui la possedoient, qu'ils donnoient retraite dans les ports de cette isle aux pirates qui couroient les côtes de l'Asie & de la Syrie, & que leurs gouverneurs ne lui rendoient pas assez de respect. Il adjousta, pour quelque couleur de droit, dont les barbares neanmoins se soucient fort peu, que ce royaume estoit une dependance de celuy d'Egypte, qui avoit esté conquis par ses predecesseurs sur Mamelus.*

Le Bassa Mustapha qui commandoit son armée fit descente dans l'isle avec 50000. hommes au mois de Iuillet; de

l'an 1570. & mit le siege devant Nicosie ville mediterrannée assise au pied des montagnes & fort bien fortifiée. Les Venitiens avoient armé cent galeres subtiles & onze grosses, mais la contagion leur ayant tué plus de la moitie des gents qui estoient dessus, & le Bassa Pialy general des galeres Turques, estant en cette mer là, ils n'oserent approcher de l'isle. Ainsi aprés quarante-huit jours de siege la ville fut prise, & Nicolas Dandulot qui y commandoit tué à la prise d'un fort. Mustapha luy fit couper la teste, & la planta au bout d'une pique à la veuë de Famagouste. 1571.

Cependant Marc-Antoine Colomne & Dorie, celuy-cy general des galeres du roy d'Espagne, & celuy là de celles du Pape, avoient joint l'armée Venitienne, & estoient sur les costes de Caramanie, tous ensemble faisant plus de deux cent galeres ou grands vaisseaux: mais Dorie leur manqua au besoin, & sur la nouvelle qui leur vint de la perte de Nicosie, il ramena ses vaisseaux au Royaume de Naples.

Au printemps suivant Famagouste la capitale de Chypre & le plus beau

1571. *port de l'isle, fut attaquée. Marc Antoine Bragadin la deffendit avec une valeur extraordinaire, & ne la rendit qu'à la derniere extremité. Mustapha irrité de sa trop grande resistance lui faussa la foy, & le fit cruellement escorcher tout vif, aprés l'avoir mutilé du nez & des oreilles. Bragadin parut encore plus invincible dans les tourments que dans les combats, & triompha de la perfidie & de la cruauté de son brutal ennemy par la genereuse souffrance.*

A l'instante poursuite du Pape Pie V. il s'estoit enfin conclu une ligue contre les Turcs entre lui, le roy d'Espagne, & les Venitiens, leurs vaisseaux ensemble faisoient deux cents vingt-cinq galeres subtiles, six galeasses, & vingt-cinq gros navires. Tandis que les chefs contestoient ensemble de leur rang & de leur autorité, Famagouste se perdit. Dom Iean d'Austriche fils bastard de l'Empereur Charles V. commandoit les forces du roy d'Espagne, Marc-Antoine Colomne celles du Pape, & Sebastien Venier celle des Venitiens. Dom Iean fut declaré generalissime, & il fut dit qu'en son absence Colomne auroit la

mesme autorité. Venier ayant adroitement engagé Dom Iean d'enter dans le Golfe de Lepante, autrefois appellé le golfe de Corinthe, s'ensuivit cette fameuse battaille de Lepante, la plus memorable que les Chrestiens ayent jamais donné sur mer. Ce fut dans le destroit qui est entre les petites isles de Cursolari jadis appellées les Echinades, & la terre ferme, à quelque soixante milles du Promontoire Actium, *si fameux par la bataille qui decida de l'empire Romain entre Octave Cesar & Marc Antoine. Le bras du Tout puissant s'estendit sur les infidelles, ils furent entierement vaincus; cent dixsept de leurs galeres prises, plus de vingt coulées à fond; ving cinq ou trente mille de leurs hommes abismez dans les gouffre de la mer, prés de quatre mille faits prisonniers, tous leurs chefs noyez ou tuez, à la reserve de Bassa Perthao qui se sauva dans un esquif à Lepante, & du vieux Louchali * qui se retira avec trente-deux galeres. Un si grand advantage eust deu en produire bien d'autre; mais il fut si mal poursuivi, à cause de la mesintelligence des confederez Chrestiens, que les Venitiens firent en-*

1570.

* Vluzzali.

fin cõtraints d'avoir recours à la miseri-
1571. *corde du barbare, & d'achepter la paix, en luy cedant tout ce qu'il avoit pris.*

Ensuite de plusieurs tremblements de terre arrivez en Toscane & en Lombardie, qui ruinerent presque entierement la Ville de Ferrare, il y eut de furieux desbordements d'eaux en divers pays. Le Rhosne noya le fauxbourg de la Guillotiere à Lyon, & ses eaux par leur grande rapidité, ayant arraché un rocher de la montagne prés du destroit de l'Ecluse, se firent une digue à elles mesmes, qui leur boucha le passage, & les contraignit de rebrousser contremont, en sorte qu'on vit les roües des moulins qui estoient sur cette riviere tourner au rebours.

L'hyver fut si rude depuis la fin de Novembre de l'an 1570. jusqu'à la fin du mois de Fevrier ensuivant, que durant ces trois mois entiers il tint les rivieres gelées à porter le charroy, & brusla les arbres fruictiers iusque dans les racines, mesme en Languedoc & en Provence.

Nonobstant l'edit de pacification il repulluloit chaque jour des sujets de querelle, & diverses émotions en-

tre les Catholiques & les Huguenots. 1571.
Le roy, ſous couleur d'y remedier, dépeſcha à la Rochelle le mareſchal de Coſſé & un maiſtre des requeſtes qui confererent avec les chefs des Huguenots : mais, comme il parut depuis, ce n'eſtoit que pour les apprivoiſer de plus en plus. Et de fait on ſema alors les deux appaſts dont nous avons parlé, ſçavoir le mariage de la ſœur du roi avec le prince de Navarre, & le deſſein de faire la guerre à l'Eſpagnol dans les Pays-Bas. L'admiral la ſouhaitoit avec paſſion, tant pour ſe revancher de l'affront qu'il avoit receu à ſainct Quentin, que pour ſouſtenir les proteſtants, & pour reſtablir les princes de Naſſavv, afin qu'ils euſſent moyen de ſe donner une mutuelle aſſiſtance.

Ces ſemences de tromperie jettées adroitement, commencerent à calmer les deffiances. Les deputez des Huguenots ſuivirent Coſſé à la cour, & ils y eurent toute ſorte de contentemét. Il eſt certain que deſlors le cõſeil du roi tramoit un terrible deſſein, mais il feignoit une profonde

1571. tranquillité. Le roi fit son entrée à Paris le cinquiéme de Février par la porte de saint Denis, hors de laquelle il receut sur un échauffant les harangues des compagnies souveraines & des corps de la ville. Le vingt-neufiéme du mesme mois, la nouvelle reine fut couronnée à saint Denis.

en Fevrier.

On continuoit cependant le grand dessein d'attirer les Huguenots dans le piege, par toutes les feintes & par tous les beaux semblants, qui sont capables d'amadoüer les plus effarouchez. On commença de bien traiter tous ceux qu'on creut estre joints d'alliance, ou d'interest, ou d'amitié avec eux; au contraire on rebutoit tous ceux qui leur estoient ennemis ou suspects. Leurs deputez remporterent toutes les marques possibles de bon traitement, le roi interceda envers le duc de Savoye pour faire donner main-levée des terres de Jacqueline comtesse d'Entremont, lesquelles ce duc avoit saisies, parce qu'elle s'estoit remariée à l'admiral contre ses deffenses, estant vefve de Claude Batarnay An-

ton, qui avoit esté tué à la bataille de Dreux. 1571

Tant de faueurs esbranlant un peu l'admiral, il envoya le comte Ludovic de Nassavv vers le roi, comme pour en reconnoistre les dispositions, & traitter de la guerre des Pays bas, le roi en témoigna une joye indicible, & voulut qu'il y vinst inconnu de peur de donner jalousie aux Espagnols. Il trouva le roi à Fontenay en Brie, qui l'accueillit avec mille caresses, feignit de luy ouvrir son cœur, & lui rendit le chasteau d'Orange, où jusqu'à cette heure-là il avoit tenu garnison Françoise. On employa aussi pour mieux reüssir auprés de l'admiral, le credit de Teligny son gendre, jeune gentilhomme à qui il avoit donné sa fille par la seule estime qu'il avoit de sa grande sagesse.

Teligny lui porta donc parole, que le roi avoit resolu de donner sa sœur Marguerite au prince de Navarre pour gage de sa parole envers tout le parti Huguenot, & qu'il avoit pris resolution de se tirer de la captivité de sa mere & de son frere

1571. le duc d'Anjou ; duquel en effet il avoit conceu tant de jalousie, qu'il ne le pouvoit souffrir. Cette machine pour ainsi parler, enleva l'admiral : il vint en cour au mois de Septembre ; d'autant plus hardimẽt qu'elle estoit à Blois, & qu'on luy permit d'y venir avec cinquante gentils hommes de ses amis bien armez. Le roi l'embrasse, le baise, l'admet dans son conseil, luy rend ses Estats & ses pensions, luy donne 100000. livres pour le recompenser de ses meubles, puis au bout d'un mois il luy permet de s'en aller voir sa maison de Chastillõ.

En ce mesme temps le cardinal son frere qui estoit passé en Angleterre, comme il vouloit s'embarquer pour revenir en France, fut empoisonné par un de ses valets de chambre avec une pomme parfumée. La connoissance de ce crime n'en vint au jour que deux ans aprés, que ce valet ayant esté surpris à la Rochelle où il servoit d'espion fut condamné à estre pendu, & confessa le crime à la potence.

A peine l'admiral avoit demeuré cinq semaines à Chastillon que le

roi luy manda que ſa preſence luy eſtoit neceſſaire pour negocier une ligue avec l'Angleterre, & renouveller l'alliance avec les Princes Proteſtants d'Allemagne. Cette ſeconde fois il fut encore plus favoriſé que la premiere, on l'accaboit de careſſes, de dons, de graces : Les courtiſans en murmuroient, les eccleſiaſtiques fremiſſoient d'indignation de voir que celuy qui avoit tant bruſlé d'egliſes, tinſt le premier rang dans la faveur ; les peuples diſoient que le roi s'en alloit le grand chemin du Preſche ; & les Guiſes meſme, quoy qu'ils euſſent part au deſſein, apprendoient que le roi, qui ne les aimoit pas trop, ne fiſt tourner toutes ces feintes contre eux. 1571.

Aprés qu'il eut ſejourné quelque temps à la cour, on luy donna congé pour la ſeconde fois : mais le roy l'entretenoit toûjours par lettres, & prenoit advis de lui dans les choſes les plus ſecrettes. Il n'y avoit plus que le duc d'Anjou qui faiſoit peur aux Huguenots : il arriva que pour guerir les jalouſies que le roi avoit de luy, & qui euſſent pû abou- 1572. en Janvier. & ſuiv.

1572. tir à de tres dangereux effets, la reyne mere commença ses brigues pour lui obtenir la couronne de Pologne Ce qu'elle entreprit par les conseils & par les intrigues de Montluc evesque de Valence : car quoique le roi Sigismond Auguste vescut encore neantmoins il estoit temps d'y songer, parce qu'il estoit infirme,& qu'il n'avoit point d'enfants.

Lors que par plusieurs obliques destours ont eut fait couler cette nouvelle vers les Huguenots, ils en eurent grande joye & en prirent beaucoup plus d'asseurance. Le pape Pie V. afin de rompre le mariage de madame Marguerite avec le roi de Navarre qu'il croioit tres-prejudiciable à la religion catholique, envoye un legat en Portugal qui disposa le roi Sebastien à demander cette princesse, & de là repassa en France pour faire cette proposition au roi, & pour l'exhorter à entrer dans la ligue contre les Turcs

Le Portugais estima comme il devoit l'honneur de cette alliance, & agissant genereusement fit dire au roi qu'il ne desiroit point d'autre

dot, ſinon qu'il renonçaſt à celles des Turcs. Le roy luy fit reponſe qu'il eſtoit engagé ailleurs pour le mariage de ſa ſœur. Il s'excuſa auſſi envers le Legat de toutes les choſes que le ſaint pere lui demandoit: mais il le conjura de l'aſſeurer de ſon obeïſſance filiale; & luy ſerrant les mains, il adjouſta ces paroles, *O s'il m'eſtoit permis de m'expliquer davantage!* 1572.

Au meſme temps Ieanne reyne de Navarre, perſuadée per l'admiral qui ne l'eſtoit que trop de luy meſme, vint à la cour, qui pour lors eſtoit à Blois, afin de conclurre le mariage de ſon fils. Le roy & la reine s'efforcerent de lui faire grand accuiel. Apres pluſieurs conteſtations affectées ſur le lieu & ſur les ceremonies du mariage, & que Ieanne avec bien de la peine eut conſenti qu'il ſe fiſt à Paris, & avec certaines formes qui ne s'éloignoiét point trop de celles de l'egliſe Romaine, les articles en furent ſignez l'onziéme jour d'Avril. Il ne faloit plus que la diſpenſe de Rome ſur la parenté des deux parties, pour accomplir le mariage.

Sur ces entrefaites Ludovic revint.

1572. May & Iuin. en cour, il fut careſſé encore plus fort qu'auparavant; & le roi lui promit d'envoyer l'admiral aux Pays-Bas avec une puiſſante armée. Il fut meſme fait un partage de ces provinces entre la France & la maiſon de Naſſavv; on aſſembla ſi mille hommes de guerre, avec grand appareil d'artillerie pour cette entrepriſe; on envoya Stroſſi & le Baron de la Garde ſur les coſtes de Bretagne pour empeſcher le ſecours qui pourroit venir d'Eſpagne au duc d'Albe; on deſpeſcha le marcſchal de Montmorency en Angleterre, pour traitter alliance avec la reyne Elizabeth, Schomberg en Allemagne pour exhorter les prince proteſtants à cette guerre,& François de Noüailles eveſque de Daqs en ambaſſade à Conſtantinople, employ peu digne d'un eveſque, pour eſmouvoir les Turcs à attaquer les coſtes d'Eſpagne.

Le Cardinal de Lorraine & le cardinal de Pellevé eſtoient desja partis pour aller à Rome, ſous couleur de ſe trouver à l'élection d'un nouveau pape; car Pie V. eſtoit mort le premier jour de May. De

ſon vivant il avoit refuſé la diſpenſe 1572.
pour le mariage du prince de Navarre avec madame Marguerite ; Gregoire XIII. ſon ſucceſſeur, moins rigide ou mieux informé, l'accorda aſſez facilement. Le jour des nopces fut donc aſſigné au premier de Iuin: mais à cauſe de quelque difficulté que fit le cardinal de Bourbon à qui la diſpenſe s'adreſſoit, on les remiſt au dix-huitieſme d'Aouſt. Cependant la reyne de Navarre s'eſtant trop eſchauffée à faire les appreſts, vint à mourir ; non ſans ſoupçon d'avoir eſté empoiſonnée par des certains grains de ſenteur qu'elle acheta chez un parfumeur, qui eſtoit Milanois & en fort mauvaiſe reputation.

Bien que l'admiral ſe tint aſſeuré de la foy & parole du roi, il ne ſe pouvoit neantmoins reſoudre à s'engager dãs Paris à la mercy d'un peuple furieuſement animé contre lui: & au milieu de ſes plus mortels ennemis. Voicy un dernier appaſt plus puiſſant que tous les autres, dont il ne put ſe deffendre. Le roy congedia le prince Ludovic, que juſques-là il avoit retenu à la cour, lui don-

1572. ne une bonne somme d'argent & deux chefs de marque ; sçavoir la Noüe & Genlis, qui avoient grand credit auprés de l'admiral, pour aller tenter si par intelligences ils se pourroient asseurer de quelques places des Pays-Bas. Ludovic surprit Monts, la Noüe Valentiennes, tandis que plusieurs autre villes de Hollande & de Zelande se rangeoient dans le party du prince d'Orange.

Comme il creut donc voir la guerre ouverte entre les deux couronnes,
en Iuillet. il ne hesita plus & se rendit auprés du roy, & entra dans Paris, où jusques-là il n'avoit osé s'engager. Ce qui l'asseura encore davantage, ce fut la permission qu'eut Genlis de lever 4000. hommes pour aller au secours de Monts. Toutefois ils ne furent pas si-tost entrez dans le Haynaut qu'ils ne fussent desfaits & leur chef pris par la trahison des François mesme.

L'exemple de l'admiral attira tous les autres seigneurs dans le piege. Le roy de Navarre & le prince de Conde arriverent à Paris le vingtiesme de Iuillet, amenant une grande suite de noblesse avec eux, tant de ceux qui

desiroient se trouver aux nopces du premier, que des autres qui venoient d'assister à celles du prince de Condé avec Marie de Cleves ; lesquelles s'estoient faites au chasteau de Blandy aupres de Melun. Cette Marie estoit l'une des trois filles de François duc de Cleves & de Nevers, & sœur des duchesses de Guise & de Nevers Gonzague. 1572.

L'excés des caresses qu'on leur faisoit estoit si grand & si visible, que si Dieu ne les eust aveuglez, ils eussent facilement apperceu les couteaux qu'on aiguisoit pour les egorger. Les Rochelois envoyoient coup sur coup des advis à l'admiral qu'il eust à se retirer de ce gouffre de Paris, que c'estoit trop tenter Dieu de se fier à un roy qui estoit violent jusqu'à la fureur à une femme Italienne qui avoit medité la perte de tout ce qu'il avoit de grand dans le royaume. Mais il respondoit qu'il se resoudroit plustost à se laisser trainer dans les boües de Paris que de donner occasion à une quatriéme guerre civile. Ce fut dans cette resolution qu'il s'opiniastra de rendre les quatre places

1572. de rendre les quatre places de ſeureté plus de trois ſemaines avant le terme, Il n'y eut que la Rochelle qui refuſa d'obeir, ſous pretextes de ſes privileges. Le mareſchal de Montmorency plus clairvoiant que l'admiral, feignit de ſe trouver mal de ſon voiage d'Angleterre, & obtint congé de ſe retirer en ſa maiſon de Chantilly.

en aouſt Les fiançailles du roi de Navarre ſe firent le diſeptiéme d'Aouſt, & le mariage le lendemain. Les deux parties furent épouſées par le cardinal de Bourbon ſur un eſchaffaut dreſſé devant la porte de l'egliſe Noſtre Dame, ſuivant certain formulaire concerté entre les uns & les autres. Ce roi ayant conduit ſa maiſtreſſe dans le chœur par une galerie faite expres le long de la nef, ſe retira dans l'evêché tandis qu'on diſoit la Meſſe. Lors qu'elle fut achevée, il rentra dans l'egliſe, & aiant baiſé ſa nouvelle épouſe la mena dans la maiſon epiſcopale, où l'on avoit appreſté le diſner. Quatre iours enſuite ſe paſſerent en feſtins, tournois, & balets, où le roi & la reine paroiſſoient ſi fort occupez qu'ils en perdoient le ſommeil.

Mais durant tout ce grand bruit de musique & de violons, ils delibe- 1571. roient de quelle maniere se feroit l'execution de leur sanguinaire dessein. On ne sçait pas bien quel en fut le premier proiet dans le conseil du roi, duquel estoient la reine mere, le duc d'Aniou, les comtes de Tavanes & de Rais, & Birague garde des Sceaux: car Morviller à qui on les avoit donnez lors que l'on congedia le chancelier de l'Hospital, s'en estoit deschargez entre ses mains.

Tavanes s'est vanté depuis qu'il avoit frappé un grand coup pour cette resolution. Outre la ialousie qui estoit entre l'admiral & lui, & la haine causée par la diversité des partis, il y eut encore un tel suiet, qui l'y porta. Vn iour dans un conseil qui se tenoit en presence du roi pour resoudre s'il faloit faire la guerre en Flandre, comme l'admiral la pressoit vivement, Tavanes la dissuada de mesme; en aiant un ordre secret de la reine mere, si bien que par la force de ses raisons il entraisna tout le reste du conseil à son advis. L'admiral extremement picqué

1573. en Aoust. de ce qu'il lui avoit rompu ſon coup, l'ayant le lendemain trouvé à l'eſcart lui dit d'un ton qui portoit des menaces de mort, que ceux qui diſſuadoient la guerre des Pays Bas étoient des traitres, & qu'ils avoient l'eſcharpe rouge dans le cœur. Tavanes fila doux, & repondit: *Monſieur je ſuis capitaine, je parle pour mon honneur & pour ma fortune, faites moi voſtre lieutenant & je vous ſuivrai par tout.* Mais au partir delà, il dit à un gentilhomme qui lui demandoit s'il avoit bien entendu tout ce que l'admiral avoit dit, car il eſtoit un peu ſourd: *Oüi, oüi mon ami, un autre y euſt laiſſé les bottes, mais il lui en couſtera la tête.*

On a dit que la premiere deliberation où ce maſſacre fut reſolu, à l'inſtance principalement du duc de Guiſe & de ſes partiſans, s'eſtoït faite à Blois dans la meſme chambre où ce duc fut maſſacré luy meſme ſeize ans apres, & que depuis s'y eſtant encore trouvé quelques difficultez, il s'eſtoit tenu un autre conſeil dans la maiſon de Gondy à ſaint Cloud, auquel le duc d'Anjou avoit preſidé, qui depuis eſtant roy

Henry

Henry III. fut malheureusement tué au mesme endroit, & comme on le dit, à mesme jour. 1572.

Le dessein de la reyne mere estoit different de celuy du roy, & de celuy des Guises; on creut que cet esprit vindicatif, avec le comte de Rais son intime conseiller, alloit bien plus loing qu'eux Car elle pensoit, que faisant assassiner l'admiral, ce que les deux autres conseils avoient resolu, les Montmorencis accourreroient pour venger cette iniure, & qu'ils se ietteroient sur les Guises, lesquels ils en croiroient les auteurs; Que l'on laisseroient entrebatre ces deux partys; Puis quand ils seroient fort acharnez l'un contre l'autre & à demy desfaits, le roy sortiroit de son Louvre avec ses gardes & les extermineroit tous deux, comme des seditieux; Qu'aprés les avoir ainsi abattus, il demeureroit le maistre absolu, regneroit à sa fantaisie, & se mettroit au dessus de toutes les loix de l'Estat.

Que cela soit veritable ou non, ce Morevel qui avoit desia assassiné le seigneur de Moüy, fut employé

1572. pour se deffaire de l'admiral. Vn Vendredy vingt-deuxiesme d'Aoust il se posta pour cela au cloistre S. Germain de l'Auxerrois proche la petite porte du cloistre dans une chambre basse du logis de Pierre Pile de Ville-mur, chanoine de cette Eglise-là, & qui avoit esté precepteur du duc de Guise. Il s'y aiusta à une fenestre grillée qui regardoit sur la ruë des fossez sainct Germain; Et comme l'admiral venoit du Louvre à pied, & s'en retournoit à son logis qui estoit dans la ruë Bethisy, marchant tout bellement, parce qu'il lisoit quelques papiers, il luy tira un coup d'arquebuse, dont une bale luy rompit un doit de la main droite, & une autre le blessa grievement au bras gauche. Le coup fait il s'enfuit par l'autre porte du cloistre, sur un cheval qui luy fût donné par un des gents du duc de Guise.

Le roy qui ioüoit à la paulme avec ce duc dans le tripot du Louvre, se met en colere, iette sa raquette par terre & quitte le ieu. Mais l'amorce ne prit pas feu comme la reyne se l'estoit imaginé; car l'admiral sans té-

moigner beaucoup d'eſmotion, ſe retira en ſon logis ; & les Huguenots ny les Montmorencis ne coururent point aux armes. Le roy de Navarre & le prince allerent ſeulement ſupplier le roy qu'il leur permiſt de ſortir de Paris pour leur ſeureté : mais luy & la reyne mere ſceurent ſi bien couvrir leur ieu de toutes les feintes les plus decevantes, promettant de faire une punition exemplaire de cet aſſaſſinat, & nommant auſſi-toſt des iuges pour en informer, qu'ils calmerent la frayeur des deux ieunes princes, & les obligerent de demeurer. Les autres Huguenots s'emporterent plus fort; Piles entra dans le Louvre avec quatre cents gentilshommes parlant haut, & demandant iuſtice de cet aſſaſſinat. Cette ſaillie ne contribua pas peu à leur perte, car le roy en ayant eu peur, la reyne mere luy fit croire plus aiſement qu'il eſtoit perdu s'il ne les prevenoit. 1572.

L'apreſdinée l'admiral ayant fait teſmoigner au roy qu'il avoit à luy dire des choſes qui ne ſe devoient confier qu'à luy ſeul, le roy alla le

1572. en aoust visiter dans son logis accompagné de la reine mere, du duc d'Anjou ; du duc de Guise, du comte de Rais, & de quelques autres. Aprés des discours generaux, il l'entretint prés d'une heure, & fit semblant de prendre grand goust à ce qu'il luy disoit de la guerre des Pays-bas ; Enfin il poussa la dissimulation si avant que la reine mere prit ombrage de cet entretien, & demanda à son fils ce que l'admiral luy avoit dit en particulier ; à quoy il luy respondit en jurant, qu'il luy avoit conseillé de regner par luy-mesme, & de se rendre le maistre de ses affaires.

Le jour mesme, comme s'il eust fort desiré qu'on eust attrapé l'assassin, il avoit fait fermer toutes les portes de Paris, horsmis d'eux, & sous couleur d'asseurer l'Admiral contre les esmotions populaires & les attentats de ses ennemis, il avoit renforcé ses gardes du corps de quatre cents hommes, logé son regiment dans la ville, & donné charge à Cosseins qui en estoit mestre de camp, de poser un corps de gar-

de de ſes meilleurs ſoldats François 1572.
devant la maiſon de l'admiral, & un autre de Suiſſes au dedans. Il avoit auſſi exhorté tous les gentils-hommes Huguenots de s'aller loger aux environs, & avoit fait croire au roy de Navarre qu'il apprehendoit quelque ſouſlevement de la part des Guiſes, à cauſe dequoy il le pria luy & le prince de venir demeurer dans le Louvre avec les plus braves de leurs gents, pour le ſervir & le fortifier en cas de beſoin.

Les amis de l'admiral avoient tenu divers conſeils chez luy ſur l'accident de ſa bleſſure: Iean de la Ferriere vidame de Chartres, avoit opiné dés le premier, qu'il faloit l'emmener à Chaſtillon, & qu'ils ſe trouveroient aſſez forts pour percer au travers de la populace avant qu'elle fuſt armée: mais la repugnance de l'admiral, & les remontrances contraires de Teligny ſon gendre, qui prenoit à partie tous ceux qui teſmoignoient de la défiance, & qui donnoient des advis ſalutaires, empeſcherent cette reſolution. Le vidame, ayant reconnu par les murmu-

1572. en Aoust. res du peuple & par autres divers indices, que le danger estoit fort proche, revint à la charge une seconde fois, & insista d'autant plus fortement, que l'admiral sembloit se mieux porter & pouvoit souffrir le brancart.

Ce fut apparemment ce qui hasta leur perte : car un gentil-homme qui assistoit à ce conseil, s'en alla aussi-tost au Palais des Tuilleries en faire rapport au roy, lequel y avoit assemblé le sien dans le cabinet de la reyne mere. Le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le bastard d'Angoulesme, le garde des sceaux Birague, les comtes de Tavanes & de Rais s'y trouverent. Là sur le raport de ce gentil-homme, ayant esté consideré que si l'admiral eschappoit, on retomberoit dans de plus grands embarras que jamais, Tavanes qui estoit animé de vengeance contre luy, harangua si fortement, qu'il fut conclu que l'on l'expedieroit luy & tous les Huguenots, horsmis le roy de Nauarre & le prince de Condé. On a dit que du commencement on ne parla que de tuer les princi-

paux chefs : mais que le roy, aprés 1572.
avoir eu peine à s'y resoudre, adjousta en jurant à son ordinaire : *Hé-bien puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul qui me le puisse reprocher.* Le roy Henry IV. garda toute sa vie un tres-cuisant ressentiment contre les enfants de Tavanes quoy que ce seigneur eust le premier rompu l'advis qui estoit ouvert pour l'enveloper dans le massacre.

Alors on donna l'ordre pour executer cette resolution la nuict mesme ; Et on en fit chef le duc de Guise, tant à cause que le peuple avoit beaucoup de creance en luy que parce qu'il estoit animé du ressentiment de la mort de son pere, & qu'il avoit assemblé grand nombre de gents armez pour cela. Donc sur les dix heures du soir il mande les capitaines Suisses des cinq petits Cãtons, & quelques-uns des compagnies Françoises, leur ordonne de les mettre sous les armes, & à Jean Charon prevost des marchands, & à Marcel qui venoit de sortir de cette charge, de faire armer les bour-

1572. geois, & premierement de les asſembler dans des maiſons, puis de les ranger dans les places publiques, d'allumer des flambeaux aux feneſtres, de ſe mettre au bras gauche une eſcharpe ou linge blanc, & ſur le chapeaux une croix de meſme, quand ils ſeroient preſts, de commencer la tuërie au ſignal qui leur en ſeroit donné par le toqueſeing de la groſſe cloche du Palais; laquelle on n'a accouſtumé de ſonner qu'aux grandes réjoüiſſances.

Les ordres donnez il retourne au Louvre, où la reine mere, le duc d'Anjou, Nevers, Rais & Birague, employoient leurs derniers efforts à déterminer l'eſprit du roy. Car plus il approchoit du moment de l'execution, plus il ſentoit de trouble dans ſon ame; de ſorte qu'il en avoit la ſueur au front, & une eſmotion pareille à celle que cauſe la fiévre. Ils eurent bien de la peine à arracher de luy un conſentement bien précis: mais ſi-toſt qu'ils l'eurent obtenu, la reyne mere haſta le ſignal de plus d'une heure, & le fit donner par la cloche de ſaint Germain de l'Au-

xerrois. Lors qu'il l'entendit, & 1572.
quelques coups de pistolet qui se tirerent en mesme temps, il en fut tellement esmû qu'il envoya ordre qu'on eust à surseoir encore un peu: mais on luy rapporta que l'on en estoit trop avant; Et en effet desja le duc de Guise avoit fait massacrer l'admiral & Teligny son gendre dans leur logis, & les meurtriers deschaisnez couroient par toutes les maisons, brisoient les portes & remplissoient tout de sang & de carnage.

Pour faire en petit le tableau de cet horrible massacre, il dura sept jours entiers : les trois premiers, sçavoir depuis le dimanche jour de S. Barthelemy iusqu'au mardy, dans sa grande furie; les quatre autres jusqu'au dimanche suivant avec un peu plus de ralentissement. Durant ce temps il fut tué prés de 5000 personnes de diverses sortes de morts, & plusieurs de plus d'une sorte; Entre autres cinq a six cent gentilshommes. On n'espargna ny les vieillards, ny les enfants, ny les femmes grosses : les uns furent poignardez, les autres tuez à coups d'espée, de hal-

1572. lebarde, d'arquebuſe ou de piſto-
let, quelques-uns precipitez par les feneſtres, pluſieurs traiſnez dans l'eau, & pluſieurs aſſommez à coups de croc., de maillet, ou de levier. Il s'en eſtoit ſauvé ſept ou huit cents dans les priſons, croyant trouver un aſyle ſous les aiſles de la juſtice: mais les Capitaines deſtinez pour le maſſacre, ſe les faiſoient amener ſur une planche pres la vallée de miſere, où ils les aſſommoient à coup de maillet, & puis les jettoient dans la riviere. Vn boucher eſtant allé le Mardy au Louvre, dit au roi qu'il en avoit tué cent cinquante la nuit precedente, & un Tireur d'or ſe vanta ſouvent, montrant ſon bras, qu'il en avoit expedié quatre cents pour ſa part.

Les plus ſignalez des maſſacrez, outre l'admiral & Teligny, eſtoient le comte de la Rochefoucaud, le marquis de Renel frère uterin du prince de Portian, le Baron de Lavardin, Beaudiné frère de Dacier, François de Nompar Caumont-la Force, & ſon fils aiſné, le brave Piles, François de Quelleve-Ponti-

vy, Briou, Puviaut, Pardaillan, 1572.
Montalbert, Valavoire, Guerchy, Pierre de la Place premier president de la cour de aydes, Francour chancelier du roi de Navare, & Lomenie secretaire du mesme Roy. Qui le pourroit croire: de tant de vaillants hommes, pas uns ne mourut l'espée à la main que Guerchy; Et de six à sept cents maisons qui furent saccagées, il n'y en eut qu'une qui fit resistance.

Le comte de Montgommery & une centaine de gentilshommes, qui plus deffiants ou plus heureux que les autres, s'estoient logez dans le fauxbourg saint Germain, ayant entendu le grand bruit qui s'elevoit par tout Paris, & receu advis secret de ce qui se passoit, ne le purent pas croire: ils s'imaginerent que les Guises avec le peuple avoient attaqué le Louvre, & plusieurs accoururent sur le bord de la riviere pour y passer en bateau: mais comme ils virent des nacelles pleines de soldats qui venoient à eux, (car on ne trouva pas assez tost les clefs de la porte de Bucy) que le roy mesme paroissoit de l'au-

quelques soins qu'on aportast à 1572.
recercher les Huguenots, il en reschappa encore plus qu'il n'en fut tué. Plusieurs se sauverent par argent, par amis, par bonheur, par addresse; le duc de Guise en retira dans son hostel plus d'une centaine de ceux qu'il creut pouvoir gagner à son service; Et le roy donna la vie à quelques-uns de ceux qui n'estoient de cette religion que par interest.

Les Montmorencis, Cossé, & Biron, avoient aussi esté couchez sur le rôlle: mais l'absence du mareschal de Montmorency qui estoit à Chantilly, mit en seureté la vie de ses trois freres les prieres de la belle de Rieux-Chasteau neuf, maistresse de Monsieur, sauverent Cossé son allié; Et Biron grand maistre de l'artillerie, ayant fait pointer quelques coulevrines sur la porte de l'arsenal, arresta la fougue des massacreurs, & recueillit quelques-uns de ses amis. Entre autres Iacques, second fils du seigneur de la Force, lequel n'estant âgé pour lors que de dix à douze ans, s'estoit adroitement caché entre les corps de son pere & de son frere a-

1572. né, qu'on avoit tuez dans un lit où ils estoient couchez tous trois.

Lors que l'admiral eut esté assommé on jetta son corps dans la cour;le duc de Guise qui estoit en bas,essuya le sang qui luy couvroit le visage pour le reconnoistre. Apres cela un Italien luy coupa la teste & la porta à la reyne mere, qui l'ayant fait embaumer, l'envoya au pape, à ce que disent les Huguenots. La populace s'acharna furieusement sur ce malheureux tronc; Elle luy coupa premierement les mains & les parties viriles, puis le laissa sur un fumier; l'apresdinée elle le reprit, le traisna trois iours dans les bouës, puis sur le bord de la riviere, & enfin à Monfauçon. Elle l'y pendit par les pieds avec une chaisne de fer, & alluma du feu dessous, dont il fut à demy grillé. Ces miserables restes demeurerent là jusqu'à ce que le mareschal de Montmorency les fit desrober durant une nuict fort obscure, & leur donna repos dans sa chappelle de Chantilly.

Sur le midy du Dimanche premier jour du massacre, une aubes-

pine qui estoit plantée dans le cimetiere des saincts Innocens, demi-seiche & despouillée de ses fueilles, poussa des fleurs en quantité. Cette merveille alluma encore plus fort la phrenesie du peuple: les confrairies alloient tambour battant, & à qui massacreroit le plus de Huguenots en chemin; le roy mesme voulut voir ce prodige. La pluspart du monde disoit que c'estoit un miracle, & ceux de l'une & de l'autre religion l'interpretoient en leur faveur. Les moins credules l'attribuoient au naturel de l'arbre, qui fleurit quelquefois quand il est sur le poinct de seicher. On pourroit dire que la cause, qui avoit excité dans les esprits ce v olent & extraordinaire accés de fureur, estoit aussy celle qui avoit eschauffé cet arbre, soit qu'elle procedast de la terre, soit qu'elle vinst de quelque influence des astres. 1572.

Il avoit esté resolu dans le conseil secret du roy & de la reyne mere, de jetter sur les Guises toute la hayne de ces massacres, & de publier que les amis de l'admiral ayant voulu vanger sa blessure, il s'estoit

1572. esmû une furieuse sedition que le roy
en aoust n'avoit sceu empescher. Et pour cet
& suiv. effet on estoit convenu qu'ils se retireroient dans leurs maisons si-tost que les chefs Huguenots auroient esté dépeschez. Sur ce pied là le roy avoit escrit aux gouverneurs des provinces, les chargeant d'asseurer les peuples qu'il ne vouloit point rompre l'edict de pacification; Et mesme il avoit mis dans une lettre particuliere, *qu'il s'estoit rallié avec le roy de Navarre & le prince de Condé, pour venger la mort de l'admiral son cousin.* Mais les Guises apprehendant, comme ils le devoient, que la reyne mere ne leur imputast quelque iour ce crime pour les perdre, insisterent si puissamment, ayant la force à la main, la noblesse Catholique, le duc de Montpensier & les Parisiens pour eux, qu'ils obligerent le roy de changer de langage, & d'escrire par tout, *Que ce qui estoit advenu, s'estoit fait par son ordre, afin d'empescher l'effet de la detestable conspiration que l'admiral & ses alliez avoient tramée, pour le perdre, luy & toute la maison royale, mesme le roy de*

Navarre & le prince de Condé.

Donc le mardy troisiéme jour des massacres, aprés avoir oüy solemnellement la Messe pour remercier Dieu de la grande victoire obtenuë sur l'heresie, & commandé de fabriquer des medailles pour en conserver la memoire, il alla tenir son lict de iustice au parlement, où il advoüa toute l'action. Quelques iours aprés il envoya ordre à cette compagnie d'employer l'autorité des loix pour la iustifier, & pour cela de travailler incessamment à faire le procés à l'admiral & à ses complices, à quoy ils obeïrent aveuglément. 1572. en aoust

Il fut pour cela dressé exprés une chambre durant le temps des vacations: par arrest de laquelle l'admiral fut declaré atteint & convaincu « de crime de Leze-Maiesté, chef principal & auteur d'une conspiration « contre le roy & son Estat ; ordonné « que son corps, s'il se pouvoit trouver, sinon en effigie, seroit traisné « sur une claye, pendu à une potence « à la Gréve, de là porté au gibet de Montfaucon, toutes ses pourtraitu- « en Septembre & en Octobre

1572. en Septembre & suiv. re brisées & foulées aux pieds par le bourreau, ses armes traisnées à la queuë des chevaux par les ruës de Paris, ses biens confisquez, ses enfants declarez roturiers, intestables, „ & indignes de tenir aucunes char- „ ges dignitez, ny biens dans le royau- „ me, sa maison de Chastillon rasée, & „ dans l'aire attachée une lame de cui- „ vre où seroit gravé le contenu de l'ar- „ rest. Il y fut adjousté que delà en a- „ vant tous les ans le vint-quatries- „ me d'Aoust il se feroit des proces- „ sions generales pour remercier Dieu „ de la descouverte de cette conspira- „ tion.

Briquemaut vieux gentilhomme & Arnaud de Cavagnes maistre des Requestes & chancelier *de la cause*, qui avoient esté pris apres la tuërie cachez dans quelques maisons, furent declarez ses complices & condamnez à mesme peine. On les traisna sur la claye en Gréve, & on les executa avec son fantosme fait de paille, & auquel on n'avoit pas oublié de mettre un curedent * à la bouche. Le roy & la reyne mere estoient à une fenestre de l'Hostel de

* C'étoit sa contenãce ordinaire.

ville qui regardoit cette execution 1572.
au travers d'un voile fort delié.

Deux jours aprés que le roy eut esté au parlement, il donna un ediɕt par lequel il asseuroit les Huguenots, que ce qui s'estoit passé n'estoit point en hayne de la religion, mais pour prevenir les meschants desseins de l'admiral; Et partant que chacun d'eux se continst en paix dans sa maison sans faire d'assemblées publiques : mais au mesme temps il escrivit aux gouverneurs des provinces & des villes, qu'ils eussent à les traitter par tout de mesme qu'ils l'avoient esté à Paris.

Deux mois durant cette horrible tempeste courut toute la France, plus ou moins sanglante, selon la disposition des pays & des gouverneurs. Elle ne fut pas si violente en Bourgongne & en Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Huguenots, ni en Languedoc & en Gascongne, parce qu'ils y estoient assez forts pour se deffendre : mais elle fut fort cruelle à Maux, à Troies, à Orleans, à Nevers, à Lyon, à Toulouze, à Bourdeaux, & à Rouën, & fit pe-

1572. rir pres de vingt-cinq mille hommes. A Toulouze ils pendirent cinq conseillers du parlement en robes rouges à un orme dans la cour du palais.

Matignon & le vicomte d'Ortez refuserent genereusement de souiller leurs mains du sang de leurs compatriotes ; le premier preserva ceux d'Alençon,& l'autre ceux de Bayonne ; Ils estoient gouverneurs de ces villes. La frayeur des massacres en ramena grand nombre a l'eglise Romaine : mais le peril passé, la pluspart en resortirent.Ceux là & les autres qui avoient de bonne heure preveu l'orage, se sauverent en divers endroits ; Sancerre, la Rochelle, Montauban & les Sevenes, servirent de refuge à un grand nombre.

Le matin de la sainct Barthelemy mesme, le roy avoit par sa propre bouche fait entendre au roy de Navarre & au prince de Condé qu'il leur pardonnoit, pourveu qu'ils changeassent de conduite & de religion. Depuis toute la cour travailla à leur conversion : l'exemple & les conferences de Rosiere ministre

d'Orleans serviteur d'honneste cou leur au roy de Navarre pour se con vertir. Sa sœur Catherine, la doüairiere de Condé, & la princesse firent aussi abiuration. Le prince n'en vouloit point ouïr parler : le roy s'irritant de la trop longue resistance du prince l'envoya querir, & tout transporté de colere, luy dit en trois mots, *Mort*, *Messe*, *ou Bastille*. Ce coup de tonnere abattit sa fermeté, & le contraignit de suivre l'exemple des autres. Tous furent absous du crime d'heresie par le cardinal de Bourbon ; Et afin qu'ils ne pussent pas s'en dédire, on les obligea d'escrire au sainct pere. 1572. en Octobre.

La cour de Rome & le conseil d'Espagne eurent une ioye indicible de la sainct Barthelemy : le pape alla en procession à l'eglise de sainct Louys rendre graces à Dieu d'un si heureux succés, & l'on fit le panegyrique de cette action devant le roy Philippe II. sous le nom de *Triomphe de l'Eglise Militante*. L'un & l'autre croyoient que cette saignée auroit mis le party protestant tout-à-fait au bas, & que son abaissement

1572. releveroit leur puiſſance au poinct où ils deſiroient. En effet ſi le roy euſt eu une armée toute preſte, il euſt facilement achevé les Huguenots : mais il croyoit que ces maſſacres les avoient ſi fort abattus, qu'il n'eſtoit plus beſoin d'en entretenir une pour cela. D'ailleurs il euſt eſté obligé d'en donner le commandement à ſon frere le duc d'Aniou ; Et il n'y avoit rien tant à craindre que ſon aggrandiſſement.

Le garde des ſceaux Birague, & le comte de Rais, confidents de la reyne mere apprehendoient fort la guerre, parce que les intrigues eſtoient pluſtoſt leur ieu que les armes ; Tandis que par leur conſeil, cette Princeſſe s'amuſoit à employer les ruſes & les artifices pour dompter les reſtes des Huguenots : ceux qui s'eſtoient ſauvez reprirent courage ; la Rochelle travailla à ſe fortifier, Montauban encouragé par l'heureux ſuccés de Veſins, qui avec 25. chevaux en defit 200. & prit la grande cornete de Montluc, ferma ſes portes aux gents du roy, leurs chefs ſe ſaiſirent de pluſieurs peti-

tes places en Quercy, & de quinze 1572.
ou vingt chasteaux en Roüergue,
Lauraguez, Albigeois, & Foix, Millaud & Nismes en Languedoc prirent le frein aux dents, quelques petites villes dans les montagnes de Vivarets & des Sevenes, se barricaderent, & Antoine de Pleix Gremain sa saisit de la ville de Sousmieres.

Contre tant de testes qui renaissoient de tous costéz le conseil du roy reprit le fer en main, & leva trois armées. Avec l'une, la Chastre eut ordre d'assieger Sancerre, avec la seconde Danville entreprit de reduire les villes rebelles du Languedoc, & la troisiesme, commandée par le marquis de Villars admiral les France, se chargea de ranger celles de Guyenne. Quant à la Rochelle, on trouva à propos avant que d'y employer la force, de se servir de la douceur & de l'adresse, parce qu'on craignoit que son desespoir ne la jettast entre les bras des Anglois. On y en envoya donc pour gouverneur premierement Biron, qu'on croyoit luy devoir estre agreable : puis quand les Rochelois l'eurent refusé on força fran-

prince d'Orange, on tascha d'adoucir la reine Elizabeth, en la priant d'estre marraine de la fille du roy, ce qu'elle accepta, & on commença une troisiesme intrigue pour la demander en mariage pour le duc d'Alençon. Plusieurs neantmoins attribuoient cette recherche aux vaines imaginations de la reine. Car ayant sceu, disoit-on, de quelques devins, dés le vivant de son mary, que ses quatre fils regneroient, & tirant cette consequence que s'ils regnoient tous en France, il faloit qu'ils mourussent tous l'un apres l'autre, elle taschoit de rompre le cours du destin, en leur cherchant d'autres roiaumes dans les païs estrangers, jusques-là qu'elle avoit demandé celui de Tunis au Turcs pour ce dernier. 1572.

Le huictiesme jour de Novembre. on commença d'observer dans le ciel un noveau Phenomene, qui sembloit estre un astre, parce qu'il estoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les estoiles, qui paroissoit en mesme hauteur, & qu'il estoit mû d'un mesme mouvement. Il faisoit la figure

1573. *d'une lozange, avec celles de la cuisse & de la poictrine de la constellation qu'ils nomment Cassi-pée. Du commencement il egaloit en grandeur la planette de Iupiter : mais il diminua peu à peu, & disparut tout-à-fait au bout de dix huit mois. Les Huguenots interpreterent cette merveille en leur faveur, & quelqu'un de leurs poëtes osa dire, que c'estoit l'astre de l'apotheose de l'admiral.*

Dés l'heure qu'il parut il se découvrit en France une nouvelle & tout-à-fait étrange maladie, qui causoit d'horribles cõtorsions, & disloquoit toutes les jointures du corps. De dix en dix ans elle a tousiours redoublé sa violence, jusqu'à l'an 1606. *qu'elle a commencé d'estre moins connuë & moins cruelle qu'auparavant. Les Medecins la nummerent* le mal bilieux, *& le vulgaire* la colique de Poictou, *parce qu'elle regnoit principalement en ce pays-là.*

Les trois armées destinée contre les Huguenots firent peu d'effet. La Chastre ayant mal reüssi dans les attaques de Sancerre, au bout de trois mois convertit le siege en blocus. Danville au lieu de prendre Nismes,

comme le souhaittoient les villes de Lyon & de Thoulouse qui payoient son armée, s'attacha à la petite ville de Sous-mieres, soit à dessein de ne pas reüssir, soit autrement : car il sçavoit bien qu'on avoit tramé la ruine de sa maison, & il avoit aussi peu de confiance au conseil du roi qu'on en avoit en lui. Il ruina donc son armée là-devant, & leva le siege apres y avoir perdu deux mille hommes, & Henri de Foix comte de Candale qui fut tué à un assaut. Ce seigneur avoit espousé sa sœur, & lui avoit amené douze cents Gascons. Villars & la Valette nettoyerent la Gascongne de quelques petites places : mais ils ne purent prendre Cossade, ils furent contraints de licentier leurs troupes ; qui vivoient avec tant de licence, que les Communes se souslevoient pour leur courir sus. 1573.

Les plus grands efforts se faisoient au siege de la Rochelle: Strossy & Biron l'avoient investie dés l'année precedente, toutes les forces du royaume y estoient arrivées, & Monsieur lui-mesme s'y estant ren-

1573. en Février & suivans. du mois de Février, y avoit amené tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus brave à la cour, le duc d'Alençon son frere, le duc de Montpensier, tous les Guises, le duc de Nevers, & mesme le roi de Navarre, le prince de Condé & le mareschal de Cossé, de peur qu'ils ne remuassent ailleurs quelque chose en faveur des Huguenots. Aprés plusieurs conferences inutiles avec les Rochelois, apres que la Noüe, n'aiant pû leur persuader de se sousmettre, fut sorti de leur ville, qu'en sa place ils eurent elû six capitaines; Monsieur commença de s'expliquer par la bouche des canons. Il en avoit quatre vingt en batterie.

On vit en ce siege plus qu'en aucun autre de ces derniers siecles, qu'il n'est rien que la persuation de la liberté & de la religion ne surmonte, ny rien qui la puisse surmonter. Il dura huit mois, à compter des le blocus que le Baron de la Garde y avoit mis un mois apres la sainct Bartelemy. La ville souffrit pendant ce temps-la trente-cinq mille coups de canon, neuf grands assauts, plus

de vingt autres moindres, prés de 1573.
ſoixante-dix mines, de tres-frequentes conſpirations, tant de la part des riches qui craignoient de perdre leurs biens, que de celle des gentils-hommes, qui entretiennent tousjours des ſecrets attachements à la cour, & ſouvents ne s'en éloignent que pour s'y faire rappeller aux deſpens du party où ils ſont entrez.

Le peuple travailloit avec tant d'ardeur à ſa deffenſe, qu'il avoit elevé double terraſſe & creuſſé un profond retranchement à l'endroit que l'on battoit, pluſtoſt que la breſche n'eſtoit faite. Avec cela on ne voyoit que ſorties de leurs gents de guerre: les femmes ſe meſloient par tout avec les hommes, les unes pour combattre, les autres pour leur porter des rafraiſchiſſements, pour relever & penſer les bleſſez, ou pour recueillir les deſpoüilles; les autres pour jetter ſur les aſſaillants des chauderonnées d'huile & d'eau boüillante, du goudron, des cercles; & des faſcines poiſſées, des poutres, des brigues, & des pierres.

Le courage ne leur manqua pas,

1583. quoy, que le secours d'Angleterre que Montgommery leur devoit amener, leur eust manqué. Apres avoir esté attendu jusqu'à la my-Mars, il parut à Chef de Baye, mais fort petit, dautant que le mareschal de Rais, tant par les intrigues qu'il fit en Angleterre, que par les pensions que le roy donnoit aux conseillers de la reine Elizabeth, avoit empesché adroitement qu'il n'en pust tirer l'assistance qu'il s'estoit promise. Ayant donc trouvé à son arrivée, que l'élite de l'armée des assiegeants s'estoit jettée dans les vaisseaux du roy, & que le canal estoit bouché par une estacade qui ne se pouvoit surmonter qu'en haute marée, il leva l'ancre & alla s'emparer de Belle-Isle. Mais comme il eut apris que le compte de Rais venoit à luy avec douze vaisseaux, il la quitta aprés l'avoir pillée, & se retira dans celle de VVict.

Au reste le comte de Rais, sous pretexte que Belle-Isle avoit besoin d'un seigneur pour la deffendre, obtint que le roi par son authorité souveraine, la fit distraire du domaine de l'abbaye de saincte Croix de

Quimperlay, & l'erigea en marqui- 1573.
ſat pour luy en faire don.

Durant tout le ſiege de la Rochelle, ceux de dedans jouïrent d'une parfaite ſanté : ils avoient eſtably un tres-bon ordre à la diſtribution des vivres, de ſorte qu'ils en avoient encore pour deux mois quand ils furent delivrez. Car encore qu'ils fuſſent peu fournis de bled, ils avoient neantmoins quantité de chairs & de poiſſons ſalez, & la mer ſe rendant ſecourable à cette ville, dont elle a toûjours eſté comme la mere nourrice, luy jettoit ſur les graviers une extraordinaire abondance de coquillages pour la nourriture des pauvres. Au contraire les aſſiegeants eſtoient travaillez de toutes ſortes d'incommoditez, faute de police & la deſolation des pays d'alentour, avoient cauſé dans leur camp une extreme neceſſité de vivres & de fourrage, & une infection inſupportable, puis des maladies preſque univerſelles & contagieuſes.

Le comble de tous ces maux eſtoit la diviſion generale qui tenoit l'armée royale en des troubles con-

1573 tinuels, & toute preste à se couper la gorge comme les soldats de Cadmus. Il y avoit de trois sortes de gents, de *Malcontens*, *de Fidelles*, & *de Nouveaux* Catholiques. Les gentils hommes estoient presque tous malcontents de la reyne mere, qui gouvernoit tout par la main de deux ou trois estrangers, avares, superbes & sans foy; Sous le nom de *Fidelles*, on entendoit les Huguenots qui n'avoient point quitté leur religion, mais pour sauver la ruine de leurs maisons ou pour des interests de cour, avoient suivy Monsieur; Les *Nouveaux* Catholiques estoient ceux que la crainte des massacres avoit forcez d'aller à la Messe, quoy qu'ils n'y creussent pas.

De quelques-uns de tous ces gents s'estoit fait un 4. party qu'ils nommoient *les Politiques*: lesquels estoient convenus ensemble que sans parler autrement de la religion ils demanderoient la reformation de l'Estat, & l'expulsion des Estrangers. Entre les Catholiques, les Montmorencis, Biron & Cossé en estoient les principaux chefs. Il s'estoit formé plus

d'un au devant la saint Barthelemi. 1572. Le duc d'Alençon prince ambitieux & inquiet, mesprisé pour sa petite taille & sa mauvaise mine, encore plus pour son peu d'honneur & de foy, avoit fort desiré d'y entrer, & ayant pris dés son ieune âge quelque teinture de la nouvelle religion par ceux qui l'avoient instruit, s'estoit estroitement lié d'amitié avec l'admiral, croyant par ce moyen former un party avec lequel il pust egaler le credit du duc d'Anjou, & se faire donner part aux affaires. A quoy il estoit poussé par l'ambition de ses favoris, & par le depit de sa sœur Marguerite, outrée de ce que le duc d'Anjou l'avoit mesprisée aprés l'avoir trop ardemment cherie.

Diverses considerations de ialousie, & de deffiance, de crainte, avoient empêché le roy de Navarre & le prince de Condé de se ioindre avec luy tandis qu'ils furent à la cour: mais ils s'en approcherent plus hardiment quand ils se virent dans le camp. Henry de la Tour Vicomte de Turenne, alors encore Catholique & des-ja fort adroit, quoy que bien ieu-

1573. ne, fut l'entremetteur de leur association. Comme c'estoient toutes jeunes testes bouillantes & inconsiderées, il se proposa parmy eux divers desseins aussi étranges que temeraires. Le roi en ayant eu quelque advis, donna ordre à Pinard secretaire d'Estat, d'enioindre au duc d'Alençon de ne point abandonner le camp sous peine d'encourir son indignation. Le duc ayant renvoyé Pinard sans responſe, parce qu'il ne voulut pas luy montrer son ordre, le roy en prit tellement l'alarme, qu'apprehendant quelque dangereuse surprise, il escrivit au duc d'Anjou de se haster de prendre la Rochelle, parce qu'il avoit besoin de ses troupes aupres de sa personne. Ce fut la cause que le duc fit donner tant d'assauts mal à propos, & qu'il y perdit tant de monde.

Or comme l'un & l'autre estoient dans un extreme embarras, arriverent les nouvelles de Pologne qui leur ouvrirent une porte pour en sortir avec honneur. L'evesque de Valence avoit disposé les affections des Polonois, par le moyen de Ba-

lagny son fils naturel, des avant la 1573.
mort du roy Sigismond, le dernier prince de la maison des Iagellons. Lors que ce roy fut mort, ce qui advint le 7. de Iuillet de l'an 1572. il y alla lui méme, & partit de Paris le 17. du mois d'Aoust ensuivant. La reine mere ni le duc d'Aniou n'apprehendoient rien tant que le succés de cette élection; Ainsi au mesme temps qu'ils feignoient d'y employer toute la puissance du roy, ils la traversoient sous main par de sourdes menées. Et neanmoins l'evesque ayant plus d'egard au commandement du roy & à son honneur propre, qu'aux fantaisies d'une femme, n'egotia si bien l'affaire qu'elle reüssit. Le duc d'Anjou fut eslû roy: mais comme les chefs des deux factions d'entre les quatre qu'il y avoit dans la Pologne, étoient Calvinistes, ils obligerent les ambassadeurs François à leur promettre plusieurs conditions en faveur de cete religion; particulierement qu'on laisseroit en liberté toutes les places qui estoient assiegées.

Aux nouvelles de cette élection & de la prochaine arrivée des ambassa-

1573. deurs Polonois qui venoient querir
en Iuin. leur nouveau roy, le duc d'Aniou
fit donner encore quelques assauts
puis renouvella les pourparlers de
l'accommodement Les Rochelois refuserent d'y entendre si toutes les autre villes du party n'y estoient comprises; Et il leur falut accorder ce point, horsmis pour Sancerre; dont on attendoit la prise d'heure en heure. Les articles en furent tous resolus le 25. de Iuin, & la ratification leur en fut apportée quelques jours aprés avec un edit de pacification. Mais il estoit beaucoup plus restreint que les precedents; car il leur accordoit seulement la liberté de conscience, & non pas l'exercice public, horsmis aux villes de la Rochelle, de Nismes & de Montauban.

Il ne fut pas en leur pouvoir d'obtenir le mesme advantage pour Sancerre: le roi sous couleur que cette place étoit à un seigneur particulier aux droits duquel il ne pouvoit preiudicier, refusa de lui accorder autre chose que la liberté des mariages & des baptesmes. Ainsi bien que depuis quatre mois la disette de vivres s'y

fust accruë de jour en jour jusqu'à une horrible extremité, elle se resolut à perir plustost que de n'avoir pas les mesmes conditions que les autres. On y mangea les bestes les plus immondes, les herbes dont les bestes mesme ne mangent point, les cuirs, les parchemins; & pour tout dire, on y surprit un pere & une mere mangeant leur propre fille qui estoit morte de faim. Comme ils estoient en ce pitoyable estat sans vouloir parler de se rendre, les ambassadeurs de Pologne qui arriverent au commencement du mois d'Aoust, leur firent donner composition: mais ils n'eurent pas d'autres advantages pour leur religion que le general. Tellement que la mort enragée de deux mille malheureux, ne leur servit qu'à signaler dans tous les siecles advenir leur trop longue & funeste opiniastreté. 1573

Dans le traitté de la Rochelle, il avoit esté stipulé que les Rochelois supplieroient le duc d'Anjou d'entrer dans leur ville: mais qu'il n'y entreroit pas. Ainsi aprés que les principaux furent sortis pour l'en

1572. en Iuillet, & suiv. prier, il licentia son armée & montant sur ses galeres, visita les isles prochaines. De là il descendit à Nantes & puis s'en revint à la cour estant receu par tout en qualité de roi. Voilà comme finit ce fameaux siege; ce roi y perdit 12000. hommes & grand nombre de personnes de marque, dont le plus signalé estoit Claude duc d'Aumale qui fut tué d'un coup de canon.

Les ambassadeurs de Pologne qui estoient au nombre de douze, qui avoient pour chef l'evesque du Posna, arriverent à Mets le vingt cinq de Iuillet, firent leurs entrées solemnelles à Paris le troisiéme de Septembre, & le dixiesme la lecture du decret de l'election dans la grand' Sale du Palais, le roy y estant sur un eschaffaut revestu de ses ornements royaux & accompagné des princes & des grands de sa cour. Le decret tiré d'une cassette d'argent, cachetée de cent dix seaux de prelats Palatins & Castelans du royaume, fut ouvert & leu à haute voix par un des ambassadeurs. Le roi les ayant remerciez fort civilement, se leva de

son siege, & alla embrasser le roi de Pologne son frere : les autres 1573.
princes & seigneurs furent en suite lui faire la reverence. Il baisa le duc d'Alençon, le roy de Navarre & traitta les autres avec plus ou moins d'honneur selon leur qualité.

Ie ne diray rien des festins & des balets dont la reine mere les regala : ce sont des avortons du luxe & de la prodigalité dont la memoire ne doit pas durer plus long temps que la fumée des viandes & le son des violons Le roi de Pologne fit son entrée dans Paris par la porte saint Antoine avec pareille magnificence. On y prit à mauvais augure que ses herauts eussent mal blasonné les armes de son nouveau royaume.

Les ceremonies achevée le roi Charles, qui avoit pris une forte resolution de regner & de retirer à luy l'autorité qu'il avoit imprudemment commise à son frere, hastoit son depart avec une extreme impatience ; chaque heure luy sembloit une année : mais plus il le pressoit plus l'autre cherchoit des suiets de

1573. retardement. Ce n'estoit pas seulement les delices de la Cour, la tendresse de sa mere, l'autorité presque royale que luy donnoit le commandement generalissime des armées & l'esperance de succeder à la couronne, qui lui paroissoit toûjours prochaine, parce que le roy n'avoit point d'enfants, qui le retenoient en France; le violent amour qu'il avoit pour la princesse de Condé, estoit une attache plus forte que tout cela. Le duc de Guise qui en avoit espousé la sœur, le flattoit & le servoit dans cette folle passion, quoi qu'inutilement; & par là il s'estoit tellement acquis les bonnes graces de ce prince, qu'il n'eust sceu vivre un moment sans luy.

Sept ou huit iours s'estoient passez sans qu'il pust se resoudre à partir, quoy que tout son equipage fut chargé. Le roy s'en prit à la reine & lui dit en iurant qu'il faloit que l'un des deux sortist du royaume: mais le duc de Guise le retenoit toûiours par l'espoir d'une prochaine iouissance, & luy offroit 50000. hommes pour se deffendre

de la colere de ſon frere. Au bout de 1573. 3. jours, le roy croyant de plus en plus que la reyne mere eſtoit cauſe de ce retardement, & que cela couvroit quelque dangereuſe conſpiration, luy fit fermer la porte de ſon cabinet au nez, & reſolut de prevenir leurs deſſeins par d'autres, qui ſans doute euſſent eſté fort tragique.

Le peril eſtoit viſible pour la reyne & pour ſon cher fils, & neantmoins elle eut bien de la peine à le determiner à partir. Le roy le voulut conduire juſques ſur la fronterie, pluſtoſt pour empeſcher qu'il ne ſe cantonnaſt en quelque province, que par affection. Il ne put pas l'accompagner ſi loin qu'il euſt deſiré, il fut contraint de s'arreſter à Vitry en Partois : car peu de jours aprés les menaces qu'il avoit faites à la reyne mere, il avoit eſté ſaiſi d'une fiévre lente & maligne, qui luy cauſoit de grands eſtourdiſſements, & des maux de cœur à chaque moment.

La reyne mere avec le duc d'Alençon & le roy de Navarre, conduiſit le nouveau roy iuſqu'à Bla-

1573. en Octobre. mon en Lorraine. En cet endroit la mere & le fils prenant congé l'un de l'autre, entre les embrassements, les larmes & les sanglots, elle laissa imprudemment eschapper ces paroles, *Allez mon fils, vous n'y demeurerez pas long-temps*; lesquelles estant entenduës de plusieurs & tout aussi-tost divulguées, augmenterent fort les sinistres soupçós qu'on avoit de la maladie du roy. Neantmoins d'autres l'attribuoient à son temperament qui estoit de bile bruslée; & aux violents exercices qu'il faisoit, comme de courir à la chasse, de picquer de grands chevaux, de jouër à la paulme cinq ou six heures durant, de forger & battre le fer à tour de bras: Ce qui luy avoit tellement eschauffé le sang, qu'il dormoit tres-peu, & avoit quelquefois des demy-accez du mal dont Charles VI. avoit esté tourmenté.

Le roy Henry au partir de Blamont ayant traversé toute l'Allemagne, arriva à Miezrich premiere ville de la Pologne, sur la fin du mois de Ianvier. Il avoit à sa suite les ducs de Nevers & du Meyne,

le marquis d'Elbœuf, le comte de 1573.
Rais, depuis peu fait marefchal de France, Roger de fainct Lary Bellegarde, dix ou douze autres feigneurs de marque, & plus de cinq cents gentilshommes des plus braves, outre cela plufieurs gents de robe: entre autre Bellievre ambaffadeur de France prés de luy, Vincent Lauré nonce apoftolique, & Pibrac advocat du roi au parlement de Paris.

Tous les princes fur les terres defquels il paffa, s'efforcerent de luy rendre les honneurs qui eftoient dûs à fa naiffance & à fa dignité: il n'y eut que Federic comte Palatin du Rhin, qui fût fi hardi que de le traiter d'une autre maniere. Ce prince l'un des plus graves de fon temps, defirant faire connoiftre à ce jeune roy & à fon confeil, l'injuftice des maffacres, le receut d'une maniere peu obligeante, & prit plaifir à le mettre dans des apprehenfions d'une terrible revanche.

Du commencement cet air noble & majeftueux qui paffoit l'exterieur dans toutes fes actions, & la

1573. profusion qu'il faisoit à toutes mains, le firent aimer passionnément de la noblesse, & presque adorer des peuples : mais bien-tost les inquietudes de son esprit que luy causoient les fumées de la rate, l'ennuy de ne pas recevoir assez tost les nouvelles qu'il attendoit de France, le dégoust des mœurs & des esprits de ce pays-là, le rendirent facheux a soy-mesme & à ses sujets. Il cherchoit la solitude dans son cabinet, ne se communiquoit qu'à ses favorits, estoit morne & taciturne : mais ce qui aggrava le plus ses ennuis, ce fut la proposition que le Senat luy fit, d'espouser Anne sœur du deffunct roy, laide & vielle fille ; dont l'aspect desagreable allumoit plus fort en son ame le feu qu'il avoit emporté de Paris pour la princesse de Condé.

Il y avoit quelque apparence que son départ de France contribueroit à produire le calme dans l'Estat ; que les craintes des Huguenots qui le redoutoient luy & ses favorits, cessant, leurs émotions cesseroient aussi ; que la reyne mere n'ayant

plus ſur qui s'appuyer . ſeroit contrainte d'obeïr à ſon tour ; & que ſes Italiens qui excitoient la hayne publique , & pervertiſſoient les juſtes & anciennes Loix du gouvernement pour introduire une nouvelle & tyrannique domination,n'auroient plus aucun credit. Mais au contraire,les Huguenots s'en croyant plus fort , n'avoient point poſé les armes en Languedoc , & s'eſtant confirmez dans l'aſſembléee de Millaud , puis encore dans celles de Montauban & de Niſmes , ils faiſoient des demandes plus audacieuſes que s'ils euſſent encore eu leur admiral à la teſte de trente mille hommes de guerre. Et d'ailleurs le duc d'Alençon & les politiques croyant eſtre demeurez maiſtre de la place par l'eſloignement du duc d'Anjou, vouloient diſpoſer des choſes à leur fantaiſie. 1573.

Le duc d'Alençon capable d'embraſſer toutes ſortes d'entrepriſes ſans raiſon , & de les abandonner auſſi legerement , s'en figuroit plusieurs dans l'eſprit : mais deux entre autres , l'une de prendre la lieute-

1574. en Ianv. & suiv. nance de la guerre des Pays-bas contre l'Espagnol, & le roy eust esté bien aise de l'envoyer là pour se deffaire de cette humeur broüillonne & inquiete, l'autre de demander la lieutenance generale comme l'avoit euë le duc d'Anjou. Le mareschal de Montmorency fut d'advis qu'il s'en tinst à cette derniere, & la demanda hautement pour luy avec des raisons si puissantes, que le roy trouva bon de la luy accorder.

Mais la reyne mere n'en estoit pas d'avis, Elle n'esperoit pas de ce fils plus de reconnoissance & plus de respect qu'elle lui avoit tesmoigné d'affection; d'ailleurs elle craignoit qu'il ne luy ostast l'autorité, & que la mort du roy advenant il ne fermast l'entrée du royaume à son cher fils le duc d'Anjou, ainsi elle pensoit à rompre ce coup, & demandoit la lieutenance pour le duc de Lorraine qui avoit espousé la plus cherie de ses filles. Or comme elle vit que le roy avoit promis cet employ au duc d'Alençon, elle sceut si bien tourner l'affaire qu'au lieu des lettres paten-

tes, il ne luy donna qu'une declaration de bouche, & des lettres de cachet à quelques gouverneurs, tesmoignant bien par là qu'il vouloit retirer sa parole. En effet il la retira bien tost aprés, & donna ce titre eminent au duc de Lorraine.

Cependant le duc d'Alençon avoit renouvellé par liaison tres-particuliere avec les Huguenots, & leur avoit promis de les prendre sous sa protection. Le Roy de Navarre & le prince de Condé estoient entrez dans cette ligue; les politiques Catholiques s'y estoient joints; Toré & le vicomte de Turenne en menoient les intrigues, & tous ensemble demandoient les Estats Generaux. La reyne mere, afin de les amuser, avoit assiné une assemblée des Notables à Compiegne, pour deliberer s'il estoit expedient de les tenir; Et comme ils virent qu'ils ne 1571.
pouvoient estre les plus fort à la
cour, ils resolurent de se retirer à en Mars
Sedan, où le duc de Boüllon avoit & en Avril.
donné parole de les recevoir

Les Huguenots se promettoient de si grands advantages du duc d'A-

1573. lençon, qu'ils avoient resolu de prendre les armes par tout le royaume aux derniers jours du carnaval; la Rochelle mesme s'estoit laissée emporter à ce torrent, & avoit pour cét effet elû la Nouë pour son general. Celui-cy surprit la nuict d'entre le Mardy gras & le Mecredy des Cendres, Meslе & Lusignan par escalade; comme Giron de Bessay qui avoit amené douze cents hommes de Bearn, prit Fontenay; & le seigneur de la Case en Saintonge, Royan, Talmont, & quatre ou cinq autres petites places En Dauphiné Montbrun s'empara de Loriol & de Livron lesquels il repara. En Normandie Coulombiers & quelques gentils hommes du païs, sur l'esperance d'un plus grand trouble à la cour, & d'avoir bien-tost le duc d'Alençon avec eux, s'emparerent de Sainct Lo; Montgommery, qui estant hay en France & mal venu en Angleterre, se tenoit clos & couvert aux Isles de Gersay & Grenesay, se rangea avec eux, prit Carentan & Valognes, & mit tout le pays d'alentour à contribution.

Au

Au mesme jour dixiéme de Mars, que la Nouë avoit fait resoudre la prise des armes par les Huguenots, il avoit aussi esté resolu que Iean de Chaumont Guitry s'approcheroit de Sainct Germain en Laye avec le plus de cavalerie qu'il pourroit assembler secretement; pour recueillir & emmener le duc d'Alençon, & les deux princes. Mais il arriva, on ne sçait par la faute de qui, que Guitry anticipa l'assignation de dix jours; de sorte que le duc d'Alençon timide & irresolu, ne se put pas determiner en si peu de temps à sortir de la cour, & la Mole son favory voyant qu'un si grand dessein ne pourroit pas estre long-temps secrét, l'alla découvrir à la reine mere. Sur la minuict voilà l'alarme dans toute la cour: le roy envoyé querir le duc d'Alençon & le roy de Navarre; Le premier advoüe tout sans se soucier de mettre en peine ceux qu'il avoit employez: l'autre n'embarrassa ny luy ny ses amis. On publie aussi-tost qu'il y a dessein sur la personne du roy; les gents de robe particulierement, & les femmes se sau- 1574.

1574. vent à Paris toute la nuict, & la
——— reyne mesme pour rendre les princes plus odieux, s'enfuit fort en desordre: toutefois le roy n'en partit que le lendemain & s'en alla loger au Bois de Vincennes. Il y mena le duc d'Alençon & le roy de Navarre, non pas encore comme prisonniers, mais soigneusement observez.

Par ce moyen les Huguenots se trouverent bien loin de leur compte; & d'ailleurs un mois aprés on fit marcher trois armées pour les destruire dans les provinces de Normãdie, de Poitou, & de Languedoc. Matignon commandoit la premiere, le duc de Montpensier la seconde, le prince Daufin son fils la troisiéme. Montpensier se morfondit devant Fontenay: mais Matignon investit Montgommery dans Sainct Lo; d'où s'estant échapé, il le poursuivit & l'assiegea dans Donfront, si estroitement qu'il le contraignit de se rendre, luy donnant assurance de la vie pour tous ses gents, mais seulement des paroles vagues & ambiguës pour sa personne. Cela ar-

riva quatre ou cinq jours avant la mort du Roy. 1574.

Delà Matignon retourna au siege de Sainct Lo, le menant avec luy pour persuader à Coulombiers qui estoit dedans, de se rendre. Mais Coulombiers le traitta de lasche, & se mit courageusement sur la bresche & ses deux fils à ses deux costez, âgez seulement de 14. à 15. ans, chacun un javelot à la main, pour sacrifier, disoit-il, tout son sang à la verité evangelique. Il y mourut l'épée à la main : le hazard ou la pitié sauva la vie à ses fils. Guitry ensuite faisant ceder son courage à sa prudence, rendit Carentan, & Lorges fils de Montgommery y fut retenu prisonnier : mais il se sauva par la faveur d'un des principaux chefs des Catholiques.

Quant au Languedoc, la reyne mere qui en vouloit plus à Danville qu'aux Huguenots mesme, avoit projetté de se deffaire de ce seigneur, par le moyen de Iacques de Crussol duc d'Uzés son ennemy capital, avant que de commencer la guerre en ce païs-là. Quelques let-

1574. en avril. tres interceptées l'en ayant adverti, il advisa à se rendre maistre de la province, mais il y proceda avec tant de longueurs qu'il ne pût se saisir que de Montpellier, Lunel, Beaucaire, & Pezenas. Il n'en fut pas moins noté pour cela à la cour: Martinengue fit voir à la province les ordres du roy qui le demettoient de son gouvernement, & deffendoient aux peuples de le reconnoistre, & aux gents de guerre de luy obeïr; Ce fut à l'entrée du Printéps.

En cette saison que les humeurs boüillonnent, le mal du roy qui avoit esté comme assoupi durant l'hiver, se réveilla & fit connoistre à la reyne qu'il estoit temps qu'elle se saisist de ceux qui pouvoient troubler sa regence, particulierement des mareschaux de Montmorency & à de Cossé. Pour cette fin, elle fit donner commission à Christophe de Thou premier president, & à Pierre Hennequin aussi president, d'informer en diligence de la conspiration de S. Germain, afin de les y enveloper.

La Mole favory du duc d'Alençon & le comte de Coconas Italien

qu'il avoit depuis peu introduit dans la confidence de ce prince, furent arrestez le premier nia tout : l'autre flaté du vain espoir d'avoir sa grace, & avec cela une grande recompense, en dit beaucoup plus qu'il n'en sçavoit. Le duc d'Alençon & le roi de Navarre furent aussi interrogez : le premier respondit en criminel laschement & en tremblant ; l'autre en accusateur plustost qu'en accusé, avec des reproches qui firent perdre contenance à la reine mere. 1574.

On avoit trouvé chez la Mole une image de cire, qu'un Cosme Rogier Florentin & grand Charlatan, luy avoit accommodée pour charmer une damoiselle dont il estoit amoureux. La reine mere vouloit qu'on creust qu'elle avoit esté faite pour devouër le roi. Il le nia toûjours fortement : mais il ne laissa pas d'avoir le col coupé, & Coconas avec luy. On dit que deux princesses qui en estoient amoureuses firent desrober leurs testes & les embaumerent pour les garder. Vn autre de leurs complices fut rompu

1572. sur la rouë, & Rugier envoyé aux galeres. La reyne mere fort credule en matiere de devins & de sorciers, l'en tira quelque temps apres pour s'en servir.

Les Mareschaux de Montmorency & de Cossé avoient été fort chargez par ces malheureux lors qu'on les mit à la torture neantmoins les presomption de leur innocence ou de leur pouvoir, les aveugla si fort, qu'ils se rendirent aussi tost à la cour pour se justifier: ne considerant pas que l'on est toujours coupable quand on est entre les mains de ses ennemis, & qu'en ces rencontres l'imprudence est le plus mortel de tous les crimes. Aussi furent-ils arrestez & menez à la Bastille; les Parisiens en tesmoignerent une si grande joye, qu'ils les receurent avec des huées; & fornirent huit cent hommes pour les garder. Il y avoit aussi ordre d'arrester le prince de Condé qui estoit à Amiens dans son gouvernement de Picardie: mais il sortit travesty de la ville, & ayant accueilly en chemin Toré l'un des freres du mareschal de Montmorency, se sauva à

Strasbourg. Estant là en seureté, il abiura la religion Catholique en plein temple, & reprit la Protestante. 1574. en Mars & Avril.

Le roi Charles, depuis le siege de la Rochelle avoit pris en main le gouvernement de ses affaires, il se montroit fort affectionné au soulagement de ses peuples, bien que malgré le conseil de ceux qui pretextoient l'oppression publique de la necessité de l'Estat, il les deschargea cette année d'un tiers des tailles, & ne garda aupres de luy que trois compagnies du regiment des Gardes. Il avoit resolu de chasser de la cour les conseillers des massacres, quoy que d'ailleurs il hayst mortellement les Huguenots, de laisser l'administration de la iustice à ses parlements: Celle des armes aux mareschaux de France, & de se reserver à lui seul celle de l'estat, d'abbaisser les maisons de Guise & de Montmorency & de quitter tous les vains divertissements de la chasse, du ieu & des femmes, pour s'appliquer à ses affaires, & dans ses heures de relasche à l'estude des plus belles sciences, comme avoit fait le-

1574. grand roi François son ayeul.

Il seroit à souhaiter que les Souverains se piquassent aussi bien d'accomplir les beaux projets que leurs

predecesseurs font en mourant, comme ils se picquent de recueillir leur autorité & de l'amplifier. C'estoit en vain que Charles faisoit tous ceux là, il se consumoit à petit feu & fondoit à veuë d'œil; à la fin la violence du mal l'abbatit au lit dans le Bois de Vicennes le huictiesme jour de May. Le reine mere pour couvrir de quelque titre legitime la violence avec quoy elle s'estoit emparée du gouvernement, travailloit à se faire laisser la ragence. Tant qu'il eut encore quelque vigueur, il ne voulut luy donner autre chose que des lettres aux gouverneurs des provinces, qui portoient que durant sa maladie, & au cas que Dieu disposasse de luy, il vouloit qu'ils lui obeïssent, en attendant le retour de son frere le roy de Pologne. Mais quand il fut à l'extremité, dans un estat où tout est indifferent à celui qui pard du monde elle se fit depescher d'autres lettres qui l'es-

tabliſſoient regente, l'obligea de declarer aux deux princes que telle eſtoit ſa volonté, & conduiſit ſi bien les affaires, qu'elle obligea le parlement & l'hoſtel de ville de Paris, de deputer vers elle pour la prier d'accepter la regence. 1571.

La nature fit d'eſtranges efforts pendant les deux dernieres ſemaines de la vie de ce roy, il treſſailloit & ſe roidiſſoit avec une extréme violence; il s'agitoit & ſe remuoit ſans ceſſe, le ſang luy jailliſſoit par les pores & par tous les conduits de ſon corps. Aprés avoir long-temps ſouffert, il tomba dans une extréme foibleſſe & rendit l'ame entre les trois & quatre heures d'apres midy du trentiéme de May jour de la Pentecoſte. Il avoit veſcu 25. ans moins trente & un jour, & porté la couronne treize ans & demy cinq jours moins.

Il eſtoit de belle taille, mais un peu courbé portoit la teſte de travers, avoit la veuë rude & retrenchante le nez aquilin, couleur paſle & plombée, le poil noir, le col un peu long, la poitrine élevée, tout-

1574. le corps bien formée, à la reserve des jambes qu'il avoit un peu grosses. Il se piquoit d'une profonde dissimulation, & de connoistre les personnes à la phisionomie. Il avoit naturellement le courage haut l'esprit vif & clair voyant, le jugement subtil, la memoire fort prompte, une activité incroyable, une expression heureuse & energique, enfin beaucoup de qualitez digne du commandement, si l'ont n'eust pas corrompu ces nobles semences par une mauvaise education, & alteré sa santé par de trop violentes agitations.

Ceux qui l'avoient gouverné luy avoient tellement imprimé une tres-mauvaise habitude de jurer, qu'il l'a tourna en langage ordinaire, Ils lui avoient aussi apris à rebroüer les grands & le parlement : s'il eust vescu, ils eussent eux-mesmes ressenty l'effet de leurs belles leçons. Pour le destourner de l'application de ses affaires, ils lui avoient fait aymer la chasse, la musique & la poësie, & avoient tâché de le jetter dans la desbauche du vin & des femmes. Mais une fois s'estant apperceu que le vin

luy avoir troublé la raiſon juſqu'à ——
luy faire commettre des violences, il 1574.
s'en abſtint tout le reſte de ſa vie, Et
pour les femmes, s'eſtant mal trouvé de quelqu'une de celles de ſa mere il les prit en averſion & ne s'y attacha gueres.

Il faiſoit des vers aſſez paſſables pour ce temps-là, & tenoit ſouvent academie avec cinq ou ſix poëtes. On croit qu'il euſt quitté ces vains amuſements pour des connoiſſances plus ſolides s'il euſt veſcu. Il aimoit ſi fort la chaſſe, qu'a la table & au lict, il lui prenoit ſouvent des saillies d'appeller ſes chiens. Il compoſa un livre de la veniere qu'il dicta à Villeroy.

Il n'eut point d'enfants de la reyne Elizabeth d'Auſtriche ſa femme, ſinon une fille nommée Marie Elizabeth qui mourut l'an 1578. âgée de ſix ans. La mere, quelques-temps aprés la mort de ſon mary, ſe retira à Prague en Boheme, où elle mourut l'an 1582. On rapporte pour eſchantillon de la bonté & de la juſtice de cette reyne, qu'elle ne voulut jamais vendre les charges des terres

qu'on luy avoit assignées pour son
1574. doüaire ; Grande loüange en un païs où tout estoit venal ; Les bons François souhaiteroient bien la pouvoir donner à leurs princes naturels plustost qu'à une estrangere.

Le roy Charles eut aussi un fils bastard de Marie Touchet, fille de Jean Touchet, lieutenant particulier au presidial d'Orleans, & de Marie Mathy, laquelle il maria à François Balsac d'Entragues gouverneur de cette ville-là. Ce fils né l'an 1572. porta le mesme nom que son pere, & fut premierement grand prieur de France, puis comte d'Auvergne & de Lauraguais, & aprés duc d'Angoulesme & comte de Pontieu.

Il erigea en duchez & pairies le marquisat de Mayenne au païs du Mayne, pour Challes de Lorraine frere du duc de Guise, le comté de Pontievre en Bretagne pour Sebastien de Luxembourg, le vicomté d'Uzes en Languedoc pour Antoine de Crussol; En simples duchez le vicomté de Toüars en Poitou pour Loüis de la Tremoüille, & la seigneu-

rie de Roüanis pour Claude Gouffier Boisy. 1574.

Les mesmes vices, de l'impudicité, du luxe, de l'impieté: & des abominations magiques qui avoient regné sous Henry II. triompherent sous Charles IX. avec une licence effrenée. Outre ces dereglements, la trahison, l'empoisonnement, & l'assassinat, devinrent si communs, que ce n'estoit plus qu'un jeu que de perdre ceux de la mort desquels on croyoit tirer quelque advantage. Ie ne parle point de cette fureur meutriere que la diversité des religions avoit allumé dans les esprits des peuples de l'un & de l'autre party.

Avant ce regne c'estoient les hommes qui par leur exemple & par leurs persuasions, attiroient les femmes dans la galanterie: mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues & des mysteres d'Estat, c'estoient les femmes qui alloient au devant des hommes; Leurs maris leur laschoient la bride par complaisance & par interest: & d'ailleurs ceux qui aimoient

1574. le changement, trouvoient leur satisfaction dans cette liberté, qui au lieu d'une femme leur en donnoit cent.

Quand à la magie, on sçait que la reyne mere s'estoit fort gasté l'esprit par ces curiositez impies; Elle avoit accoustumé de porter sur elle des caracteres. On en garde encore qui sont marquez sur des parchemins fort deliez, qu'on croit estre de la peau d'un enfant mort né. Les esprits vains & legers se portoient facilement à suivre ses exemples: un aveugle chef de cette maudite cabale de sourciers qui fut executé en Greve pour ce sujet, accusa grand nombre de seigneurs & de dames. Et l'on trouva le registre où estoient les signatures au pied des adjurations execrables, & de serments horribles qu'il leur faisoit faire. Un prestre Manceau nommé des Eschelles, qui étoit aussi accusé de magie, en descouvrit plus de 150. pour meriter son impunité, qu'on luy accorda. Vn fameux Auteur le rapporte ainsi, & ie l'ay trouvé en escrit dans des memoires de ce temps-là, je ne sçay s'il les faut croire, car ceux

qui se sont une fois remplis l'imagination de ces creuses & noires fantaisies, croyent que tout est plein de diables & de sorciers. 1574.

INTERREGNE
DE
TROIS MOIS.

SI-tost que le roy Charles eut les yeux fermez, la reyne mere escrivit à tous les gouverneurs, qu'il l'avoit chargée de la regence, & obligea mesme le duc d'Alençon, tout captif qu'il estoit d'en donner sa declaration : mais on s'estonna de ce que par un postscript, elle rendoit compte de la maladie dont le roy estoit mort, disant qu'elle le faisoit ainsi pour oster tout le scrupule qu'on en pourroit avoir conceu.

Le mesme jour elle dépescha un courrier en Pologne & le lendemain encore un autre pour en donner advis à son cher fils, & le prier instamment de revenir au plustost.

1574. Ceux du prince de Condé les avoient prevenus ; & donné l'alarme si chaude à Crocovie, que ce roy estant soigneusement observé, il sembloit qu'il ne pût pas aisément se dérober à tant d'yeux qui veilloient sur luy.

La reyne mere cependant n'avoit pas peu de peine à conserver son autorité dans une extrême confusion de toutes choses, dans une cruelle hayne de tout le monde. Ses ennemys ayant perdu le respect avec la crainte, la déchiroient par d'outrageuses satyres ; les peuples parloient insolemment de sa conduite; Et ce murmure universel faisoit voir que tout estoit prest à se déchaisner contre elle. Tous ces bruits neantmoins ne l'estonnoient guere, parce qu'elle avoit tous les chefs des factions en son pouvoir ; les mareschaux estoient soigneusement gardez dans la bastille par des compagnies bourgeoises qui y montoient en garde tous les jours ; Et pour les deux princes, elle les avoit transportez du Bois de Vincennes au Louvre; Et elle ne s'en asseuroit pas seulement

par des gardes qui les observoient & par des doubles grilles qu'elle avoit fait mettre aux fenestres de leurs appartements, mais aussi par les attraits de ses filles, dans la chambre desquelles ils avoient la liberté d'entrer à toute heure, d'adoucir l'ennuy de leur captivité par ces douces chaisnes. 1574.

Matignon luy avoit à regret remis Montgommery entre les mains: le parlement eut charge de lui faire son procés. La mort de Henry II. qu'elle affectoit de venger sur ce seigneur; estoit un coup de malheur plustost qu'un crime; ce qu'il avoit fait dans les trois guerres civiles estoit aboly par les edits de pacification, ainsi on ne le pouvoit charger que de cette derniere prise des armes. Neanmoins on adiousta dans son arrest que c'estoit pour avoir arboré les enseignes d'Angleterre quand il vint pour secourir la Rochelle. Il fut condamné à estre traisné dans un tombereau à la Greve & d'y avoir la teste tranchée, sa posterité degradée de noblesse.

On luy donna la question fort

1574. cruelle pour sçavoir les complices de la pretenduë conspiration de l'admiral : la douleur ne pût luy arracher de la bouche que des plaintes de ce qu'on violoit la foy qu'il se persuadoit qu'on luy avoit donnée. Il alla au supplice tout brisé de la tourture : mais avec un visage serein & un esprit tranquille, & fit une fin qu'on pourroit louer dans une meilleure cause, & plaindre dans un homme qui auroit esté moins cruel.

Ce grand exemple estoit plutost pour intimider les factieux de la cour que les Huguenots : car apres la S. Barthelemi il n'y avoit plus rien capable de les effrayer. La conioncture leur estoit favorable : mais ils n'avoient point de princes ny de personnes de qualité pour leur servir de chefs, ils manquoient d'argent, & le peuple dans leurs grandes villes, comme Nismes, Montauban, & la Rochelle, ne se fioit pas à la noblesse. Aussi à dire vray, la pluspart de gentilshommes cherchoient à se faire achepter, si on eust voulu les payer à leur mot.

Elle n'avoit point trouvé à pro-

pos de les attaquer du costé du Poictou ny de la Guyenne, parce qu'ils y estoient trop forts : mais elle noüa des negociations avec la Noue & leurs autres chefs, lesquelles aboutirent à une treve pour les mois de Iuillet & d'Aoust. Durant ce temps là ils eurent permission de tenir à Millaud une assemblée generale des provinces de Guyenne, Dauphiné, & Languedoc, pour advisser au moyens de traitter une paix generale. 1573.

Gramont avoit esté envoyé en Bearn pour le reduire à l'ancienne religion. Comme il estoit dans le chasteau de Hagerman, où il assembloit la noblesse, le ieune baron d'Arros l'y surprit par un coup aussi hardy qu'on se puisse imaginer. Ce gentilhomme porté à une si desesperée entreprise par les exhortations de son pere, vieillard octuagenaire & aveugle, entra dans le chasteau comme les autres gentilshommes avec dix ou douze determinez, & lors qu'il vit son temps, il se mit à charger sur tout ce qui se rencontra devant luy, tua, escarta,

1574. chassa des gents estonnez, & emmena Gramont prisonnier.
en Iuillet.

L'armée du prince Daufin estant entrée dans le Daufiné, une partie de son avantgarde lui fut enlevée au pont de Royans par Montbrun: lequel ensuite faillit une entreprise sur Die Le prince Dauphin avoit dessein de nettoyer le pays de toutes les places que les Huguenots y tenoient; il en enleva deux où trois, puis s'aller eschouër devant Livron, petite bicoque située sur une coline dans le diocese de Valence; il y mit le siege vers la my Iuin, & fut contraint de le lever un mois apres.

On vit presque en mesme temps paroistre deux manifestes, l'un de Danville, dont l'irresolution enfin se determina par la crainte du peril & des embusches que la reyne mere luy rendoit tous les iours à faire union avec les Huguenots, l'autre du prince de Condé, qui s'estant rendu à Heidelberg, obtint facilement de l'Electeur Palatin, que Casimir son fils puisné luy feroit des levées de cavalerie & d'infanterie,

moyennant de l'argent comptant ; 1574.]
ſans quoy ny la vertu, ny la religion, ny l'addreſſe, ne peuvent rien en ce païs-là.

La nouvelle en ayant eſté apportée en France, encouragea merveilleuſement les Huguenots, & porte l'aſſemblée de Millaud à l'eſlire pour leur chef general, dont ils luy envoyerent la declaration à Neuf-chaſtel en Suiſſe. Dans laquelle ils n'oublioient pas de luy marquer qu'il ſeroit obligé de ſuivre les reglements de l'aſſemblée & de ne rien faire que de l'advis d'un conſeil qu'elle luy donneroit.

La Noüe connut à ſon dam que ſa prudence s'eſtoit laiſſée tromper par le trop grand deſir de la paix : car pendant la tréve le duc de Montpenſier penſa accabler la Rochelle. Ayant refait ſon armée & groſſy ſes troupes de celles de Normandie, il prit toutes les petites places du Poitou, & enſuite la ville de Fontenay meſme, durant un pourparler de capitulation. Ce coup eſtonna fort les Rochelois ; parce que Fontenay eſtoit le chef de toutes les commoditez

1574. qu'ils tiroient du bas Poitou ; Et neantmoins il ne servit de rien, non plus que les exhortations de la Nouë pour les porter à faire les efforts necessaires pour leur conseruation; tant ils estoient agreablement flattez par la reyne mere d'une vaine esperance de paix.

Dans les autres provinces ils se deffendoient mieux. En Languedoc ils surprirent la ville de Castres ; Et en Agenois, quoy que tres-foibles, ils ne se laisserent pas arracher les villes de Clairac & de Montflanquin. Leur courage fortifioit ces places, comme la division d'entre Dosse & la Valete, entre lesquels la reyne mere avoit partagé le gouvernement de Guyenne, affoiblissoit l'armée des Catholiques.

Les courriers de cete princesse arriverent en Pologne entre le quatorze & le quinziéme de Iuin. Le roy Henry se mit au lit pour mieux tenir conseil sur ce qu'il avoit à faire. Il fut proposé deux advis l'un de tromper les Polonnois, & de sor-

tir au plûtost de ce pays-là, suivant 1574.
les lettres pressantes de la reyne en Iuin.
mere, l'autre de faire agréer son depart au senat. Le dernier estoit le plus honneste : le premier sembla le plus seur. Aprés avoir donc disposé secretement toutes choses, il se déroba la nuict du dix-huict au dix neufiéme de Iuin, se rendit à Peizna premiere ville d'Austriche, & de là à Vienne.

Son évasion estant sceuë, les Polonnois coururent en foule à son palais, une troupe de quatre cents chevaux piqua aprés luy : mais ne le sceut atteindre. Les François qui estoient demeurez à Cracovie furent en grand danger d'estre assommez, le Senat assemblé en fit arrester les principaux : neantmoins Charles Danzay que Henry avoit nommé pour son ambassadeur en Danemarc, s'y estant trouvé, & ayant rendu raison d'un si prompt depart, appaisa un peu la premiere furie. Puis avec les bons offices de quelques Palatins que le roy avoit charmez par ses belles qualitez, il mania si bien ce es-

1574. prits échauffez, qu'ils luy renvoyerent son équipage & tous ses domestiques, le supliant tres-humblement de vouloir revenir : mais il s'en excusa sur les nouvelles qu'il disoit avoir eües, que le prince de Condé estoit prest d'entrer dans la France avec une armée de trente mille Allemands.

Il passa six jours de temps à Vienne : l'empereur l'y regala avec autant d'affection que de magnificence. Il estoit bien aise qu'il eust laissé la couronne de Pologne à laquelle il aspiroit, & que la maison de France perdist l'advantage qui la rendoit puissante de ce costé-là. On dit qu'il luy proposa le mariage de sa fille Isabelle veuve de Charles IX. & qu'il luy conseilla de faire entrer la paix avec luy dans son royaume ; luy remonstrant qu'estoit le seul moyen d'effacer des esprits l'horrible image des massacres : & d'en rejetter toute la faute sur le conseil du feu roy. Les deux fils de l'Empereur, sçavoir Rodolfe roy des Romains, & l'archiduc Ernest

neſt, le conduiſirent juſqu'à la frontiere du Frioul; Il voulut prendre cette route pour eſviter les inſultes de l'electeur Palatin, & la veuë reprochante des autres princes Proteſtants. 1574.

Tout ce que l'induſtrie & la magnificence ſe pût imaginer de plus beau & de plus obligeant, fut employé par les Venitiens pour honorer le plus grand roy d'entre leurs alliez. Dans toutes les villes de leurs terres il fut receu comme ſouverain. Quatre Senateurs veſtus de robes de velous rouge, l'accueillirent ſur le bord du golfe, luy preſenterent autant de barques tapiſſées de meſme, & une pour ſa perſonne toute enrichie d'or & d'azur, & reveſtuë au dedans d'un drap d'or à fond bleu, & le menerent dans l'Iſle de Moran celebre pour ſa belle verrerie. Il y coucha cette nuict-là. Le lendemain ils le firent monter dans le Bucentaure, vaiſſeau qui ne ſert qu'aux grandes ceremonies, autour duquel flotoit un nombre infiny de gondoles, entre autres deux cents

3574. qui estoient mois parées de la beauté de leurs estoffes, que de celle des dames, dont elles estoient pleines. Le duc à la descente dans la ville luy presenta le poile, porté par six procureurs de Saint Marc, & le conduisit dans le palais qu'on luy avoit preparé.

Durant neuf jours qu'il sejourna à Venise, les ducs de Savoye, de Ferrare, & de Mantouë, qui s'y estoient rendus exprés pour l'honorer, l'accompagnerent par tout; la seigneurie le defraya luy & toute sa suite, & le fit servir par cent jeunes gentilshommes. Il alla au Senat pour voir l'ordre du balotement, y fut assis au dessus du duc & y exerça tous les actes de souverain. En suite il vit avec admiration l'arsenal, & avec plus de plaisir les dames, & les courtisanes mesme, qu'il trouva aussi divertissantes que belles: mais quelqu'une luy fut trop prodigue d'une faveur qu'il se repentit toute sa vie d'avoir acceptée.

Aprés ces neuf jours d'enchante-

ments (il les appella ainsi) il prit congé du Senat, & fut accompagné par quatre Senateurs jusqu'à Rodigino, derniere place de la seigneurie. De ce lieu il fut conduit à Ferrare par la cavalerie du duc; Aprés qu'il y eut esté deux jours, il s'embarqua sur le Pô & remonta à Turin: mais auparavant passa par Mantoue, à la priere du duc Guillaume frere du duc de Nevers. Dom Jean d'Austriche gouverneur du Milanois le receut aussy dans Cremone & dans les autres villes de cette duché par où il luy falut passer, & luy rendit tous les mesmes honneurs qu'il eust sceu rendre à la propre personne du roy d'Espagne. 1574.

Il demeura à Turin huit ou neuf jours. La duchesse Marguerite de France sa tante l'une des plus sages princesses de son temps, il luy donna le mesme conseil pour la paix que l'empereur, & le duc luy presenta Damville son parent, qu'il avoit fait venir expés sous sa parole, pour le mettre en ses bonnes graces. L'affection que le roy avoit

1574. euë autrefois pour ce ſeigneur, ſe reſveilla : il le faiſoit coucher dans ſa chambre, & eſcoutoit volontiers les advis qu'il luy donnoit de prendre le gouvernement de ſon Eſtat luy-meſme, & d'accorder la paix aux Huguenots pour les ruiner aprés par des projets, qu'il luy propoſoit. Mais la reyne mere, en ayant eſté advertie, envoya Chiverny & Fiſes, qui deſtruiſirent dans l'eſprit du roy tout ce que Damville y avoit baſty, & l'y ruinerent tellement luy-meſme qu'il le voulut faire arreſter. La ducheſſe en ayant eu le vent, en donna advis à ce ſeigneur, & le duc luy envoya une bonne eſcorte pour le conduire juſqu'a Nice ; d'où ſes galeres le menerent en Languedoc. Quand il ſe vit en ſeureté il jura qu'il ne verroit jamais plus le roy qu'en peinture ; & il ne viola point ſon ſerment.

Les reſpectueuſes civilitez du duc & les careſſes de la ducheſſe, dont la grace, l'eſprit, & les royales qualitez, s'eſtoient conſervé quel-

que empire sur les François, & mesme sur ses neveux, ne leur furent pas inutiles. Le roy en fut touché, & par les motifs de generosité, ou de justice, promit de rendre Pignerol, Saviglian, & la Perouse au duc; qui lui avoit fait connoistre qu'il ne pouvoit plus les retenir, s'il n'aimoit mieux suivre ce qu'ils appellent les maximes d'Estat, que le droit des gents & la foi des traittez. Le duc ayant obtenu cette grace, lui donna quatre mille hommes de pied & mille chevaux, pour le conduire jusqu'à Lyon, de peur qu'il ne receust quelque insulte des Huguenots du Daufiné. Il l'y accompagna lui-mesme, & y demeura quelques jours: mais il fut contraint d'en partir avant que d'avoir obtenu l'accomplissement de ses promesses, parce qu'il receut les nouvelles de la mort de la duchesse sa femme, que Dieu appella en l'autre monde le quatorziesme de Septembre. 1574.

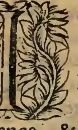


HENRY III.

ROY LXI.

Agé de vingt trois ans presque accomplis.

1574. en Septembre.



L étoit le cinquiéme de Septembre quand le roi Henry arriva au pont de Beauvoisin, lieu qui fait la separation des terres de France, & de celle de Savoye. La reyne sa mere s'advança jusques-là afin de le recevoir, & luy presenta le duc d'Alençon & le roi de Navarre pour en faire ce qu'il luy plairoit. Il les receut avec une extrême froideur, quoy qu'ils le saluassent avec une profonde humilité; Quelque heures aprés, il leur accorda leur grace, & leur liberté: mais ce ne fut qu'en apparence, car il ordonna à des gardes de veiller se-



encore GREGOIRE XIII. dix ans, sept mois sous ce regne.

SIXTE V. élû le 24. Avril 1585. S. 5. ans 4. mois, 3. jours, dont 4. ans, 25. jours sous ce regne.

HENRY III.
ROY LXI.



Deux fois roy, doux, accort, mais mol, foible, & prodigue
Par trop de favoris, d'offices & d'imposts,
J'embroüillay mon estat, je perdis mon repos,
Et me vis immoler aux fureurs de la Ligue.

cretement sur eux ; & il y avoit de 1574
certaines dames qui les tenoient toûjours enlacez dans leurs filets, & ne leur refusoient rien pour tirer d'eux ce qu'ils avoient de plus caché dans l'ame. Ce fut en ce mesme lieu qu'il fit Bellegarde mareschal de France. Il luy avoit promis cette grace tandis qu'il estoit en faveur, mais il n'y estoit desia plus : il ne pût garder ce poste quinze iours, du Gua l'en avoit debusqué & s'estoit mit en sa place.

On pourroit, à proprement parler appeller le regne de ce Roy le regne des Favoris. La mollesse de son ame, & sa faineantise le livrerent entre les mains de ces gents-là ; lesquels acheverent d'énerver ce qu'il avoit de ferme, & de le dissoudre dans les voluptez. Tellement qu'ils effacerent l'esclat de toutes les belles actions dont on luy attribuoit l'honneur ; Et ils eussent fait douter s'il y eust eu aucune part, n'eust esté qu'au travers de tous ces defauts on admiroit encore en luy beaucoup de qualitez royales. Quelus, Maugiron & S. Maigrin furent ses premiers mi-

1574. gnons; ensuite Saint Luc, Arques, & le jeune la Valete, puis Termes, depuis nommé Bellegarde, & quelques autres.

La reyne mere estoit ravie de le voir entre leurs mains, parce que du commencement ils luy rendoient compte de toutes ses pensées, & que tandis qu'ils l'amusoient, ou dans l'antichambre avec les dames, ou dans le cabinet, auquel il passoit des journées entieres à consulter sur la découpure d'un habit, & sur l'ajustement d'une fraise, elle retenoit presque toute l'autorité, ne prevoyant pas que peu à peu ils luy en ravi-roient la meilleure partie, avec l'affection de son fils.

Afin de le posseder tout entier, ils luy persuaderent de ne se communiquer plus tant à ses sujets comme avoient fait ses predecesseurs, mais de se tenir caché comme les rois d'Orient de ne se faire connoistre à eux que par un grand esclat, ou de magnificence, ou de commandements absolus, de desaccoustumer les François de luy faire des remontrances, & sur tout de leur

apprendre qu'il n'y a point d'autre iustice que sa volonté. Sur cela ils elevoient son esprit dans de hauts sentiments de luy mesme, l'estourdissoient par leurs flateries excessives, & le remplissoient de cette opinion qu'il estoit le plus grand prince du monde, qu'il surpassoit infiniment tous les rois precedents, les Alexandres & les Cesars, qu'il avoit fait des chef-d'œuvres de politique dés son apprentissage, & que la prudence des plus habiles n'estoit qu'ignorance en comparaison de la sienne. 1574.

Enyvré de ces flateuses persuasions, il establit de nouvelles formes de grandeur, remit sur pied le regiment des gardes à dix compagnies, Charles IX. peu avant sa mort n'en avoit retenu que trois, fit entourer son lit & sa table de balustres, ne sortoit que rarement en public & tousiours enfermé dans une litiere ou dans une barque enrichie d'or & de peintures pour se promener sur la molle riviere de Saone, & ne laissoit plus aux grands le credit de luy porter les recommandations des

1574. petits ; non pas mesme les leurs, que par le credit de ces mignons. Toutes les faveurs n'estoient que pour eux, ils mettoient à haut prix les charges & les gouvernements, pour les tirer des mains des seigneurs, à qui le service de leurs peres ou leur propre merite les avoit acquis. Grand nombre des plus qualifiez se voyant peu considerez, se retirerent de la cour malcontents, Et alors les favoris estant plus au large, ils introduisirent cette pernicieuse invention d'*acquis comptants*, avec laquelle on a si souvent & si inpunément pillé les finances.

Les agents du duc de Savoye pressoient fort l'execution de la promesse du roy, le conseil estoit partagé là dessus. Le duc de Nevers gouverneur des places d'audelà des Monts, qui estoit allé aux bains d'Acqui au Montferrat pour sa blessure, envoya au Roy une longue remontrance pour l'en dissuader. Ses principales raisons estoient le droit de bienseance, qu'il confirmoit par l'exemple de quantité de princes qui n'avoient

point restitué ce qui les accommodoit. Le roy loüa fort son zele : mais du reste, soit qu'il se piquast de generosité & de tenir sa parole, soit qu'il creust que la justice estoit un devoir qui obligeoit les princes aussy bien que les particuliers : il voulut restituer les trois places au duc de Savoye, & ordonna à Henry grand prieur de France son frere bastard, & à Fises secretaire d'estat, d'en aller faire l'évacuation. Du reste le duc de Nevers, non seulement demanda une descharge du gouvernement de delà les Monts, & un acte portant qu'il ne luy seroit jamais rien imputé de cete restitution, ny à luy ny aux siens : mais encore en fit les protestations au conseil estably en ce pays-là, & au parlement de Grenoble ; Et il y obtint par arrest qu'elles furent enregistrées en ces cours-là, avec les lettres de descharge. 1574.

Du commencement le roy fit plusieurs beaux reglements pour les officiers de sa maison, pour ceux qui devoient entrer dans sa chambre, pour le temps des audiences qu'il

1574. donneroit, & pour les requestes qu'on auroit à luy presenter. Il ordonna sur ce dernier poinct que les suppliants le feroient par placets, lesquels il respondoit luy-mesme, puis les remettroit à un secretaire d'estat pour en faire les dépesches. Tous ces ordres ne durerent pas longtemps; il s'ennuya de les garder, & on cessa de luy presenter des placets quand on eut reconnu que c'estoit perdre le temps de s'addresser à luy, puisqu'il n'en lisoit que tres-peu, & qu'il en faloit attendre l'enterieument d'un autre pouvoir que du sien..

Il y avoit dans son conseil deux partis, l'un qui par dessus toutes choses desiroit la paix & la reformation de l'estat: l'autre qui vouloit exterminer les Huguenots à quelque prix que ce pust estre. Le chancelier de l'Hospital avoit esté le chef du premier, Paul de Foix, Christophle de Thou premier president, & Pibrac, luy avoient succedé dans ce sentiment; Morvillier l'estoit du second, fort homme de bien, mais addonné à de nouvelles devotions, &

qui suivoit les mouvements des cabales estrangeres ; lesquelles ayant leurs racines en Espagne & à Rome, faisoient servir la religion à l'exaltation de ces deux puissances. Ce second party se trouvant conforme aux interests de la reyne mere, se rendit le plus fort, & fit reosudre la guerre contre les Huguenots. 1574.

Dans le Poitou Montpensier assiegea Lusiguan ; il ne pût le prendre qu'à quatre mois delà, & le demolit. En Daufiné, son fils attaqua la petite place du Pousin qui rompit le commerce de Lyon à Marseille par le Rhosne, comme Livron le rompoit par terre. La place estant reduite à l'extremité, Sainct Romain se jetta dedans en plein iour à la faveur d'un grand combat, & la nuict suivante en emmena heureusement ce qu'il y avoit de soldats & d'habitants. Le lendemain les assiegeants y mirent le feu.

Comme il estoit sur le point d'assieger Livron, la reyne mere fit donner le commendement de l'armée au mareschal de Bellegarde ; C'est qu'elle ne vouloit pas que toute la puis-

sance fust dans la maison de bourbon, & que d'ailleurs elle pensoit rompre par là l'intelligence & l'amitié qui estoit entre Bellegarde & Damville. Elle avoit pris à tasche de ruiner ce dernier, & c'estoit pour ce sujet qu'elle avoit mené le roy à Avignon, afin de pouvoir plus facilement remuer le Languedoc & envelopper ce seigneur par quelque artificieuse negotiation.

1574.

Dans cet embarras d'affaires, la galanterie faisoit les occupations les plus serieuses de la Cour. Par ce moyen la reine entretenoit des jalousies entre le roy de Navarre & le duc d'Alençon, & pensoit aussi à captiver l'esprit du roy son fils. La damoiselle de Chasteau-neuf son ancienne maistresse, & deux autres de ses filles, sembloient avoir quelque part dans son cœur: mais c'estoit la princesse de Condé qui le possedoit veritablement. Il avoit resolu de l'espouser, & à cette fin il travailloit à faire dissoudre son mariage avec le prince pour crime d'heresie, car elle estoit demeurée catholique depuis la S. Barthelemy.

Comme la reyne mere n'avoit 1574.
point de persuasion ny d'addresses
capables de rompre ce coup, la mort
vint à son secours, & coupant le
fil des iours de la princesse, rompit
cet attachement pernicieux, laissant
de grands soupçons aux plus des-
fiants de quel costé elle pouvoit es-
tre venuë si à propos. La douleur
qu'en eut le roy fut presque mor-
telle, il passa prés de trois iours sans
boire ny manger, Et quand on l'eut
obligé de vivre, non pas en le con-
solant, mais en feignant d'augmen-
ter sa douleur, il fut encore quel-
que temps qu'il ne vouloit voir que
des ob ets lugubres, des lieux som-
bres, des visages tristes, portant
mesme sur les aiguillettes & aux ru-
bans de ses souliers de petites testes
de mort, Neantmoins au bout de
quelques semaines il se consola tout
d'un coup, & eut si grand'honte de
sa foiblesse, qu'il essaya de faire croi-
re qu'il y avoit eu de l'enchante-
ment.

Cette mort arriva tandis qu'il es-
toit encore à Lyon Pendant son
seiour en Avignon, la cour fut trou-

1574. blée de celle du cardinal de Lorraine. Quelques uns disoient qu'elle procedoit de ce qu'il s'estoit morfondu ayant esté nuds pieds à une procession de penitens : d'autres s'imaginoient qu'elle lui avoit esté causée par la fumée de quelques flambeaux empoisonnez qu'on portoit exprés devant luy ; Et on en accusa Dom Claude de Guise son frere bastard, l'un des plus meschants hommes du monde, qui se vengea ainsi de quelques fortes reprimandes qu'il luy avoit faites de ses sceleratesses.

1574. en Decembre.

EMPP. AMURAT II. fils de Selim II. mort le 13. Decembre. R. 20. ās & un mois & encore MAXIMILIAN II.

Bellegarde cependant n'advançoit pas beaucoup devant Livron : il fut contraint de destacher une partie de ses troupes pour aller tenir teste à Montbrun qui incommodoit fort le Daufiné. D'autre par Danville avoit assiegé & pris Sainct Gilles, d'où le bruit de son canon se portoit jusqu'en Avignon, & ensuite ayant surpris Aigues mortes, il menaçoit de passer le Rhosne ; tellement que le roy connoissant que sa presence en ce pays là faisoit mepriser son autorité, il reprit le chemin de Lyon.

Comme il passoit par le camp qui estoit devant Livron, les assiegez l'accueillirent avec des paroles outrageuses; & il eut le desplaisir de ne se pouvoir pas venger de leur insolence. Ses troupes estoient si débitées qu'il donna ordre de lever le siege, faisant courir le bruit qu'il en avoit besoin pour honorer son sacre. Voilà comme il chopa dés l'entrée de son royaume, & donna un si rude choc à son autorité, que tousiours depuis elle fut chancelante & debile. 1574.

Il partit de Lyon à la my Ianvier, arriva le douziesme de Février à Reims, & y fut sacré trois iours apres par le cardinal de Guise, le siege estant vacant. Le duc de Guise qui estoit encore en faveur, s'y conserva la préseance sur le duc de Monpensier. Car celui cy estant venu iusqu'à deux lieuës de Reims, resolu cette fois de l'emporter, receut un ordre du roi qui lui defendoit de passer outre. Le lendemain du sacre le roy espousa Louïse fille de Nicolas comte de Vaudemont oncle paternel de Charles II. duc de Lorraine. Le 1575. en Ianvier, & Février.

taſchoit d'amuſer les Rochelois & Damville, bien loin de guerir les deffiances & les haynes, les enveni-moient davantage; De ſorte que la guerre ſe continuoit par tout, aux environs de Montauban, en Auvergne, en Perigord, en Languedoc, en Daufiné. Montauban fut inveſty par les Catholiques, mais delivré par Choupes, lequel y conduiſit les troupes de la Noüe. En Auverne, Montal fut defait & tué par une dame qu'on peut mettre au rang des Amazones. C'eſtoit Magdelaine de Sainct Nectaire * veuve de Guy de Sainct Exupery Miraumont, touſiours ſuivie de ſoixante gentils hommes des plus braves, qui faiſoient des efforts de valeur incroyable pour meriter ſes bonnes graces. En Perigord, Langoiran ſurprit & ſaccagea cruellement la ville de Perigueux. En Languedoc, Damville en fit autant à Vzez & à Alez. En Daufiné, Montbrum gagna une bataille ſur Gordes ſon ennemy prés de Die, & l'inveſtit dans cette ville.

1574.

* Vulgairemẽt Senetaire.

Quelques iours aprés, eſtant allé au devant du ſecours qui venoit pour

1575. en Février & suiv. le delivrer, il fut defait luy mesme, pris & envoyé au parlement de Grenoble, qui luy fit son procés & le condamna à perdre la teste. C'estoit en punition de ce qu'il avoit pillé le bagage du roy, & respondu insolemment à ceux qui l'en blasmoient, que le jeu & les armes egaloient toutes sortes de personnes. François de Bonne Lesdiguieres simple gentilhomme, mais dêja parvenu à une grande reputation, prit sa place dans le Dauphiné, & s'éleva plus haut en restablissant la discipline militaire, que l'autre n'avoit fait en permettant toutes sortes de licences.

Ie passe sous silence les remuëments que le gouvernement du mareschal de Rais causa en Provence,& les deux factions qui troublerent cette province, l'une portant le nom de *Carcistes*, à cause que le comte de Carces lieutenant du roy en estoit le chef; l'autre celuy de *Rasats*, qui s'estoient souslevez contre le mareschal à cause qu'il les rasoit de trop prés par ses exactions. Ie ne parle point non plus des exploits de Montluc qu'on avoit nouvellement fait ma-

reſchal de France;car ce fut bien peu 1575.
de choſe; & depuis une grande arquebuſade qu'il receut au viſage en aſſiegeant Rabaſteins, à cauſe déquoy il portoit un maſque ſur le nez, les Huguenots le redoutoient auſſi peu qu'une demoiſelle.

Le ſenat de Pologne avoit ſupplié le roy avec tous les termes de reſpect & de déference, qu'il euſt à retourner en ce pays là, ſinon qu'ils procederoient à l'élection d'un autre. Pibrac, que la reyne mere avoit envoyé pour faire prolonger ce terme, trouva qu'il y avoit un decret du 14. de Iuillet, portant que la royauté eſtoit vacante comme par mort, & que les Eſtats alloient proceder à une nouvelle élection. Comme il vit qu'ils y eſtoient reſolu, il aima mieux ſe retirer que d'eſtre ſpectateur de l'affront qu'on alloit faire à ſon maître. Dans leur diete ils ſe diviſerent en deux brigues, dont l'une elût l'empereur Maximilian, l'autre Sigiſmond Bathory prince de Tranſylvanie, à la charge qu'il eſpouſeroit Anne ſœur du deffunct roy. Ce dernier plus diligent que ſon rival, accourut proptement en Pologne, eſpouſa la princeſſe & ſe mit

1575. *en possession. Ce qui eût causé de grands troubles, si la mort n'y eust mis ordre, en ostant Maximilian hors du monde.*

Vne cour toute pleine de voluptez, & où tout se gouvernoit par d'autres mains que par celles du souverain, ne pouvoit manquer d'estre agitée par de continuelles intrigues de femmes & de favoris. Du Gua & Souvré avoient pour lors les premieres places dans les bonnes graces du roy : la reyne mere se servoit d'eux pour broüiller ensemble le duc d'Alençon & le roy de Navarre, & pour semer de la ialousie entre le roy & son espouse, de peur qu'elle ne se rendit maistresse des affaires de son mari, suivant les conseils du duc de Guise. Ils avoient aussi de frequents démeslez avec le brave Bussy d'Amboise favory du duc d'Alençon, & avec la reyne de Navarre qui soustenoit le courage de ce prince, auquel ils faisoient insulte à toute heure.

en Iuin. & suiv.

en Aoust.

Il arriva là dessus que le roy vint à tomber malade : ils lui firent croire qu'il avoit esté empoisonné par

ſon frere. Dans cette imagination, il envoya querir le roi de Navarre, & lui commanda de le deffaire de ce *meſchant*. il l'appelloit ainſi : mais au lieu d'obeyr en cette vengeance, quoy qu'elle l'approchaſt du throſne d'un degré, il en eut horreur & laiſſa au roy le temps de s'en repentir. 1575.

Quand il fut gueri, le mareſchal de Montmorency courut grand riſque de la vie : ceux qui avoient eſté cauſe de ſa detention, ayant eu peur qu'il ne s'en reſſentiſt s'il fuſt ſorti de la Baſtille par la mort du roi, reſolurent de l'oſter du monde, afin de ne plus retomber dans de pareilles frayeurs. Pour cette fin il publierent que Damville, dont la conſideration ſeule pouvoit empecher un coup ſi damnable, eſtoit mort : en effet il fut fort malade d'un boucon qui lui avoit eſté donné, & ſur ce bruit ils perſuaderent au roi de donner ordre à Souvré d'eſtrangler le mareſchal dans la priſon : mais Souvré, quoi que la capitainerie de Vincennes lui fuſt aſſurée apres cette execution, y apporta tant de lon-

gueurs, qu'on eut advis de la guerison
1575. de Damville, & ainsi on n'osa plus attenter sur la vie de son frere.

Le duc d'Alençon, morgué par les favoris, avoit comploté de se retirer : le roy en aïant eu advis l'avoit fait arrester lui & tous ceux qui estoient soupçonnez de luy avoir donné ce conseil : mais dés le lendemain, à la priere de la reine mere, il lui avoit pardonné, & pour lui faire grace toute entiere, il avoit mesme êlargy les prisonniers. Cela fait, comme s'il n'eust plus eu rien à craindre, il se relascha tout-à-fait dans l'oisiveté ; il passoit la nuit en festins & en balets, le matin à aiuster ses habits, ou à ranger ses ameublemens, ou à inventer de nouvelles modes, les apresdinées à se divertir parmi les dames, & le soir au jeu.

en Septembre. Comme il vivoit dans cette grande securité, le duc son frere trompe ceux qui avoient charge de le veiller, & s'êvadant un soir quinziéme de Septembre, gagne la ville de Dreux, ou Bussy, qui s'estoit retiré de la Cour, lui amena grande compagnie,

pagnie. En sortant il se declara ennemy de la maison de Guise, & protesta hautement de venger la mort de l'admiral de celle de la Molle son favory. Il gardoit parmy ses habits le pourpoint de ce dernier, & avoit iuré de le porter un jour de bataille. Si le duc de Montpensier eust voulu joindre le duc de Nevers ou luy prester ses troupes, il l'eust bien empesché de passer la Loire & de se rendre en Berry. Au refus de Montpensier, il ne laissa pas d'avoir envie de le charger, & il marchoit en diligence pour luy couper chemin : mais la reyne mere luy envoya un courier avec un ordre signé de sa main, qui luy deffendoit de le poursuivre davantage, elle apprehendoit que son fils ne perist dans le combat. 1675.

Au bruit de l'evasion du duc d'Alençon, il accourut à luy grand nombre de noblesse de tous costez, entre autres Ventadour, Turenne, & le sage la Nouë. Cependant le prince de Condé avoit fait son traité avec Casimir, qui luy leva huit mille Reistres, & six mille Suisses, à condition, entre autres choses, qu'on

1575. ne pourroit faire aucune paix sans son consentement, & qu'on ne luy eust obtenu du roy le gouvernement en chef de Mets, Toul, & Verdun.

Comme Toré avoit contribué cinquante mille escus pour ces levées, on ne pût luy refuser de luy donner deux mille Reistres & cinq cents hommes de pied pour les amener par advance au duc d'Alençon: mais le duc de Guise gouverneur de Champagne les Chargea & les defit pres de Chasteau-Thierry. Il y fut blessé à la jouë gauche d'un coup d'arquebuse, dont * la balafre luy demeura toute sa vie, tres glorieuse envers les Catholiques, & fort advantageuse à l'esgard des dames, qui croyent que ceux qui son braves le son par tout. Toré se sauva en Berry aupres du duc d'Alençon à course de cheval, & son infanterie s'y rendit aussi par une courageuse retraite de plus de trente lieuës.

*A cause de cela on le nomma le balafre.

On soupçonnoit que l'évasion du duc d'Alençon avoit esté procurée par la reyne mere, afin d'entretenir touiours deux partis dans le royaume, & de se rendre necessaire entre

les deux. Les Huguenots de jour 1575.
en jour plus deffiants, s'allerent imaginer qu'elle l'avoit destaché pour les diviser & pour les ruiner. Quoy qu'il en fust, la pluspart des grands furent fort aises de cette brouillerie, & elle y trouva bien de l'employ cóme elle souhaitoit. Elle courut donc aussi-tost aprés luy, menant avec elle les mareschaux de Montmorency & de Cossé qu'elle tira de prison pour se servir du credit qu'ils avoient sur l'esprit de ce prince. L'entremise de Montmorency le fit venir au chasteau de Champigny, appartenant au duc de Montpensier; où elle le cajola si bien qu'elle le fit consentir à une tréve de six mois, commençant au 22. de Novembre. Cela fait elle revint en cour, laissant auprés de luy le mesme mareschal pour le disposer à un entier accommodement.

Il avoit esté dit par la tréve que le roy donneroit au duc par forme de dépost, les villes d'Angoulesme, Niort, Saumur, Bourges, & la Charité, & au prince de Condé celle de Mezieres. Les gouverneurs de Bour-

1575. ges & d'Angoulesme ayant refusé de se désaisir de leurs places, la reyne mere vint retrouver son fils, & mania si bien son esprit qu'elle l'obligea d'accepter Cognac, & Saint Iean d'Angely en échange, aprés quoy la tréve fut publiée le vingt deuxiéme de Decembre.

en Decembre. Il n'y avoit pourtant encore rien qui tendist à la paix : le roy faisoit de grandes levées d'hommes & de deniers. La ville de paris, au lieu de fournir l'argent qu'il luy demandoit, le paya de remontrances, qui sentoient les reproches, & ne témoignoient que trop le peu d'estime qu'elle avoit de son gouvernement. Quelques bourgeois neantmoins payerent des taxes, non pas tant de leur bon gré, que par la crainte qu'ils avoient des Reistres, & pour exempter leurs maisons de la campagne des logements des gents de guerre dont on les menaçoit.

1574. en Ianvier. Les negotiations de paix se continuoient toûjours : elles arresterent le prince de Condé & Casimir dans la Lorraine durant tout le mois de Ianvier, au bout duquel s'estant

laissez de la varieté & de l'inconstance des propositions qu'on leur faisoit, ils descendirent dans le Bassigny, traverserent la Bourgongne à la veuë de Langres, de Dijon, & de Beaulne, passerent de Loire à Marsigny les Nonains, & s'estendirent entre cette riviere & celle d'Allier; ayant gagné pont de Vichy L'Auvergne destourna cette innondation qui l'eust desolée, par un present de cinquante mille escus, & par les e[illegible]apes qu'elle leur dressa dans tous les lieux de leur passage. 1576. en Fevrier.

Le duc de Mayenne qui commandoit l'armée royale, n'osa approcher de celle du prince de plus pres que de deux iournées. Comme le roy vit qu'elle avoit resolu de venir droit à Paris, il rappella la sienne & la logea aux environs : mais le remede avec quoy il pensoit pourvoir à la peur des Parisiens, excita leurs plaintes, ils se mirent à crier qu'on ne devoit point ainsi poursuivre le frere unique du roy, & qu'il y avoit de la cruauté à chasser l'enfant de la maison. A ces crieries se joignit le refus que fit le duc de

1575. Montpensier de prendre le commandement de l'armée royale, le peu de chaleur que temoignoient tous les grands de servir le roy en cette occasion, & puis encore un coup plus surprenant que tout cela, qui fut l'evasion du roy de Navarre advenuë sur la fin de Fevrier.

Ce prince, s'estant long temps laissé abuser de l'esperance de la Lieutenance generale, & retenir par les charmes de quelques dames, se sauva enfin de Senlis : il y estoit allé sous pretexte d'une partie de chasse, & se retira à Poissi, & delà à Alençon, où il retourna pour la premiere fois au Presche, puis à Vendosme. Deux cents gentilshommes l'y estant venus trouver, il s'en alla à grandes journées en Guyenne. La qualité de gouverneur & celle de prince, luy asseurerent d'abord presque toute la noblesse & les meilleures places de ce pays là. Lavardin lui avoit promis de se saisir du Mans & de Chartres, par le moyen de Roquelaure lieutenant de sa compagnie d'ordonnance Fervaques devoit en faire autant de Cherbourg mais tous deux

manquerent leurs entreprises. 1576.

L'armée du prince ayant traversé le Bourbonnois, joignit celle du duc d'Alençon prés de Moulins le 11. de Mars, & tous deux firent monstre dans la plaine de Sonzé. Le prince ayant fait une belle harangue au duc d'Alençon, avec cette eloquence qui est naturelle aux princes de sa maison, lui en remit le commandement.

Elle estoit de plus de trente mille hommes des meilleurs qu'on eust sceu voir: toutefois avec de si grandes forces il ne fut rien entrepris de grand. Car les merveilleuses addresses de la reyne, que les Huguenots appelloient des enchantemens, les desseins bijarres & changeants du duc d'Alençon, & les bourrasques ordinaires des Reistres, les arrestoient à chaque pas. Dailleurs la discorde s'estoit glissée entre les chefs; car les Huguenots consistoriaux ne se fioient point au conseil du duc d'Alençon, tout composé de gents interessez & perfides; ce duc avoit pris ialousie de la sortie du roy de Navarre, le prince de Condé

en Avril

1576. n'en avoit pas moins de n'estre plus le premier dans une armée qui estoit l'ouvrage de ses soins & de son travail ; & Damville qui avoit basty sa tetrarchie en Languedoc, apprehendoit de voir estouffer son autorité sous celle des princes ; & plus encore de desbourser l'argent qu'il avoit pour cela tiré du Languedoc, & que sa femme avoit serré avec grande avidité dans ses coffres.

Tous unis ensemble ils eussent obtenu ce qu'ils eussent desiré, le duc d'Alençon eust eu une bonne partie du royaume pour appennage, les princes tels gouvernements & telles pensions qu'ils eussent voulu, les Huguenots une paix solide & des seuretez inviolables : mais on trouva moyen de les diviser par le lucre de leurs interests particuliers, qui pourtant ne se trouvent iamais avec plus d'avantage que dans la forte union des membres d'un party. Le plus aisé à destacher fut le duc d'Alençon : ce qui parut dans la conference qu'on fit à Moulins pour la paix ; il n'y fut pourtant rien

conclu, ſinon qu'on enuoya des propoſitions au roy par Iean de Laffin Beauvais, & Guillaume Dauvet d'Arenes. 1576.

Apres que le conſeil les eût examinées avec beaucoup d'apparat, mais ſans aucun fruit, la reyne mere retourna une ſeconde fois vers *ſon fils eſgaré* (elle le nommoit ainſi) qui eſtoit en l'Abbaye de Beaulieu prez de Loches en Touraine ; menant avec elle le mareſchal de Montmorency, en qui ce prince avoit beaucoup de croyance, une grande bande de fort belles femmes, qu'elle eſtaloit dans toutes ces negociations comme des filets pour envelopper ceux avec qui elle traittoit.

Le prince Caſimir retarda quelque temps l'accommodement, parce qu'il s'opiniaſtroit à avoir le gouvernement de Mets, Toul, & Verdun en chef, & vouloit que les egliſes des Catholiques fuſſent communes aux Huguenots, ſans qu'ils fuſſent obligez d'en baſtir d'autres. La reyne mere l'ayant entretenu en particulier, trouva moyen de le con-

tenter, en luy promettant de grandes sommes d'argent pour luy faire abandonner ces demandes. Tellement que le traitté fut achevé le neufiesme de May & signé le lendemain. L'edit en fut dressé le quinziesme & verifié en parlement le mesme jour, le roy y estant present, afin qu'il n'y fust apporté aucun retardement.

1576.

Il estoit bien plus advantageux pour les Huguenots que les precedents, car il leur permettoit le libre exercice de leur religion par tout le royaume sans exception d'endroits ny de temps pourveu qu'il en eussent la permission des seigneurs des lieux; & souffroit que delà en avãt elle fut nommée *la Religion pretenduë Reformée*. Leur accordoit des cimetieres pour enterrer leurs morts, specialement celuy de la Trinité à Paris, De plus la faculté d'estre admis à toutes les charges, & dans les colleges, hospitaux, & maladeries; Defendoit de rechercher les prestres & moines qui s'estoient mariez, & declaroit leurs enfants legitimes & habiles à succeder dans les biens

meubles; Témoignoient grand regret des meurtres de la sainct Barthelemy, exemptoit les enfants de ceux qui y avoient esté tuez de l'arriere-« ban s'ils estoient gentils hommes, &« des tailles s'ils estoient roturiers, « Revoquoit toute sentence donnée « contre la Mole, Coconas, Iean de « la Haye lieutenant general au presi-« dial de Poitiers, comme aussi celles « qui avoient condamné l'admiral, « Briquemont, Cavagnes, Montgom-« mery, Montbrun, & autres de la « religion; Reconnoissoit le Prince, « Damville & ses associez pour ses « bons sujets, Casimir pour son bon-« alié & voisin, & advoüoit tout ce « qu'ils voyent fait pour son service. « Donnoit aux Religionnaires pour « avoir bonne justice, des chambres « my parties en chaque parlement, & « pour places de seureté Beaucaire & « Aigues mortes en languedoc, Peri-« gueux & le Mas de Verdun en Gu-« yenne, Nions & Serre en Daufiné, « Issoire en Auvergne, & Sene la « grand Tour en Provence. «

1576.

On promit aussi au prince Casi-« mir la seigneurie De Chasteau Thi«

„ ry en principauté, une compagnie
1576. de cent hommes d'armes, la char-
——— ge de quatre mille Reiſtres, dou-
„ ze mille eſcus d'or de penſion, ſept
„ cents mille livres en argent com-
„ ptant pour le payement de ſes trou-
„ pes, des bagues & pierreries en gage
„ pour le reſte. Au prince de Condé
„ la joüiſſance effective du gouver-
„ nement de Picardie; dont il avoit
„ desja le titre, & Peronne pour lieu
„ de ſa reſidence. La condition du
„ duc d'Alençon fut la meilleure, on
„ luy donna pour augmentation d'ap-
„ pennage les païs de Berry, Tourai-
„ ne, & Anjou, avec le droit d'y
„ nommer aux benefices conſiſtoriaux,
„ ainſi que ſon frere Henry l'avoit dê-
„ ja eu, & de plus cent mille eſcus de
„ penſion.

La plus grande difficulté eſtoit de trouver l'argent qu'il failloit à Caſimir, à qui on avoit donné pour quartier l'éveſché de Langres, où il vivoit à l'Allemande en attendant ſon payement. On envoya Pierre de Gondy eveſque de Paris, à Rome, demander le conſentement du ſainct pere, pour aliener, juſqu'à cinquan-

te mille livres de rente du domaine ecclesiastique; le saint pere accorda la demande, & en donna une bulle addressée aux cardinaux de Bourbon, de Guise, & d'Est, & à quelques autres prelats François Le parlement la verifia, sans approuver neantmoins la cause qui portoit, *que la distraction s'en fist, même malgré les possesseurs.* 1576. en Octobre.

Le duc d'Anjou (c'est ainsi que nous nommerons doresnavant celui que nous appellions le duc d'Alençon) depuis la paix, avoit fait son sejour à Bourges, où Bussi d'Amboise, Fervaques, Laffin, Simiers, & quelques autres de ses favoris l'obligeoint de demeurer pour leur avancement ou pour leur seureté. Sur la fin d'Octobre il se laissa amener à la cour par les persvasions de la reyne mere, & vint saluër le roy au chasteau d'Olinville prés de Chastres. Le roy en eut tant de joye qu'il en donna advis par des lettres patentes à tout le Royaume. Bussi ne voulut pas suivre son maistre, & alla planter sa demeure au chasteau d'Angers, aimant mieux, ce disoit-il,

EMPP. RODOLFE II. fils de Maximilian, mort en Octobre. R. 35. ans 3. mois & encore SELIM II.

1576. faire le roy en ce pays-là que le valet à la cour.

Deslors qu'on eut ainsi retiré le duc d'Anjou, on recommença de travailler à la ruine des Huguenots à dresser de puissantes ligues, tant dans le royaume, dont nous parlerons tout-à-cette heure, que dehors, en communiquant avec Dom Iean d'Austriche, que le roi Philippe envoioit gouverneur aux Païs-Bas, & avec le legat du Pape. Dom Iean & le legat estant arrivez à la cour en mesme jours & par divers endroits, le premier inconnu & l'autre avec grand pompe, avoient eu accés & conference tres-particuliere avec le conseil du roy: & plus particulierement encore avec le duc de Guise. La visée de la reyne mere estoit avant toutes choses de destacher le roy de Navarre & le prince de Condé du party; & pour cela elle avoit resolu de faire un voyage en Guyenne pour s'aboucher avec eux: mais soit qu'elle ne trouvast pas les dispositions qu'elle souhaitoit pour les tromper, ou autrement, elle n'y fut point.

Cependant ces deux princes, qu 1576.
n'avoient point de retraitte assez bonne pour leurs personnes, tacherent de s'en assurer quelqu'une ; le prince avec plus d'adresse que de bonne foy se saisit de Broüage, y ayant fait glisser quelques compagnies, puis de la personne mesme de Mirembeau qui en estoit seigneur ; lequel il contraignit de le mettre en possession de sa place, promettant toutefois de la luy rendre dans trois mois. En effet il la luy rendit, mais peu apres s'en resaisit sur quelque soupçon veritable ou feint. Les Rochelois en prirent l'alarme, & la cour fomenta tellement leurs deffiances, que le maire envoya prier le prince de ne point venir à la Rochelle : mais le peuple & les ministres firent changer cette resolution, & ordonner qu'il en seroit convié, pourveu qu'il n'amenast que son train ordinaire. Ainsi la cour reconnut qu'il n'estoit pas tout puissant dans le party comme il luy avoit voulu faire croire.

La ionction que le duc d'Alençon avoit eue avec les Religionaires &

1576. les politiques, & la paix advantageuse qu'on leur avoit accordée ensuite, firent éclore cete grande faction à laquelle ses autheurs donnerent le nom de *Sainte union*, & le vulgaire celuy de la *la Ligue* : & pour mieux dire, elles rêveillerent & rassemblerent toutes les autres ligues particulieres, qui avoient déia esté faites en divers endroits sous le regne de Charles IX. Car les seigneurs durant ces troubles s'estoient enhardis de faire des traittez & des confederations entre eux, sans en attendre la permission du roy, & les peuples se donnoient la licence de prêter le serment à d'autres qu'à leur souverain, se iustifiant de cet attentat sur les Huguenots qui leur en avoient donné l'exemple. Ainsi il s'en êtoit faite une en Languedoc entre les cardinaux de Strossy & d'Armagnac, & quelques seigneurs du païs; Une autre encore dans le Bourdelois, dont le marquis de Trans, de la maison de Foix êtoit le general; Une autre plus grande en Guyenne dont Montluc conseilloit à Charles IX d'être le chef. Il s'estoit fait de certaines

Naissance de la Ligue.

confreries en Bourgongne, qui à 1576.
proprement parler, estoient une maniere de ligue; Outre que dans le Limousin, dans le Vivarets, & dans quelques autres provinces, les peuples s'armerent pour se defendre contre les gents de guerre de tous les deux partis. On dit mesme que la reine mere avoit donnée advis à Charles IX. que s'il ne consentoit au massacre de la saint Barthelemi, il y avoit une ligue toute dressée pour l'executer sans lui; Et il est certain que sur la crainte qu'on eut que le roi Henri ne fust arresté en Pologne, on fit diverses associations dans les provinces, pour conserver l'estat & la religion.

Ainsi il n'y eut qu'à recueillir & à joindre toutes ces parties separées pour en faire le grand corps de la ligue. Les zelez Catholiques en furent les instruments, les nouveaux religieux les paranimphes & les trompetes, les grands du royaume, les auteurs & les chefs. La molesse du roi lui laissa prendre accroissement, & la reine mere y donna la main. Elle n'y estoit pas poussée par aucun

1576. zele de religion, ny par amour pour les Guises, mais par la hayne mortelle qu'elle portoit aux Huguenots: sur tout : parce qu'ils demandoient instamment qu'elle rendist compte de son administration, & qu'ils crioient à gorge deployée contre les desbordements & les prostitutions de la cour, contre les vices enormes des Italiens, & tres fortement contre toutes les exactions, que ces estrangers inventoient de iour en iour.

Le pape & le roy d'Espagne en furent les promoteurs, celuy-cy parce que les Huguenots avoient liaison avec les Gueux ou soustevez des Pays-bas, & qu'il apprehendoit que le duc d'Anjou estant accru de puissance n'embrassast la souveraineté de ces provinces, ou que le roy de Navarre jeune & vaillant, ne s'efforçast de luy arracher son royaume qu'il detenoit iniustement; l'autre parce qu'il craignoit, que les Huguenots ne devissent si forts qu'ils obligeassent le roi à tenir un concile national, qui astoit l'espouventail de la cour de Rome, & qu'il

croyoit d'ailleurs que s'il pouvoit les 1576.
exterminer de la France, il luy seroit
aisé de venir à bout de tous les autres
protestants de l'Europe.

La ligue parut premierement en Picardie. Les peuples de ce pays-là simples & devots, mais ayant la teste chaude, prirent feu facilement sur l'apprehension qu'on leur donna, que le prince de Condé ne plantast sa religion dans la province, s'il venoit faire sa residence à Peronne, suivant le traitté de paix. Iacques d'Humieres alors gouverneur de Peronne, Mondidier, & Roye, tres-puissant en biens & en credit, induisit la noblesse & la plusport des villes de la province à la signer, & Aplincourt jeune gentilhomme son parent, prit le serment des habitants de Peronne. Le duc de Guise & le duc de Mayenne obligerent la Champagne, puis la Bourgongne, d'en faire autant; Loüis de la Tremoüille y porta le Poitou, estant offensé par les Huguenots qui luy surprenoient souvent quelqu'un de ses chasteaux, & de plus cherchant à contrecarrer le comte de Lude gouverneur de la

1576. province. Enfin on vit dans peu de temps cette faction qui avoit deja pris racine presque dans toutes les provinces, pousser ses branches si haut, qu'elle couvrit & estouffa presque tout à fait l'autorité royale.

Quand les Huguenots avoient si instamment demandé les estats generaux, ils avoient creu qu'ils y seroient les plus forts, comme ils l'avoient esté en ceux d'Orleans. Ils avoient compté qu'outre les deputez de leur religion & de leur faction, ils y auroient encore ceux que les politiques, que la faveur du duc d'Aniou, & que les ennemis du gouvernement present y pourroient introduire. Ils ignoroient qu'on leur avoit destaché le duc d'Aniou, & ils ne consideroient pas qu'ils n'avoient plus ny leur admiral de Coligny, ce puissant genie, qui faisoit mouvoir au besoin de ressorts inconnus & merveilleux, ny cette union fraternelle, sans laquelle il ne reüssit iamais de grand dessein.

Ainsi il ne fut pas difficile à la reine mere & aux Guises, employant leurs pratiques & de l'argent dans

les provinces, que les maltoſtiers 1576.
Italiens fournirent volontiers parce qu'ils apprehendoient la recherche de leurs déprédations dans les eſtats: de faire elire des deputez à leur devotion, & de dreſſer les cahiers ſuivant les memoires ſecrets qu'ils envoyerent dans les provinces; ſi bien qu'on diſoit tout haut, qu'il ne faloit plus garder la foy aux Huguenots, mais rompre l'edit qu'ils avoient extorqué par force. Ce que l'on commença à confirmer par des effets, Honoré d'Albert dit le capitaine Luynes, ayant chaſſé Toré de la ville du Pont Sainct Eſprit, & mis garniſon dans la place pour s'aſſurer de ce paſſage ſur le Rhône.

en Novembre

A la my-Novembre la pluſpart des deputez ſe trouverent à Blois, rendirent leurs compliments au roy, aux reynes, au duc d'Anjou, & au chancelier, s'aſſemblerent chacun à part, elûrent leurs preſidents, le clergé, Pierre d'Eſpinac archeveſque de Lyon, la nobleſſe, Claude de Beaufremont Seneſcey, le tiers eſtat, Nicolas l'Hullier prevoſt de mar-

1576. chands de Paris, employerent le reste du mois à regler leurs seances, s'entrecommuniquerent en substance le contenu de leurs cahiers, & participerent tous à la sacrée communion dans l'eglise de saint Nicolas; Aprés quoy les gouvernements furent appellez selon leurs rangs.

1576. en Decembre. Les choses ainsi disposées, la premiere seance se tint un Ieudy sixiéme de Decembre dans la grande salle du chasteau. Le roy, aprés les avoir saluez en ostant son bõnet, & par une douce inclination de teste, fit une belle & eloquente harangue; par laquelle ayant representé les malheurs de l'estat, & le besoin qu'il avoit d'estre guery de ses grandes blessures, il leur protesta que toutes ses pensées tiendroient là comme au port de sa gloire & de sa felicité; & les exhorta de s'unir tous de cœur & de volonté pour mettre la main avec luy à une si bonne œuvre, les asseurant en foy & parole de roy, qu'il feroit



inviolablement observer tous les reglements qui seroient faits en cette assemblée, & qu'il ne donneroit jamais aucune dispense, au contraire

Autant que sa harangue parut eloquente & agreable, autant celle de Biragne son chancelier fut ennuyeuse & ridicule; Car apres s'estre excusé sur sa vieillesse & sur l'ignorance* des affaires de la France, parce qu'il estoit estranger, il enfila un long discours de la puissance du roi & lassa tout le monde des loüanges de la reine mere, puis il conclut pour demander de l'argent, à quoy on n'estoit guere disposé. 1576. * De quoi se mesloit-il donc?

Les sentimens des estats ne s'accommoderent ny aux intentions du roi, ni aux esperances des Huguenots. En ces assemblées il y en a tousjours quelques uns qui font souvenir aux autres des droits anciens & naturels des peuples, contre lesquels ils ne peuvent point s'imaginer qu'il y ait prescription; Ces gents là obligerent l'archevesque de Lyon de demander au roi la ratification de tous les poincts qui avoient esté resolus par les trois ordres. Le roi s'imagina que cela se faisoit par l'esprit des auteurs de la ligue, qui desiroient donner une partie de son autorité aux estats,

afin de la reprendre de leurs mains.
1574 Il est certain que ses fauoris luy avoient fait concevoir une grande jalousie du duc de Guise, d'autant plus facilement qu'il se ressouvenoit de l'offre que ce duc luy avoit faite pour l'empécher qu'il n'allast en Pologne, & il dût deslors avoir conjuré sa perte, s'il creut veritables, certains memoires qu'on fit courir, & que l'on disoit avoir esté portez à Rome par un advocat en parlement nommé David, lors qu'il y alla solliciter les bulles de l'archevesché de Thoulouze pour Paul de Foix. Ils contenoient les raisons qu'il faloit employer pour persuader au pape de degrader la maison de Capet qui avoit vsurpé la couronne, & de restablir dans le thrône les descendants de Charlemagne (c'estoit à dire les Guises) & avec cela les moyens d'executer un si haut dessein.

Quelques-uns ont voulu croire que ces memoires estoient supposez, & les plus equitables, que s'ils estoient vrais, ils ne partoient que de

la

la bile noire de cet advocat, outré de quelque dommage qu'il avoit receu des Huguenots. Il y a grande apparence que ce furent les mignons, ou les Huguenots, ou la reine mere, tous ennemis mortels des Guises, qui les fabriquerent: comme il est certain qu'ils supposerent beaucoup d'autres calomnies pour les rendre odieux. Et certes les Guises n'oublierent pas de leur rendre bien la pareille: c'est pourquoi il faut adiouster peu de foi aux escrits & aux relations de ce temps là à moins que de les avoir bien examinées. 1575.

Quoy qu'il en soit, le roi connoissant que les estats s'echauffoient fort sur le fait de la religion, & qu'ils estoient en termes de lui demander un chef pour la ligue, & mesme de lui en nommer un, qui sans doute eust esté le duc de Guise, il le voulut estre lui mesme, la signa de sa propre main, la fit signer à tous les grands, & l'envoia à Paris & dans les provinces, avec ordre à toutes personnes d'en faire autant. en Decembre.

Voylà comme de roy il devint
1577. chef de cabale, & de pere commun, ennemy d'une partie de ses sujets.

Ce n'estoit pas assez, les plus vehements, qui à force de crieries opiniastres ont accoustumé d'entraisner les autres, pressoient fort la revocation de l'edit, & cornoient la guerre par la bouche de Versoris & de Bigot qui estoient deputez, le premier de Paris, l'autre de Roüen; Et les evesques, tant à cette mesme fin que pour les interests de leur propre grandeur, demandoient la publication du concile de Trente. Les chapitres s'opposerent à ce dernier poinct; & les deputez particuliers du roi de Navarre, & du Prince de Condé, protesterent de nullité, si on revoquoit l'edit de pacification.

Peu aprés les estats ayant supplié le roi de ne souffrir point d'autre religion que la catholique, il respondit clairement que c'estoit son intention, qu'il l'avoit ainsi promis à Dieu sur le saint Sacrement de l'Autel, Qu'il vouloit que ses sujets

fussent advertis de n'adjouster point 1577.
de foy à tout ce qu'il pourroit dire
ou faire au contraire, & que s'il
en estoit reduict à ce point-là, il
ne tiendroit son serment que jusqu'à
ce qu'il eut les forces & l'occasion
de le rompre. Les deputez des Huguenots
bien estonnez de ses paroles
& de la resolutions des estats,
formerent leurs protestation contre,
& la plufpart se retirerent de
Blois, & allerent donner l'alarme
bien chaude à la Rochelle, & en Languedoc.

Quelque resolution que le roy
tesmoignast, neantmoins il craignoit
si fort de perdre son repos &
d'augmenter le pouvoir des Guises,
qu'il voulut que les estats envoyasseut
vers les deux princes & vers
Damville pour les convier de venir
à l'assemblée; Et cependant afin d'avoir
des grands envers le public
de la guerre qui s'alloit commencer,
il desira prendre par escrit l'advis
des plus grands seigneurs, & de ses
principaux conseillers. Ils conclurent
tous qu'elle estoit juste & necessaire:
non pas peut estre qu'ils

le creussent ainsi, mais parce qu'ils
1577. pensoient que c'estoit son desir de
la faire, ou du moins d'en feindre
l'envie; afin de tirer de l'argent des
estats.

Il demandoit deux millions d'or pour les fraix; & les favoris firent joüer tous les ressorts imaginables pour avoir cette gorge chaude. Le tiers estat qui sçavoit bien qu'il eust payé pour tous, ne pût jamais estre induit à y consentir; Non plus qu'à l'alienation du domaine; Sur laquelle Bodin ayant remontré avec une liberté gauloise, que le fonds du domaine appartenoit aux provinces, & que le roy n'en estoit que simple usager, il persuada tellement l'assemblée de ce sentiment, qu'elle répondit à Bellievre que le roy y envoya pour cela, que le droit commun & la foy fondamentale de l'estat, rendoient la chose absolument impossible.

1577. en Ianvier. En ses dispositions se tint la seconde seance le dix-septiéme de Ianvier, au mesme lieu & avec le mesme ordre que la premiere. L'archevesque de Lyon orateur du cler-

gé ; & le baron de Senefcey de la 1577.
nobleſſe, commencerent leur haran-
gue à genoux, leurs deputez eſtant
debout & découverts : mais dés la
ſeconde periode on les fit lever, &
leurs deputez s'aſſirent & ſe couvri-
rent. L'orateur du tiers eſtat avoit
eſté traitté de meſme aux eſtats d'Or-
leans : mais cette fois on le laiſſa
prés de demie heure à genoux & ſes
deputez toûjours debout & nuë te-
ſte. On avoit chargé ce dernier (c'e-
ſtoit Verſoris) de ſupplier le roy de
reünir tous ſes ſujets dans la reli-
gion Catholique par des moyens
doux & ſans guerre, de demander
abſolument l'élection des benefices
ſans en rien remettre à la volonté du
roy, de toucher fortement la mau-
vaiſe adminiſtration des finances, &
de faire inſtance ſur la punition de
ceux qui les avoient pillées, com-
me auſſi ſur l'expulſion des eſtran-
gers hors du gouvernement, &
ſur la diſpenſation des deniers pu-
blics.

Aprés cette ſeance, & que les
eſtats eurent travaillé quelque temps
à leurs cahiers, les ligueux firent

1577. conclure que le roy seroit supplié de deffendre tout autre exercice que de la religion catholique. Cela passa à la pluralité des gouvernements, non pas des voix des deputez ; encore ne passa-il que de deux souffrages ; & bien tost aprés ceux de Paris craignant que les premiers deniers ne s'en prissent sur leurs rentes de l'hostel de ville, se voulurent retracter,

Les Huguenots ayant eu advis de ce qui se passoit, il dresserent une contre-ligue, dont le prince se declara le lieutenant sous l'autorité du roy de Navarre, & publia un manifeste plus sanglant que pas un autre qui eust encore paru, & qui marquoit son humeur vehemente, son courage franc & hardy, & la chaleur qu'il avoit pour sa religion.

Tandis qu'il armoit en Poitou ; le roy de Navarre armoit aussi en Guyenne, mais tous deux si foiblement, que c'estoit plustost pour faire des courses que des expeditions de consequence. Toutes les entreprises qu'ils avoient formées sur di-

verses places manquerent : Jean Fava natif de Bazas, pour se mettre à couvert d'un horrible assassinat qu'il y avoit commis, livra cette ville-là au roy de Navarre, & se jetta dans son party ; Puis encore pour luy donner des preuves plus irreprochables de son affection, il prit la Reole peu de jours aprés : mais Marmande se mocqua de ce roy qui l'assiegea temerairement avec une poignée de gents. 1576.

L'edit de pacification revoqué, & les menaces ny les intrigues n'ayant rien operé sur les deux princes, on mit sur pied deux armées pour les pousser à bout. On donna le commandement de l'une au duc d'Anjou, extremement irrité contre les Huguenots, parce qu'on luy faisoit croire qu'ils avoient voulu tandis qu'il estoit avec eux le livrer aux Reistres, & mesme attenter sur sa personne & que le prince de Condé se mocquoit de luy & le contrefaisoit en courant la bague. Le duc de Guise demandoit la conduite de l'autre : mais l'inimitié que le duc d'Anjou avoit pour luy &

1577. la jalousie du roy, luy envierent cét honneur, & le firent donner au duc de Mayenne son frere.

en Février. Ce duc se trouva le premier aux champs, fit quitter le terrein au prince, & poussa ses gents jusqu'aux portes de la Rochelle; Puis tout glorieux d'avoir aculé les Huguenots dans leur plus forte retraitte, il passa en Guyenne. Comme ses troupes avoient esté fort fatiguées par les incommoditez de l'hyver, il fit volontiers une tréve de quinze jours

en Avril avec le roy de Navarre, Laquelle estant expirée à la my-Avril, il tint une seconde fois la campagne, sans beaucoup de progrés neantmoins, jusqu'au vingt-deuxiéme de May qu'il repassa en Poitou pour y renforcer ses troupes, & attendre de nouveaux ordres du roy, qui ne faisoit la guerre qu'à regret.

Au commencement d'Avril le duc d'Anjou assiegea la Charité avec douze mille hommes de pied & trois mille chevaux, les ducs de Guise, d'Aumale & de Nevers, estoient ses lieutenants, la Châtre son ma-

reschal de camp, & à vrai dire son directeur. La place fut investie si promptement, que Iacques de Morogues qui en estoit gouverneur, n'y put faire entrer des gents de guerre, de sorte que n'ayant que cent cinquante hommes pour deffendre trois bresches, il capitula apres avoir soustenu deux assauts. 1577.

La Charité renduë, le duc d'Anjou & le duc de Guise allerent en poste à Blois conter leurs beaux faits aux dames dont ils avoient pris des Escharpes. Le duc de Nevers cependant assiegea Issoire en Auvergne, située sur le torrent de la Couse. Vn gentil homme nommé Chavagnac commandoit dedans. Mathieu le Merle, fils d'un cardeur de laine d'Vzez, mais devenu capitaine durant ces troubles l'avoit surprise trois ans auparavant. Ce Merle estoit allé aux Sevenes amasser des troupes pour la secourir, mais il tarda si long temps, arresté peut-estre par l'argent qu'on luy fit toucher de la part du roy, que la place fut contrainte de se rendre à discretion. Cela en Avril & May &c.

1577. fait le duc d'Anjou s'en retourna avec le duc de Guise à la cour qui estoit à Blois, laissant le commandement de son armée au duc de Nevers.

Les affaires des Huguenots ne pouvoient pas estre en plus mauvais estat : tout ce party estoit plein de divisions, de ialousies ; & de cabales, les seigneurs de la cour du roy de Navarre ne pouvoient s'accorder ny entre eux, ny avec luy, parce qu'il donnoit trop de croyance à Daverdin, qu'on sçavoit estre attaché à la reyne mere, de sorte que la Nouë abandonna ce roy, & Turenne & les autres ne le servoient qu'avec chagrin & avec defiance.

Il y avoit aussi une mortelle discorde entre le prince & le seigneur de Mirembeau au suiet de Broüage ; une fascheuse mesintelligence entre le mesme Prince & les Rochelois pour la nomination d'un Maire, & autres poincts concernants les libertez de la ville des picques continuelles entre les bourgeois & la noblesse, & à tout moment des differends entre les chefs des trou-

pes ; avec cela un eſtrange dereglement & licence parmy leurs gents de guerre, qui eſtoient horriblement deſordonnez tant à cauſe du manque de payement & du peu d'autorité de leurs capitaines, que par le meſlange des politiques, la pluſpart athées & addonnez à toutes ſortes de vices. 1577.

La confuſion que le duc de Mayenne voyoit dans ce party, luy donna la viſée de dompter la Rochelle, & pour cet effet de lui oſter le commerce & les vivres par mer, en prenant les iſles & la place de Broüage, comme par terre il luy avoit desia enlevé preſque toutes les villes & chaſteaux qui l'accommodoient. Les Rochelois avoient jalouſie de l'agrandiſſement de Broüage, le comte de Montgommery qui en eſtoit gouverneur, avoit conſommé en debauche le payement des gents de guerre, & tourmentoit fort les habitans, le capitaine Lorges ſon frere avec ſon regiment vexoit & pilloit des iſles : tellement que les uns & les autres ſouhaitoient un changement ; ſuivant l'humeur des peu-

1577. ples qui croyent tousjours que le mal present est le plus fascheux.

Le roy avoit équipé une armée navale pour faire ce siege, le prince & les Rochelois en leverent une pour l'empescher, Clermont la commandoit, comme Lansac celle du roy. Toutes deux se trouverent dans le canal de Broüage; celle des Huguenots battuë pour n'avoir pas pris le large, cinq galeres que le ieune Montluc avoit amenées l'ayant toute fracassée à coups de canon durant le calme. Cependant le siege se pressoit per terre, & le roy estoit venu à Poitiers pour donner chaleur à ses gents. L'estourdissement estoit si grand dans la Rochelle, que tous les secours qu'on y prepara pour envoyer dans la place furent pris ou repoussez. Comme les assiegez estoient presque à l'extremité le bruit courut que le duc d'Aniou apres la prisse d'Issoire, venoit renforcer le siege avec ses troupes alterées de sang & de carnage, la peur qu'ils eurent qu'on ne leur donnast point de quartier les obligea de haster la capitulation, & le duc de Mayenne

craignant que ce prince ne luy ravist l'honneur de cette entreprise ; la leur accorda assez advantageuse. 1577.

Le roy de Navarre qui s'estoit mis aux champs pour les secourir, trouvant l'affaire vuidée, desiroit relever le courage du party par quelque exploit memorable, & s'il pouvoit, combattre cette armée victorieuse : mais elle s'estoit desia retirée pour se rafraischir, n'ayant pas ordre de rien entreprendre davantage.

Il sembloit à plusieurs que si on eust poussé les Huguenots dans les desordre où ils estoient, on les eust tout à fait terrassez : car ils n'estoit plus en leur pouvoir de mettre une armée sur pied ; leurs capitaines en estoient aux causteaux, le conseil des princes estoit plein de traistres, le peuple ennuyé de leur mauvaise conduite, desesperé de leur pillages. D'ailleurs Damville, persuadé par sa femme & par ses secretaires que l'on avoit gagneé, avec cela picqué de ce que les Huguenots ne luy deferoient pas assez, avoit tourné ses armes contre eux en Langue-

1577. duc & avoir assiegé Montpellier. Mais veritablement il estoit sur le poinct d'y recevoir un affront : car Chastillon avoit bravement percé au travers de son armée & jetté trois mille hommes dans la place ; avec quoi il lui eust donné combat le lendemain, si les nouvelles de la paix ne fussent arrivées.

On n'a point sceu au vrai quelles considerations avoient porté le roi à la faire dans une conioncture qui paroissoit lui estre si favorable, si ce fut la crainte que les Reistres ne vinssent achever de desoler son royaume, & que la Rochelle ne se donnast aux Anglois ; ou si ce fut les menées du duc d'Aniou, qui brusloit d'envie de passer en Flandres, & d'y tirer les troupes avec lui, ou si ce fut son espoir foible & variable, qui ne pouvoit longtemps soustenir le poids & les difficultez d'une grande affaire.

Ce cinquiesme traitté de pacification avoit esté conclu à Bergerac entre le roi de Navarre & le duc de Montpensier. L'edit en fut dressé à Poitiers au mois de Septembre, &

verifié au parlement au commencement d'Octobre. Il estoit different du dernier, en ce qu'il restreignoit l'exercice de la religion aux limites des precedents ; l'esloignoit de dix lieuës de Paris, le deffendoit au marquisat des Salusses, & au comté de Uenaissin; leur changeoit Montpellier pour Beaucaire, & ne leur rendoit point Issoire. Les consistoriaux qui avoient plus d'opiniastreté que de connoissance, eurent peine à consentir à cette restriction : mais les chefs qui sçavoient mieux l'estat de leurs affaires, la receurent comme tres advantageuse, & le prince la fit publier aux flambeaux dans la Rochelle.

1577. en Septembre. & Octobre.

Il eust falu pour la rendre ferme & stable, donner aux deux partis la volonté de la garder ; & pour cet effet restablit la confiance & la bonne foy entre eux, mais comme faute du premier poinct l'autre n'estoit pas possible, ils firent naistre aussitost une infinité de doutes & de difficultez pour l'execution ; Et c'estoit le plaisir & l'interest de la reine mere d'avoir tousjours à tricoter

1577. avec les uns & les autres, pour retenir l'autorité entre ses mains, & pour faire connoistre son habileté en desbroüillant ce qu'elle mesme le plus souvent avoit broüillé.

Le roy son fils avoit appris d'elle à faire d'excessives despenses, & comme il avoit quelques nobles mouvemens pour les grandes choses, il s'adonnoit facilement à faire paroistre sa somptuosité dans des pompes & des vanitez qui avoient quelque apparence de grandeur. Ses favoris luy avoient mis dans l'esprit que tous les biens de ses suiets estoient à luy, c'estoit afin qu'il leur pust tout donner, & que la France estant une source inepuisable de richesses, il n'y avoit point de prodigalité qui le pust incommoder. C'est une chose presque incroyable des sommes excessives dont il fit profusion, & des magnifiques badineries à quoy il les employoit. Il joüa & perdit pour un soir quatre vingt mille escus; il alloit souvent en masque; on le vit courir en habit de damoiselle avec tous les affiquets

d'une coquete ; il fit un festin entre 1577.
autres où les femmes servirent à table en habit d'hommes & vestues de verd, tous les conviez ayant mesmes livrées ; & la reyne sa mere luy rendit la pareille par un autre, où les plus belles de la cour firent le mesme office, ayant la gorge découverte & les cheveux espars.

Les pauvres peuples payoient toutes ces folies, & gemissoient plusieurs années pour un divertissement qui n'avoit duré qu'une heure. Les coffres de l'espargne estant vuides il faloit avoir recours aux plus fâcheux moyens pour recouvrer de l'argent, particulierement à la creation des nouveaux offices, dont les Italiens fournissoient les titres, & luy persuadoient que cette multiplication estoit un excellent moyen d'avoir de l'argent sans violenter personne, & de rendre la puissance du roy absoluë, en remplissant toutes les villes de creatures qui fussent à luy, & qu'il tinst obligées par la crainte de perdre leurs charges, de luy ayder à fouler ses sujets.

1574. Le luxe qui cherchoit par tout des divertissements, appella du fonds de l'Italie une bande de comediens, dont les pieces toutes d'intrigues d'amourettes & d'inventions agreables pour exciter & chatoüiller les plus douces passions, estoient de pernicieuses leçons d'impudicité. Ils obtinrent des lettres patentes pour leur establissement, comme si c'eust esté quelque celebre compagnie: Le parlement les rebuta comme personnes que les bonnes mœurs, les saints canons, les peres de l'Eglise, & nos rois mesmes avoient toûjours reputez infames, & leur deffendit de joüer, ny de plus obtenir de semblables lettres. Et neantmoins dés que la cour fut de retour de Poitiers, le roy voulut qu'ils rouvrissent leur theatre.

en Octobre *Il parut cette année la plus grande comete qu'on eust jamais veuë, elle tenoit en longueur trente degrez d'estenduë, embrassant les signes du Sagittaire & du Scorpion la queuë tournée vers l'Occident; on observa depuis le dix-huictiéme d'Octobre jusques vers la fin de Novembre. Vn astronome*

trouva qu'elle estoit à la hauteur de la planete de Venus. 1577.

Au mois de Mars, precedent Iean de Morvilliers evesque d'Orleans, grand homme d'estat, mourut à Blois, & au mois de Iuillet le mareschal de Montluc dans sa maison d'Estillac en Agenois. Arnaud Gontaud de Biron eut le baston de mareschal, vacant par la mort de Montluc, & quita sa charge de grand maistre de l'artillerie, qui fut donnée à Philibert de la Guiche l'un des favoris du roy.

Il y avoit inimitié découverte entre le roy, le duc d'Anjou, & le duc de Guise : le grand courage de ce dernier & la foiblesse des deux autres, le rendoit presque leur égal. Leur hayne éclatoit dans les querelles de leurs favoris. Quelus qui estoit de ceux du roy, fit appeller Entraguet, qui l'estoit du duc de Guise & mena pour seconds Livarrot & Maugiron qui estoit aussy en faveur. Son adversaire choisit Ribeyrac & Schombert. Iusqu'à ce temps-là les seconds n'avoient servy que de témoins du combat : mais la de-

1577. mangeaiſon de ce battre prit ceux-cy & ce mauvais exemple a duré juſqu'à cette heure. Maugiron fut tué ſur la place, Quelus en fut rapporté bleſſé de dix-neuf coups, dont il mourut au bout d'un mois. Le roy les aimoit ſi éperdument tous deux, qu'il les baiſa morts, fit couper leurs blonds cheveux, & les ſerra precieuſement, aſſiſta Quelus juſqu'à la mort, le ſervant de ſes propres mains, & leur fit dreſſer un ſuperbe mauſolée dans l'egliſe de ſainct Paul.

Quelque temps aprés il y fit auſſi enterrer le corps de Saint-Maigrin, & mettre des ſtatuës de tous les trois ſur leurs tombeaux ; le peuple les renverſa, & les traiſna à la riviere le jour des barricades. Ce Sainct-Maigrin eſtoit auſſi un de ſes mignons que le duc de Mayenne avoit fait tuer à coups de piſtolet au ſortir du Louvre, parce qu'il ſe vantoit d'eſtre dans les bonnes graces de la ducheſſe de Guiſe.

A cauſe de cela les autres mignons, qui apprehendoient un pareil traitement, s'ils choquoient de ſi rudes joüeurs, ne ceſſerent d'irri-

ter le roy par leurs rapports contre ces princes, & de chercher toutes sortes de moyens pour les dépoüiller. Estant ainsi poussez ils songerent à se deffendre : puis quand ils eurent reconnu leurs forces & la mollesse du Roy, ils n'en demeurerent pas là, ils le porterent plus haut qu'ils n'eussent jamais osé penser. 1577.

Pendant que la reine mere estoit en Guyenne où elle estoit allée conferer avec le roy de Navarre, sous pretexte de luy mener sa femme qu'il n'aimoit gueres, & dont il estoit encore moins aimé : le duc d'Anjou traita avec les Estats Generaux des Provinces unies, ce fut le dixiéme jour d'Aoust : estant asseuré d'ailleurs que Charles de Gante - Inchi gouverneur du Cambresis, luy livreroit la citadelle de Cambray ; car la reyne de Navarre sa sœur avoit gagné ce seigneur l'an pssé dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa.

Il faut sçavoir ce qui s'estoit passé en ces provinces là depuis quelques années. Le duc d'Albe les avoit gouvernées prés de cinq ans, pendant lesquels

Depuis l'an. 1668. jusqu'en 1578. *il avoit commis des cruautez inducibles, jusques là qu'il se vantoit d'avoir fait monter les confiscations par an à huit millions d'or, & d'avoir exterminé dix huit mille hommes par la main du bourreau. Il fut revoqué l'an 1513. par le roy Philippe, & Louys de Requescens grand commandeur de Castille mis en sa place. Celui-ci gagna une bataille à Mouker Heyde pres de Nimegue, où Ludovic de Nassau fut tué, ce fut l'an 1574. Ensuite il assembla les Estats generaux pour avoir de l'argent: mais bien loing de luy en donner, ils s'unirent fort estroitement pour deffendre leur liberté; Et le cœur leur grossi encore davantage aprés sa mort, qui advint quelque mois aprés, en sorte qu'ils s'emparerent du gouvernement qui estoit demeuré entre les mains du conseil d'estat, en attendant la venuë d'un nouveau gouverneur, qui estoit Dom Iean d'Austriche.*

Cependant les troupes Espagnoles s'estant mutinées, pillerent la riche ville d'Anvers, où elles firent si grand butin qu'on vit de simples soldats joüer dix mille francs en un soir. Les provinces catholiques craignant d'estre pil-

lées de mesme, s'unirent par un traitté 1577.
fait à Gand avec celles de Hollande & de Zelande. Or avant que de recevoir Dom Jean, les Estats voulurent que tous les Espagnols sortissent du pays, & que le traité de Gand fust confirmé; Don Iean feignit d'agréer des conditions, & entra dans le pays sous la peau d'agneau, mais il reprit bien-tost celle de Renard, s'estant amparé de Namur, de Charlemont, & de Mariembourb.*

* On apela cela la Pacificatiõ de Gãd.

Alors les estats armerent contre luy, le rechasserent en Luxembourg, & par le conseil d'Orange appellerent l'archiduc Mathias frere de l'empereur, qu'ils eleurent pour leur gouverneur, & le prince d'Orange pour son lieutenant, qui en effect durant quelques mois aprés l'arrivée de Mathias, guovernoit les Estats Generaux. Mais aprés, la jalousie des seigneurs Catholiques traversant ses sages conseils, Dom Iean eu le temps de recevoir les troupes que luy amenoit Alexandre Farnese duc de Parme, avec lesquelles il gagna une signalée bataille à Gemblours sur l'armée des Estats; Ensuite les Gueux chasserent les Pres-

1578. *tres & les Moines de Gand, & abattirent les images des Eglises: ce qui altera fort l'union des Catholiques contre les Protestants. Tellement que l'heureux succés de Dom Iean, & l'attentat de ses insolents, donnerent sujet à quelques seigneurs Catholiques desja malcontents, dont Montigny estoit le chef, de faire un tiers party, & d'y attirer le Haynaut & l'Artois.*

Les mesmes seigneurs voyant que les Estats avoient traitté avec la reyne Elizabeth, laquelle y avoit envoyé Casimir avec quelques troupes Allemandes, feignirent d'estre mûs de la crainte du peril que couroit la religion Romaine; prirent pretexte de traiter avec le duc d'Anjou qui en effet n'en avoit aucune. Les Estats s'y porterent aussi; y estants induits d'ailleurs par les pratiques du prince d'Orange qui avoit grande jalousie de Casimir; & s'estoit mis fort mal avec le prince Mathias. Il cherchoit les moyens de se conserver tousiours l'autorité, & en faisant ainsi, changer de maistre aux Pays Bas. Il le pouvoit deviner, mais il ne put iamais gagner croyance dans

les

les provinces de Flandres, Artois, Haynaud, & Luxembourg. 1578.

Cette affaire du duc d'Anjou se negotioit depuis un an, du consentement tacite de la reine mere : mais le roi n'approuvoit point que son frere se meslast des affaires des Pays-bas, il estoit trop jaloux de son advancement, & d'ailleurs trop irrité des bravades que son Bussy faisoit tous les jours à ses favoris. Or ces piques & ces menées s'eschauffant de part & d'autre, il fit arrester son frere dans le Louvre, & lui donna des gardes, mais ils firent si mal leur devoir qu'il se sauva de leurs mains ; estant descendu par une corde dans le fossé du Louvre ; & s'en alla dans l'abbaye sainct Germain, où Bussy l'attendoit, & avoit fait un trou à la muraille de la ville. Delà il se rendit à Angers, & apres y avoir seiourné quelques semaines, s'advança iusqu'à Monts en Haynaut, pour conclure le traitté qui avoit esté disposé par un de ses secretaires.

Il promit d'assister les Estats de ses forces & moyens, de lever dix

1578. mille hommes de pied & trois mille chevaux, de les entretenir à ses despens trois mois durant, & de tascher de faire entrer dans cette alliance la reine d'Angleterre, le roy de Navarre, & Casimir. Reciproquement ils luy promirent que là où il seroit en personne il commanderoit en chef avec le general des Estats; Que s'ils acceptoient quelque seigneur autre que le roy d'Espagne, ils le prefereroient à tous; Qu'ils luy donneroient pour asseurance: & pour retraite à ses malades, le Quesnoy, Landrecy, & Bavais; Que s'ils pouvoient obtenir une bonne paix, ils le rembourseroient de ses frais & lui feroient une recompense digne de sa grandeur.

en Aoust

Il n'y eut iamais d'entreprise si embroüillée, ny de pays plus divisé & plus tourmenté que celuy là. L'archiduc Mathias y avoit son party dans les Estats, & parmy la noblesse; le prince d'Orange estoit tout puissant aux provinces de Frise, Hollande, Zelande, & Vtrect; Dom Iean d'Austriche estoit gouverneur pour l'Espagnol, mais declaré enne-

my par les Estats, le prince Casimir y estoit de la part de la reine Elizabet; le duc d'Aniou comme alliée & protecteur. Imbise s'estoit saisi de Gand, & le prince Casimir avec ses troupes s'estoit ietté de ce costé là comme pour s'y cantonner; les seigneurs Catholiques de l'Artois, & du Haynaut, nageoient entre tous les partis desirant conserver, s'il estoit possible, la liberté & la religion. De sorte qu'il y avoit cinq armées qui desoloient ce malheureux pays. 1578.

Celle des Estats estoit de trente huict mille hommes de pied & de huict mille chevaux; celle du duc d'Aniou beaucoup moindre que son traitté ne portoit. Il assiegea Bins & le batit si furieusement qu'il se rendit le quatorziesme iour qui estoit le sixiesme de Septembre. La courtoisie avec laquelle il traitta la garnison, lui fit ouvrir les portes de Maubeuge : mais l'insolence de ses gents à la campagne lui fit fermer celle du Quesnoy & de Landrecy. De despit de cette inexecution, & de ce que Casimir se tenoit à Gand, il ne voulut point ioindre l'armée en Septembre & suiv.

1578. des, Estats, à laquelle pourtant il avoit envoyé trois mille hommes commandez par la Noüe, & se retira en France, ayant auparavant depesché vers l'archiduc Mathias & le conseil d'Estat, leur declarer les causes de son depart, & leur donner asseurance de son retour.

La pluspart de ses troupes licentiées se rangea au service des seigneurs malcontents. Quelques mois aprés Dom Iean d'Austriche vint à mourir; la ialousie du roy son frere avoit fait eschouër ses entreprises, & peut estre mesme advancé ses iours par quelque breuvage, comme elle les avoit advancez par le poignard à Escovedo son secretaire & intime confident, qui avoit esté assassiné en Espagne.

Sa perte causa une telle espouvante dans ses troupes, que si l'armée des Estats les eust poussée, il luy eust esté facile de les forcer ou de les dissiper: mais outre que le desordre estoit dans ce grand corps faute de payement, la mort de Maximilian le Bossu qui le commandoit en chefs, estant arrivé six se-

maines aprés, rompit si peu qu'il y 1578.
avoit d'union entre les seigneurs du
pays, qui se destacherent tous du
bien public pour chercher leurs advantages particuliers.

Durant ce voyage du duc d'Anjou au Païs bas, le roy languissoit tousjours dans une Molle oisiveté, où il estoit entretenu par Villequier & par François d'O son gendre. Ce dernier estoit Sur Intendant des Finances, homme entierement perdu dans le luxe qui obligeoit à toute heure le roy de faire de nouveaux edicts qu'on appelle *Bursaux*, & d'aller en parlement le forcer par sa presence à les verifier. Ce fut une des principales causes de la ruine de ce prince d'autant que les peuples ayant veu par plusieurs fois; que de cet endroit d'où il ne doit sortir que des loix salutaires, il ne sortoit plus que des edicts d'oppression & de rigueur, perdirent peu à peu le respect & l'affection qu'ils luy portoient, & les chefs de la ligue ne manquerent pas de les recueillir, & de faire glisser en sa place l'aversion & le mespris, A quoy

1578. n'aydoit pas peu l'insolence de ses favoris qui s'elevoient au dessus des Princes, se faisoient suivre des plus grands du royaume, & disposoient souverainement de toutes choses.

en Aoust. *Le roy Sebastien de Portugal aiant perdu une grande bataille contre des Mores, ainsi qu'on le peut voir dans l'histoire de ce païs là, n'aiant plus paru depuis, soit qu'il y eust esté tué ou autrement: Henri son grand oncle paternel, qui estoit cardinal & archevesque d'Evora, prit la couronne qui lui appartenoit comme au prince du sang le plus proche. Il faut sçavoir que Sebastien estoit le fils du prince Iean, fils du roi Iean III fils du roi Emanuel; Que cet Emanuel, outre le roi Iean, eut trois autre fils, Loüis duc de Beia, le Henri dont nous parlons, & Edoüard prince de Portugal, & deux filles, Isabelle qui fut mere de Philippe II. roi d'Espagne, & Beatrix qui le fut de Philibert Emanuel duc de Savoie; Que Loüis eut un fils naturel, nommé Dom Antoine prieur de Crato; Que d'Edoüard il vint deux filles, Marie femme d'Alexandre Farnese premier du nom, duc de Parme,*

& mere de Raiduce, & Catherine 1578.
femme de Iean duc de Bragance.

Or comme Henry estoit fort infirme & presque septuagenaire, tous ceux qui pretendoient à la couronne aprés sa mort, commencerent deslors à faire leurs brigues & à publier leurs droits. Donc, sans compter le pape & l'abbé de Clervaux, qui montroient par quelques vieux titres que ce Royaume s'estoit soumis à leur censive & hommage, se presenterent Philippe roy d'Espagne, Philibert Emanuel duc de Savoye, Rainuce Farnese, Catherine femme de Iean duc de Bragance, & Antoine prieur de Crato.

Quant à Philibert il le cedoit au roy Philippe qui estoit issu de l'aisnée des deux filles d'Emanuel, & demandoit qu'on eust égard à son droit en cas que Philippe mourust avant luy. On disoit que Rainuce, sa mere estant morte, comme elle l'estoit, ne le pouvoit pas disputer à Catherine, parce qu'il estoit plus eloigné qu'elle d'un degré. La dispute demeuroit donc entre Philippe & Catherine : il estoit indubitable que la mere de Philippe, si elle eust esté vivante, eust esté esclusse par Catherine,

1578. *mais comme elle estoit morte, son fils Philippe pretendoit qu'il ne faloit plus avoir d'égard à cela, & qu'estant luy & Catherine en pareille distance (car tous deux avoient le germain sur Sebastien) il luy devoit estre preferé parce qu'il estoit masle.*

Pour le droit d'Antoine, le roy Henry n'en fit aucun compte, à cause qu'il avoit pris en hayne, & que son pere, à ce qu'on disoit, l'avoit par son testament declaré illegitime, neantmoins tout le peuple, le clergé, & les moines, à la reserve des Iesuites, qui s'estoient persuadez que la grandeur de la maison d'Austriche estoit le vray soustien de la religion catholique, estoient entierement pour luy.

Parmy les contendants se mesla aussi la reine Catherine de Medicis, peut-estre pour faire croire qu'elle estoit d'assez bonne maison pour pretendre à la succession d'un royaume. Voicy comme elle fondoit son droit. Alfonse III. roy de Portugal vers l'an 1235. avoit épousé une Matilde comtesse de Boulogne sur la mer, puis l'avoit repudiée pour prendre une femme plus jeune: Elle disoit qu'il avoit eu un fils nom-

mé Robert de cette Matilde ; mais 1587.
qu'à son prejudice il avoit fait heritiers les enfants de sa seconde femme : Que de ce Robert desherité estoient venus les comtes de Boulogne, du sang desquels elle estoit issuë. Mais cet exposé, outre qu'il faisoit injure à tous les rois de Portugal depuis Alfonse, & à tous les precedents qui en estoient issus, les califiant necessairement bastards & usurpateurs, estoit faux dans le poinct essentiel, car Matilde n'eut point d'enfants d'Alfonse, & Robert estoit fils d'une sœur de cette reyne.

1579. Le plus apparent droit, selon les jurisconsultes de Conimbre, qui devoiët mieux que tous les autres connoistre les loix & coustumes de ce pays-là, estoit celuy de Catherine femme du duc de Bragance. Aussy la noblesse & les Estats, ausquels devoit appartenir le jugement d'une question si importante, panchoient de ce costé-là : mais Henry fut si foible qu'il n'osa prononcer en sa faveur, & s'engagea au roy Philippe d'autant plus facilement qu'il vit que le duc de Bragance se relaschoit ; joint que son confesseur luy persuada que la gloire de Dieu & le bien de la reli-

1578. *gion Catholique, le desiroient ainsi.*

La dessus il vint à mourir le dernier jour de Ianvier de l'an 1580. ayant regné 17. mois. Philippe qui s'estoit preparé à faire valoir ses droits par la force; fit aussi-tost entrer le duc d'Albe en Portugal avec une bonne armée; Antoine y avoit déja esté proclamé roy, mais il ne put pas tenir contre luy; les troupes tumultuaires qu'il avoit amassées furent battuës la premiere fois, & dissipées la seconde. De sorte que n'ayant plus rien sur terre, & la mer le reiettant à bord toutes les fois qu'il s'embarqua, il fut contraint de se desguiser en moine, & demeura caché huit mois en divers endroits, sans que les Portugais le declaràssent, quoyque Philippe eust promis quatre-vingt mille escus à qui le livreroit. A la fin ayant trouvé l'occasion il s'embarqua dans un vaisseau qui le porta en Hollande; d'où il vint à la cour de France.

Toutes les isles Açores, hormis celles de saint Michel qui se mit sous l'obeïssance de Philippe, demeurerent attachées à son party par le moyen des moines qui s'y estoient fort multipliez.

On nomme autrement ces isles de Terceres à cause de la troisiéme qui est la plus grande de toutes, Il y en a neuf. 1578.

*Quant au duc de Bragance, il s'accommoda avec le Roy Philippe, qui luy laissa la charge de connestable du royaume : mais de nostre temps Iean son petit fils s'est heureusement relevé de cette transaction, & restably dans le thrône, suivvant une merveilleuse prophetie, qu'on peut lire dans le premier volume des Annales * de Cisteaux, composées par un religieux Espagnol de cet Ordre, quelques années avant cette grande revolution.*

* Chap. 3 de l'an 1142.

L'ordre de saint Michel avoit esté en grand honneur sous quatre rois : mais durant le regne de Henry II. les femmes l'avoient rendu venal : & dans ceux de François II. & de Charles IX. la reyne Catherine en avoit fait litiere, de sorte que les Seigneurs ne le demandoient plus que pour leurs valets. Cette année le roy, sans l'aneantir neantmoins, en institua un autre que l'on nomma *l'Ordre du sainct Esprit*, auquel il sert comme de 1579. Ianvier.

1579. disposition necessaire. Il s'en decla-
en Janv. ra chef souverain, & en unit pour jamais la grande maistrise à la couronne de France. Il en solemnisa la feste le premier jour de Ianvier dans l'eglise des Augustins de Paris, avec sa pompe & sa magnificence ordinaire. Le nombre des chevaliers fut limité à cent, qui seroient nobles de trois races; non compris les ecclesiastiques, qui sont quatre cardinaux & quatre evesques; & les officiers. Il voulut nommer les chevaliers *Commandeurs*, parce qu'il avoit resolu à l'exemple d'Espagne, d'attribuer à chacun d'eux une commanderie sur les benefices; Le pape & le clergé, refuserent d'y consentir, neantmoins ce nom leur est toûjours demeuré, & le roy en la place leur assigna à chacun mille escus de pension à prendre sur ees coffres.

Il y a apparence qu'il institua cet Ordre à l'honneur du sainct Esprit, en memoire de ce que le jour de la Pentecoste, il luy vint deux couronnes; celle de Pologne, puis celle de France: mais un auteur a dit qu'il en avoit pris le modele sur un

pareil que Louys roy de Siciles avoit 1579.
institué par un semblable motif l'an
1352. quant à la raison politique,
il peut l'avoir fait à mesme dessein
que Louys XI. fit celuy de sainct
Michel ; sçavoir pour destruire les
ligues dans son estat, & mesme pour
convertir les chefs du party Huguenot, par l'esclat d'une si belle
marque d'honneur.

La negotiation de la reyne mere
avec le roy de Navarre dans la ville
de Nerac, dura plus long-temps
qu'elle n'avoit pas creu. Le Prince
ne voulut rien conclure sans l'advis
de tout le party, dont il assembla
des deputez à Montauban. Elle en
gagna quelques-uns par ses artificieux attraits des dames qu'elle menoit avec elle : mais la reyne Marguerite qui trouvoit tous moyens
honnestes de se venger de son frere
qui l'avoit chassée de sa cour, prit
soin de s'acquerir secrettement le
cœur de Pibrac, qui estoit le conseil de sa mere. La sagesse de ce
grand homme fit naufrage contre
cét écueil, en sorte que n'agissant
que par son mouvement & contre

1579. les intentions de la reine mere, il éclaircit plusieurs articles en faveur des religionnaires, & leur fit accorder beaucoup de choses, mesme plusieurs places de seureté.

La conference finie à la fin de Fevrier, la reyne voulust faire le tour du Languedoc & du Dauphiné. Dans ces provinces elle fit un grand accueil aux Politiques & aux melcontents, ayant en veuë de s'en servir à l'endroit du duc d'Alençon, si son fils Henry mouroit sans enfants. Delà elle passa en Provence où les troubles estoient entretenus par les Rasats & par les Carcistes; les derniers avoient la noblesse, les autres le peuple & le parlement.

en Février & suivans. Le vray sujet de ces broüilleries estoit le gouvernement de la province: le mareschal de Rais qui se l'estoit fait donner l'an 1515. y fut si peu agreable qu'il falut qu'il le cedast au comte de la Suse. Celuycy estant mis de sa main, n'y fut pas plus paisible que luy: tellement que le mareschal y fit commettre le cardinal d'Armanac, qui estant vieil & caduc n'eut pas aussi

beaucoup de pouvoir sur les factieux. 1579.
Henry grand prieur de France, frere bastard du roy, avoit envie à ce gouvernement, c'est pourquoy il attisoit le feu; La reyne ne trouva donc point d'autres moyens de l'esteindre que de luy donner ce qu'il desiroit.

Au retour le duc de Savoye vint par honneur la visiter à Grenoble & l'obligea de se transporter jusqu'à Montluel en Bresse, pour conferer avec Bellegarde. Ce mareschal malcontent de la cour s'estoit emparé du marquisat de Salusses, & peut-estre avoit quelque traitté secret avec ce duc qui l'avoit estroitement obligé en plusieurs occasions. En effet quand il fut mort, ce qui advint l'année suivante, le duc essaya par divers moyens de retenir les places du marquisat sur lequel il avoit des pretentions, & suscita ceux qui en estoient gouverneurs pour le roy, à s'y cantonner, ou du moins les favorisa: mais comme il n'osa pas les soustenir ouvertement, il falut qu'ils laschassent la prise aprés quelque resistãce. Pour lors la reyne n'eut

1579. pas le temps de demesler cette fusée: car ayant esté advertie que les favoris s'empatoient absolument de l'esprit du roy pendant sa longue absence, elle quita là Bellegarde, & s'en revint en grande diligence à la cour.

en May. Elle trouva que le duc d'Anjou qui en avoit toûjours esté esloigné depuis son evasion, venoit d'y arriver, & qu'il y vivoit en fort bonne intelligence avec le roy. Il avoit pris cette religion sans en rien communiquer à son Bussy d'Amboise, qui estoit demeuré en Anjou. Cét esprit fier & superbe continua là de braver & de mépriser tout le monde faisant gloire de triompher des Dames aussi bien que de leurs maris: jusqu'à tant que le seigneur de Mont-Soreau le tua dans son chasteau de la Contanciere, auquel il avoit contraint sa femme de luy donner rendez-vous; c'estoit au mois de Iuillet.

en Iuin & Iuillet. Lors qu'il perit ainsi, son maistre estoit passé en Angleterre avec deux gentils hommes seulement pour faire l'amour à la reyne Elizabeth.

Cette princeſſe eſtoit formée de telle ſorte, qu'elle aimoit paſſionnément, mais ne pouvoit eſtre aymée jusqu'à eſtre mere, ſans un tres-grand peril de ſa vie : à cauſe dequoy elle n'eut jamais intention de prendre mary, & neantmoins elle n'en refuſoit aucun, afin de tenir ſes ennemis en cervelle par le bruit de ſes alliances, & de ſe faire des amis par les attraits d'une ſi belle eſperance. Le duc fut ſi bien receu d'elle & traitté avec tant de franchiſe & de priuauté, que tous ceux qui ne la connoiſſoient pas creurent ce mariage indubitable. Auſſy eſtoit-il de ſon intereſt de le faire croire ainſi, afin de relever le courage aux amis de ce Prince pour luy aider à obtenir la ſouveraineté des Pays bas; non pas tant pour l'amour de luy, que de peur qu'ils ne tombaſſent ſous la domination du roy. 1579.

Sur l'advis qu'on eut que le duc de Savoye avoit partagé la conqueſte du pays des Suiſſes avec le roy d'Eſpagne, & qu'il devoit commencer par Geneve, laquelle cette nation avoit receuë en ſon alliance, dau-

1579. tant que c'est par là qu'elle peut envoyer du secours en France & en recevoir : le Roy fut conseillé à l'instante sollicitation mesme des Cantons Catholiques, de prendre cette ville sous sa protection, de peur que d'autres ne s'en emparassent. Il se dressa pour cette fin un traité particulier entre luy & les Suisses, qui fut negocié à Soleurre par Nicolas de Harlay Sancy.

Il n'y avoit plus parmy les Huguenots que le peuple & les consistoriaux qui eussent de l'ardeur pour leur religion : à l'égard des Grands, ce n'estoit qu'une faction, & le prince de Condé estoit presque le seul qui en fust persuadé. Aussi avoit il peu de liaison avec les Politiques, ny mesme avec le Roy de Navarre, & faisoit bande à part, tant parce qu'il estoit fasché que le roy eust à son préjudice donné la lieutenance au vicomte de Turenne, que parce qu'estant fort homme de bien & serieux, il fuyoit le libertinage & avoit en horreur les fraudes & les artifices impies.

Dans la cour du roy de Navarre,

on ne voyoit qu'intrigues, amou- 1579.
rettes, entreprises, pour tout dire en No-
en un mot, la reine Marguerite en vembre
estoit l'esprit. Le roi son frere qui & De-
l'avoit prise en haine, escrivit à son cembre.
mari que l'on parloit mal d'elle & du vicomte de Turenne : mais ce prince considerant la necessité de ses affaires plus que toute autre chose, montra la Lettre à tous deux, & n'espargna ni prieres, ni caresses, pour retenir le vicomte qui feignoit de se vouloir retirer.

Or cette femme outrée au dernier poinct, n'eut plus d'autre pensée que la vengeance : pour cet effet se servant des mesmes moyens qu'elle avoit souvent veu pratiquer à sa mere, elle instruisit les dames de sa suite à envelopper tous le braves d'aupres de son mari dans leurs filets, & fit en sorte que lui mesme se prit aux appasts de la belle Fosseuse, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de sa Maistresse. Ce furent là les vrais boutefeux des siziesmes troubles ; aussi les nomma t'on la *guerre des amoureux*.

Comme les envoiez du roi vien-

1580. en Janvier & Février. nent donc pour redemander les places de seureté, ces coquettes se mocquent deux, piquent leurs galands d'honneur, s'appellent sottise & lascheté de rendre ce qu'ils avoient acquis au pris de leur sang, enfin elle les eschauffent de telle sorte qu'il se resolvent non seulement de les garder, mais encore d'en prendre d'autres. A cette fin, le roy de Navarre ayant rompu deux pieces d'or, en envoyez deux moitiez l'une à Chastillon, & l'autre à Lesdiguieres, qui commandoient pour le party en Languedoc & en Dauphiné, avec un ordre de commencer la guerre lors qu'il leur envoyeroit les deux autres moitiez : Et au mesme temps il depeche en diverses provinces des hommes de creance, pour l'execution de plus de soixante diverses entreprises.

Il semble que cette resolution n'avoit pas esté communiquée au prince de Condé neantmoins il se trouva qu'il agit en mesme temps comme s'il eust esté de concert avec le reste du party, Il desiroit passionnement entrer en possession du gou-

vernement de Picardie il y avoit 1580.
esté promis par deux traittez, & on
le lui faisoit esperer de jour en jour, en Avril
Enfin sa patience se lassa il voulut & sui-
se faire raison lui-mesme, & forma vans.
des intelligences sur sept ou huit des
meilleures places de la province.
Celle qu'il avoit sur la Fere lui reüssit par le moyen de Liramont, de Moüy, & de quelques autres gentils hommes, toutes les autres avorterent.

Aussi peu de succez eurent toutes celles des partisans du roi de Navarre, hosmis une sur Montaiguen Poitou,& une autre sur Cahors.Cette ville qui étoit des terres de sa femme (car on lui avoit donné pour dot les comtez de Quercy & d'Agenois) refusant de le reconnoistre, il se picqua d'en avoir raison. Quoy qu'il sceust que Vensins estoit dedans avec deux mille hommes de guerre, il ne laissa pas de l'attaquer & d'y planter le petard, nouvelle machine d'artillerie que l'on commençoit à mettre en usage. Quand par cette invention il eut fait sauter une porte, il trouva Vensins en teste qui le receut

1580. fort bravement. Ce seigneur fut tuë dés ses premieres charges, sa mort n'abattit pourtant pas si fort le courage de ses gents qu'ils ne se deffendissent encore 4. iours durant de ruë de ruë. A la fin tout fut forcé, & la ville horriblement saccagée, & toute inondée du sang de ses habitans. en vengeance de celuy des Huguenots qu'ils avoient respandu aux massacres de la saint Barthelemi.

Les autres efforts de ce parti découvrirent manifestement sa foiblesse. Elle se trouva plus grande qu'on n'eust pensé: car les provinces desarmées, comme estoient la Normandie, l'Isle de France, la Champagne, & autres, refuserent de contribuer pour cette guerre, les Rochelois l'estimant peu juste, demeurerent en paix, de l'advis mesme du sage la Nouë, Chastillon ne pût esbranler en Languedoc que trois villes, sçavoir Lunel, Aigues mortes, & Sousmieres; Et si Nismes entra en lice, ce ne fut que parce que les Catholiques allerent imprudement le harceler. Il est vrai que le capitaine le Merle grand voleur, prit Mandes, mais ce fut plutost pour son

comte que pour celuy de son parti, 1580.
car il eut tout le butin, son parti
n'eut que la haine de ses horribles
brigandages.

De tous costez les Huguenots avoient du desavantage : le Mareschal de Biron arrestoit sur cu toutes les troupes du roy de Navarre, & le repoussoit dans ses places. Il luy defit trois mille hommes dans un combat pres de Montcrabel, auquel les deux fils du marquis de Trans proches parens de ce roy, & neantmoins Catholiques, furent tuez, & poussa le reste iusqu'aux portes de Nerac. Ayant lasché quelques volées de canon contre la muraille, de dessus laquelle la reyne Marguerite regardoit l'escarmouche, cette princesse en fut tellement offensée qu'elle ne luy pardonna iamais. Le comte de Lude cependant prit Montaigu en Poitou, dont la deffense veritablement fut bien plus grande que ne l'estoit la bonté de la place; le duc de Mayenne nettoya presque tout le Dauphiné, & mit Lesdiguieres si au bas, qu'encore, une pareille campagne l'eust

princes proteſtants. Il vit en Angleterre la reyne Elizabeth, à Anvers le prince d'Orange, en Allemagne Caſimir, & quelques autres princes : mais il ne pût tirer aucune aſſiſtance que de Caſimir, moyennant certaines places qu'il promit de luy bailler en nantiſſement. Sur cette aſſurance il revint en Dauphiné par la Suiſſe & par Geneve, au travers d'une infinité de perils, ayant meſme eſté pris & deſpoüillé ſur les terres de Savoye par des bandits, qui ne le reconnurent pas. Leſdiguieres l'accommoda genereuſement d'argent & d'equipage. Auſſy ſa preſence ne luy fut pas inutile à réünir la nobleſſe du pays ſous ſon commandement, & à confirmer ſon autorité.

1580.

La ſeule reſſource des Huguenots eſtoit donc une levée de Reiſtres : le roy la redoutoit ſur toutes choſes, & la France friſſonnoit d'horreur au ſeul nom de ces cruels paillards qui l'avoient tant de fois ſaccagée. Sur cela la reine mere & le duc d'Alençon s'entremettent de la paix : le roi de Navarre la deſiroit comme ſon

1580. unique salut, & le duc la procuroit, afin de pouvoir transporter toutes les forces de l'un & de l'autre party dans les Pays bas.

Car les Estats Generaux ayant resolu de declarer le roi d'Espagne desscheu de la souveraineté de ces provinces, comme ils firent hautement l'année suivante dans l'assemblée de la Haye, avoient envoyé des deputez vers ce duc estant pour lors au Plessis-lez Tours, Ensuite ils passerent un traitté avec luy; Par lequel *ils le reconnoissoient pour leur prince & seigneur, luy & ses fils legitimes, aux mesmes droits que les seigneurs precedents; A la charge que s'il avoit plusieurs fils, ils choisiroient celuy qu'il leur plairoit. Qu'il conserveroit les anciennes alliances, droits, & privileges des Provinces, ne donneroit les charges & emplois qu'aux naturels du pays; & feroit en sorte que les Provinces demeurassent tousjours attachées à la France, sans estre pourtant incorporées ny unies à la couronne. Reciproquement, qu'ils luy fourniroient trois cents mille escus par mois, en attendant qu'il fut en possession de la souveraineté, & six places où il pour-*

roit mettre garnison , comme aussi en toutes celles qu'il conquesteroit. Que nul n'entreroit au conseil s'il ne l'agreoit ; & qu'il luy en nommeroient trois dont il en choisiroit un ; & que l'exercice de la religion demeureroit dans tous les lieux tel qu'il estoit. 1580.

Ce traitté signé , il courut en Guyenne negocier la paix , le lieu de la conference fut le chasteau de Fleix appartenant au marquis de Trans. En cét endroit , par les soins de ce prince & par ceux du duc de Montpensier , puis encore du mareschal de Cossé que le roy y envoya aprés lui : on convint sur la fin de Novembre de certains articles pour l'esclaircissement de la paix precedente. On la confirma par celle-ci. On y accorda aussi quelques places au roy de Navarre ; Et on donna à la passion de sa femme la revocation de Biron ; On osta à ce Mareschal la lieutenance de Guyenne pour la donner au mareschal de Matignon que cette reyne demandoit , & dont la sage froideur sembloit fort propre pour temperer le feu des Gascons. En ce lieu-là, Philippe de Marnix sainte Al- en Novembre.

1580. degonde, le premier mobile des Estats des Païs-Bas aprés le prince d'Orange, vint trouver le duc d'Anjou pour luy apporter la ratification du traitté fait par leurs deputez à Tours. Le duc l'ayant aussi ratifié, fit un voyage en Anjou & donna ordre de tous costé à lever des troupes.

en aoust *Le trentiesme d'Aoust de cette année 1580. Philibert Emanuel duc de Savoye acheva sa course mortelle, & laissa ses estats, qu'il avoit heureusement regagnez par sa valeur, & par la sagesse de sa conduite à son fils unique Charles Emanuel, qui estoit alors dans sa vingt-uniesme année.*

La France fut affligée en mesme temps de deux cruelles maladies, la coqueluche & la peste. La premiere, que nous avons desja veuë deux autres fois tourmenter ce royaume, estoit toûjours tres douloureuse & quelquefois mortelle, mais elle ne dura que cinq ou six mois. L'autre tuoit presque tous ceux qu'elle frappoit, & elle exerça sa violence cinq ou six ans concecutifs, ravageant tantost une province, tantost une autre, si bien qu'elle fit mourir plus de la quatriesme partie du peuple.

Depuis que Dom Iean d'Auſtriche 1580.
eſtoit party de Flandres, la confuſion & la diſcorde y eſtoient tousjours allées en croiſſant. Les eſtats avoient appellé l'archiduc Mathias pour les gouverner, mais les * Gueux le traiterent ſi mal, qu'ils l'obligerent de s'éloigner. Le duc de Parme, auquel le commendement de l'armée Eſpagnole eſtoit demeuré aprés la mort de Dom Iean d'Auſtriche, ne trouva d'abord pour luy que la ville & pays de Namur, & le duché de Luxembourg, mais auſſi-toſt il regagna par ſes intrigues les pays d'Artois & de Haynaut qui chanceloient entre deux, leur accordant une amniſtie generale, avec aſſeurance de ne leur donner jamais de gouverneur que de leur pays. Ce qu'il executa ſi ponctuellement que le marquis de Richebourg ayant eſté tué au ſiege d'Anvers l'an 1595. il delivra le comte d'Egmond en eſchange de la Noüe pour le reveſtir de cette charge. Le bonheur accompagna ſa conduite, il deffit une partie de Reiſtres de Caſimir, & enveloppa tellement l'autre, qu'ils furent con-

* Les Calviniſtes revoltez.

1577. traints de prendre quartier & de se retirer en Allemagne. Casimir pour lors estoit passé en Angleterre pour voir la reyne Elizabeth, ayant appris cet eschec, il en eut tant de honte, qu'il se retira tout droit chez luy sans oser repasser par les Pays-bas.

Aprés leur depart, le duc de Parme assiegea Maestric. Il le prit par force au bout de 4. mois & cependant il negocia si bien avec les seigneurs malcontents, qu'ils rentrerent sous l'obeïssance du roi Philippe, & y ramenerent entierement les provinces d'Artois, & de Haynaut, & les villes de l'Isle, Doüay, & Orchies.

A l'opposite, les prouinces de Gueldres, Zutphen, Hollande, Zelande, Frise, & Vtrect, puis les villes de Brüges, Ypres, & plusieurs autres, s'unirent plus estroittement ensemble pour se mieux deffendre. Delà est venu le nom de *Provinces unies.* Les Malcontents cependant ébransloient fort les autres provinces Catholiques. Il est vray que la maladie dans laquelle le duc de Parme tomba apres la prise de Maestric, donna un peu de temps aux Estats de

respirer, & que la Nouë, quoy qu'il n'eust que trois mille hommes, tenoit téte fort bravement à tous leurs ennemis. 1580.

Comme les Espagnols prirent Groeningue sur les Estats, de son costé il leur prit Ninove, & dans cette place le comte d'Egmond avec sa femme : mais peu aprés ce genereux chef fut deffait dans une rencontre prés du chasteau d'Ingel-Monstel, & tomba entre les mains des Espagnols, qui ne lui donnerent la liberté que l'an 1585. en eschange du comte d'Egmond, comme nous l'avons dit, & en leur payant cent mille escus de rançons.

L'edit accordé aux Huguenots ne trouva pas tant de difficulté, ny pour la verification au parlement, ny pour l'execution, que les autres precedens, & il fut assez paisiblement observé prés de cinq ans. Comme la violente agitation, bien loin de guerir les maladies, les augmente, & qu'il faut laisser reposer les esprits pour les temperer : ainsi deslors qu'on cessa de pousser les Huguenots, leur chaleur s'attiedit de 1585. en Ianvier. ✠

1581. beaucoup. Le roy prenant la meilleure voye, leur fit connoiſtre qu'ils ne devoient craindre aucun mal de ſa part, mais qu'ils n'en devoient eſperer aucun bien ; Qu'il leur feroit bonne juſtice, mais qu'il ne leur donneroit ny charges, ny gouvernements, ny emplois, & qu'il les eloigneroit de toutes ſortes de dignitez & d'offices. Avec cela il taſchoit de les ramener tout doucement par de ſages & chreſtiennes inſtructions : Et ces moyens en convertirent plus en 4. ans, que les bourreaux ny les armes n'en avoient forcé en quarante. Si on euſt continué de tenir ce procedé, cette opinion de conſcience ſe fuſt ſans doute diſſipée par une opinion d'honneur.

Durant ce calme, le roy bien loin de ſe fortifier, s'affoibliſſoit de plus en plus ; & s'amolliſſoit dans l'oiſiveté & dans les delices. Depuis la mort de la princeſſe de Condé, il avoit eu peu d'attachement pour les femmes ; & ſon adventure de Veniſe luy avoit donné un autre penchant. Les trois principaux de ſes favoris eſtoient Arques, le jeune La

Valette, & Sainct-Luc : le dernier perdit ses bonnes graces pour l'avoir voulu guerir de ses depravations par une illusion fort ingenieuse : les deux autres demeurerent tout puissants, sans avoir de rivaux qu'eux mesmes, & iouïssant comme par indivis de l'affection du roy, qui les appelloit ses enfants. Il ne se contentoit pas d'avoir erigé en Pairie la vicomté de Ioyeuse pour d'Arques, & la terre d'Espernon qu'il achepta du roy de Navarre, pour la Valette, il les vouloit honorer de son alliance en les mariant aux deux sœurs de sa femme, & leur donnant à chacun quatre cents mille escus de dot. En effet Ioyeuse en espousa une, & ses nopces se firent avec tant de profusions, qu'il en cousta au roy prés de quatre millions de livres. 1581.

Pour remplacer ces folles despenses, il faloit avoir recours à forger de nouveaux edicts; Il n'en falloit pas moins que neuf ou dix tout d'un coup. On en avoit veu iusqu'à vingt-deux en moins de deux mois, dont ils fournissoient eux-mesmes le suiet, & assignoient effrontément leurs

1581. marchands & leurs tailleurs sur ces fonds. Aussi le Parlement, croyant qu'il estoit de son devoir d'empescher qu'ils ne se joüassent ainsi de la substance des pauvres sujets du roy, s'opposoit avec fermeté à la verification; & Christophle de Thou premier president, osa bien respondre une fois, que *selon la loy du royaume, qui estoit le salut public*, *cela ne se pouvoit ny ne se devoit.*

en Iuillet. & Aoust. Les Estats des provinces unies se trouvoient en de grandes peines, leurs principales villes estoient toutes en combustion pour la diversité des religions, leurs armées sans chefs, & leurs soldats sans payement. Durant cette confusion, le duc de Parme prit la ville de Breda qui estoit au prince d'Orange; & aprés cala il se promettoit de boucher toutes les advenuës du païs aux François. Il luy estoit aisé de le faire, car ayant desja l'Artois, le Haynaut, & la ville de Dunkerke, il ne luy restoit plus que d'avoir Cambray: & c'estoit pour cela qu'il l'avoit assiegé.

Le premier exploit du duc d'Anjou devoit donc estre de le delivrer.

Au bruit de son entreprise, que ses amis avoient publiée advantageusement par toute la France, grand nombre de volontaires, quinze ou vingt seigneurs de marque, plusieurs capitaines avec leurs adventuriers, mesme des compagnies d'ordonnance toutes entieres estoient venuës le trouver; il avoit quatre mille chevaux François, & dix mille hommes de pied. Rosne qui luy devoit amener quinze cents Reistres ne luy amena que trente cavaliers, ayant joüé l'argent à trois dez. Mais Honerat d'Albet capitaine de grand credit parmy les gents de guerre, luy amena douze cents bons hommes de Languedoc. Le duc de Parme rassembla toutes ses forces & se tint six heures en bataille, comme pour luy faire sçavoir qu'il l'attendoit de pied ferme: mais quand il vit qu'il venoit droit à luy, il se retira à Valenciennes. Ainsi la ville fut delivrée. Elle receut le duc dans Cambray comme chef souverain du chasteau, & protecteur de la liberté du pays: dont il presta le serment sur l'Autel de nostre Dame, puis dans

1581

en Aoust.

la maison de Ville. Il chassa ensuite
1581. les ennemis hors de l'Escluse & d'Arleux, & battit si furieusement les murs de Cateau-Cambresis, qu'il le força de se rendre à discretion.

Voilà tout l'effet de cette bruyante expedition. Apres ces exploits l'ardeur de ses volontaires se refroidit; Et comme son armée estoit composée de pieces independantes, il y eut bien-tost autant de querelles que de capitaines. Si bien que voyant trop de peril à s'engager plus avant & à ioindre l'armée des Estats qui venoit au devant de lui, & d'autre costé trop de honte à s'en retourner si-tost, il fut conseillé de faire un second voyage en Angleterre pour voir la reine sa maistresse, avec laquelle les articles de son mariage estoient presque tous dressez.

en Octobre & en Novembre. La chose passa si avant que cette reine lui dôna un anneau pour gage de sa foi: mais les brigues contraires à cette alliance, & ses femmes qui sçavoient le danger où elle seroit si elle avoit des enfants, à cause de la mauvaise conformation des parties, en firént tant de bruit, & rompirent la teste de

leur Maitresse par tant de clameurs, 1582.
qu'elle luy redemanda sa bague.

Il arriva en ce mesme temps que des prestres & des religieux Anglois nourris dans les seminaires de Doüay & de Rheims, qui avoient esté fondez, l'un par le roi d'Espagne, & l'autre par les Guises, tramoient diverses conspirations contre cette reine, en execution de la bulle du pape qui l'an 1570. l'avoit excommuniée & privée de sa couronne: à cause de quoi elle fut contrainte par les cris de ses ministres d'en faire mourir quelques uns, entre autres le pere Edmond Campian Iesuite. Le duc d'Anjou tesmoigna grand mescontentement de ce qu'en sa presence on traisnoit des prestres Catholiques au supplice: la reine de son costé estoit aussi dans des peines & des apprehensions extrêmes. Tellement que dans ces embarras on cessa de parler du mariage; Et neanmoins tous deux estant bien-aises qu'il en demeurast quelque croyance parmi les estrangers, passerent pres de deux mois dans des réjouïssances, qui au loin estoient prises pour la feste de leurs nopces.

1581. Lors que le duc estoit party des Pays-bas, plus de la moitié de son armée s'estoient dissipée, le reste passa dans la comté de Flandres par Calais & joignit celle des Estats. Le duc de Parme n'ayant sceu empescher cette jonction, assiegea Tournay. La princesse d'Espinoy en l'absence de son mary, donnant les ordres en capitaine, & combattant en soldat, deffendit cette place deux mois durant; Et peut-estre qu'elle l'eust sauvée, si les bourgeois, qui estoient zelez catholiques, ne l'eussent obligée de capituler

Le prince d'Orange & les Estats pressant le duc par plusieurs dépesches de revenir, il prit congé de la reine Elizabeth, qui le conduisit jusqu'à Cantorbery, & voulut que le comte de Leycestre, Houvard son admiral, & cent gentilshommes de marque l'accompagnassent en Flandre. Il s'embarqua à Douvres le 10.
1582. en 16. vrier. de Fevrier, en deux iours il arriva à Flessinghes, où les princes d'Orange & d'Esinoy l'attendoient. Le lendemain il passa à Middelbourg, & de là se fit porter sur des vaisseaux à Anvers par la riviere de l'Escaud.

Les Estats qui y estoient assem- 1575.
blez luy firent une entrée fort pompeuse, & l'inaugurerent premierement de duc de Brabant, le prince d'Orange luy mettant le chapeau ducal & le manteau, qui estoient de velours rouge cramoisy fourré d'hermines à grands rebras: puis ils le declarerent marquis du sainct Empire, le consul d'Anvers luy donnant en main une clef d'or, qu'il luy rendit aussi-tost. Deslors il commença de gouverner, mais c'estoit avec peu de satisfaction, ayant entendu dans les articles de la *joyeuse entrée*, qui luy furent lûs à son couronnement, *Qu'il devoit les regir non pas selon sa volonté, mais selon la justice & selon leurs privileges.*

Cependant comme il avoit affaire à des ennemis à qui toutes voyes paroissoient licites, il courut deux grands hazards. Le dix-huictiesme de Mars le prince d'Orange fut assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison au sortir de table par Iaureguy valet d'un certain banquier ruiné; qu'on disoit avoir empoisonné Iean d'Austriche. Il guerit de cette

en Mars.

1582. blessеure : mais tout sur l'heure le contrecoup pensa tomber sur le duc. Les Flamands s'imaginerent qu'il avoit dessein d'affermir la nouvelle domination par un massacre general des seigneurs du pays ; ils fondoient leur soupçon sur ce que les François qui avoient disné avec le prince d'Orange, avoient aussy tost tué l'assassin, comme s'ils eussent voulu en luy ostant la vie, oster toute connoissance des auteurs du crime. Mais le ieune prince d'Orange l'ayant fait fouiller, on trouva dans sa poche des lettres Espagnoles qui firent assez connoistre qui il estoit.

en Avril & suiv. Durant que le prince d'Orange se guerissoit, le duc faisoit son entrée à Bruges & à Gand : dans cette derniere ville il receut les ornemens de comte de Flandre. Quelques iours apres il descouvrit l'horrible conspiration de Nicolas Salsede, fils d'un autre Salsede originaire Espagnol ; & fugitif pour crime de son pays lequel s'êtoit habitué en France. C'estoit Salsede pere qui avoit fait la guerre au cardinal de Lorraine au pays Messin : en hayne de quoi il avoit esté tué à

la sainct Barthelemy. Pour le fils il estoit aussy banny de France pour avoir bruslé dans sa maison un gentilhomme de Normandie qui l'avoit accusé de fausse monnoye. Celuy-ci avoit donc feint de se donner au service du duc d'Anjou avec un regiment qu'il avoit levé à ses propres despens : mais le prince d'Orange qui avoit tousjours l'œil au guet, déscouvrit qu'il avoit des intelligences avec le duc de Parme. Là-dessus on l'arresta : comme aussi un certain François Basa Italien, puis un banquier nommé Balduin, & quelques autres. On disoit qu'il avoit comploté de se saisir de quelques places pour les livrer au duc de Parme, & formé un attentat sur les personnes du duc d'Anjou & du prince d'Orange. 1582.

On n'a jamais bien sceu le fond de cette affaire, d'autant que Basa ayant par la crainte de la question ou autrement, déscouvert des choses fort estranges, se tua luy mesme en prison, & que le malheureux Salsede varia deux ou trois fois dans ses interrogatoires, & impliqua dans son

1582. crime tant de personnes, lesquelles on sçavoit estre innocentes, qu'on ne put asseoir de jugement certain sur ses confessions. On croit qu'il le fit ainsi, afin d'estre mené à Paris, dans l'esperance qu'il eut que le duc de Parme le recouvreroit par les chemins : mais Bellievre l'y conduisit avec tant de precaution, qu'il trompa les espions du duc, & l'attente du criminel.

Le roy le fit interroger à diverses fois par les gents de son parlement, & voulut estre dans une chambre prochaine pour escouter ce qu'il diroit : Il advoüa les mesmes choses qu'il avoit dites en Flandes : dont le roy sortit si effrayé qu'il ne sçavoit plus à qui se fier, ne voyant à l'entour de luy aucune personne qu'il n'eust accusée. Le parlement le condamna à estre tiré à quatre chevaux. L'arrest prononcé, comme on le menoit à la chapelle, il se trouva, à ce qu'on dit, un certain religieux dans le degré qui luy souffla un mot à l'oreille ; ce qui fut cause qu'il retracta tout ce qu'il avoit confessé, & qu'il laissa les juges & le roy eu

plus grande perplexité qu'auparavant. 1582.

Les Estats avoient peu d'argent & grand nombre de garnisons à entretenir: ainsi l'armée du duc d'Anjou ne pût estre pour cette campagne, que de quatre à cinq mille hommes. Il les divisa en trois petits corps pour couvrir les dehors des grandes villes. Celle du duc de Parme se trouva de plus de 30000. hommes, & neantmoins il ne pût prendre que 4. ou 5. peitts chasteaux, qui n'estoient pas de grande importance. Car outre qu'il fut obligé de laisser une moitié de ses troupes pour garnir ses places, il fut attaqué par la faim, comme il voulut investir Bruxelles, tout l'Artois & le Haynaut estant si mangez qu'ils ne lui pouvoient fournir aucuns vivres; aprés lors qu'il essaya d'entrer dans le pays de Vaes, le duc d'Anjou luy en ferma l'entrée; & ensuite les maladies contagieuses, puis les inondations du pays par la rupture des digues, le contraignirent de se mettre en quartier d'hyver. en Iuin. Iuillet, & suiv.

La passion qu'avoit tousiours la reyne mere de conquerir de nou-

1582. veaux royaumes, l'avoit poussée à là recherche de celui de Portugal; N'y ayant pas reüssi, elle s'estoit imaginé qu'elle pourroit accumuler les droits d'Antoine avec les siens. Ce fut pour cela qu'elle l'attira en France; Le roy l'y receut avec beaucoup d'honneur, & respondit vigoureusement à l'Ambassadeur d'Espagne qui fasoit instance qu'il chassast ce prince, que la France avoit tousjours esté le refuge des malheureux, & qu'il n'avoit garde de violer la saincteté d'un asyle si inviolablement conservée par tous ses predecesseurs. Il permit donc à la reyne sa mere de faire des levées dans son royaume afin de poursuivre ses droits, & d'équiper autant de vaisseaux qu'il lui plairoit; à quoy elle travailla tout du long de l'année 1581.

Le trop grand pouvoit de ces mesmes moines qui avoient porté les isles Açores à se declarer pour Antoine, les avoit rendus si insolents qu'ils troubloient tout par leurs tumultes, & ne faisoient que mettre les peuples en des furies, qui n'aboutissoient à rien. Le gouverneur qu'Antoine y

avoit envoyé, (c'estoit Emanuel de 1582.
Syvla son favory, lequel il avoit creé comte de Torres Vedras) estoit plus phrenerique & beaucoup plus meschant qu'eux : tellement que Landereau, lequel la reyne mere y avoit envoyé avec huit cens hommes en attendant que son armée fust preste luy ayant voulu donner des conseils moderez il tourna toutes ses pensées à le perdre, iusqu'à suborner des garniments pour l'assassiner ou pour l'empoisonner.

L'armée navale de France partit de Belle-Isle au mois de Iuin. Strossy en estoit admiral, Brissac vice-admiral, Saincte Soulene Poitevin y commandoit une escadre. Dom Antoine s'embarqua dessus avec le comte de Vimiose, l'unique seigneur Portugais qui l'eust suivy dans sa disgrace. Elle aborda à l'Isle de sainct Michel, la seule des neuf Açores, qui tinst pour les Epagnols, y força huit cents hommes qui luy vouloient empescher la descente, defit Noguera capitaine Espagnol qui avoit rassemblé trois mille hommes, & entra d'emblée dans la ville d'Elgarde. Mais

en Iuin, & suiv.

tres ne s'engagerent point dans les 1582.
coups, & Saincte Sonlene se retira en Iuil-
avec dix-huit voiles sans avoir vou- let.
lu se méler. Aussi luy fit-on son procés en France quand il y fut de retour & comme lasche & poltron il fut desgradé de noblesse. Le choc neantmoins ne laissa pas d'estre fort sanglant & dura deux heures entieres, les vaisseaux de part & d'autre s'estant accrochez comme s'ils y fussent demeurez d'accord de vuider cette journée à coups de hache & de cimeterre. A la fin l'admiral de France fut enveloppé & pris, Strossy qui estoit dedans estant blessé au genou;les autres se mirent au large & se retirerent, plusieurs sur la ronte de France, & quelques-uns à la Tecere, ou Dom Antoine s'estoit mis à couvert avant le combat.

Le marquis de Saincte-Croix ternit l'honneur de cette belle victoire par uue lasche & barbare cruauté : comme on luy presenta Strossy sur le tillac de son vaisseau, il le fit tuer à coups de halebarde & jetter dans la mer; Et quant aux prisonniers qui estoient au nombre de trois cents,

1582. dont il y avoit quatre-vingt gentilshommes, aprés les avoir promenez en triomphe dans Villefranche qui est la capitale de l'Isle Sainct Michel, il les condamna tous à mort comme ennemis du repos public, fauteurs des rebelles, & corsaires. Les gentilshommes furent esgosillez, les autres pendus à deux pieds prés de terre, & le Prestre François qui avoit entendu leurs confessions, expedié aprés les autres.

en aoust Septembre & Octobre. Avec le reste des troupes de Landereau & dix-sept vaisseaux François. Antoine demeura à la Tercere jusques vers la fin de l'automne. En ce temps là craignant d'y estre assiegé en hyver par les vents, & au printemps par le retour de l'armée d'Espagne, il reprit le chemin de France. Cette fois pauvre & malheurex qu'il estoit, il y fut moins bien receu que la premiere, quand il respandoit des pierreries aux grands de la cour & de riches promesses à tout le monde. Il ne perdit pourtant pas l'esperance de recouvrer son royaume. L'an 1588. avec l'assistance de la reyne Elizabeth, il y fit une autre tenta-

tive, laquelle lui ayant mal reüssi, 1582.
il se retira pour la seconde fois en France, & y acheva le reste de ses jours sous la protection du roi Henry IV.

L'année suivante que l'on comptoit 1583. la reine envoya le com- 1583.
mandeur de Chates avec huit cens en Mars
hommes seulement dans les Isles A- & suiv.
çores. Il eut à combattre tout ensemble & la malignité de Torres-Vedras & les forces des Espagnols. L'extravagant Torres Vedras ruina tous ses genereux desseins: mais enfin il perit lui-mesme, ayant esté pris dans les montagnes par les Espagnols qui le firent executer par la main du bourreau: mais ils pardonnerent à Chates & aux siens. Du reste ils traitterent les barbares & orgueilleux insulaires comme ils le meritoient: ils confisquerent tous leurs biens, & reduisirent leurs personnes en servitude. Les Ecclesiastiques & les moines qui avoient esté les plus emportez, furent les plus rudement châtiez; On le peut connoistre par le bref d'absolution que le roi Philippe obtint du pape pour en avoir fait mourir deux mille,

1778. taut dans ces Isles que dans le Portugal.

Il y avoit long-temps qu'on s'estoit apperceu de l'erreur du Kalendrier Iulien, c'est-à-dire reformé par Iules Cesar; parce que le Bissexte mettoit quarante-cinq minutes de trop par de là le cours que fait le soleil en quatre ans lesquelles estant ramassées composoient un jour en 133. ans. Cet excés au long aller eût perverty l'ordre des saisons & la celebration de la Pasque, car l'equinoxe du printemps, que l'on avoit arresté au 21. de Mars, se trouvoit déja descendu à l'onziéme du méme mois en sorte que Pasque se fust enfin trouvé en hyver, & Noël en esté. Plusieurs papes avoient eu dessein d'y remedier. Gregoire XIII. aprés avoir fait travailler sur ce sujet les plus celebres astronomes, retrancha dix iours de cette année 1582. & ordonna que doresnavant tous les 400. ans on retrancheroit trois iours de Bissexte, à sçavoir un iour à chacune des trois premieres centaines, commencer l'an 1700. Les princes Protestants rejetterent ce reglement, parce qu'il avoit esté fait par une puissance qu'ils ne recon-

noissoient point : mais le conseil du roy l'approuva, & le parlement ordonna qu'il auroit lieu dés l'année mesme, & que le dixiéme de Novembre on compteroit le vingtiéme. 1583.

Cette mesme année moururent trois personnes fort considerables, Loüis duc de Montpensier surnommé le bon, Artus de Cossé Mareschal de France, & Christophle de Thou premier president. Ce dernier eut Achille de Harlay pour successeur en sa charge.

François prince Daufin qu'on nomma duc de Montpensier aprés la mort de Louys son pere, & le mareschal de Biron, avoient mené au duc d'Anjou dans les Pays-bas un renfort de sept mille hommes de pied & de douze cents chevaux, & luy-méme avoit levé quelques compagnies de Reistres. C'estoit-là sa derniere main : tout son credit & tous ses amis estoient épuisez, il avoit consumé en cette guerre le revenu de son apennage, qui estoit de cinquante mille escus, & s'estoit engagé de trois cents mille par delà. Les quatre millions que les Estats levoient pour l'entretien de la guerre,

1581. s'en alloient tous en penſions inuti-
les, ſi bien qu'il ne luy en reſtoit pas 40000. francs par an. Avec cela il ſe trouvoit au milieu de deux religions qui s'entrechoquoient furieuſement, & le choquoient toutes deux parmy la hayne acariaſtre, & les deffiances brutales des Flamands; avec cela le mécontentements de ſes capitaines, les plaintes du peuple qui étoit mangé par les gents de guerre, les cris des ſoldats qui mouroient de faim, & avoient les Flmands pour plus grands ennemis que les Eſpagnols, les mépris & la deſobeïſſance de l'une & de l'autre nation, & les traverſes ſecretes du prince d'Orange lui cauſoient des embarras & des inquietudes eſtranges.

Il avoit beau ſupplier le roy de luy envoyer quelque aſſiſtance, les jalouſies que le conſeil d'Eſpagne & ſes mignons luy avoient données de ſes progrés, l'endurciſſoient à luy refuſer tout. Le roy de Navarre offroit au roy de porter la guerre juſques dans le cœur d'Eſpagne, d'employer pour cela cinq cents mille eſcus de ſon bien, pour leſquels il

engageroit ses comtez patrimoniales 1581.
de Roüergue & de l'Isle. De plus pour lui oster toute deffiance, il ne vouloit composer son armée que de Suisses & de Reistres alliez de la France, & des François de l'une & de l'autre religion, il offroit mesme d'en donner le commandement à un mareschal de France au choix du roi, & de lui envoyer madame sa sœur unique, & la fille du prince de Condé en ostage. Ces propositions ne firent que donner au roi plus d'ombrage des uns & des autres, parce qu'elles marquoient quelque liaison entre eux; Comme d'autre part les menaces que le duc d'Anjou laissoit quelquefois echaper dans son desespoir, irritoient davantage les favoris, & leur donnoient la pensée de le faire perir, afin de prevenir sa vengeance.

Ainsi quand il envoyoit demander secours, ils obligeoient le roi de lui respondre Qu'il se mit en estat de le recevoir; qu'il se rendist le plus fort de peur d'estre chassé par ces marchands, comme l'avoit esté l'archiduc Mathias; Et ce qu'ils lui

1582. conseiloient à dessein de le perdre, la reine sa mere le lui conseilloit aussi pour le sauver, le pressant de se saisir des meilleures places, & d'affermir sa souveraineté sur quelques fondements solides.

Ceux qui le gouvernoient particulierement estoient gents sans honneur & sans foy; entre autres Quinsay son secretaire, Fervaques, & Aurilly son gendre: Ce dernier estoit un jeune garçon fils d'un sergent de la Ferté prés de Blois, son lut, sa voix, sa danse, & autres qualitez plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand prince, l'avoient mis en haute faveur auprés de son maistre. Ces gents-là le tenant toûjours en deffiance du duc de Montpésier & des autres personnes d'honneur qui eussent pû le destourner des méchantes actions, l'aiguillonnoient sans cesse avec des motifs, tantost de vengeance, tantost d'aggrandissement à s'emparer des places dont ils se promettoient d'avoir les gouvernements. Ainsi un jeune prince qui avoit peu de conscience, & qui se voyoit reduit en de grandes destres-

ses, se resolut à croire leurs pernicieux conseils, & donna ordre à ses capitaines de se saisir de sept ou huit des meilleures villes tout en un iour, qui seroit le dix-huitiesme de Ianvier. 1583. ce Ianvier.

L'entreprise reüssit sur Donkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Aloſt, & Meenen : mais elle manqua sur Ostande & sur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges, & confesserent toute la conspiration: mesme que le duc devoit se saisir d'Anvers, & de la personne du prince d'Orange, pour le contraindre de lui rendre les Lettres reversales, par lesquelles il s'estoit obligé de lui laisser les comté de Hollande & de Zalande. Ceux d'Anvers avoient aussi eventé la conspiration, & s'estoient mis en armes : neanmoins comme le duc d'Aniou avoit donné l'ordre pour le mesme iour dixhuitiesme du mois, de se saisir de la porte de Kornebourg la plus proche de son palais, & que le soir au plus tard il fut arrivé des nouvelles de ce qui s'estoit passé aux autres villes, il ne put pas differer plus long temps.

1582. Donc, nonobstant les prieres du prince d'Orange, il sortit de la ville avec ses gardes & deux cents chevaux qu'il avoit aupres de sa personne, feignant d'aller voir son armée qui estoit campée tout proche de là. En passant il s'arreste sur le pont, afin que ses gardes au signal donné se saisissent de la porte de Kornebourg. Les gentilshommes qui marchoient devant luy, rentrent aussitost, chassent les bourgeois, & mettent le feu à la prochaine maison pour advertir l'armée. En moins de trois quarts d'heure il y eut dix sept compagnies Françoises & six cents lanciers dans la ville, criant: *Tuë, tuë, vive la Messe & ville gagnée* Mais les bourgeois qui s'estoient praparez, sortent de leurs maisons, tendent les chaisnes, dressent des barricades posent des corps de garde aux carrefours, & leurs femmes se mettent aux fenestres avec des pierres & de gros morceaux de bois. Fervaques, qui avec cent chevaux pensoit couler le long du rempart dans la place de la citadelle, trouve cinq cent hommes à la porte sainct Georges bien bar-

ricadez qui l'arrestant tout court ; 1583.
Deux compagnies d'infanterie qu'il employe pour les forcer sont repoussées : pendant il est couppé par derriere, si bien qu'il ne peut ny advancer ni reculer. Le prince d'Orange sortit au bruit, va droit à luy, l'enveloppe & l'emmene prisonnier les mains liés derriere le dos.

Sa prise encourage fort les bourgeois. Tous sans difference ny de religion, ni de sexe, de condition s'animent à chasser l'ennemy commun. Les François sont poussez par tout, ils se mettent en defroute : la precipitation de ceux, qui s'enfuyent hors la ville, & celle des Suisses qui se pressoient d'y entrer pour les secourir, font un embarras à la porte; ils s'y amoncelent & s'y estouffent les uns les autres. Plusieurs apres avoir couru de costé & d'autre sur les remparts sans trouver d'issuë, pressez la pique dans les reins, sautent par dessus les murailles. Le duc d'Aniou les regardoit avec plaisir, pensant que ce fussent des bourgeois: mais quand il reconnut que s'étoient des siens, qu'au mesme temps il en-

1583. tendit ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ses troupes: alors ce fut à lui de rappeller ses Suisses & de se retirer, laissant quinze cents de ses gents, dont il y avoit trois cents gentilshommes, tous roides morts sur le pavé, & deux mille d'enfermez dans la ville.

Le prince d'Orange & la misericorde des bons bourgeois, sauverent la vie à ces derniers: car des qu'il n'y eut plus de resistance, ils s'employerent à les mettre à couvert, à secourir les blessez, & à retirer ces malheureux qui estoient entassez à la porte, dont quelques uns respiroient encore; Et mesme à trois jours delà ils renvoierent les prisonniers au duc avec beaucoup de courtoisie. Le seul Fervaques courut grand risque: le peuple qui le croyoit l'auteur de cette infame perfidie, l'eust deschiré en pieces, si le prince d'Orange, sous pretexte de le garder estroitement, ne l'eust enfermé au chasteau dans une chambre grillée, avec douze gardes à la porte.

Le coup failli, le duc d'Anjou ayant au moins bien de la confu-

sion s'il n'avoit pas bien du repentir : se retira au chasteau de Berken avec le reste de ses troupes, qui faisoient encore neuf mille hommes. De là il escrivit des lettres aux deputez des Estats, dans lesquelles leur ayant rememoré ses services, & fort exageré les mepris & les mauvais traitements qu'il avoit receus d'eux, il disoit que les indignitez qu'on luy avoit faites ce iour là, avoient desesperé la patience de ses gents, & causé le desordre, dont il avoit un extrême deplaisir; Qu'il n'avoit pas encore changé la bonne volonté qu'il leur avoit tesmoignée par tant d'effets, & qu'il les en avoit bien voulu advertir, les priant de lui faire entendre leur derniere resolution, afin de regler la sienne sur leur responce.

1583. en Ianvier.

Les Estats arresterent qu'on luy envoyeroit des deputez, & Orange obtint qu'on lairroit suivre des vivres pour ses troupes. Cette grace n'ayant duré que deux iours; il pensa à gagner Tentemonde; mais ceux d'Anvers luy empescherent le passage de l'Escaud; Et comme ensuite il

1583. voulut prendre ſon chemin par Vilvoorde, ceux de Malines laſcherent les eſcluſes. De ſorte que ſa malheureuſe armée fut contrainte de s'expoſer à traverſer cette grande plaine d'eaux; non ſans perte de plus de trois cens hommes. Enfin apres avoir fait prés de trente lieuës avec d'effroyables difficultez, quoi qu'il n'y en euſt que ſept de droit chemin, elle arriva à Tenremonde, qui lui ſervit de ſeconde planche aprés le naufrage.

en février & ſuivans. La reine mere, la reine d'Angleterre, & le roi meſme, pour l'honneur de la nation Françoiſe, s'entremirent d'adoucir le courage des Flamands, & de pallier la faute du ieune prince. Il fut tant fait par les negociations, que les Eſtats craignant qu'il ne livraſt aux Eſpagnols les places qu'il tenoit encore, convinrent avec lui par un traitté proviſionnel; Qu'ils lui payeroient 90000. florins pour ſon armée; Moyennant quoi il ſe retireroit à Donkercque; Qu'il ſe tiendroit là en attendant qu'on travailleroit à un accommodement. Et qu'au prea-

lable il rendroit Tenremonde & Dixmude. 1582.

Ils pensoient avec l'aide de ses troupes faire lever le siege d'Eindove : mais Biron qui les commandoit, estant mal assisté & despourveu de toutes choses, ne fut point en estat de le faire, & eut assez de peine deux mois durant à combattre la necessité & la faim. Neanmoins le duc de Parme n'osa l'attaquer dans son camp pres de Rosendal. Cependant les desordres de ces provinces croissoient de iour en iour pour la contrarieté des sentimens & des interests des deputez des Estats, qui ne sçavoient rien faire que crier contre les François. Apres donc que le duc d'Anjou eut langui deux mois dans le melancholique seiour de Dunkerque, attendant en vain leur derniere resolution, il s'embarqua le vingt huictiesme de Iuin, pour s'en revenir à Calais. en Avril & May. en Iuin.

Deux jours apres son depart, les Gantois aveuglez de la haine obstinée qu'ils avoient contre les François & contre la religion Catholique, fermerent les passages par où en Iuillet.

1583. Biron pouvoit aller secourir Dunkerque, si bien que cette ville se rendit à composition. Ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe, Saint Vinoch, & Meenen, tomberent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublerent les criereis & les mutineries de ceux de Gand & d'Anvers : en sorte que le prince d'Orange ne se trouvant plus en seureté dans Anvers, se retira sagement en Zelande avec toute sa maison le 22. Iuillet, ayant auparavant fait assigner les Estats Generaux à Middelbourg.

en Iuillet & Aoust. Vn mois apres Biron sortit aussi du pays avec ses troupes, & alla trouver le duc d'Aniou, qui estoit dans le Cambresis. Il faisoit contenance d'y en vouloir assembler d'autres : mais ce n'estoit que pour avoir suiet de ne pas retourner à la cour, où le roy l'avoit mandé, Son action luy avoit couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyoit la veuë de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eust eu le sens esgaré, & ne pouvant pas mesme souffrir la presence

de sa mere, qui l'estoit allé chercher. 1583.
Il passa de cette sorte les six derniers mois de l'année ; sans que le roy se souciast fort de lui, ayant reconnu que le mespris estoit le vray remede de ces escapades.

Mais luy mesme troublé des fumées des hypocondres, qui rendent l'esprit foible & variable, & qui le jettent dans des visions creuses & bijarres, s'estoit laissé plonger dans des devotions aussi peu solides que malseantes à sa dignité. Les cloitres estoient sa plus ordinaire retraitte, les processions & les confrairies les plus frequentes exercices, & les pelerinages ses plus grandes expeditions. De ces devotions-là il repassoit subitement dans les plaisirs, & méme il avoit trouvé l'art de les mesler ensemble ; Durant le carnaval il alloit en masque de iour par les rues, & de nuit dans les maisons, où il se passoit mille ieunesses : puis en caresme il faisoit des processions de penitents.

Cette année il en erigea une con- 1583.
frairie à Paris, qu'il nomma les pe- en Mars.
nitents de l'Annonciation, parce

1583. qu'il la commença ce jour là. Ils marchoient deux à deux en trois bandes, de bleus, de noirs & de blancs, couvers d'un sac de ces couleurs ; & ayant un masque sur le visage, & un foüet à la ceinture. Le cardinal de Guise y portoit la croix, tous les Grands de la cour, mesme le Chancelier & le garde des Sceaux, en estoient : mais pas un du parlement ne voulut y assister de peur d'autoriser cette nouveauté estrangere.

Le peuple connoissoit trop bien les dereglemens & la vie licencieuse de la cour, pour se laisser toucher à ces grimasses; & d'ailleurs l'oppression que les mignons lui causoient par de nouveau imposts, par des creations d'offices, & des taxes violentes qu'on levoit sans verification des cours souveraines, chose inoüie dans le royaume, aiguisoit les langues mesdisantes, les plumes satiriques contre eux & contre leur Maistre. Ioyeuse & Espernon en vouloient au duc d'Anjou, parce que son rang faisoit obstacle à leurs vastes desseins, les Guises estoient d'accord

avec eux en ce point ; Espernon 1583.
choquoit les Guises & en estoit choqué en toutes occasions : mais Ioyeuse sembloit vouloir s'accommoder avec ces princes, parce qu'il avoit pris femme dans leur maison, ou plustost parce qu'il avoit envie de se rendre chef de la ligue, & d'avoir l'appuy d'un si grand party. La reyne mere avoit une hayne mortelle & contre les mignons & contre les Guises : mais estant descheuë de son pouvoir, elle se voyoit en necessité de se servir des uns & des autres pour y remonter Elle tint ce procedé iusqu'à la fin de sa vie ; Et toutefois elle vouloit conserver le duc d'Aniou qu'ils tâchoient de perdre tous deux, & elle le soustenoit pour se remettre dans les affaires à son occasion, bien qu'elle fust resoluë de ne l'y souffrir iamais. Telle estoit la disposition des esprits.

Le roi lui mesme avoit donné l'esperance à ses deux favoris qu'il partageroit son royaume entre eux, comme s'ils eussent esté ses enfants. Ioyeuse avoit conceu le dessein d'avoir le Languedoc, & d'y ioindre le com-

1583. tat d'Avignon ; Et pour cet effet il avoit resolu avec l'autorité du roi, d'obliger le pape d'excommunier le mareschal de Montmorency comme fauteur des heretiques . & de lui donner le comtat en eschange du marquisat de Salusse. Or afin qu'il ne pust pas lui refuser cette piece, il avoit tramé une intrigue pour s'en saisir par le moien de Guillaume Patris evêque de Grace favori du cardinal d'Armagnac legat du pape en ce païs-là : mais la mine ayant esté esvantée, Patris fut assassiné par les ordres du conseil du saint pere.

Ioyeuse ne laissa pas de poursuivre sa pointe ; Et comme il ne pouvoit recevoir que des reponses ambiguës de Rome , il se resolut d'y aller lui mesme pour negocier cette affaire avec le pape , s'imaginant que l'éclat de sa faveur & les belles propositions qu'il lui feroit pour l'exaltation de l'autorité pontificale , lui impetreroient tout ce qu'il desiroit. Il fut receu magnifiquement à Rome , Louys cardinal d'Est le presenta à sa sainteté, elle l'accueillit comme le favori d'un tres puissant roi ;

mais du reste elle ne lui accorda de 1583.
toutes ses demandes, qu'un chapeau de cardinal pour l'archevesque de Narbonne son frere puisné.

Le roi le nommant son frere dans ses letres de recommandation, les Venitiens au retour lui rendirent autant d'honneur qu'à un fils de France. Les ducs de Ferrare & de Mantouë le traitterent de mesme, & toutes les villes du royaume par où il passa luy firent compliment comme elles en avoient ordre. Neantmoins le despit qu'il emportoit du refus du pape, comme disoient quelques autres, une mauvaise rencontre de jeunesse, lui causa une longue maladie, qui le rendit si maigre & si défait, qu'il fut quelque temps sans oser paroistre devant le roi. Auprés duquel cependant son rival gagna tellement l'avantage, qu'il l'eust bien supplanté tout-à fait, s'il n'eust craint qu'il n'en fut entré quelque autre en sa place, dont la faveur plus ardente l'eust peut-estre chassé lui-mesme.

La reyne Marguerite estoit pour lors en cour, où elle ne se pouvoit

1583. en Iuillet — empescher de faire des broüilleries & des malices. Un courier que le roy envoyoit à Ioyeuse en Italie, ayant esté tué par les chemins & son paquet pris, le roy la soupçonna de l'avoir fait faire, & resolut de s'en venger en la diffamant, comme elle tâchoit de le noircir. Il la repriman-da publiquement de ses familiaritez avec Iacques de Harlay Chanvallon, & luy reprocha qu'elle avoit auprés d'elle certaines dames pour confidentes, qu'il nommoit *une vermine tres pernicieuse*. A quelques jours de là, il luy commanda d'aller trouver son mary, & sur les chemins il envoya apres elle un capitaine de ses gardes, qui foüilla iusques dans sa litiere, luy abattit le masque de dessus le nez ; & se saisit de trois ou quatre de ses domestiques, qu'il amena au roy avec deux de ses dames Le roy les interrogea separément sur la vie & sur les actions de sa sœur, puis les envoya à la Bastille.

en Aoust & suiv. Le roy de Navarre ne se pouvoit resoudre à recevoir sa femme ainsi noircie, il faisoit instance au roy de la chastier luy-mesme si elle avoit

merité de souffrir cette indignité, si- 1583.
non d'effacer le scandale : le roy, sans vouloir luy donner aucun esclaicissement, reïtera son commandement absolu de la reprendre ; & le mareschal de Matignon l'ayant investy dans Nerac par des garnisons qu'il fit couler dans toutes les places des environs, l'y contraignit.

Les dépenses des mignons estoient toûjours excessives, & la dépredation des finances par ceux mesme qui les manioient, encore plus grande Ce mauvais mesnage causoit une telle disette d'argent, que souvent il n'y en avoit pas pour la table du roy : & s'il faut ainsi parler, sa marmite estoit quelques-fois renuersée. Les flateurs luy persuaderent que les peuples l'aimoient si fort, que dés qu'il leur auroit fait connoistre ses besoins, ils ouvriroient leurs bourses pour l'assister ; C'avoit esté pour cela, mais sous pretexte de remedier aux desordres presents, que dés l'année precedente il avoit envoyé visiter les provinces par des personnes d'estime & de probité, avec de belles harangues, dont la conclusions

1583. tendoit toûjours à cette fin-là ; mais fort inutilement.

Comme il vit que cette tentative ne produisoit rien il convoqua une assemblée de Notables à Sainct-Germain en Laye, pensant par là gagner la bien-veillance des peuples, & leur montrer que s'il avoit envoyé des commissaires, ce n'estoit pas tant pour ses interests propres que pour entendre leurs plaintes & pour leur rendre justice.

en Septembre & suiv. L'assemblée fut départie en trois chambres, chacune ayant un prince du sang pour president ; On y distribua toutes les matieres, que l'on reduisit sous certains chefs tant pour la reformation du clergé, de la noblesse, des juges, que pour l'administration de l'Estat, & pour la dispensation des finances. On y fit de fort belles propositions ; comme d'oster la venalité de toutes les charges & de tous les Offices, d'establir de peines contre ceux qui inventeroient de nouveaux imposts ou de nouvelles creations, de purger le conseil du roy de ceux qui se mesleroiét dans les parties des finances, &



d'en oster la vilaine chicane, C'estoit 1583.
Chiverny qui l'y avoit introduite depuis qu'on luy avoit doné les sceaux, tâchant par ce moyen à se procurer de l'employ & de l'autorité, parce qu'il n'en avoit pas autant qu'il eut desiré, dans les affaires d'Estat.

Le clergé n'oublia pas de demander le restablissement des Elections: & la publication du cócile de Trente. Dans le premier poinct;tous ceux qui croyoient plus facile d'acquerir de la faveur que du merite & de la science, s'eleverent contre luy ; dans le second il avoit en teste les oppositions des chapitres, des parlemēts,& du conseil du roy,ainsi il n'obtint ny l'un ny l'autre. Du reste le roy establit quatre conseils, sçavoir le conseil des affaires estrangeres,le conseil d'Estat, le conseil des finances, & le conseil privé. Ils estoient composez de personnes d'épée,d'eglise, & de robe longue, ausquels il prescrivit mesme la forme de leur habit en hyver & en esté, & leur assigna deux mille livres de gages par an.

Le reste de l'année se passa à composer ces reglements & plusieurs

1583. autres, dont la multiplication en France n'a jamais servy qu'à multiplier les abus. Cependant le vingt-troisiesme Novembre mourut le cardinal René de Birague, âgé de soixante & quatorze ans qui disoit luimesme qu'il estoit *Cardinal sans ti-*
en Novembre. *tre, Prestre sans benefice, & Chancelier sans sceaux*; car dés l'an 1577. il les avoit cedez à Chiverny. On pouvoit adjouster, *Iuge sans jurisprudence, & Magistrat sans autorité*, pource qu'en effet il n'avoit point d'estude, & qu'il ployoit comme un roseau à tous les vents de la cour considerant plus un valet de faveur que toutes les loix du royaume.

Vn fameux ingenieur nommé Louis de Foix, natif de Paris, mais originaire du païs dont il portoit le nom, commença cete année à bastir le Phare qu'on voit à l'embouchеure de la riviere de Bourdeaux, proche les vestiges d'une autre vieille tour qu'on nommoit la tour de Cordoüan. Deux ans auparavant il avoit rendu un grand service au commerce & à la ville de Bayonne. Le flux de la mer avoit amené tant de sables dans le vieux

*Boucaud

* Boucaud *de la riviere de l'Audour, qu'elle l'avoit abandonné, & s'en estoit fait elle-mesme un nouveau, mais plus long & plus tortueux, par où elle se deschargeoit dans la mer à Capbreton : Il la contraignit à force de digues, de reprendre le premier qui estoit le plus droit de beaucoup, & le plus commode.* 1585.

* C'est le mot du pays qui signifie emboucheure.

La plus grande apprehension qui restast au roi Philippe, estoit que les Pays bas ne se donnassent au roy de France, plutost que de retomber sous la tirannie de ses gouverneurs. Tout le monde le souhaitoit : les bons François, afin d'éloigner les guerres civiles de ce royaume, les favoris par la haine qu'ils portoient au duc d'Anjou, & les Huguenots, afin de destourner les menaces de la ligue. Voilà pourquoi Philippe cherchoit de tous costez à mettre le feu dans la France pour la destourner de le porter dans son pays. On tient qu'ayant trouvé dans les papiers de Dom Iean d'Austriche quelque traitté fait entre ce prince & le duc de Guise, il avoit menacé ce duc de reveler ses secrets au roy

1583. s'il ne noüoit aussi des intelligences secretes avec luy,& qu'il le voulut obliger en mesme temps de prendre les armes : mais qu'il ne put obtenir de luy ce dernier poinct, ny par prieres ny par menaces.

Ayant manqué son dessein par ce costé-là, il prit un chemin tout contraire:il voulut souslever les Huguenots, & s'adressa pour cela au roi de Navarre, luy offrant cinquante mille escus par mois, & deux cents mille d'avance. Ce roi l'escouta durant quelque temps : mais tout d'un coup il vint à s'en repentir & en donna advis au roi.

Il le fit ainsi parce qu'on lui mit une autre entreprise dans la teste. Gebard Truches archevesque de Cologne, s'estoit marié,& s'opiniastroit à vouloir garder ensemble un evesché & une femme:ce qui le porta à espouser la religion de Calvin qui lui permettoit de joindre ces deux choses, qui ne sont pas compatibles dans l'eglise Romaine. Il y alloit de la reputation du parti Protestant de le maintenir dans l'archevesché : le roi de Navarre s'imagina donc que ce

seroit un grand coup de rüiner tous les princes de cette religion pour leur faire embrasser sa deffense, & pour ce sujet il les y exhorta par une celebre ambassade. 1583.

Son dessein fut loüé de tous, mais secondé de pas un : Ainsi Gebard, qui du commencement avoit eu quelque advantage, estant abandonné de tout le monde, mesme de Casimir, qui estoit occupé à se mettre en possession du Palatinat apres la mort de l'electeur Louys son frere aisné, fut chassé de toutes les places qu'il tenoit & se retira à la Haye en Hollande : où il languit le reste de ses jours dans l'obscurité & dans le chagrin, esprouvant à loisir qu'une femme sans biens est une chose bien plus incommode qu'un benefice sans femme. en Iuillet.

Le roi d'Espagne pressoit continuellement les Guises de se lier avec lui plus estroitement. Afin de les y engager, il leur faisoit voir un traité qu'il avoit avec Montmorenci, lequel en effet étant rudement poussé par Ioyeuse, qui avoit entrepris de le chasser du Languedoc, avoit eu recours en Octobre, en Novembre & suiv.

1583. à sa protection secrete. D'ailleurs les favoris les choquoient à toute heure, & les despouillant de iour en iour de leurs charges & de leurs gouvernements, les portoient au dernier desespoir : neantmoins considerant le peril & les inconveniens où se iettent ceux qui prennent les armes contre leur roy, ils ne pouvoient encore franchir un pas si dangereux.

Quoy que le duc de Guise sceust que le duc d'Aniou le haïssoit à
1584 mort, il ne laissa pourtant pas de le tenter par diverses propositions : car ce luy eust esté un tres grand advantage que d'avoit un fils de France à la teste de son party. Le duc d'Aniou presta l'oreille à ses offres pendant quelques iours : mais alors qu'on y pensoit le moins, on fut bien estonné de voir ce prince à genoux devant le roi luy demander humblement pardon de ses fautes C'estoit au temps du carnaval, qui tomboit cette année sur la fin de Février : toutesfois il ne demeura que sept ou huict iours à la cour, & s'en

en Février, & Mars.

retourna à Chasteau-Thierry. 1584.

Depuis ce temps-là sa santé alla en May toûiours en empirent. Les accidens & Iuin. d'un mal de ieunesse luy avoient tellement défiguré le visage, qu'il sembloit avoir deux nez, les restes de cette maladie, ou peut-être son chagrin, le firent enfin tomber dans les langueurs d'une Phtisie formée, si bien qu'il ne sortoit plus gueres de son logis ; Et une toux luy ayant rompu une veine dans la poictrine, il perdit tant de sang qu'il tomba en défaillance le vingtiesme de May. Apres cet accident il languit encore vingt iours d'une fiévre lente, puis il rendit l'esprit le dixiesme de Iuin, estant dans la trente-uniesme année de son âge. Sa fin fort devote & fort chrestienne expia le blasme d'inconstance & d'irreligion, dont il estoit iustement diffamé. Il emporta dans son tombeau les larmes & les soûpirs des malheureux qui l'avoient assisté dans la guerre de Flandres : car il mourut endetté de trois cens mille escus, & le roi ayma mieux en dépenser vainement

1584. deux cents mille à ses funerailles que de payer aucune de ses debtes.

Plusieurs s'imaginoient que sa mort n'estoit pas naturelle, & disoient que c'estoit le premier acte de la tragedie dont Salsede avoit fait le prologue. Or ce qui donna le plus de lieu à ces discours, ce fut deux horribles attentas qui esclaterent presque en méme temps. L'un sur la reine Elizabeth par un Anglois naturel nommé Guillaume Parry, qui avoit entrepris de la tuër dans son parc, mais il fut découvert & puni; l'autre sur le prince d'Orange, qui fut malheureusement assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison le dixiesme de Iuillet par un Baltazard Gerad natif de Franche-Comté, & emissaire des Espagnols. Philippe, l'aisné des deux fils de ce prince, estant alors entre les mains des Espagnols, où il demeura longtemps, les Estats defererent au second, le gouvernement de Hollande, Zelande, & Vvestfrise, avec l'admirauté quoi qu'il eust à peine dix-huit ans, il s'appelloit Maurice.

en Iuillet.

Comme la vie du duc d'Anjou don-

noit de l'occupation à la reine mere, qu'elle arrestoit l'ambition des Guises, & qu'elle tenoit le roy de Navarre endormi, sa mort changea tout-à fait les desseins & les interests de ces factions. Il sembloit desia que la succession de la couronne fust ouverte : tout le monde sçavoit que le roi êtoit incapable d'avoir des enfants à cause d'une certaine debilité dans les parties de la generation, procedant de la mesme maladie qui lui avoit fait tomber les cheveux. La reine mere qui ne se soucioit gueres des loix fondamentales de la France, vouloit appeller à la couronne les enfants de sa fille & du duc de Lorraine, elle avoit souvent sondé l'esprit du roy sur cela, & tasché de lui persuader que le sang estoit bien morfondu au-delà du sixiesme degré, que les Bourbons ne lui estoient plus parents que d'Adam & d'Eve, & qu'il estoit plus naturel de laisser sa succession à ses neveux qu'à des gents si éloignez Il y a apparence qu'elle eust reüssi dans ses intentions, si le duc de Lorraine & son fils, eussent eu le 1584.

1584. courage aussi elevé ; & autant de grandes qualitez qu'en avoit le duc de Guise.

Celuy-ci faisant semblant de ne pas voir le dessein qu'elle avoit, luy laissoit esperer qu'il la serviroit en tout : mais comme il s'aimoit mieux encore que les aisnez de sa maison, il songeoit à ses propres advantages. Cependant parce qu'il n'avoit aucun droit de luy-mesme de se mesler des affaires du royaume, il creut qu'il estoit à propos de se servir de Charles cardinal de Bourbon : Pour cela il l'entesta de cette opinion qu'il estoit l'heritier presomptif du royaume, comme estant plus proche d'un degré que le roy de Navarre son neveu, la representation, disoit-il, n'ayant point de lieu en ligne transversale. Tellement que ce bon homme haïssoit son neveu comme son rival, & aimoit le duc de Guise comme un puissant amy qui luy aidoit à faire valoir son droit.

Le roi estoit bien adverty de toutes ces pratiques par le roy de Navarre ; & plus il connoissoit qu'ils avoient envie d'eloigner ce prince,

plus il croyoit que c'estoit son interest de l'approcher : mais afin de leur oster tout pretexte de les rendre l'un & l'autre odieux aux Catholiques, il eust bien voulu ramener ce roy au sein de l'eglise, avant que de le rappeller à la cour. Il luy envoya pour cet effet le duc d'Espernon, qui s'efforça de le persuader par des raisons d'interest, qui sont d'ordinaire les plus puissantes sur les princes : mais ses ministres & les consistoriaux l'en detournerent; Et peut estre qu'il apprehenda que le roi n'y procedast pas de bonne foy, & qu'on ne le tastast que pour le destacher de ses vieux amis. Aussi le Plessis Mornay pour rassurer leurs eglises, que cette conference avoit fort alarmées, la fit publier au grand deplaisir du roy, & au desavantage mesme de son maistre. 1584.

Alors les liguez commencerent à publier qu'Espernon n'estoit pas allé là pour le convertir, mais pour le confirmer dans son heresie; qu'il faisoit gloire de demeurer obstiné dans son erreur; & que le roi lui frayant le chemin à l'oppression des

1584. princes Catholiques, il ne manqueroit pas, lors qu'il seroit parvenu à la couronne de renverser l'ancienne religion. Il crierent bien plus haut, quand ils sceurẽt que par son moyen le roy s'estoit accordé avec Montmorency au mesme temps qu'ils levoit des troupes pour accabler ce mareschal, & que peu de temps apres il avoit pour l'amour de lui, prolongé le terme de la restitution des places qui avoient esté accordées aux Huguenots.

Leurs emissaires faisoient sonner cela fort haut pamy les peuples, les predicateurs le trompetoient dans les chaises, les confesseurs le suggeroient à l'oreille, leurs libelles l'insinuoient dans les esprits. Ils ioignirent à ces suiets de declamation, la protection que le roi donnoit à Geneve, l'ordre de la jartiere que la reine Elizabeth avoit envoyé au roi, & une pretenduë ligue des Protestants faire à Magdebourg pour la deffense de Gebard Truche. Puis, apres avoir noircy l'honneur du roi par toutes les inventions dont ils pouvoient s'adviser, ils recommandoient hau-

tement la pieté, vaillance, & la bonté des princes Lorrains, qu'ils nommoient les boucliers de la religion & les peres du peuple. 1584. en Octobre, & suiv.

Ce fut lors qu'ayant eschauffé les zelez, esmû les factieux, & persuadé les simples, ils commencerent à se souslever, à enrôller des soldats, à faire des assemblées, à eslire des chefs muets, aux billets desquels les enrôllez devoient se trouver en certains lieux, & à renouveller la ligue, premierement à Paris, puis dans les provinces. Le duc de Nevers fut celuy qui travailla le plus à lui donner la forme & les reglements; En peu de mois elle se trouva tres-puissante & en estat de se déclarer: il ne luy restoit pour l'autoriser entierement que la confirmation du pape: le pere Claude Matthieu Iesuite, porta le plan & les memoires à Rome, le cardinal Pelvé la presenta au sainct pere, & les cardinaux Espagnols la tenoient, pour ainsi dire, sur leurs bras. Le S. pere ne la rebuta pas d'abord: mais soit qu'il eust peur d'alarmer les princes protestants, & d'offenser

1584. le roi à tel poinct qu'il fit quelque confederation avec eux, il ne voulut point l'advouër par aucune acte public, & se contenta de l'entrenir d'esperances.

Outre la cause de la religion, l'oppression extraordinaire des imposts la favorisoit extrémement : tous les autres pretextes & toutes les menées des grands eussent esté de peu d'efficace pour esmouvoir les peuples, s'ils n'eussent pas esté griévement tourmentez. Les charges qu'on avoit mises sur eux estoient extrémement pesantes en comparaison de celles des regnes precedents ; le roi avoit fait des edits pour plus de cinquante millions, dont il n'en estoit pas entré deux dans ses coffres ; & les dons de cette année 1584. montoient à cinq millions d'or. Afin donc de satisfaire aux plaintes menaçantes des peuples, il supprima tout en un coup 66. edits qui avoient esté verifié en parlement, rabaissa les tailles de 700000. livres, modera un peu ses profusions, & establit une chambre royale pour la recherche des financiers. Les gents de

bien en eussent eu beaucoup de joye, 1582.
si on n'eust pas connu par la suite,
qu'on recherchoit ces harpyes plus-
tost pour avoir part à la proye, que
pour empescher à l'advenir de sem-
blables brigandages.

Comme il sçavoit aussi que les Guises avec leurs civilitez avoient gagné la faveur des peuples, il affecta durant quelques mois de paroistre populaire; il se faisoit voir en public avec accueil riant & gracieux, caressoit les deputez des villes, & les principaux bourgeois de Paris, assistoit aux confrairies & aux grandes messes de parroisse: mais cette humeur luy passa bien-tost, & il se resserra dans son cabinet comme auparavant.

Le duc d'Espernon avec quel- en De-
ques-uns du conseil, avoit fait une cembre.
partie pour arrester le duc de Guise; il en eut advis & se retira en son gouvernement de Champagne, le cardinal son frere le suivit quelque temps aprés. Les agents d'Espagne profiterent de cette conioncture, & ne les laisserent point en repos, qu'ils n'eussent fait un trait-

1584. té secret avec eux. Il fut negocié dans Ioinville, & conclu le dernier jour de Decembre de cette année 1584.

Il portoit *une confederation & ligue offensive & deffensive entre le roi Philippe & les princes Catholiques, pour eux & pour leurs descendants afin de conserver la religion Catholique, tant en France qu'aux Pays-bas. Quadvenant la mort de Henry III. le Cardinal de Bourbon seroit instalé dans le throsne, & que tous les princes Heretiques Prelats en seroient exclus à iamais; Qu'en ce cas le nouveau roy renouvelleroit le traitté fait à Cambray en 1558. banniroit tous les Heretiques par Edit public, feroit observer les Decrets du sainct Concile de Trente, renonceroit pour luy & ses successeurs à l'alliance du Turc, empescheroit que les places des Paysbas ne fussent plus mises és mains des François, & aideroit au roy Catholique à reduire Cambray & les autres villes rebelles; Reciproquement l'Espagnol fourniroit aux princes François 50000. pistoles par mois, & leur en advanceroit 400000. de six mois en-*

six mois, dont le Cardinal de Bourbon luy tiendroit compte s'il parvenoit à la couronne. 1584.

Outre cette somme, les agents d'Espagne en firent aussitost toucher plusieurs autres au duc de Guise, qu'il respandit à pleines mains pour gagner ceux dont il avoit le plus de besoin. Il se trouva bien peu de gens en France qui ne fussent à vendre, s'il eust eu dequoy les payer à leur mot : mais comme tout l'or des Indes n'eust pas esté suffisant pour assouvir ce qu'il y avoit d'ames venales, il y en eut beaucoup que le despit d'avoir esté negligez, ou moins estimez que d'autres qu'ils croyoient valoir moins qu'eux, rendit ennemis iurez de cete faction. 1585. en Ianv.

Apres que les Estats des Pays bas eurent bien perdu du temps à deliberer sous quelle domination ils se devoient ranger, qui les pust guarentir de l'opression des Espagnols, comme ils leur eurent osté les villes de Bruges, & de Gand, & que le duc de Parme tenoit Anvers investy, ils envoyerent des deputez au roi le

1582. ſupplier de les recevoir pour ſes ſujets. L'ambaſſadeur d'Eſpagne employa tous ſes efforts pour empeſcher qu'on ne les admiſt à l'audience : neanmoins il ne le put empeſcher: le roy les eſcouta, receut leurs propoſitions par eſcrit & promit d'y reſpondre. Alors les Eſpagnols preſſerent ſans relaſche le duc de Guiſe de ſe declarer, & ne luy donnerent point de patience qu'il n'euſt levé le maſque.

Lors qu'il eut donc mis le cardinal de Bourbon, qui eſtoit ſa meilleure piece, en ſeureté, la nobleſſe de Picardie l'ayant eſté querir à Gaillon, d'où elle l'amena à Peronne: il fit paroiſtre une declaration le dix huictieſme de Mars, qui n'eſtoit ſignée de perſonnes puis voyant qu'on y adjouſtoir peu de foy, parce qu'elle eſtoit ſans nom, il en fit publier une ſeconde pourtant celui du cardinal de Bourbon; qui parloit tant pour ſoy que pour les princes, prelats, & officiers dont il ſe diſoit aſſiſté. On y trouva encore beaucoup de choſes à redire, & comme ils avoient affaire à divers eſprits, ils là-

changerent & rechangerent plusieurs 1585.
fois, de sorte qu'à peine en trouvoit-on vingt exemplaires de semblables.

Au mesme temps le duc faisoit joüer ses entreprises; Verdun & puis Toul furent surpris par Guitaud, mais ses gents manquerent Mets par le bon ordre que le duc d'Espernon y avoit mis. Pour le duc, il s'assura de Chaalons & de Meziere, le duc d'Aumale de la plus grande partie des villes de Picardie, Brissac de celle d'Angers, Entragues d'Orleans, le duc de Mayenne de Dijon, & de qulques autres en Bourgongne par luy-mesme, & de quantité de villes & de chasteaux en Dauphiné par la noblesse du pays, que sa magnificence & ses courtoisies avoient charmée. La ville de Bourdeaux se barricada pour chasser Matignon, mais ce seigneur adroit & prudent, usant premierement de prieres, jusqu'à ce qu'il eust recueilli ses gents, puis de commandement quand il fut le plus fort, fit abattre les barricades, & se saisit de quelques-uns des plus

1585. mutins, ausquels neantmoins il pardonna. Quelques jours aprés il attira finement chez lui Vaillac gouverneur du chasteau Trompere, & le força de lui rendre la place.

Dariez second consul de Marseille, avoit promis en l'absence du premir, de s'en rendre maistre; le duc de Nevers devoit avoir ce gouvernement, & afin de faciliter l'entreprise, avoit fait venir quatre galeres du duc de Florence chargées d'infanterie, qui auoient jetté l'ancre hors de la chaine du port, attendant le signal pour l'execution. Or Dariez; par le moyen d'un certain

en Avril Boniface, excita un grand tumulte dans la ville, & s'empara du chasteau de Nostre-Dame de la Garde: mais il ne poussa pas avec assez de vigueur, & fit durer l'esmotion trois jours sans mettre son entreprise à fin. Cependant un notable personnage nommé François Bouguier, qui avoit grand credit sur les Marseillois, ayant rassemblé tous ses amis; l'accula dans un corps de garde & le mena prisonnier lui &

Boniface dans l'hostel de ville, de 1585.
sorte que le grand prieur y estant venu dés le lendemain avec le comte de Carces, on leur fit leur procés tout sur l'heure. En un mesme jour ils furent interrogez, condamnez, & pendus aux flambeaux.

Le duc de Nevers estoit venu à Avignon, comme l'on croyoit, pour donner chaleur à cette entreprise; Quelques uns ont pensé que son voyage avoit encore un autre motif; Comme il avoit la conscience fort tendre, il desiroit, disoient-ils, avant que de s'engager plus fort dans la ligue, connoistre à fond si c'estoit un œuvre de Dieu; Et pour en estre assuré, il vouloit voir si le pape lui donneroit son approbation. Le pere Matthieu Iesuitte, qu'on nommoit le *Courier de la ligue*, fit trois ou quatre voyages coup sur coup à Rome, pour en obtenir une bulle; au defaut d'une Bulle il demanda un bref, & au defaut d'un bref, une lettre seulement que le duc de Nevers pust voir entre les mains du vice-legat. C'estoit

1585. pour cela à ce qu'on croyoit, que ce prince estoit allé en Avignon : mais le pere Matthieu perdit toutes ses courses, & il ne pût obtenir ny bulle ny bref.

On voit neantmoins une lettre de ce pere qu'on a donnée * au public nagueres, pourtant que le pape ne trouvoit pas bon qu'on attentast sur la vie du roi, mais qu'on s'asseurast de sa personne, pour se saisir de ses places sous son autorité. Si cette lettre n'estoit pas une imposture de ce courier pour engager le duc, on en peut induire deux choses, l'une que le pape dans le fond n'improuvoit pas la ligue, quoy qu'il n'osast se declarer a cause des consequences & de l'incertitude du succés; l'autre que la ligue avoit fait des propositions contre la personne du roi, & que le duc de Nevers ne l'ignoroit pas. Quoy qu'il en soit, l'entreprise de Marseille faillie, il fit un voyage à Rome; & deslors, comme escrivent quelques-uns, ou un an apres, il renonça entierement à la ligue. Et ainsi ayant offensé le duc de Guise son beau-

* dans les Moines de Nevers.

frere, il devint necessairement son 1583.
ennemy.

Le conseil du roi ne marchoit en Avril
pas tout d'un mesme pied : Espernon & ses partisans vouloient qu'on attaquast la ligue sans relache & sans quartier, au contraire ceux qui redoutoient le duc de Guise, ou qui haissoient Espernon, estoient d'advis de temporiser. Le roi d'abord suivit le premier advis, mais incontinent apres, se laissant aller à la foiblesse de son naturel, & aux persuasions de sa mere, il relascha en telle sorte, qu'il donna commission à cette princesse d'aller à Espernay trouver le duc de Guise pour traitter avec lui.

Son ordre portoit de l'obliger à desarmer avant que d'entrer en aucune negociation : au contraire le dessein du duc de Guise estoit de gagner quelque temps pour assembler les troupes. Ce qu'ayant fait habilement pendant dix ou douze jours, il trencha tout net, que luy & ses amis ne quitteroient point les armes qu'on n'eust satisfait à leurs demandes, & aussi tost il monta

cent grand effet ſur les eſprits qui n'a- 1585.
voient point pris de party, & en gagnerent un bon nombre. D'ailleurs les troupes de la ligue eſtoient rompuës & diſſipées en pluſieurs provinces; le duc de Montpenſier mit en pieces cinq cens hommes commandez par le baron de Drou, qui viuoient à diſcretion dans ſa duché de Chaſtelleraud; le duc de Joyeuſe mena battant devant luy les troupes du duc d'Elbœuf, depuis la Touraine iuſqu'en Normandie, où elles ſe diſſiperent tout à fait; Et Eſpernon mõtant à cheval ſitoſt qu'il fut guery d'un abſcés froid & pituiteux qui luy eſtoit venu au deſſus de la mâchoire gauche, donna la chaſſe ſi vivement à quatre mille hommes qui avoient leur rendez-vous autour d'Orleans, qu'ils ne pûrent iamais former un corps.

La chaleur de ceux qui s'eſtoient declarez pour ce party commençoit à ſe ralentir, les volontaires à ſe retirer chez eux dans l'apparence d'une paix prochaine, les ſerviteurs du roy à en deſtacher pluſieurs par de ſecrettes pratiques, &

1585. les Huguenots à lever ſous main des troupes par la permiſſion tacite du roi. Les Guiſes s'eſtant apperceus que ces negociations leur eſtoient ruineuſes & que pour cela on tiroit le traitté en longeur addreſſent une requeſte au roi, demandant un edict contre les Religionnaires & proteſtant qu'ils ne s'eſtoient aſſemblez pour autre cauſe que celle-là Là deſſus ils rompent bruſquement la conference, montent à cheual, & redonnent chaleur à leurs amis, principalement aux peuples des grandes villes, & à ceux du clergé qui avoient le plus de dependance envers la cour de Rome.

Le roi, à qui on avoit fait croire que ce party s'eſtoit tout defilé, tombaj alors d'une grande ſecurité dans une extreme conſternation, il mande à la reine mere de conclure avec eux à quelque prix que ce ſoit. Pour cela il ſe tint une conference à Nemours entre elle & le duc de Guiſe. Eſpernon voulut y aſſiſter, de peur que ſa proſcription ne fuſt un des articles ſecrets du traitté, la neceſſité du temps

temps fit cette fois ployer sa fierté: 1587.
mais le duc n'en voulut prendre advantage que pour lui faire plus de courtoisie & plus d'honneur, on ne sçait s'il le fit par generosité ou à dessein de le gagner ou de le rendre suspect au roi.

On n'accorda pas seulement aux chefs de la ligue l'edit qu'ils demandoient contre les religionnaires (ce fut au mois de Iuillet) & le commandement des armées pour l'executer : mais encore les villes de Chaalons, saint Disier, Reims, Toul, Verdun, Soissons, Dijon & Beaune, le S. Esprit, ou Ruë en Picardie, Dinan & Concarneau en Bretagne : De plus aux cardinaux de Bourbon & de Guise, aux ducs de Guise; de Mayenne, d'Aumale, & d'Elbœuf, chacun une compagnie d'Arquebusiers à cheval pour leur garde : Cent mille escus pour bastir une citadelle à Verdun. & deux fois autant pour payer les levées qu'ils avoient faites en Allemagne : comme aussi une decharge de l'argent qu'ils avoient pris dans les receptes du roi.

en Iuillet.

Iusques là le roi de Navarre &
1585. le prince de Condé estoient demurez cois sans rien remuer en apparence : la publication de cet accommodement leur donna suiet de se liguer de nouveau avec le mareschal de Montmorency, dont la ruine eust esté necessairement suivie de la leur, & d'envoyer aussi en Allemagne faire des levées de Reistres & de Lansquenets.

Le roy estant à la veille de se voir accablé entre ces deux partis qui s'alloient battre à outrance, ne iugea point qu'il y eust d'autre expedient pour eviter ce malheur, que de retirer auprés de lui le roi de Navarre pour lui servir comme d'arc-boutant contre la ligue. Il lui envoya donc des deputez afin de le tenter une seconde fois: mais il ne put estre persuadé, ny de rentrer dans la communion de l'eglise Romaine, ny de suspendre pour six mois l'exercice de sa religion, encore moins de rendre les villes de seureté : Il promit seulement de se trouver à une conference avec la reine mere, lors qu'on seroit convenu du lieu de leur entreveuë.

Bien qu'il y eust ordre de pour-suivre les Huguenots par tout le royaume neanmoins en plusieurs provinces les gouverneurs connoissant l'intention du roy, ne pressoient pas trop chaudement l'execution de l'edit ; Montmorency & Chastillon contenoient le Languedoc ; Matignon ne se hastoit pas de rien entreprendre en Guyenne, mais empeschoit seulement que le roy de Navarre ne se mit en estat d'y remuer. Les Huguenots n'avoient point d'autre mot general que *Vive le roy*, & pour livrées que des escharpes blanches avec des Fleurs de Lys. Du reste ils estoient foibles par tout horsmis en Dauphiné & en Poictou. En Dauphiné Lesdiguieres, qui avoit de bonne heure donné ordre à ses affaires, pris Chorges, Montelimar, & Ambrum ; & en Poictou & Saintonge le prince se trouva assez fort pour assieger Broüage.

1585.

en Septembre. & Octobre.

Lors qu'il estoit devant, il eut nouvelle que trois capitaines s'estoient emparez du chasteau d'Angers, ayant par une lasche & cruelle trahison tué le gouverneur ; qui

1585. estoit leur ami: mais qu'ils y avoient esté aussi tost assiegez par les bourgeois, puis par Brissac, & par Ioyeuse. Le prince creut que ce seroit un beau coup de s'acquerir une place alors si considerable: il voulut y aller lui mesme avec la meilleure partie de ses troupes. Mais pour ne pas abandonner le siege de Broüage, il y laissa une petite armée navale dans le canal, & quinze cents hommes dans les retranchements; joint que les habitants des isles s'offroient de les garder au besoin. Il esperoit que le vicomte de Turenne y en ameneroit dans peu de iours quatre où cinq mille autres du pays de Limousin, & qu'il prendroit le commandement de ce siege en son absence.

Or comme il fut onze iours à donner tous ses ordres, plus de quinze autres en sa marche, il trouva que le chasteau d'Angers où il n'y avoit que seize hommes dedans avoit capitulé deux iours avant son arrivée. La faute de diligence qui lui fit perdre une si belle occasion, le pensa aussi perdre tout à fait. Car

s'estant amusé deux iours à tenter 1583.
les fauxbourgs d'Angers, & deux en Oc-
autres à accommoder quelque que- tobre.
relles entre des gentils hommes, il
trouva, lors qu'il voulut repasser la Loire, six grands batteaux de gents de guerre sur la riviere,& cinq cents chevaux sur l'autre bord,qui estoient disposez, à tailler ses gents en pieces à mesure qu'ils passeroient. Il sceut aussi que Brissac le costoyoit, & que Ioyeuse estoit à ses trousses; si bien qu'estant enveloppé de tous costez, il fut contraint de diviser ses troupes en petites bandes pour les faire evader comme elles pourroient. La pluspart se sauva, mais le charroi & le bagage demeurerent dans les chemins, dans les bois, & dans les hayes. Les chefs avec petite compagnie s'écoulerent heureusement, qui par un droit, qui par un autre, sans qu'il en perist aucun. Pour le prince, estant descendu par le Maine en basse Normandie il s'embarqua entre Avranches & saint Malo, passa dans l'isle de Gerzay, & delà en Angleterre.

Le mauvais evenement de cette en-

1585. treprise dissipa les troupes qui estoient devant Broüage dés que le mareschal de Matignon s'en approcha ; puis encore celles du vicomte de Turenne, qui les congedia, de peur de s'embarrasser entre l'armée du duc de Mayenne qui entroit dans le Poictou, & celle de Matignon. De cette sorte il ne resta plus aux Huguenots en ces quartiers là que deux mille hommes commandez par Laval l'un des fils de Dandelot, & par la Boulaye : lesquels aprés avoir veu l'affaire d'Angers eschoüée, avoient de bonne heure repassé la Loire.

en Octobre, & Novembre. Les edits du roi redoubloient encore leur consternation. Car il y en avoit qui ordonnoient de saisir leurs biens, & de prendre au corps tous ceux qui avoient pris les armes pour le service du prince de Condé, d'autres qui leur faisoient commandement de sortir du royaume, ou de se rendre catholiques. Il y en eut plusieurs d'entr'eux qui abjurerent suivant le formulaire qu'en dresserent les evesques, & plusieurs qui se retirerent aprés du

roi de Navarre. Ce prince voyant 1585.
que tout luy alloit tomber ſur les
bras, oſta de ſon eſprit la ialouſie
que les flateurs luy avoient donnée
du prince de Condé, ſe reünit a-
vec luy plus eſtroitement que ia-
mais.

Quelque mois auparavant, il fut en May
lancé du coſté de Rome, un grand
coup de foudre ſur la teſte de ces
deux princes. Sixte V. avoit ſucce-
dé à Gregoire XIII. qui eſtoit mort
au mois d'Avril. C'eſtoit un eſprit al-
tier, entreprenant, & qui ſe plaiſoit à
choquer ce qu'il y avoit de plus rele-
vé pour exalter ſon nom & ſa puiſſan-
ce; ainſi accordant aux inſtances de
la ligue ce que ſon predeceſſeur luy
avoit touſiours refuſé, il fulmina
une bulle contre les princes, d'un
ſtile conforme à ſon humeur & à la
grandeur du ſuiet. Il declaroit *Hen-
ry, iadis roy de Navarre, & Henry
prince de Condé*, leſquels il appelloit
generation baſtarde & deteſtable de
l'illuſtre maiſon de Bourbon, *He-
retiques, relaps, chefs, fauteurs &
protecteurs de l'hereſie, comme tels
tombez dans les cenſures & peines par-*

1585. *tées par les saincts Canons, Et partant privez de toutes seigneuries, terres & dignitez, incapables de succeder à aucune principauté, nommement à la coronne de France; Délioit leurs sujets de serment de fidelité, & leur deffendoit de leur rendre aucune obeissance, sous peine d'estre enveloppez dans la mesme excommunication.*

en Iuillet, & Aoust. Ce coup, sembloit leur devoir estre fatal, leur fut moins desavantageux, qu'aux sainct siege; Car il excita non seulement les Huguenots, mais encore les Catholiques royalistes, à rechercher à fonds quelle étoit l'autorité des papes sur les souverains, & ils ne la remarquoient pas telle dans les conciles & dans les canons que Rome se l'imaginoit. D'ailleurs il fit paroistre le courage & le credit des deux princes excommuniez: car ils trouverent moyen de faire attacher un placard dans les carrefours de Rome, portant leurs oppositions & leur appel de cette sentence; sçavoir pour le temporel, au parlement comme pairs de France, & pour le crime

d'heresie, au futeur concile; Pardevant lequel ils citoient le pape, & le declaroient entechrist, s'il n'y comparoissoit. Cette bulle resveilla aussi le roi par la crainte qu'il eut que ce ne fut une tentative pour le déthrosner, il en arresta le cours, & ne voulut pas permettre qu'elle se publiast dans son royaume. Plusieurs eussent bien souhaitté qu'il eust fait en sorte que le pape l'eust revóquée absolument, comme le conseil du roi Charles IX. auoit obligé Pie IV. de revoquer celle qu'il avoit fulminée contre la reine Ieanne d'Albert en l'an 1569. 1585.

La ligue avoit contraint le roy de lui donner deux armées pour accabler les princes. Le duc de Guise en commandoit une sur les frontieres de Champagne; pour empescher l'entrée aux secours des Protestants d'Allemagne, Avec l'autre le duc de Mayenne entra en Saintonge. Matignon l'y joignit avec ce qu'il avoit levé dans le Bourdelois. Mais bien loing de le fortifier il l'affoiblit & le traversa tousjours, non seulement à cause des ordres secrets qu'il en a- en Novembre & Decembre

1585. voit de la Cour, mais aussi par jalousie de ce qu'on luy avoit envoyé un autre commandant dans son gouvernement.

Toutes les places du Poictou & de la Sainctonge estoient fort estonnées de l'absence du prince, & le roi de Navarre de son costé extrêmement embarrassé, de voir que sa propre femme s'estoit revoltée contre luy. Toutefois comme elle n'agissoit pas de concert avec la Cour, il ne luy fut pas difficile de la chasser. Elle se retira en Auvergne avec quelques gentilshommes Catholiques; Et là elle courut diverses adventures, & y demeura jusqu'à ce que son mary la rappella pour l'obliger à consentir à la dissolution de leur mariage.

Quant au duc de Mayenne, Matignon opiniastra si fort qu'il ne faloit rien entreprendre durant l'hyver, qu'ils separerent leurs troupes presque aussi tost qu'elles furent jointes. Le duc passa avec les siennes en Perigord pour le netoyer de quelques petites retraites à coureurs, & le mareschal ramena celles qu'il

commandoit à Bourdeaux, pour guarentir cette ville-là des entreprises du roy de Navarre, ou plustost de celles du duc de Mayenne. 1585.

Le mois de Février ensuivant, Matignon assiegea le château de Castels sur la Garonne, à la priere du parlement de Bourdeaux, & manda au duc de Mayenne qu'il estoit temps de s'avancer de ce costé-là. Le duc, apres avoir pris quelques petits châteaux, qui ne sont pas mesme marquez sur la carte, passa la Dordogne à Souillac, à dessein d'assieger Montauban : mais comme il sceut qu'il estoit bien fortifié, il se tua sur quelques pouilliers sans nom & sans défense. 1586. en Février, & Mars

Cependant le roi de Navarre fit lever le siege de Castels, & le prince revenu glorieux d'Angleterre avec dix bons vaisseaux & cinquante mille écus qu'Elizabeth lui avoit prestez, dégagea la Rochelle qui estoit comme bloquée, & surprit Royan, qui lui rendoit deux cens mille écus de contribution par an.

Le sixiesme de Mars, quoy qu'il fust au fort de ses affaires, il épou-

1582. ſa Charlote-Catherine fille de Louïs
en Mars duc de la Tremouïlle, & par ce moyen mit dans ſon party le duc Claude frere de ſa femme, & tous les amis de cette puiſſante maiſon.

Le duc de Mayenne perdit prés de deux mois de temps à vouloir ſurprendre le roi de Navarre lors qu'il viendroit au deça de la Garonne, ou qu'il iroit voir la Comteſſe de Guiche, dont il êtoit êperduëment amoureux; Et pour cet effet il diſtribua ſa cavalerie en divers poſtes ſur toutes ſes paſſées.

Durant ce temps-là, le prince entreprit de gaſter le havre de Broüage; Et en effet, il enfonça tant de vieux corps de navires qu'il le barra, & le rendit, comme il eſt encore aujourd'huy, de plus difficile entrée

Matignon mit une ſeconde fois le ſiege devant Caſtels. Lors qu'il eſtoit ſur le poinct de le prendre, le duc de Mayenne y accourut, & lui ravit cet honneur, ce qui redoubla leur inimitié. Le Mareſchal feignit une maladie pour ne ſe pas trouver avec le duc; Lequel cependant

fit les approches de Montſegur, place qui rompoit le commerce & les chemins du Limoſin, du Perigord, & du Quercy: Mais eſtant tombé malade lui même effectivement, il ſe fit porter à Bourdeaux, laiſſant la conduite de ſon armée à Matignon. Durant ſon abſence Montſegur ſe rendit le 15. de May à compoſition, qui fut mal gardée. 1586. en May

Tout le long du mois de Juin l'armée fut inutile, parce que Matignon jaloux que le duc fuſt à Bourdeaux, s'y en retourna auſſi toſt, & congedia les compagnies d'Ordonnance. Quand le duc fuſt gueri, tous deux conjoinctement aſſiegerent Caſtillon: le ſiege fut long, ennuyeux, & difficile, les ſoldats rebutez abandonnerent la trenchée, il falut que les generaux y couchaſſent eux meſme vingt jours durant. A la fin la place fut priſe: on garda la capitulation aux gents de guerre, mais un certain nombre d'habitans fut envoyé au parlement de Bourdeaux, qui les condamna au gibet. en Juin.

La meſme année le vicomte de

pour cela, fremiſſant en colere il demanda ſon congé, & le preſſa tant qu'il l'obtint. Le duc de Guiſe employa inutilement toutes ſes perſaſions pour l'en empeſcher ; il euſt bien deſiré qu'il fut demeuré en ce pays-là, ſoit pour la reputation du party, ſoit parce qu'il apprehendoit qu'il ne gagnaſt les affections du peuple de Paris, & qu'il ne le débuſquaſt de cét empire volontaire qu'il s'étoit acquis ſur cette grande ville. 1585.

Tandis qu'il eſtoit en Guyenne, le duc de Guiſe ſe ſervit de l'armée qu'il avoit ſur la frontiere de Champagne à ſe ſaiſir des villes de Raucour & de Donzy ſur le duc de Boüillon. D'autre côté le duc d'Aumale ayant armé les Picards, paſſionnez ligueurs, s'empara da la ville de Dourlens, & de Pontdormy, qui eſt un paſſage ſur la Somme au deſſous de Pequigny.

Les favoris jaloux de voir toute la puiſſance des armes entre les mains de Guiſe leur ennemis, demanderent au roy qu'il leur donnaſt auſſi quelque commandement ; Ce

1586. qu'il leur accorda d'autant plus volontiers qu'il les vouloit élever, & faire tourner de leur costé l'affection des gents de guerre, qui suivent encore plus volontiers les bonnes tables & la faveur, mere des recompenses; que les braves chefs. Il avoit levé une armée pour aller purger l'Auvergne, le Velay, le Givaudan, & de là passer en Dauphiné : cet employ estoit destiné pour le mareschal d'Aumon, Ioyeuse le brigua si fort que le roi ne put le luy refuser.

en Iuin. Jl falut aussi qu'il en donnast un pareil au duc d'Espernon ; & avec cela un gouvernement aussi bien qu'à Joyeuse, qui avoit desja celui de Normandie. Celui de Provence estant venu à vaquer par la mort du grand prieur bastard de Henry II. il l'en pourveut tout aussi tost. Ce grand prieur gardoit un ressentiment mortel contre un gentilhomme nommé Altoviti : un jour le voyant à la fenestre d'une hostellerie, c'estoit à Aix, il monta droit à la chambre, & lui passa son épée au travers du corps ; Altoviti se sentant mortel-

lement bleſſé, perdit le reſpect avec la vie, & lui plongea la ſienne dans le ventre. 1586.

Tant de troupes ne pouvoient s'entretenir qu'avec de prodigieuſes deſpenſes, on levoit aſſez d'argent pour y ſuffire: mais le luxe du roy, & l'avidité des favoris, eſtoient des gouffres où tout s'abiſmoit. Paris avoit fourny 200000. eſcus pour cette guerre, ils ne durerent que huit iours, l'alienation de 50000. eſcus de revenu du clergé, gueres davantage, non plus que celle de quarante mille eſcus de rente du domaine. On en voulut tirer de la creation de quantité de nouveaux offices, on envoya vingt ſept edits tout à la fois au parlement, qui eſtoient la lie & le rebut de tout ceux que les courriers Italiens avoient inventez depuis vingt ans. Auſſi furent ils tous reiettez, & cette tentative ne ſervit qu'a faire paroiſtre l'iniuſtice & la foibleſſe du gouvernement.

Les Suiſſes & le roi de Dannemark premierement, enſuite les autres princes Proteſtants d'Allemagne, avoient envoyé au roi une

1586. grande & solemnelle ambassade pour le prier d'accorder la paix aux Huguenots, suivant la teneur des edits de pacification. Comme il ne sçavoit que leur respondre, il évita pour quelque temps la venuë de ces ambassadeurs, & s'en alla à Dolinville ayant ordonné quelques seigneurs pour aller au devant d'eux & les conduire à Paris. Puis de Dolinville, sous pretexte de quelque indisposition, il fut aux eaux de Pougues & de là iusqu'a Lyon. Mais estant pressé par leurs continuelles instances, il fut contraint de revenir, enfin il leur donna une responsе; mais fort cruë & fort desobligeante, soit pour satisfaire à son honneur, soit pour ne pas mescontenter la ligue.

Il tachoit pendant ces delais d'un costé, à appaiser l'ardeur de la ligue lui faisant de grands offres, & de l'autre à ramener le roy de Navarre, luy representant que son eloignement de la cour l'eloignoit de la couronne, & donnoit de l'audace à ses ennemis: mais il ne put rien gagner ni envers luy, ni envers les liguez.

Ceux cy ayant tenu un conseil general de leur parti dans l'abbaye d'Orcam prés de Noyon, refuserent d'accepter les places de seureté & autres grands avantages qu'il leur offroit. 1583.

Au partir de là le duc de Guise attaqua le duc de Boüillon, & investit la ville de Sedan, en hayne de ce qu'il estoit un des principaux chefs des huguenots, & qu'il donnoit passage aux Reistres sur ses terres. Toutefois la reyne mere, qui negocioit incessamment entre les deux partis, moyennant une trêve entre eux, s'imaginant que par cette obligation elle pourroit porter le duc de Boüillon à servir le roi envers les princes protestants, & empescher l'entrée de leur armée dans le royaume.

Quant à Joyeuse il ne pût compter entre ses exploits que 5. ou 6. petites bicoques; aprés quoy l'hyver venu, il mit en quartier ses troupes à demy ruinées par les maladies. Lors qu'il en eut fait une pompeuse montre devant Tholouze il en laissa la conduite à Lavardin, & s'en revint en poste à la cour.

1586. en Octobre. Le duc d'Espernon fut plus heureux que luy. Le parlement d'Aix avoit pris le gouvernement de Provence, & Vins ayant ramassé quelques troupes, luy avoit offert son service. Il s'estoit formé un autre party de huguenots & de malcontens, dont François d'Oraison vicomté de Cadnet, & le baron d'Allemagne, estoient les chefs. Or il estoit arrivé que Vins les poursuivant avec chaleur, & assiegeant le chasteau d'Allemagne; avoit esté deffait par Lesdiguieres, qui estoit venu à leur secours: ce qui accommoda merveilleusement les affaires d'Espernon, & lui donna un tel aduantage sur les deux partis affoiblis l'un par l'autre, qu'il en demeura l'arbitre & le maître au moins pour cette heure là.

L'hiver venu, il s'en retourna aupres du roi, laissant le commandement de la Provence à Bernard seigneur de la Valete son frere aisné. Il l'avoit deia dans le Dauphiné, où il ne s'employoit pas avec moins d'ardeur à ruiner le parti de la ligue que celui des Huguenots, en tirant des places les gouverneurs qu'elle y avoit mis.

Au mois de Decembre la reine mere eut une conference avec le roi de Navarre & le prince de Condé à Saint Bris, qui est à deux lieuës de Cognac. Elle avoit selon la coustume, mené avec elle bon nombre des plus belles femmes de la cour : mais cette fois les princes se mocquerent des filets qu'elle pensoit leur tendre par ces charmes engageants: ils tinrent ferme à conseruer leur religion iusqu'au iugement d'un concile national, & à demander la rupture de la ligue. La reine au contraire leur declara que la derniere resolution du roi estoit qu'il n'y eust qu'une religion dans son estat. 1586. en Decembre

Les Guises voyoient bien que le roi n'avoit point de plus forte passion que de les ruiner, & qu'encore qu'il n'aimast point les Huguenots, neanmoins il les vouloit tolerer pour les opposer indirectement à leurs progrés. C'estoit pour cela qu'ils le faisoient decrier par leurs emissaires & par leurs predicateurs comme fauteur d'heretiques, & ils publioient par tout qu'il s'enten-

1586. doit avec le roy de Navarre pour opprimer les bons catholiques, par ce qu'il l'avoit recherché d'accommodement.

Le menu peuple, qui plus il est ignorant, plus il se veut mesler des affaires de la religion, s'echauffoit assez de luy mesme : les directeurs & les confesseurs animoient les bourgeois, qui estoient simples & credules, par le moien des confessions, ou par les persuassions de leurs femmes, & les entretenoient par des congregations, des confrairies, des paradis ou oratoires, qu'ils paroient d'argenterie, d'images, & d'*Agnus Dei*, & par des processions qu'ils faisoient venir de Brie, de Champagne ; & de Picardie Elles entroient dans Paris toutes vestuës de toile blanche, ayant des cierges à la main, cause dequoy on nomma cette année cy, *l'année des processions blanches*.

On ne s'estonnoit pas de voir le peuple donner dans ces fausses devotions, mais de ce que le roi les autorisoit par son exemple. Il faisoit des pelerinages, sans cesse en divers

endroits de son royaume, alloit en 1586.
processió à pied par les ruës de Paris quelquefois en habit de penitent, portoit à sa ceinture un gros chapelet, dont les grains estoient taillez à testes de mort, s'enfermoit dans des oratoires avec des religieux Hieronymites qu'il avoit fait venir d'Espagne, ou avec des Feüillants. Ces derniers estoient des Bernardins d'une nouvelle reforme, qui avoit commencé dans l'abbaye de ce nom au diocese de Rieux en Languedoc. Il avoit basty des cellules au premier dans le bois de Vincennes, & logé les autres dans le fauxbourg sainct Honoré à costé du jardin des Tuilleries.

Parmy ces pieux divertissemens, il s'amusoit aussi à découper des images & les enchasser, ou à les coler dans quelque cabinet. Il avoit encore un autre passetemps, c'estoit de faire chercher & de nourrir de ces petits chiens, qui ont accoustumé de servir de joüet aux dames; à quoy il depensoit plus de cent mille escus par an, & gueres moins en singes & en perroquet. Il y avoit grand nombre de gents qui suivoient la cour

1586. avec tout ce bel equipage, & lui mesme dans les dernieres années de sa vie portoit * une mane ou pannier rond en escharpe, plein de petits bichons ou de patits espagneuls, qu'il flatoit souvent de voix ou de la main.

*voiies memoires de Bully. vol. 1. foi. 79.

Espernon monté au plus haut degré de la faveur, dont Ioyeuse commençoit à deschoir, ne cessoit d'aiguillonner le roi à la perte des Guises, & eux en revanche ayant coniuré la sienne formoient divers complots pour le faire perir. Il avoit l'adresse de persuader au roi que tous leurs desseins alloient contre sa personne sacrée. Et par ce moyen il le porta à mettre à l'entour de lui cette fameuse bande des *Quarante-cinq*, lesquels il lui choisit lui mesme, peut estre pour la fin que l'evenement nous montrera. C'estoient tous Gascons, que la grande ardeur de faire fortune, rendoit capables de tout Lognac en estoit le capitaine. Il est croyable que la connoissance que les Guises eurent de ses intentions, les engagea davantage dans la malheureuse necessité de se fortifier

fortifier contre l'autorité qu'on vouloit employer à les perdre. 1586.

Nonobstant les embarras des factions & de la guerre ouverte, la Cour de France ne laissoit pas de passer ioyeusement l'hyver en festins & en balets. Son plus sensible ennuy fut qu'elle n'en put executer un d'un fort grand dessein, que la reine mere avoit rapporté de Guyenne, parce que l'argent luy manqua. La petite Cour du roi de Navarre, qui estoit pour lors à la Rochelle, faisoit aussi de grands efforts, & s'enfloit, s'il faut ainsi dire, comme la grenoüille d'Esope, pour ne le pas ceder à celle du roi dans ces somptueux divertissements. 1587. en Ianvier & suiv.

Pendant ces réjouissances, arriverent les nouvelles de la mort tragique de Marie Stuard reyne d'Escosse, à qui la reyne Elizabeth sa cousine germaine avoit fait trancher la teste par la main du bourreau le dix-huitiesme de Février, aprés l'avoir tenuë dix-huit ans prisonniere. L'indiscretion de ses amis ne fut pas moins cause de son malheur que l'horrible meschanceté de ses ennemis : car comme les derniers

1587. *chercheroient avec une passion violente quelque plausible sujet de la perdre; les autres leur en fournirent plusieurs en brassant à toute heure des parties mal faites, & mesme des conjurations contre Elizabeth, bien qu'ils la firent perir à force de la vouloir sauver.*

Il y avoit trois mois que sa sentence de mort avoit esté prononcée lors qu'on l'executa: Durant ce temps-là le roi n'obtint ny remontrances ny prieres envers Elizabeth, pour arrester un coup aussy prejudiciable à toutes les testes couronnées, que honteux à la France, dont Marie estoit reyne doüairiere. Les ligueux neantmoins ne laisserent pas de calomnier le roy sur cette affaire, de l'accuser de connivence avec Elizabeth; & au mesme temps ils se servirent de l'horreur de cette action pour animer davantage les peuples contre tous les religionnaires.

Au retour du printemps, Ioyeuse qui estoit devenu l'un des plus ardents chefs de la ligue; alla faire la guerre en Poictou. Il y enveloppa

en May, & suiv.

deux regimens du prince de Condé 1587.
au bourg de la Mothe-Sainct-Horaïs ; & aprés qu'ils se furent rendus à discretion, il les tailla tous en pieces. Ensuite il prit Sainct Maixan, & Tonnay-Charante ; & cela fait il s'en retourna à la cour, pour ne pas laisser déperir les restes de sa faveur.

Sa mauvaise fortune luy marchoit sur les talons. Comme il estoit dans le cabinet du roy, comptant ses beaux faits de guerre, un de ses gents luy vint dire que le roy de Navarre avoit deffait une partie de son armée, & poussé l'autre iusqu'à la Haye en Touraine. Peu de jours aprés Catherine femme de Henry comte de Bouchages son frere, laquelle estoit sœur du duc d'Espernon, estant morte sous le faix de ses pieuses austeritez, le mary renonça au monde, & se jetta dans un convent de Capucins. Le duc en fut tres-sensiblement touché ; mais ce qui le facha le plus, ce fut que le roi redoubla les marques de son affection envers son rival, en le mariant avec Marguerite de Foix, qui

1587. touchant d'alliance tous les princes de la chreſtienté, auoit eſté recherchée de pluſieurs Elle êtoit fille unique de ce Louys de Foix comte de Candale, qui auoit eſté tué au ſiege de Souſ-mieres, & de Marie fille du conneſtable de Montmorency

Les Proteſtants ayant tenu une grande aſſemblée à Lunebourg, ſur la réponſe offenſante que le roi avoit faite à leurs ambaſſadeurs, avoient reſolu d'envoyer un puiſſant ſecours aux Huguenots, dont le rendez vous general eſtoit en Alſace. Iamais ils n'avoient fait armement avec tant de chaleur, les meres menoient leurs fils aux capitaines pour les faire enrôller, les filles vendoient leurs bagues pour les equiper, & les payſans leur faiſoient grand chere par tout.

en Iuillet. Dans la reveuë generale qui ſe fit auprés de Strasbourg, l'armée ſe trouva de vingt-neuf cornettes de Reiſtres faiſant ſix mille chevaux, de cinq mille Lanſquenets tous piquiers, & de ſeize mille Suiſſes Il en eſtoit desia paſsé quatre mille en Dauphiné pour renforcer Leſdiguie-

res, qui furent tous taillez en pieces prés de Vizille par la Valete, Ornane, & Mesplez. Il y avoit outre cela deux mille hommes de pied & quatre cents chevaux François levez par Robert duc de Bouïllon, sans compter deux mille autres soldats de la mesme nation, qui s'y joignirent peu aprés, & dix-huit cents que Chastillon y amena. 1587.

Il manquoit seulement à ce grand corps un chef assez autorisé pour le conduire. Casimir s'en retint le commandement general pour en avoir les appointements: mais ne pouvant y aller en personne, il mit en sa place Fabien baron de Dona gentilhomme natif de Prusse, & confia la conduite des Lansquenets à un docteur nommé Scrogel. Le duc de Bouïllon y estoit lieutenant general pour le roi de Navarre, Antoine de Vienne Clervant colonel des Suisses, Chastillon de l'infanterie Françoise, & Iean de Chaumont Guitry mareschal de camp. Dona avoit beaucoup de bonnes qualitez, mais peu de credit parmy les gents de guerre; Scrogel en avoit encore moins, le duc de Bouil-

1587. lon pas beaucoup davantage à cause de sa grande jeunesse. Les autres capitaines prenoient à toute heure querelle ensemble, & l'on ne manqua pas du costé de la cour de fomenter ces semences de vision, d'en jetter de nouvelles qui causerent la destruction de ce corps, fait de pieces ramassées.

On ne sçauroit bien exprimer les peines d'esprit que le roi souffroit à l'approche de cette effroyable inondation d'Estrangers. Aprés qu'il eut en vain assayé de contenter le duc de Guise qui le vint trouver à Meaux, il falut malgré lui qu'il se resolust à la guerre. (On la nomma LA GUERRE DES TROIS HENRYS, à cause que lui, le roi de Navarre, & le duc de Guise, portoient ce nom,) Pour cette fin il manda ses compagnies d'Ordonnance, qui estoient au nombre de quelque cent soixante, fit de levées dans le royaume & au dehors, divisa ses forces en trois corps. Il en donna un au duc de Montpensier, l'autre au duc de Guise, pour garder les frontieres de Champagne, & se reserva le troisiéme

en août & Septembre.

pour aller en personne deffendre le passage de la Loire aux Allemands. 1587.

Le roi de Navarre, apres la premiere deffaite des troupes de Joyeuse, estoit venu à Montsoreau en Touraine, pour y recueillir le comte de Soissons, qu'il avoit attiré à lui par l'espoir du mariage de sa sœur unique. Il avoit eu dessein d'aller de là au devant des Allemands : mais son conseil avoit trouvé meilleur qu'il s'en retournast en Guyenne donner ordre à la seureté de ses places, puis qu'il revinst à la faveur des provinces amis, & qu'il s'avançast jusqu'en Bourgongne, afin d'y recevoir ce secours.

L'armée confederée, on appelloit ainsi les Allemands, ayant desbarassé les destroits des montagnes de Vosge, que le duc de Lorraine avoit * encombrez ; entra facilement dans le pays : mais lors quelle y fut elle ne donna que trop à connoistre sa foiblesse par toutes les rebuffades que ses troupes receurent devant les moindres Chasteaux. Celle du duc de Guise ne parut pas moins: Il s'estoit vanté qu'au premier coup

* C'est le terme propre.

1587. de trompete il se rangeroit soixante
en Aoust mille hommes sous ses enseignes;
Et cependant tout ce que le duc de Lorraine & luy purent faire avec le secours de leurs amis, ne montoit pas à dix mille hommes: mais veritablement son grand courage suppleoit au defaut de ce nombre.

Quand l'armée confederée eut ravagé la Lorraine un mois durant, apres plusieurs deliberations pleines de divisions & de tumulte, elle prit resolution de venir passer la Loire; sans avoir esgard aux prieres du duc de Boüillon, qui vouloit employer à reprendre les places avec lesquelles le duc de Guise le tenoit investy. Elle sejourna dix jours en Bassigny; de là elle s'advãça vers la source de la Seine, & la passa au dessus de Chastillon, & l'Yonne à Mailly. Mais le desordre & la mutinerie estant desja dans ses troupes, elle refusa de passer la Loire au gué de Neuvy, comme le roi de Navarre l'en prioit, & qu'il luy estoit fort facile, les eaux estant extrémement basses; Elle ayma mieux descendre en Beausse, parce que les Reistres y pouvoient

courir tout à leur aiſe, & que l'abondance des grains & des fourrages leur donnoit moyen de ſe rafraiſchir. 1587.

C'eſtoit pitié de voir la miſerable France ravagée par cinq ou ſix armées tout à la fois Le duc de Ioyeuſe en conduiſoit une en Guyenne, Le roi de Navarre y en avoit une autre, Matignon une troiſieſme, Montmorency & Leſdiguieres chaſcun la leur, le premier en Languedoc, & l'autre en Dauphiné. Le prince de Conty frere du comte de Soiſſons, aſſembloit des troupes en Aniou & au pays du Mayne pour en faire une. Le roi avoit la ſienne dans laquelle il s'eſtoit rendu vers la my-Octobre. Elle eſtoit de huit mille chevaux, moitié François & moitié Allemands, de dix mille hommes de pied levez dans ſon royaume, & de huict mille Suiſſes. Avec cela il borda la Loire, & empeſcha bien les ennemis de retrouver l'occaſion qu'ils avoient perduë, de la paſſer.

Prés Montargis ils eurent quelque vent de la grande victoire du roi de Navarre. Depuis que ce prin-

1587. ce estoit retourné en Guyenne, le duc de Ioyeuse avoit eu un commandement exprés de le suivre par tout, & de l'empescher de rassembler ses forces pour venir au devant des Reistres. Pour cela le roi lui avoit donné dix mille hommes de renfort, & ordre à Matignon de le joindre avec ce qu'il auroit pû ramasser dans son gouvernement Ce mareschal avoit peut estre plus d'envie de lui nuire, que de lui ayder: mais il est certain qu'il n'estoit qu'à deux journées de Coutras, quand ce jeune seigneur s'estant laissé enyvrer des loüanges de ses flateurs & des fanfares des predicateurs de la ligue, se hasta de donner bataille, & atteignit le roi de Navarre entre les petites rivieres de Drougne & de l'Isle.

Les deux armées desploierent leurs bataillons dans la pleine qui est proche de Coutras; ce fut à huit heures du matin le vingtiesme jour

en Octobre. d'Octobre. Le choc ne dura qu'une demie heure: la promptitude avec laquelle les princes se meslerent, rendit les lances du gros escadron

de Ioyeuse inutiles, & pressa si fort ces gens d'armes estourdis, qu'ils ne pûrent jamais coucher en arrest, & furent tous taillez en pieces. L'infanterie perdit cœur par la déroute de la cavalerie : en moins de rien elle lacha le pied, fut enfoncée, & presque toute passée au fil de l'épée, en vengeance de la Mote Saint-Herais. Le duc de Joyeuse ayant genereusement pris la resolution d'aller mourir au canon, tomba entre les mains de deux capitaines qui le tuerent de sang froid, quoy qu'il leur promist une rançon de cent mille escus. En un mot, les royalistes perdirent artillerie, bagage, enseignes, presque tous leurs chefs, & cinq mille hommes qui moururent sur la place; entre lesquels il y avoit quatre cents gentils-hommes ou officiers. Le roi de Navarre ne trouva à dire que vingt-cinq ou trente hommes. Le prince de Condé y fut renversé d'un coup de lance dans le costé, dont il demeura fort incommodé. Ce fut par le brave Sainct-Luc, qui ne pouvant se sauver, & apprehendant d'estre mal-traité par ce prin-

1587.

vements qu'on se pouvoit imaginer, 1587.
ny à la cour, ny dans l'armée confederée ; le roy n'en tesmoigna pas beaucoup de tristesse, peut estre parce que tous ceux qui avoient pery en cette journée estoient ligueux: il fit neantmoins de magnifiques funerailles à Ioyeuse. Et quant aux troupes de l'armée confederée, elles estoient si découragées de la longueur de leur marche, & de ce qu'ils avoient appris que le roy de Navarre leur tournoit le dos au lieu de s'approcher, qu'elles n'en eurent aucune ioye.

Leurs Reistres se mutinoient de fois à autre; & les Suisses, qui du commencement avoient paru fort zelez, traitterent de leur accommodement particulier, promettant de se retirer dans leur pays moyennant quatre cents mille escus.

Ce qui les hasta le plus d'y entendre, fut la défaite des Reistres à Auneau ; c'est une petite ville en Beausse fermée de meschantes murailles, mais qui a un assez bon chasteau. Le baron de Dona s'estoit logé dans la ville & tout le reste de

1587. l'armée aux villages des environs ; mais il n'avoit pû emporter le château, & s'estoit contenté de prendre serment de celui qui estoit dedans, qu'il ne commettroit aucun acte d'hostilité contre luy. Le duc de Guise estoit tousiours à la queuë de cete armée avec trois mille hommes, ayant renvoyé le duc de Mayenne en Bourgongne, & Aumale en Picardie, afin d'y garder les places contre les surprises du duc d'Espernon. Le vingt quatriesme de Novembre un peu apres minuit ; le capitaine du chasteau donna entrée à l'infanterie du duc de Guise dans la ville. Elle força d'abord les barricades des Reistres, qui n'ayant que des pistolets, ne pouvoient pas se deffendre contre des arquebuses & des piques. Il en fut tué pres de deux mille dans les rues ou dans leurs logemens, & tout leur bagage pillé. Donna avec autant de vaillance que de bonheur, perça luy dixiesme au travers des ennemis avant qu'ils eussent fermé la porte de la ville, & sauva ainsi sa personne & sa grand' cornete.

en Novembre

Cette armée à demy deffaite & 1587.
sur le point d'estre delaissée de ses Suisses poursuivit sa route en remontant vers le haut de la Loire. Elle receut un second eschéc au pont de Gien; les approches d'Espernon y causerent une telle espouvante à leurs Lansquenets, que vintg-cinq de ses arquebusiers en desarmerent douze cens. Le reste ne laissa pas de continuer sa marche par le Morvan : mais il se défaisoient d'eux mesmes par les fatigues & par l'aspreté du pays, en telle sorte qu'ils ne tenoient presque plus d'ordre de gents de guerre. Ces miseres extrêmes les contraignirent de recevoir un accommodement que le roi leur offroit : Chasti lon refusa d'y estre compris, & se retirant avec cent vingt maistres & cent cinquante arquebusiers avant que les articles fussent signez, gagna le Vivarets, ayant mesme battu quelques troupes de Mandelot gouverneur de Lyon, qui vouloit lui barrer le chemin à Revirieux.

L'accommodement fait, les Reistres & les chef de l'armée confé-

1587. derée furent ſplendidement regalez
en Novembre, & Decembre. à Marſigny les Nonains par le duc d'Eſpernon. Au ſortir de là ils diviſerent leurs troupes en deux ; une partie traverſa le pays de Forez, & un coing des terres du duc de Savoye, qui leur donna paſſage : les autres prirent leur chemin par la Bourgongne & par la Franche-Comté, avec telle diligence qu'ils tromperent le marquis de pont & le duc de Guiſe qui les guettoient aux paſſages, & ſe rendirent dans la comté de Montbelliard. Quelques compagnies eſtant de là rentrées dans la Lorraine, donnerent ſuiet à ces deux princes de ſaccager horriblement ce pays-là, & d'y paſſer plus de dix mille perſonnes par le trenchant du glaive.

Le prince de Conty gagna avec difficulté le pays du Mayne, marchant avec peu de ſuite, ſa cornete blanche ployée dans ſa valiſe & logeant par les maiſons des gentilshommes comme un particulier. Clervant s'en alla avec les Suiſſes & le duc de Boüillon à Geneve. Ils moururent tous deux en langueur

peu de temps aprés ; le bruit commun en accuſa le feſtin de Marſigny. Le comte de la Mark frere puiſné du duc eſtoit auſſy mort en France dans la marche de l'armée confederée. 1587.

Ce duc de Boüillon s'appelloit Robert, il n'avoit qu'une ſœur nommée Charlote, à laquelle il laiſſa ſon eſtat, mais il ordonna par teſtement qu'elle ne ſe pourroit marier ſans le conſentement du roy de Navarre, du prince de Condé, & du dernier de Montpenſier, & luy ſubſtitua ce duc & ſon fils, le roy de Navarre, & le prince ſucceſſivement, à la charge que ny elle ny eux ne pourroient rien innover dans la religion. Il nomma la Noüe executeur de ſon teſtament, le fit tuteur de cette princeſſe, & gouverneur de ſes terres ſouveraines : mais comme diverſes raiſons empeſchérent ce ſage ſeigneur de ſe rendre dans le pays auſſi-toſt qu'il l'euſt deſiré, la pupille fut preſque opprimée. en Decembre.

Bien que ſon petit eſtat ne valuſt alors que quarante mille livres de rente, neantmoins il eſtoit recherché par un grand nombre de per- Depuis Ianvier juſqu'à la fin de l'année.

ne fut qu'un peu avant la mort du roi Henry IV. 1587.

Dans la chreſtienté, tout le party catholique ne chantoit que les triomphes du duc de Guiſe: le pape luy fit preſent d'une épée toute gravée de flames, marque de ſon zele & de ſa valeur, & le duc de Parme d'une paire d'armes fort riches, avec cét Eloge, *qu'il n'appartenoit qu'à Henry de Lorraine de ſe dire chef de la guerre.* Tout Paris n'eſtoit remply que du bruit de ſa victoire ſur les Reiſtres: les predicateurs n'entretenoient leurs auditeurs d'autre choſe. Mais parmy ces applaudiſſemens populaires, il avoit un mortel déplaiſir que le roi cherchoit en toutes occaſions de le rabbaiſſer, & d'élever Eſpernon ſon ennemy, au ſommet de toutes les grandeurs. en Novembre & Decembre.

Le duc de Ioyeuſe avoit eu le gouvernement de Normandie, & l'admirauté: apres qu'il eut eſté tué à Coutras, le duc de Guiſe pretendit avoir quelques pieces de ces dépoüilles, il demanda donc tres inſtamment l'admirauté pour Briſſac: mais le roi, apres lui en avoir donné d'aſſez bon-

1587. en Novembre. nes esperances, revestit le duc d'Espernon de cette charge, & du gouvernement de Normandie, avec celuy de Caen & du Havre de Grace. Il luy donna aussy toute la despoüille de Bellegarde son cousin, qui avoit été mortellement blessé à Coutras, sçavoir le gouvernement d'Angoulesme, de Xaintonge, du pays d'Aulnis.

Le duc de Guise fut encore plus outré des faveurs faites à son ennemi, qu'il ne le fut du refus de sa demande. Voilà pourquoy dans une assemblée des princes de sa maison & des chefs de la ligue, qu'il avoit convoquée à Nancy au premier de

1588. en Ianvier. Ianvier de l'an 1588. il fit resoudre, qu'on porteroit une requeste au roi Par laquelle, entre autre articles, *Il seroit sommé de se joindre plus ouvertement avec la sainte Ligue, d'oster d'auprés de luy, & des charges & gouvernements, les ennemis du public, & les fauteurs de l'heresie, qui luy seroient nommez; de faire publier le concile de Trente, d'establir la sainte Inquisition, de commander aux Ecclesiastiques de rache-*

ter leurs biens alienez ; de consigner 1588.
entre les mains de certains chefs les places qu'on luy nommeroit ; où ils pourroient bastir des forteresses ; & d'entretenir une armée sur la frontiere de Lorraine pour empescher le retour des Allemands.

En ce mesme temps, Espernon ayant eu prise dans le conseil avec Pierre d'Espinac archevesque de Lyon, & avec Villeroy secretaire d'Estat, iusqu'a leur dire des paroles outrageuses, fit perdre au roi ces 2. serviteurs tres importants & se les rendit ennemis irreconciliables.

Le party de la ligue n'en fut pas en Mars
peu fortifié: comme celuy des Huguenots se sentit beaucoup affoibly par la mort du prince de Condé. Entre les vertus duquel on ne sçauroit dire si c'estoit la vaillance, ou la liberalité, ou la generosité, ou l'amour de la justice, ou la courtoisie & l'affabilité qui tenoit le premier rang. Il mourut le cinquiesme de Mars dans S. Iean d'Angely sa residence ordinaire, ayant esté empoisonné par ses propres domestiques.

Charlotte Catherine de la Tre-

1588. moüille sa femme se trouva envelopée dans ce crime : les juges du lieu, par une entreprise au dessus de leur pouvoir, & contre les privileges de sa qualité, ne craignirent point de l'emprisonner, & lui firent son procés, si avant qu'elle en eust perdu la vie si elle ne se fust trouvé grosse. C'estoit d'un fils, dont elle accoucha heureusement le 1. de Septembre, 6. mois aprés la mort de son mary. Depuis elle fut detenuë au mesme lieu jusqu'à ce que le roi Henry IV. êtant paisible dans son royaume, la fit venir au parlement de Paris ; qui la declara innocente, & brusla toutes ces procedures, comme estant injurieuses, & pour ne pas laisser de lieu à la medisance.

Il y avoit plus d'un an & demy que le roy avoit resolu de faire une punition exemplaire des chefs de la ligue à Paris, à cause qu'ils avoient excité quelques seditions,& fait d'estranges entreprises, mesme à ce qu'il croyoit, contre sa personne. On les nommoit LES SEIZE ; à cause qu'ils entretenoient & gouvernoient ce party dans les seize quartiers de

la ville. Le duc de Guise leur avoit laissé quarante ou cinquante gentilshommes de sa part pour leur donner les ordres & veiller à leur deffense, & ils avoient fait provision d'armes, & des levées secretes de deniers pour employer aux occasions. Ces gents advertis du dessein du roi, dépeschant vers le duc de Guise le supplier d'accourir à leur ayde. Il estoit lors party de Nancy & estoit venu en Picardie, afin de maintenir son cousin le duc d'Aumale dans ce gouvernement. Car l'ayant tenu par provision du vivant du prince de Condé, il ne vouloit point le relascher aprés sa mort; & le duc d'Espernon à qui le roi l'avoit donné, s'efforçoit de l'arracher d'entre ses mains.

1588. en Avril

Comme le duc de Guise estoit à Soissons, le roi despescha Believre pour sonder ses intentions: mais quelque affaire importante ayant rappellé ce ministre auprés du roi, il partit sans rien conclure avec luy, seulement il luy promit de luy donner de ses nouvelles dans trois jours. En effet il luy escrivit par deux fois: mais il mit

1588. ses lettres à la poste, au lieu de les envoyer par un courrier exprés, si bien que le duc eut cete excuse de dire qu'il ne les avoit point receuës Sur ces entrefaites les Seize pressant instamment le duc de venir à leur secours, parce que le peril estoit fort proche, il part de Soissons avec sept gentilshommes seulement, évite habilement Philipert de la Guiche grand maistre de l'artillerie qui alloit
en May. le trouver de la part du roy, & arrive à Paris un Lundy neufiesme de May sur l'heure de midy. Il alla descendre aux filles penitentes, où la reine mere estoit pour lors.

Sur le champ, elle le mene au Louvre au travers des acclamations & de la foule du peuple, qui le suivoit comme son protecteur. Le roi adverty de sa venuë, deliberoit s'il le feroit mourir, & on sceut qu'il l'avoit resolu : mais soit qu'il n'eust pas eu loisir d'en donner les ordres, soit que la veuë d'un homme si formidable, & qui ayant tousjours une main sur la garde de son espée, marquoit par ses yeux tout de feu, que si on bransloit il iroit

tout

tout droit oster la vie à l'auteur de 1588.
sa mort, on n'entreprit rien sur sa en May.
personne. Cette visite se passa en accusations & en reproches de la part du roy, & en justifications & humbles soumissions de la part du duc. L'apresdiné ils eurent encore une longue conference dans le iardin des Tuilleries, la reine mere faisant un tiers entre eux deux.

Paris estoit tout plein de visages inconnus, les ruës & les maisons de pelotons de gents empressez, & de murmures confus qui signifioient une tempeste prochaine. Les choses ne pouvoient demeurer longtemps dans un estat si turbulent: le duc n'ignoroit pas que l'on marchandoit sa teste, & on rapportoit au roi que la ligue ne luy vouloit pas un moindre mal que de le faire moyne; mesme que la duchesse de Montpensier montroit les ciseaux qu'elle avoit destinez pour le raser. C'estoit qu'il avoit offensé cette veuve, tenant des discours qui descouvroient quelques defauts secrets qu'elle avoit; Outrage bien plus impardonnable à l'esgard des femmes,

1588. que celuy qu'on fait à leur hon-
en May. neur.

Le dixiesme jour de May le roy fit donc commandement à tous estrangers de sortir de Paris, & ordonna qu'on visitast les maisons, à quoy les Parisiens apportant de la resistance, il prit sujet de là de faire entrer la nuict cinq à six mille, que François que Suisses, par la porte S. Honnoré, qui leur fut ouverte par deux eschevins.

Les bons bourgeois eussent esté bien aises que le roy fust demeuré le maistre : neanmoins ils n'approuvoient pas que pour se saisir de quinze ou vingt coupables, il mist la capitale du royaume en danger d'estre saccagée ou d'estre rebelle : c'est pouquoy ils ne le seconderent pas si bien qu'ils eussent pû. Il avoit mis des compagnies bourgeoises, & des compagnies de gents de guerre en divers endroits : les premieres le servirent mal, les autres furent poussées ou enveloppées par les ligueux, qui s'estoient bien preparez à cette attaque. L'esmotion commença par l'Université : de là elle gagna la Ci-

té, où il fut assommé soixante ou 1588.
quatre-vingt Suisses, puis aprés midi
elle s'estendit dans toute la ville, les barricades se poussant de ruë en ruë, tant qu'ils les advancerent jusqu'aupres du Louvre. & firent reculer la sentinelle des gardes.

Le roy & le duc dissimuloient encore à ieu si descouvert, & se tastoiét l'un l'autre par des envoyez, qui portoient & rapportoient plusieurs propositions. Si le duc de Guise avoit un autre dessein que de se deffendre, lui & ses amis, il faut advoüer qu'il manqua de cœur ou de conduite: car depuis que cette partie de Paris qu'on appelle la ville, eut pris feu, s'il eust poussé sa pointe, il eust pû enueloper le Louvre & se saisir de la personne du roy, Mais il ne pressa point l'occasion comme il le pouvoit; Au contraire, se picquant de generosité, il alla dêgager les compagnies de gents de guerre, & les renvoya desarmées au Louvre; puis quelques heures apres il leur rendit leurs armes, & entra en negociation avec la reyne mere.

Mais le lendemain, il fut bien es-

1588. tonné d'aprendre, que tandis qu'elle le flatoit de belles esperances, le roi suivant le conseil de cette princesse, ou peut-estre celui de sa frayeur, se sauva en grand desordre par la porte neuve dans le iardin des Tuilleries, & de là dans le monastere des Feuillants, qui pour lors n'estoit pas enfermé dans la ville. Là il monta à cheval, & le soir il alla coucher à Trapes prés Versailles, & le lendemain à Chartres. Ses officiers le suivirent fort en confusion. La reine mere demeura à Paris, non pas pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en tel estat qu'on eust tousiours besoin de son entremise.

De Chartres le roi escrivit aux villes & aux gouverneurs; le duc de Guise de Paris à ses amis & partisans. Le style du premier estoit languissant & timide: au contraire celui du duc de Guise & des ligueux, victorieux & triomphant. Ils appelloient le iour des barricades une iournée toute resplendissante de la protection de Dieu & coniuroient les autres villes de se ioindre à eux

comme les membres au chef. 1588.

Pour s'asseurer entierement de Paris, ils destituerent l'ancien prevost des marchands & les eschevins, & s'emparerent de la bastille & de l'arsenal; Dans les provinces ils se saisirent aussi de plusieurs villes, le duc d'Aumale de toutes celles de Picardie, hormis de Boulogne qu'il tenta inutilement par trois fois, le cardinal de Guise de Reims & de Chaalons, & leurs amis se fussent rendus maistres de la plusspart de celles de Normandie, si le duc d'Espernon, qui estoit allé prendre possession de ce gouvernement, ne les eust retenuës dans l'obeïssance.

La reine mere ne cessoit point de traitter avec le duc de Guise: elle se servit pour cela de la duchesse de Montpensier, qu'elle leurra de l'espoir d'espouser le vieux cardinal de bourbon, Toutes deux jointes ensemble persuaderent au duc de Guise de se reconcilier avec le roy, Et pour cette fin elles obligerent les ligueux, aprés avoir fait diverses processions pour appaiser l'ire de Dieu, d'aller en habit de Penitents

1588. à Chartres demander pardon au roi. Ils estoient conduits par Henry de Ioyeuse capucin, qu'on appelloit le pere Ange, representant N. Seigneur qui alloit au Calvaire, avec tout l'equipage & tous les personnages dont on se servoit en ce temps-là pour joüer la passion. Ainsi travestis ils furent trouver le roy, qui estoit à l'eglise, & en l'abordant se jetterent tous à genoux, & se mirent à haute voix à crier misericorde.

A mesme fin le parlement y envoya ses deputez quelques jours aprés, luy tesmoigner qu'il avoit une tres-sensible douleur de l'avoir veu sortir de son Louvre, & le supplier d'y vouloir revenir, & de destourner sa juste vangeance de dessus la teste de ses sujets. Il respondit aux premiers, que s'il eust eu envie de ruiner les Parisiens, comme on l'avoit voulu faire croire au peuple, il estoit en son pouvoir de les reduire en cendres, & aux autres qu'il traitteroit les habitans de Paris comme des fils qui avoient failly contre leur pere, non pas comme des esclaves.

L'apresdisné ayant renvoyé querir ces derniers, il les chargea de menacer les Parisiens qu'il leur osteroit les cours souveraines s'ils persistoient dans leur humeur factieuse. Puis à trois jours de là il envoya un maistre des Requestes au parlement, luy faire sçavoir qu'il avoit resolu d'assembler les Estats Generaux avant la fin de l'année pour travailler soigneusement à la reformation de son royaume, & luy asseurer un successeur Catholique. 1588.

On ne sçait pas quel motif l'obligea de s'engager si avant : mais le duc de Guise jugea qu'il faloit le presser là dessus. Il luy fit donc presenter une requeste au nom des princes, de la ville de Paris, & de tous les bons Catholiques, qui le supplioient d'envoyer pour cela le duc de Mayenne en Dauphiné avec une armée ; & de marcher luymesme en Guyenne avec une autre, laissant le commandement de Paris à la reyne mere, de vouloir oublier les barricades & autres remuëments, de confirmer l'election qu'ils avoient faite du prevost des marchands & Es-

1588. chevins, & sur tout de casser le duc d'Espernon & la Valete son frere, qui favorisoient les heretiques.

Les ennemis qu'Espernon avoit dans le conseil, particulierement Villeroi, embrasserent avidement cette occasion pour le perdre : la reine mere se joignit à eux, & tous ensemble firent une telle impression sur l'esprit du roi, qu'il lui manda qu'il passast quelque temps sans approcher de la cour. Le duc ne se tint point disgracié pour cela, il le vint trouver au retour de Normandie : mais le roi ne voulut point l'admettre au conseil & lui commanda de se retirer dans son gouvernement d'Angoumois. Avant que de partir, il lui remit celui de Normandie, aussi-bien ne l'eust-il pû garder : le roi en pourveut le duc de Montpensier.]

Il sembloit que son eloignement dust faire cesser la tempeste. De fait le roi se montra plus facile à un accommodement : mais on connut que ce n'estoit que pour soustraire les places à la ligue, particulierement le Havre & Orleans. Ce fut pour l'amour du Havre qu'il fit le voyage de

Roüen : mais Villars qui tenoit cette 1588.
place, homme fier, & qui avoit engagé
sa parole au duc de Guise, luy retrancha aussi-tost toute esperance de le pouvoir gagner. Pour Orleans, Entragues qui en estoit gouverneur, ne s'eloigna point trop des paroles que luy porta Schomberg pour le remettre au roy. Le Duc de Guise estoit lors sur le point de conclurre son traitté : quand il sceut qu'on negocioit avec Entragues, il fit instance qu'on mist cette ville parmy les places de seureté qu'il demandoit. Le roi resista longtemps sur ce poinct, à la fin il fut contraint de l'accorder : mais aprés, par une subtilité plus ingenieuse que digne d'un grand prince, il dit que l'on n'avoit pas bien leu l'ordre escrit par le secretaire d'Estat, & qu'il y avoit la ville de *Dourlans*, non pas d'*Orleans* ; Et cette contestation fut un des principaux su ets qui le porta aux extremitez contre le duc de Guise.

Cependant sur ce pied-là fut fait le traitté du mois de Iuillet : lequel outre cette ville, accordoit aux prin-

1588. ces de la ligue, Bourges, Dourlens, & Monstreuïl, leur delaissoit
» pout quatre ans celles qui leur avoient esté baillées par le traitté de
» Nemours ; permettoit aux autres
» qui s'estoient declarées pour eux
» de demeurer en l'estat qu'elles estoient ; continuoit leurs prevost &
» eschevins des marchands de Paris
» deux autres années, & leur accordoit encore plusieurs choses fort ad-
» vantageuses.

Au mesme temps parut sur mer cette formidable armée du roy Philippe, qu'il avoit equippée pour la conqueste d'Angleterre. On y travailloit depuis 7. ans entiers, & chaque année il y avoit esté despensé plus d'un million d'or. Le roy apprehendant que les ligueux, s'il les desesperoit, ne la fissent descendre sur les costes de France, n'osa plus differer de leur accorder ce qu'ils desiroient : il leur donna cet edict qui eut le specieux nom de REÜNION ;
» Par lequel, renouvellant le serment
» de son sacre, il juroit de desraciner
» tous schismes & Heresies, sans fai-
» re jamais aucune paix ny edict en

faveur des Huguenots; Ordonnoit ensuite à tous ses suiets de quelque " qualité qu'ils fussent, de jurer la " mesme chose, & que sa mort ad- " venant,ils ne reconnoîtroient pour " roy aucun prince qui fut hereti " que ou fauteur d'heresie; Declaroit " rebelles & criminels de leze-Maies- " té ceux qui refuseroient de signer " cet edict, & approuvoit tout ce " qui s'estoit fait le douziesme & le " treiziesme * de May, & depuis, tant à Paris qu'aux autres villes, comme fait par un pur zelé de la religion Catholique.

1588.

* Les barricades.

Il iura cet edit avec une grande demonstration de ioye; tous ceux de son conseil & de sa cour firent la mesme chose, à la reserve du duc de Nevers, qui refusa trois ou quatre fois de faire lé serment, iusqu'à ce qu'il le lui enioint sur peine de desobeissance. Il prevoyoit bien que le roi le violeroit. Le parlement l'enregistra & le publia incontinent, & toutes les grandes villes le receurent. Cela fait, le roi retourna à Chartres sur la fin du mois, & la reine mere y mena le duc de Gui-

1588. ſe, & le lui preſenta. Il paroiſſoit ſur le viſage, dans le diſcours, & dans le procedé de l'un & de l'autre, tant de marques de confiance & d'affection cordiale, que toute la cour eſtoit en joye de cette reconciliation, & que les plus fins croyoient qu'elle pouvoit eſtre veritable.

Pour lors le roi de Navarre eſtoit à la Rochelle, fort empéché à gagner les bonnes graces de cette ville : où veritablement il n'avoit pas eu beaucoup de credit du viuant du prince de Condé. Leſdiguieres s'occupoit en Dauphiné à brider les villes de Gap & de Grenoble par des forts, il matta ſi bien Grenoble qu'elle lui demanda une tréve de ſix mois. Lui & Montmorenci avoient auſſi aſſiegé le Pont Sainct Eſprit lors qu'on leur apporta l'edict de reunion ; Cet edict fit lever le piquet au mareſchal, mais haſta la Valette de conclure une ligue offenſive & deffenſive avec Leſdiguieres.

Il n'y avoit plus rien dans le Dauphiné qui fit teſte à ce dernier, que Charles de Simiane d'Albiny : auſſi n'eſpargna il rien pour gaigner

l'amitié de ce seigneur, il offrit de 1588.
lui donner sa fille en mariage, de partager avec lui l'autorité, & de la lui laisser toute entiere aprés sa mort. Ces offres, quoy que fort advantageuses, eurent moins de pouvoir sur l'esprit d'Albigny que l'amour qu'il avoit pour la religion de ses ancestres : il lui resista tousiours constamment, mais certes avec moins de bonheur que de vaillance.

Les Provençaux cependant s'estoient souslevez contre la Valette : les ordres secrets du roi, la haine du parlement contre le duc d'Espernon, & l'ambition de Vins qui pretendoit à ce gouvernement, n'animoient que trop ces esprits chauds & faciles à émouvoir. Le secours qui lui venoit de Dauphiné ne lui servit pas de beaucoup : quand le parlement lui eut par arrest osté le gouvernement du pays, la plusspart des gentils-hommes, & toutes les villes l'abandonnerent, à la reserve de trois ou quatre petites places, qu'il conserva iusqu'à la mort du duc de Guise. Alors toutes les affaires changerent

en Septembre & Octobre.

1588. de face le roi changeant de volonté.

en Août Au mois d'Aoust precedent le duc d'Espernon s'estoit veu dans un effroyable peril : sa bonne fortune & son courage l'en tirerent. Comme il avoit demeuré quelques jours au chasteau de Loches aprés sa sortie de la cour, avant que de se resoudre d'aller à Angoulesme, le maire de la ville avoit receu ordre du roi de lui en empescher l'entrée, & ne l'ayant peu faire, parce qu'Espernon prevint le courrier, il entreprit de l'arrester dans le chasteau * ou maison du roi, où il logeoit. Il y entra donc avec dix hommes bien armez, sous ombre de lui mener un courrier : mais ayant estourdiment donné à la garderobe au lieu d'aller droit au cabinet, il manqua son coup & y perit lui & son beaufrere, qui estoit passé par un trou pour venir à son secours. Les autres coniurez & leurs amis qui avoient pris les armes dans la ville, apprehendant d'estre accablez par les troupes qui accouroient à l'aide du duc, & le duc craignant de mon-

* Ce château est different de la citadelle.

rir de faim, n'ayant point mangé depuis trente heures, la peur & la necessité firent leur accommodement, & les obligerent à le bien garder. 1588.

On avoit accusé Villeroi d'avoir abusé des lettres de cachet pour perdre Espernon : mais le roi advoüa nettement cette entreprise. Il avoit l'esprit si chagrin, que sur la fin du mesme mois il congedia le chancelier de Chiverny, Villeroi & Pinard, Secretaires d'estat, & Pompone de Believre surintendant des finances. Au mesme temps il combloit la ligue des faveurs : car il donna les sceaux à François de Montholon advocat en parlement, qu'elle reveroit à cause de son zele pour la religion catholique. Jl declara aussi le cardinal de Bourbon le plus proche parent de son sang ; en effet il l'estoit, mais non pas le plus habile à succeder, & il permit au clergé de fournir cinq cens mille écus pour les frais de la guerre. Or afin que ce corps les pust trouver sans aliener son fons, il consentit à l'érection d'un receveur alternatif,

1588. & de deux contrôlleurs de decimes, hereditaires en chaque diocese.

Ce fonds fut destiné à l'entretenement de deux armées qu'il avoit levées. Jl en donna l'une au duc de Mayenne, & l'autre au duc de Nevers : mais ce fut au refus du duc de Guise, car suivant le conseil de l'archevesque de Lyon, il se ferma à demeurer à la cour, & y fit ordonner un fonds asseuré pour tenir sa table de grand maistre.

en Iuillet. & Aoust. L'évenement fit voir que cette resolution n'estoit pas iudicieuse : car l'esclat de sa puissance donnant à toute heure dans les yeux au roi, resvilla ses ressentiments, qui peut-estre se fussent assoupis peu à peu. Il s'offensoit de ce que le pape dans une lettre appelloit ce duc & le Cardinal de Bourgon des Machabées & disoit qu'ils avoient sauvé le peuple d'Israël. Avec cela le duc de Nevers, & Lognac capine des Quarante cinq irritoient sans cesse son indignation: le duc de Nevers, parce qu'il hayssoit irreconciliablement le duc de Guise pour l'avoir offensé ; & Lognac,

parce qu'ayant en quelque façon succedé à la faveur d'Espernon, comme en second avec Bellegarde cousin germain de ce duc, il sçavoit bien que la maison de Guise tousjours ennemie des favoris, ne le souffriroit pas long-temps en ce poste là. 1588.

On travailloit de tous les deux costez à gagner les deputez pour les estats. La hardiesse de la ligue fut un peu rabaissée par la deffaite de la grande armée navale de Philippe, qui menaçoit egalement la France & l'Angleterre. Cette *invincible*, ils l'appeloient ainsi, apres avoir esté agitée, battuë, escartée de tous costez par une continuelle tempeste, puis par les Anglois & par les Hollandois, aprés avoir perdu prés de dix mille hommes & plus de soixante vaisseaux : eut bien de la peine toute débranlée & rompuë qu'elle estoit, à regagner les havres d'Espagne. Le roi estoit à Chartres, quand il en receut la nouvelle ; Et ce fut peut-estre ce qui l'enhardit d'aller à Blois, où sa presence estoit necessaire, pour voir & recconnoistre en Aoust

1588. tous les deputez, à mesure qu'ils arriveroient.

En Septembre. Le quinziesme de Septembre venu, mais peu de deputez, on remit l'assemblée en Octobre. L'ouverture s'en fit un Dimanche dixiesme de ce mois. Le Clergé y avoit cent trente-quatre deputez ; entre lesquels on voyoit quatre archevesques, vingt-un Evesques, & deux chefs d'Ordre vestus de leurs rochets & surplis. La noblesse en avoit cent quatre-vints avec la toque de velous & la cape; Le tiers estat cent nonante-un partie gents de iustice, & partie gents de commerce, les premiers avec la robe & le bonnet quarré, les autres avec le capot & le bonnet rond.

En Octobre.

Dés avant l'ouverture, le roy connut bien par la teneur de leurs cahiers, qu'il y avoit partie faite pour deprimer son autorité & pour relever celle des estats au point où elle avoit esté autrefois. Aussi donna-il assez à connoistre dans sa harangue, d'ailleurs fort eloquente & fort pathetique, le ressentiment qu'il en avoit contre le duc de Guise: mais ce prince

luy en fit des plaintes si vehementes par la bouche de l'archevesque de Lyon, qu'il fut obligé quand il la fit imprimer, d'y retrancher, & d'y changer beaucoup de choses, qui n'en demeurerent que plus avant gravées dans son cœur. 1588.

Dans la seconde seance qui fut le mardy ensuivant, il jura l'edit de réünion, ordona qu'il fut observé pour loy fondamentale de l'estat, & voulut que les trois Ordres le jurassent tout d'une voix, les ecclesiastiques mettant la main à la poictrine, & les autres la levant en haut. Cela fait, il protesta d'oublier tout le passé, & chargea le prevost des marchands d'en asseurer la ville de Paris.

Qui peut sçavoir si ces paroles estoient une verité sincere, ou une profonde dissimulation; mais s'il avoit dans l'ame ce qui paroissoit au dehors, il ne l'y eut pas longtemps. Il regardoit le duc de Guise comme un dangereux rival, dont toutes les actions luy sembloient tendre à la ruine de son autorité, il estoit ulceré de ce qu'on l'avoit forcé de jurer en Octobre, & Novembre

1588. cét edit, de ce que la ligue avoit contraint le comte de Soissons (car il avoit quitté le roy de Navarre) de prendre absolution du pape, que neantmoins elle faisoit ses efforts, quoy qu'en vain, pour empescher le sainct pere de la luy donner; & que quand ce comte avoit porté des lettres de grace au parlement, un tailleur d'habits avec une bande des plus eschauffez ligueurs, estoit allé au palais & avoit intimidé tellement les conseilliers, qu'ils n'avoient osé proceder à la verification.

Il se sentoit encore plus offensé de ce que les estats faisoient de grandes plaintes contre le gouvernem nt qu'ils demandoient la suppression des nouveaux offices; le rabais des tailles & des imposts, la recherche des financiers, la punition des traitants & des favoris, & qu'ils employoient toutes sortes de pratiques pour borner la domination absoluë, & pour restablir la puisance des loix. Ce qui ne provenoit pas seulement des factions de la ligue, mais encore du desir unanime des peuples: lesquels s'imaginant que le roy perdroit bientôt ou la vie ou l'es-

prit, (car Miron son premier medecin avoit dit imprudemment que l'un ou l'autre arriveroit dans un an) croyoient qu'il estoit necessaire de mettre des barrieres si fortes & si hautes à celuy qui viendroit à la couronne aprés luy, qu'il ne pust iamais les forcer, ni faire souffrir à la France des oppressions pareilles à celles qu'elle avoit ressenties depuis le regne du bon roy Louys XII. Mais les mœurs trop corrompuës des François ne s'accordoient pas avec leurs souhaits; Ils desiroient en vain ce qu'ils ne meritoient pas. 1588.

Les Huguenots portez de ce mesme esprit, taschoient aussi de restraindre le pouvoir du roy de Navarre par les deliberations de l'assemblée qu'il avoit convoquée à la Rochelle. Comme ils apprehendoient qu'il ne changeast de religion, ils demandoient des protecteurs en chaque province, & des chambres ou sieges de iustice pour escouter leurs plaintes & leur faire droit. Il eut bien de la peine à se défendre du premier, & à les empécher de choisir le prince Casimir pour leur protecteur general;

1588. mais quant au fecond, il fut contraint de l'accorder & d'établir de ces chambres en cinq ou fix villes, Toutefois il les revoqua deux ans apres qu'il fut pervenu à la courone.

L'armée du duc de Mayenne fit peu de progrés dans le Dauphiné, parce qu'il s'arrefta à Lyon pour y demefler quelques intrigues qu'il y avoit pour le gouvernement de la ville, entre Mendelot & le fils de Vlileroy, Elle jetta tout fon feu contre le fort d'Oyfans que Lefdiguieres avoit bafty fur fon chemin. Ce mefchant reduit refifta trente iours avant que de capituler. Pareillement celle du duc de Nevers en Poitou fe confuma à prendre quelques petites places de nulle importance. Elle eftoit devant la Ganache, lors qu'elle receut les nouvelles de la mort du duc de Guife.

D'heure en heure le roy fe croyoit bleffé par de nouvelles & plus grandes offenfes : l'inftance qu'on luy faifoit de recevoir le concile de Trente, le choquoit & l'embarraffoit : la demande des eftats que leurs cahiers fuffent refolutifs, luy paroiffoit encore plus rude, mais il trouvoit tout-

à fait insupportable la deputation 1588.
qu'ils luy firent, pour l'obliger à declarer expressément le roy de Navarre incapable à succeder à la couronne.

Un peu avant ce temps-là le duc de Savoye, qui avoit le courage haut, & un genie plus grand que son estat, n'oublie pas de faire ses affaires. Cóme il creut que le royaume de France s'alloit démembrer, pensa qu'il avoit plus de droit que pas un autre d'en prendre sa part, estant presque le seul prince masle, quoy que par femme, qui restast du sang du grand roy François, & d'ailleurs ayant des pretentions sur le marquisat de Salusses & sur quelques pays de deça les Monts. Il ne voulut pourtant pas donner cette couleur à son entreprise, mais celle de la religion: En effet Lesdiguieres estant fort puissant, ayant pris Chasteau-Dauphin: & fait ligue avec la Valete qui avoit le gouvernement du marquisat de Salusses, il y avoit danger que le calvinisme ne s'espandist par la dans ses terres, & qu'il n'y devinst le plus fort à la faveur de ce pernicieux voisinage.

Le duc s'arma donc, feignant d'en
1588. vouloir au Montferrat; Et la Ualete
en Septembre. & Octobre. estant si embarrassé en Provence qu'il ne pouvoit donner ordre de ce costé-la, il s'empare sur la fin de Septembre de la ville de Carmagnoles & investit le chasteau. Le lieutenant le rendit peu de iours apres; Salusse, Cental, & toutes les autres petites places du Marquisat se défendirent, fort peu ou point du tout, horsmis Ravel qui tint quelques temps. La perte fut tres-grande pour la France, tant parce qu'il y avoit dans Carmagnoles un magasin inestimable de toutes sortes d'armes, & quatre cents pieces de canon, que parce que ce pais là étoit le seul passage qui restast aux François pour rentrer en Italie.

Or comme de tous les malheurs on s'en préd à ce qu'on hait le plus; le roi ne menqua pas d'en accuser le duc de Guise, quoi qu'il parust en estre tout-à-fait innocent: car bien loin de s'entendre avec le duc de Savoye, au moins à cette heure-là, il estoit fort mal avec lui. Aussi offroit il de passer les monts pour lui aller arracher son usurpation, & il porta

porta les eſtats à conclurre qu'il faloit lui declarer la guerre. 1588. en Novembre & Decembre

Cependant le roy fatigué des difficultez & des peines qui lui naiſſoient tous les iours, & qu'il croyoit lui eſtre ſuſcitées par ce duc, s'emportoit ſouvent, & penſoit à en tirer une derniere vengeance : mais quand ſes boutades eſtoient paſſées, il retomboit dans un grand eſtonnement, & dans des deſtreſſes indicibles. Quelquefois meſme il luy prenoit un tel degouſt du gouvernement qu'il s'en vouloit deſcharger tout à fait & le laiſſer à la reine mere ; Et dans cette foibleſſe il teſmoignoit avoir une parfaite confiance au duc de Guiſe iuſques là qu'il la confirma par un ſerment ſolemnel ſur le ſacré miſtere des autels, tous deux ayant communié, diſoit on, à la meſme table, & des deux moitiez d'une meſme hoſtie. Mais incontinent apres, le ſouvenir du paſſé, la crainte de l'advenir, & les rapports continuels des Quarante-cinq, qui meſloient artificieuſement les calomnies & les veritez, le firent repentir de ſa foibleſſe, rallu-

1588. merent ſon indignation, & le determinerent une bonne fois à faire mourir celuy qu'il croyoit ſon ennemy.

en Decembre. Ceux de ſon conſeil & de ſes ſerviteurs qui avoient de l'honneur & de la generoſité, eſtoient d'advis qu'il agit en roi, & qu'il s'en defiſt par les voyes droites, & irreprochables. Le mareſchal d'Aumont vouloit qu'on le mit en iuſtice, & qu'on lui trenchaſt la teſte publiquement, s'il l'avoit merité; Grilon maiſtre de camp du regiment des gardes refuſa de l'aſſaſſiner, mais offrit de luy faire mettre l'eſpée à la main, aſſurant le roi qu'il le tueroit au peril de la vie.

Le contraire advis paſſa neantmoins pour le meilleur dans l'eſprit du roy; Et ce ne fut pas tant par la force des raiſons que par la diſpoſition & l'honneur où il ſe trouva. Car il faut ſçavoir que dans les grandes gelées, telles qu'il y en avoit pour lors qui duroient depuis trois ſemaines, il eſtoit fort tourmenté des fumées de la rate, qui le rendoient extremement chagrin & ſevere. Ceux qui le connoiſſoient bien ſçavoient qu'il faiſoit dangereux

de le choquer dans ces temps là ; Et l'on tient que Chiverny & Miron avoient ſouvent marqué au duc de Guiſe, que s'il ſe joüoit à luy tandis que ces noires & acres vapeurs le picquotoient, il s'en repentiroit. 1588.

La reſolution ne pût eſtre ſi ſecrette qu'elle ne fût ſceuë de quantité de perſonnes, le duc en receut plus de cent advis ; & de vive voix & par eſcrit ; on lui en conta meſme toutes les circonſtances, & tous ſes amis le preſſoient de ſe retirer. Le ſeul archeveque de Lyon fut d'un ſentiment contraire, & prevalut ſur tous les autres : il lui fit croire que tous les advis qu'on lui donnoit, venoient de la part du roi pour le mettre en fuite, afin de le ruiner de reputation, & puis apres luy faire ſon procés durant ſon éloignement. On reprocha depuis à ce prelat, qu'il avoit ainſi expoſé la vie de ſon ami, parce qu'il craignoit que s'il euſt eſté eloigné de la cour, le roi n'euſt empeſché ſa promotion au cardinalat, laquelle il eſperoit ſe devoir faire à Rome aux Quatre- en Decembre

1588. temps d'apres la sainte Luce.

Le duc avoit esté si imprudent que de loger dans le chasteau, & portant s'estoit mis à la mercy de ses ennemis, & s'estoit osté le secours qu'il eust pu avoir de plus de cinq scents gentils hommes, & de mille autres personnes de ses amis qui estoient logez dans la ville. Afin de le mieux attrapper le roy feignit de vouloir expedier quelques grandes affaires avant les Festes de Noël, donna ordre à tous ceux du conseil de s'y trouver d'assez bon matin le lendemain vingt troisiesme de Decembre. Le conseil se tenoit au chasteau dans une sale proche la chambre du roy, qui avoit son appartement au second estage, car la reine mere occupoit le premier.

Le roi avoit fait bastir quelques cellules à costé de sa chambre : là dedans il cacha ses Quarante cinq dés les quatre heure apres minuit, les y conduisant lui mesme avec une petite bougie. Le matin à huict heures, le duc estant arrivé dans la sale au conseil avec le cardinal son

frere, l'archevesque de Lyon, & 1588.
quelques autres, le roi le mande pour venir parler à lui dans sa chambre, Neuf de ces quarante cinq qui estoient placez dans l'alée estroite du passage, se iettent sur lui, les uns à son collet, les autres sur son dos, d'autres à ses bras & à ses iambes, le percent de douze ou quinze coups de poignard, il les secouë, il les traisne, & fait tous les efforts d'un invincible desespoir, iusqu'à ce qu'estant frappé d'un coup d'espée dans les reins, il tombe tout de son long en proferant ces paroles, *Ah le traistre?*

Aussi tost le mareschal d'Aumont arresta le cardinal & l'archevesque dans la salle du conseil, & les enferma dans un galetas, d'autres en divers endroits se saisirent du vieil cardinal de Bourbon, de la duchesse de Nemours, du prince de Ioinville, des ducs de Nemours & d'Elbœuf, de Hautefort, sainct Agnan, Bois Dauphin, Brissac, la Bourdaisiere & Pericard secretaire du duc. Presque au mesme temps Richelieu grand prevost de l'Hostel entra dans

1588. la ſale des Eſtats, criant qu'on avoit voulu tuër le roi, & prit le preſident de Nulli, la Chapelle-Marteau prevoſt des Marchands; deux eſchevîns de Paris, & Vincent le roi Lieutenant Civil de la ville d'Amiens. Les autres ſortirent tous en deſordre. Quelques uns trouverent moyen de ſe ſauver à Orleans, ceux qui ne purent s'enfuir, parce que les portes eſtoient trop bien gardées, furent contraints de demeurer, & de couvrir leur apprehenſion d'une feinte rejouiſſance.

Ceux qui avoient tué le duc, redoutant que quelque iour le cardinal ſon frere ne leur redemandat ſon ſang; ſolliciterent le roi avec tant de vehemence, qu'il conſentit auſſi à ſa mort. Deux choſes entre autres l'y determinerent, l'une qu'ils lui rapporterent qu'il deſgorgeoit contre lui toutes les iniures, les reproches, & les imprecations que la fureur peut ſuggerer à un deſeſperé, l'autre qu'il avoit trouvé grande facilité aupres du legat à ſe iuſtifier de la mort du duc, à cauſe de quoi il s'imagina qu'il n'auroit pas grand peine non

plus à obtenir la remiſſion du meurtre du cardinal. Duguaſt capitaine au regiment des gardes,fournit 4 ſoldats pour cete malheureuſe execution à chacun deſquels on promit cent eſcus. Comme on eut donc appellé le cardinal de la part du roi, ces meurtriers qui l'attendoient dans une galerie,le tuerent à coups de halebarde. 1588.

Richelieu fit bruſler les corps des deux freres, & ietter les cendres au vent, de peur que le peuple n'en fiſt des reliques. Pericard rachepta ſa vie & ſa liberté au prix des ſecrets de ſon maiſtre: mais ny la crainte ni les careſſes ne firent rien dire à l'archeveque qui puſt noircir la memoire de ſon ami; Et neanmoins le roi, ou parce que ſa colere s'eſtoit ralentie,ou parce qu'il l'avoit aimé autrefois,ne vouluſt point qu'on lui oſtaſt la vie.

Peu de gents ſe ſont vantez d'avoir eu part en cette action,ſoit de honte, ſoit de crainte de la revanche.Il ne ſera pas inutile de remarquer icy trois choſes,l'une que preſque tous ceux qui tremperent, perirent miſerablement, l'autre que ceux qui avoient le

1588. plus d'obligation à la maison de Guise, furent les principaux instruments de son malheur ; la 3. que l'on envelopa ces princes dans le filet, sous foy publique, & par de tres subtiles & artificieuses dissimulations, comme ils avoient aidé à y faire tomber ceux de la maison de Bourbon, & l'admiral de Coligny, aux massacres de l'an 1572.

Les plus éclairez previnrent bien des lors que ce meurtre ne seroit pas le dernier acte de la tragedie ; mais qu'il auroit de terribles suites. Le roy mesme commença de s'en appercevoir, lors qu'apres la mort du duc de Guise estant allé trouver la reine mere pour lui donner part de ce qui s'estoit passé, lui disant, *Madame à cette heure ie suis Roy*, elle luy demanda s'il avoit mis ordre à retenir Paris, & à empescher les soussevements par tout le royaume, & lui fit connoistre, autant par ses contenances que par ses paroles, qu'il n'en ètoit pas où il pensoit. Il fut encore fort estonné, quand il vit que le legat, qui ne s'estoit pas beaucoup esmeu de la mort du duc de Guise,

en Decembre.

luy vint declarer qu'il avoit encou- 1588.
ru excommunication majeure pour
celle du cardinal ; mais il le fut bien
plus lors qu'il apprit que pas un des
ordres qu'il avoit donnez au dehors
n'avoit reüssi, & qu'on n'avoit pû
arrester aucun des autres princes de
la maison de Lorraine.

Car le duc de Mercœur qui estoit à Nantes, fut adverty en diligence par la reyne Louyse sa sœur, & s'empecha bien d'estre pris. Semblablement le duc de Mayenne receut un courrier à Lyon que Roissieux Escuyer de son frere luy depescha, & n'ayant pas trouvé assez de disposition dans les principaux de la ville pour y pouvoir demeurer en seureté, il s'en alla à Châlon en Bourgongne, s'y rendit maistre de la citadelle, & delà fut s'asseurer de Dijon. Le mesme Roissieux fit prendre les armes à ceux d'Orleans qui assiegerent d'Entragues leur gouverneur dans son reduit à la Porte-Baniere.

Les seize, aprés avoir tenu la nouvelle secrete jusqu'à ce qu'ils se fussent asseurez des portes de Paris, firent une assemblée à l'Hostel de

1588. Ville, où ils eleurent le duc d'Aumale pour gouverneur. Les premiers jours estant encore dans l'incertitude des evenements ils donnerent cette couleur à leur revolte que c'estoit pour se maintenir en bonne union contre les attentats que l'on voudroit faire au preiudice de leur liberté & de la religion Catholique, mais lors qu'ils virent Orleans declaré & le duc de Mayenne en Bourgongne, ils ne feignirent point de se soustraire hautement à l'obeissance du roi, & ne l'appellerent plus que Henry de Valois.

Dans ce commencement de nouveaux troubles finit l'année * 1588. que les pronostiqueurs avoient predit devoir estre fatale à tous les grands empires Il seroit bon d'ensevelir dans l'oubli tous les furieux emportements des Parisiens contre le roy, les declamations des predicateurs, les infames chansons, les discours outrageux, les sanglantes satires, dont il le deschiroient, Et je pourrois taire s'il ne servoit à l'instoire, que la faculté de Theologie, estimée la premiere de la Chrestien-

* *Octuagesimus octavus mirabilis annus, &c*

té respondit, sur une consultation qu'on lui fit, *Que les François étoient desliez du serment de fidelité & du devoir d'obeissance envers Henry de Valois, & qu'ils pouvoient en seureté de conscience prendre les armes contre luy*, ce qui porta un coup de terrible consequence. 1588. —— en Janvier.

Le premier president Achille de Harlay & plusieurs du parlement, s'opposoient indirectement à ces phrenesies & taschoient de moderer la chaleur des esprits irritez. Bussi le Clerc autrefois tireur d'armes, & alors procureur en parlement, aiant mis une compagnie en garde dans la court du palais, eut l'audace d'entrer dans la grand' chambre, & d'y faire lire une liste de ceux qu'il disoit avoir ordre d'arrester. Comme on eut nommé le premier president & dix ou douze autres, tout le reste de la compagnie se leva, & les suivit genereusement à la Bastille; marchant deux à deux par les ruës afin d'émouvoir le peuple à compassion. En effet il fut sur le point de prendre les armes, mais les predicateurs le retinrent, lui faisant

1588. entendre que l'on en usoit de la sorte pour le bien de la religion & pour le salut public. Bussy garda dans la Bastille ceux qu'il luy plut, comme le premier president & plusieurs autres.

Le mesme jour il en arresta encore quelques-uns dans leurs maisons, tant de cette compagnie que de la chambre des comptes, & de la Cour des Aydes : mais la plus-part en sortirent le iour mesme ou peu de temps aprés, s'estant rachептez par argent, & ayant donné leur serment contre le Roi. Quelques-uns changerent effectivement de parti, les autres dissimulerent attendant l'occasion de s'évader ; quelqu'autres creurent qu'ils pourroiét mieux rendre service à leur patrie en retournant prendre leur place au Parlemét. De ceux-là fut Barnabé Brisson qui y fit la charge de premier president, & le lendemain tint l'audiance à huis ouverts, ayant auparavant protesté chez un notaire, qu'il le faisoit par force pour sauver sa vie & celle de toute sa famille. La ligue changea aussi tout le parquet à sa poste, Molé fut elû procureur general,

parce que le peuple le demandoit à haute voix pour la reputation de sa grande probité. 1589. en Ianvier.

Lors que la ligue eut ainsi accommodé le parlement, le premier acte qu'elle luy demanda, fut d'y faire jurer une declaration des princes, villes & communautez du royaume, unis avec les trois Estats pour la conservation de la religion & pour le salut public. Ces trois Estats n'estoient que les seize, & les deputez de cinq ou six villes du party, desquels ils avoient composé un Conseil de quarante personnes. Ils l'obligerent en suite de recevoir la requeste de Catherine de Cleves, veuve du duc de Guise, qui demandoit permission d'informer de la mort de son mari, des Commissaires pour faire le procez à ceux qui en seroient convaincus. Le parlement, les chambres assemblées, oüy & requerant le procureur general enterina sa requeste, & nomma deux conseillers pour travailler à ce procés, dont nous ne parlerons pas davâtage.

A tous ces attentats, le roi n'opposoit que de la cire & du par-

1589. chemin : il envoyoit quantité de lettres de tous costez, & plusieurs declarations ; du commencement fort molles, puis un peu plus vigoureuses Vne entr'autres qui portoit commandement au duc d'Aumale de sortir de Paris, & interdiction au parlement, & à tous autres iuges royaux d'y exercer aucune iurisdiction ; puis une seconde qui declaroit les ducs de Mayenne & d'Aumale, & toutes les villes revoltées, atteintes du crime de leze-maiesté au premier chef, & les privoit de toutes charges, honneurs & privileges ; En suite de cela il donna un Edit qui transferoit le parlement & la chambre des comptes de Paris à Tours ; comme il fit depuis celle de Roüen à Caën, & l'Université & le presidial d'Orleans à Bougency.

en Ianvier.

On disoit que s'il fut monté à cheval, & qu'il eust paru aux portes d'Orleans & de Paris, qui donnoient le bransle aux souslevements, il les eust tous estouffez d'abord : mais il s'étoit tellement amolly dans l'oysiveté qu'il ne pouvoit ny de-

meurer long temps ferme dans une 1589.
mesme resolution, ny se remuer en Ian-
avec vigueur. Il ne partit point de vier
Blois, & y continua les estats, se persuadant vainement qu'ils devoient apporter un prompt remede à toutes choses.

Cependant les ligueurs & les amis du deffunt duc entraisnoient avec eux presque tous les peuples du royaume, desia preoccupez de fort mauvais sentiments contre lui. Ceux mesme qui avoient tousiours abhorré les factions, voyant qu'il avoit fait massacrer un cardinal, se figurerent qu'il en vouloit à la Religion Catholique, la maniere & les circonstances de ces meurtres donnoient de l'horreur presque à tout le monde, le roi de Navarre mesme, quoi qu'ils lui fussent fort advantageux, n'en put tesmoigner de ioye, & le Plessis Mornay empescha les Rochelois d'en faire des rejoüissances, de peur qu'il ne leur fust reproché d'avoir approuvé *une action trop ambiguë* par un acte solemnel.

On n'a iamais pû sçavoir au vray

1589. si la reine mere y avoit eu quelque
en Ianvier. part, il y a des coniončtures pour & contre: mais il est constant que depuis le roy ne luy communiqua plus aucune affaire. Tellement que tenant à charge une vie sans autorité & sans pouvoir, êtant accablé d'années, car elle avoit 72. ans, mais bien plus d'ennuis & de douleur de voir que le destin, malgré tous les obstacles qu'elle y avoit apportez, approchoit le roi de Navarre son plus grand ennemy, de la couronne; d'ailleurs estant percée jusqu'au fond du cœur de ce que le cardinal de Bourbon, lors qu'elle voulut l'aller voir languissant en son lict, lui jetta en face ce sanglant reproche, *Ah Madame, est-ce ainsi que vous nous avez tous amenez à la boucherie?* elle tomba malade & en mourut le cinquiesme de Ianvier. Sa mort passa comme une chose indifferente, sans causer ny joye ny tristesse; & sa memoire se fust évanouye tout d'un coup, aprés avoir fait tant de bruit & de remuements trente ans durant, n'eust esté qu'elle avoit trop causé de maux à la France pour

en perdre si tost le souvenir. 1589.

Une seconde fois le roi fit iurer aux Estats l'edit d'union pour montrer qu'il estoit zelé Catholique. Apres cela ils lui presenterent leurs cahiers, qu'il commença d'examiner durant quelques iours. Le quinziesme & le seiziesme du mois il entendit leurs harangues: elles estoient pleines de puissants raisonnements, de sages expedients, de salutaires conseils: mais les cœurs & les intentions estoient bien eloignez delà; si bien que ce n'estoit plus qu'une scene où chacun ioüoit un personnage tout autre que ce qu'il estoit au dedans.

en Ianvier.

Or comme on luy envoyoit de tous costez des advis de nouvelles esmotions, & qu'il vit que la pluspart des deputez se retiroient sans dire adieu, il les congedia tous le vingtiesme du mois; Et afin qu'ils reportassent des marques de sa bonté dans les provinces, il donna à la noblesse la liberté de Brissac & de Bois Daufin, & au tiers Estat celle de trois ou quatre deputez que Richelieu avoit arrestez. Mais tous en

1589. en Ianvier. userent fort mal en son endroit, & ne garderent que le souvenir de l'iniure non pas celuy de la grace. De plus il leur accorda & fit publier quelques articles de leurs cahiers, entr'autres un rabais de la quatriesme parties des tailles, aussi bien y en avoit il plus d'un tiers en non valeurs.

De Blois il fit transferer tous ses prisonniers au chasteaux d'Amboise: mais le duc de Nemours esprit vif & hardy, trouva invention de se sauver deguisé en souillon de cuisine, & se rendit à Paris tout d'une traite. Le dernier du mois il eut nouvelle que la citadelle d'Orleans s'estoit renduë aux Bourgeois. Il avoit esperé que le duc de Nevers qu'il avoit rapellé de Poitou, y donneroit secours : mais apres la prise de la Ganache, ses troupes estant toutes ligueuses, s'estoient dissipées ou avoient passé du costé de ses ennemis.

Il apprit presque au mesme temps que Paris avoit entraisné toutes les villes & passages des environs, horsmis Melun, Que Dreux, Crespy

en Valois, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Pont sainte Maixence, Amiens, Abbeville, Rouen, & toutes celles de Normandie, horsmis le Pont de l'Arche, Diepe & Caën, avoient arboré les enseignes de la ligue; Que Bois Daufin avoit fait souslever le Mans; Que le duc de Mayenne estoit maistre de toute la Bourgongne, horsmis de Semur & de Flavigni; que Lyon avoit franchi le pas & elû pour Gouverneur le duc de Genevois; ils nommoient ainsi le duc de Nemours. 1589. en Ianvier.

Quant à la Bretagne, le duc de Mercœur ne la remua pas si tost, parce que le roy son beaufrere l'amusoit de l'esperance de lui donner cette belle duché apres sa mort. Estienne Duranti premier president de Thoulouze, & Iacques Dafis advocat general au mesme parlement, continrent cette ville là pres d'un mois: mais enfin Vrbain de S. Gelais Lansac Evesque de Cominges, homme egalement ambitieux & violent, la fit revolter, & esmeut si furieusement la populace, qu'elle massacra inhumainement ces deux magistrats, traina leurs corps

1589. par les rues avec l'effigie du roi, & les pendit au gibet.
en Ianvier.

Les vœux des Parisiens, & l'impatience de la duchesse de Montpensier, qui ne pouvoit s'accorder avec le duc d'Aumale, appelloient le duc de Mayenne à Paris : sitost qu'il eust mis ordre à la Bourgongne, il se mit en chemin pour les satisfaire. Toute la Champagne estoit de son party, à la reserve de Châlons : Car les habitans ayant receu la nouvelle de la mort du duc de Guise plustost que le gouverneur, c'estoit Rosne, s'assemblerent & le mirent dehors. De là il fut à Sens; sa presence y estant requise pour fortier ses amis; puis à Orleans, où il trouva que la citadelle s'estoit renduë aux siens; ensuite à Chartres, qui le receut avec une rêjoüissance extraordinaire; & enfin il arriva à Paris, le dixiéme de Fevrier.

Tout ce grand peuple êtoit encore si furieusement enchanté de la memoire du duc de Guise son frere, qu'il lui voulut deferer le titre du roi Mais il ne se sentit point assez fort pour une si haute élevation : il considera

qu'outre la division qui se fust necessairement engendrée entre lui & les autres chefs de son party, qui vouloient bien estre ses compagnons, mais non pas ses sujets, l'esprit des auteurs de cette grande revolution, tendoit plutost à establir une democratie qu'à conserver la royauté. Aussi travailla-t'il d'abord à diminuër leur puissance pour accroistre la sienne: il augmenta le conseil des *Quarante*, de 14. personnes à sa devotion, & y donna l'entrée non seûlement à tous les princes de la liguë, mais encore aux presidents, aux advocats & procureurs du roy des parlemens, & au prevost des marchands & êchevins, afin de l'emporter par cette multitude quand il en auroit besoin. Puis ne pouvant en aucune façon souffrir cete bride, il la rompit tout à fait l'année suivante, quand il alla donner la bataille d'Yvry qu'il croyoit gagner.

1589. en Février.

Ce fut neantmoins ce conseil qui lui defera le commandement des armées, & la qualité de *lieutenant general de l'Estat & couronne de France*: mais il ne luy en sceut gueres de gré,

1589. parce qu'il n'étendoit ce pouvoir que
enMars. jusqu'aux estats generaux, qui se devoient tenir le quinziesme de Iuillet, Les lettres de sa lieutenance furent verifiées en parlement le 7. de Mars, & il presta le serment entre les mains du president Brisson. Il fut fait de nouveaux sceaux, un grand pour les affaires du conseil, & un petit pour celles des chanceleries des parlements En tous deux il y avoit d'un costé les fleurs de lys comme à l'ordinaire, mais de l'autre throsne vuide, avec ces mots à l'entour, *le scel du royaume de France.*

Or afin de donner quelque union réelle à ce party comme il en portoit le nom ; & de lier toutes les villes qui s'en estoient mises & qui s'en mettroient, il fit un beau reglement. lequel estant envoyé dans les provinces lui en attira encore quelques-unes. Specialement celle de Laon, où Iean Bodin advocat du roy en ce siege là, fit en sorte par son credit & par son eloquence qu'il y fust receu; ayant remontré que le soulevement de tant de villes ne devoit pas estre appellé ré-

bellion, mais revolution; que celui cy estoit iuste contre un roy hypocrite & tiran, que le ciel mesme sembloit l'autoriser, parce que les estats avoient leur periode aussi bien que les hommes, & que le regne de Henry III. devoit estre climaterique à la France, d'autant qu'il êtoit le LXI. roy depuis Pharamond, lequel selon le vulgaire, a esté le premier roi des François. 1589.

De cet ordre pretendu s'ensuivit un desordre general, un brigandage universel par tout le royaume, saisies de biens, ventes à l'encamp, emprisonnements, rançons, & represailles. Les offices, les benefices, les gouvernements, estoient partagez en deux ou trois, les familles mesmes estoient divisées entre elles, le pere bandé contre le fils, le fils contre le pere, le frere contre les freres, les neveux contre les oncles. Il n'y avoit rien à gagner que pour ceux qui n'avoient rien à perdre ceux qui avoient du bien estoient obligez de le depenser, mais les vouleurs en attrapoient à toutes mains, il se nichoient dans de vieux chasteaux, ou dans de

1589. petites villes d'où ils s'acharnoient à piller la contrée voisine prenoient les deniers du roir,ençonnoient les particuliers, ioüissoient des biens d'eglise,& s'enrichissoient ainsi sans peril.

Au commencement de Mars, le
en Mars roi ne se trouvant plus en seureté à Blois, se retira à Tours. Auparavant il tira ses prisonniers du chasteau d'Amboise, mit le cardinal de Bourbon à Chinon,dont Chavigny vieux gentilhomme estoit gouverneur; le prince de Ioinville, qui desormais fut & s'appella duc de Guise à Tours, & le duc d'Elbœuf à Loches. Les affaires du duc de Mayenne, pour ainsi dire, se faisoient d'elles mesmes. Car dés le mois de Fevrier les villes d'Aix, d'Arles, & de Marseille, indignées de ce que le roi avoit restably la Valete dans le gouvernement de Provence,firent serment à la ligue. Mais cependant il passoit le temps à Paris, où lui & ses officiers consumoient en despenses inutiles tout l'argent qui venoit des contributions des villes, & des cotisations des politiques & des huguenots.

Avec cela,comme ce duc étoit dans le

le plus pressant de ses affaires, il arriva 1589.
que quatre ou cinq de ses amis fai- en Mars
sant dêbauche avec des femmes de joye dans l'hostel de Carnavalet, il y en eut un qui le voyant passer courut aprés lui, & l'y traîna prêque par force. Il ne demeura pas une demy heure avec cette compagnie, & neantmoins il s'y accommoda si mal, qu'il eut besoin de garder la Chambre plusieurs semaines. Mais estant fort pressé, il n'eust loisir que de prendre des remedes palliatifs; si bien que le venin demeurant toûjours enfermé au dedans, le rendit encore plus pesant, plus morne, & plus chagrin, & engourdit en sa personne la vigueur de tout son party.

Au mois de Mars Jean Loüis de la Rochefoucaut comte de Randan, dêbaucha la ville de Rion, & une partie de l'Auvergne dont il estoit gouverneur. Il l'eust toute tirée à luy, si quelques seigneurs du pays, entre autres Rostignac, Sainct Herem, Allegre, Fleurat, Canillac, & Oradour, parmy lesquels d'Effiat, qui avoit les ordres particuliers du roy, avoit acquis beaucoup de croyance,

1588. n'eussent opposé leur courage & leur adresse à la force de son credit & de sa faction.

Le duc de Mercœur ayant balancé quelque temps, desbaucha aussi toute la Bretagne, à la reserve de Vitré ; la noblesse du pays s'y cantonna contre lui, & tandis qu'il l'y assiegeoit, Rennes lui eschapa. Gefroy de Sainct Belin evesque de Poitiers, le maire & quelques autres ligueux ébranlerent cette ville-là, qui pourtant ne se declara pas encore pour la ligue.

Limoges demeura dans l'obeissance du roi. Picheri y retint la ville d'Angers malgré Brissac qui l'avoit souslevée, & la rangea par le moyen du chasteau dont il estoit gouverneur. La prudence de Matignon fit aussi eschoüer la conspiration des ligueux, qui avoient commencé à se barricader à Bourdeaux : il n'osa pourtant pas l'approfondir, parce qu'elle estoit trop grande, & se contenta d'en faire prendre deux des plus dangereux.

Depuis que le roi de Navarre estoit revenu à la Rochelle, il avoit

repris Maran, & puis Niort par eſcalade. Quelques iours apres arriva le meurtre de Blois, mais il ne lui fit rien changer dans la conduite de ſes affaires, & ne l'obligea point de diſcontinuer la guerre. Les villes de London, Thoüars, Monſtreüil, l'Iſle Bouchard & Chaſteleraud meſme lui ouvrirent les portes. Delà il s'advança iuſqu'à Argenton en Berry pour ſecourir la ville qui tenoit pour le roi, contre le chaſteau qui eſtoit ligueux. Ce qui donna tant de ialouſie à la Chaſtre, qu'il ſe declara pour la ligue, & fit declarer avec lui la ville de Bourges. 1589.

Les heureux progrez de ce prince & ſa proximité donnerent lieu au roi de rechercher ſon aſſiſtance dans ſon extréme beſoin. Le duc de Nevers, qui apprehendoit que ce meſlange de Huguenots & de Catholiques ne miſt la religion en peril, l'en diſſuadoit de tout ſon pouvoir, & il ſe trouvoit de tres-grands obſtacles de part & d'autre. Du coſté du roi, il y avoit la crainte d'offenſer davantage la cour de Rome, & de en Avril

1589. ſcandaliſſer les Catholiques, conſcience de violer ſi-toſt un ſerment ſolemnel & reïteré par 2. fois dans les eſtats, & la honte d'eſtre contraint d'appeller à ſon ayde celuy qu'il avoit tant perſecuté. Du coſté du roi de Navarre, la iuſte deffiance qu'on ne l'immolaſt pour appaiſer les fureurs de la ligue, car le roy qui l'appelloit eſtoit le meſme qui avoit eſté l'un des principaux auteurs de la Sainct Barthelemy; & la peine qu'il auroit de ployer devant des favoris, qui ſe ioüent aiſément de la fortune & de la vie de tous ceux qui ne fleſchiſſent pas le genou devant eux. Neantmoins l'addreſſe de Dupleſſis Mornay & de quelques autres, leverent tous ces obſtacles, & accommoderent ces deux princes enſemble à la charge que le traitté ne ſeroit publié que lors qu'il plairoit au roy.

Il portoit qu'il y auroit tréve pour „ un an, pendant lequel le roy de Navarre l'aſſiſteroit de toutes ſes forces, & luy rendroit toutes les places qu'il prendroit ſur l'ennemy commun. Reciproquement le roy luy

donneroit le Pont de Cé sur la Loire, & une place en chaque baillage pour la retraite de ses malades. 1589.

Quand le legat eut descouvert cete nouvelle confederation, il employa du consentement secret du roy, toutes ses persuasions à amener le duc de Mayenne à un accommodement, iusqu'à luy offrir des conditions bien au dela du pouvoir qu'il en avoit. Mais, comme le roy eut appris qu'il perdoit son temps, que dans les troupes du duc on ne l'appelloit plus que *le tyran*, *le massacreur*, & *Henry Devalé*, & que le duc estoit à Chasteaudun, qui n'est qu'à trois iournées de Tours, il fit publier la tréve avec le Navarrois, toutefois avec beaucoup de repugnance.

Il y avoit à Rome des envoyez de sa part pour soliciter son absolution, & d'autres de la part de la ligue pour l'empecher. La chose se trouva bien plus difficile auprés du pape qu'il ne se l'estoit imaginée; En cette cour-là on n'estime pas si peu le sang d'un cardinal, & le pape Sixte qui faisoit gloire de marcher sur les testes couronnées, n'avoit garde de

1589. perdre cette occasion d'exalter sa puissance, il demandoit avant toute autre chose, que l'on mist le cardinal de Bourbon & l'archevesque de Lyon en liberté : Charles d'Angennes, evesque du Mans lui avoit fait esperer qu'il obtiendroit cela du roi : mais quand au lieu de l'execution, ce prelat lui rapporta des excuses & des raisons d'estat, & qu'au mesme temps on sceut par les lettres du legat, la confederation du roi avec le chef des Huguenots, le pape lascha un monitoire le cinquiesme de May, par lequel *il luy mandoit & commandoit de mettre le cardinal & l'archevesque en liberté, dans dix jours aprés la publication, & de l'en assurer dans 30. jours par un acte autentique; A faute dequoy il declaroit qu'il avoit encouru les censures ecclesiastiques, specialement celles qui sont contenuës, dans la bulle* in cœna Domini, *dont il ne pourroit estre absous que par le pape mesme, sinon à l'article de la mort, en baillant caution de satisfaire; Le citoit à comparoistre personnellement à Rome dans soixante jours, luy donnant*

en May & Iuin

vingt jours pour chaque admonition; & derogeoit à tous indults, facultez, & privileges à ce contraires, que le S. siege auroit accordez à luy ou à ses predecesseurs. 1589.

Ce monitoire fut publié à Rome, & affiché aux portes de saint Pierre & de saint Iean de Latran le vingt-troisieme de May, & le mois de Iuin ensuivant dans la cathedrale de Chartres, dans celle de Meaux, en quelques autres eglises de France: mais le roi en pretendit tousjours cause d'ignorance. Il avoit neantmoins bien preveu ce coup, & l'apprehension qu'il en eut le hasta de satisfaire le roy de Navarre en luy livrant un passage sur la Loire. L'addresse de Dupplessis Mornay fit en sorte qu'au lieu du Pont de Cé, fort mauvaise place il luy donna la ville de Saumur dont son maistre lui confia le gouvernement. en Avril

Cette seureté accordée, les deux rois se virent le trentiéme d'Avril à une heure aprés midy dans le parc du Plessis lez Tours: celui de Navarre estoit venu au Pont de Mote, qui est sur un ruisseau à un quart de

1589. lieuë au dessus de Tours, & y avoit amené la partie de ses troupes qui estoit logée à deux lieuës de là, mais il ne vouloit pas s'engager plus avant. Neantmoins d'Aumont & Chastillon, lui ayant fait connoistre que cette deffiance offensoit le roi, le presserent tant qu'ils le resolurent à passer la reviere de Cher & de se rendre au parc. Ses vieux capitaines fremissoient de colere, tout ensemble trembloient de peur, que le roi, disoient-ils; en un temps où une trahison lui estoit si necessaire pour se dégager du labyrinthe dans lequel une autre trahison l'avoit jetté, n'eust marchandé son absolution au prix de la vie de ce prince, & destiné sa teste pour l'envoyer à Rome tenir compagnie à celle de l'admiral.

Le jour mesme afin de les tirer de peine, il retourna coucher à son logement : mais le lendemain dés les six heures du matin, & sans les en avoir advertis, il repassa la riviere avec un page seulement, & se trouva au lever du roy. Les deux princes employerent toute la matinée & celle du iour suivant, à deliberer

ſur leurs affaires. Leur reſolution en 1589.
gros fut d'attaquer Paris, qui eſtoit
la principale teſte de la ligue, & qui
faiſoit remuer toutes les autres. Ils
comptoient qu'ils auroient pour cela
les forces du party Huguenot, &
grande quantité de nobleſſe, un puiſſant
ſecours que le roy attendoit
d'Angleterre, & une levée de douze
mille Suiſſes que Sancy eſtoit allé
faire dans les Cantons Proteſtants.
Apres qu'ils eurent demeuré deux
iours enſemble, le roi de Navarre
s'en alla à Chinon faire advancer le
reſte de ſes troupes qu'il y avoit laiſſées.

Dans les provinces, les deux partis
avoient eu diverſes rencontres; Sautour
royaliſte aſſiegeant Meré ſur
Seine, Hautefort qui ſe qualifioit
lieutenant general pour l'union dans
la Brie & Champagne, le chargea,
& lui tua, ou fit noyer dans les marefcs
la plus grande partie de ſes
troupes.

Mais l'advantage que le duc de
Montpenſier gouverneur de Normandie,
remporta ſur les ligueurs,
fut bien plus grand : il avoit aſſiegé

Tours, comme il semble qu'il le devoit faire; il se destourna à quelques autres entreprises. L'une estoit sur la ville de Vendôme:il la prit par la trahison de François Maillé Benehard, à qui le roi de Navarre en avoit donné le gouvernement, & du mesme coup de filet il envelloppa tout le grand conseil qui y estoit logé. 1589.

Jl en avoit une autre pour surprendre la cavalerie du duc d'Espernon, qui avoit ses quartiers aux environs de S. Oüin prés de Blois, & de faire prisonnier Charles de Luxembourg comte de Brienne, beaufrere d'Espernon, afin de l'échanger avec le duc d'Elbuœf. Car il faut sçavoir qu'Espernon estoit revenu trouver le roi avec de bonnes troupes, & qu'il avoit logé son infanterie dans Blois pour le deffendre du courroux du duc de Mayenne, qui menaçoit de le mettre rez pied rez terre, & d'y semer du sel en vengeance de la mort de ses freres. La cavalerie du comte de Brienne fut toute taillée en pieces, & lui envelloppé & fait prisonnier dans Sainct Ouin: mais le

il y euſt donné de meſme, il euſt emporté la ville, dans laquelle il avoit une puiſſante faction : mais ſur le ſoir Chaſtillon arriva avec les troupes du roi de Navarre qui eſtoient proche de Tours, & ſe retrancha dans une iſle vis-à-vis de la ville. 1589.

Sur cela le duc aiant fait reflexion qu'il avoit peu de cavalerie, & que ſon infanterie eſtoit toute de nouvelles levées, que le roi de Navarre en perſonne ſeroit bien-toſt de retour avec la partie de ſes troupes qui eſtoient reſtée à Chinon, il iugea plus ſeur de faire retraitte, & deſlogea à la ſourdine des la petite pointe du iour, prenant ſa route vers l'Aniou pour recuillir dans ce pais-là & dans le Perche, & le Maine, les compagnies que les gentils-hommes ligueux y avoient levées.

Ce premier effort de la ligue aiant ſi mal reüſſi, la nobleſſe, qui auparavant croyoit le roi perdu, reconnut qu'il ſe pouvoit deffendre, & accourut en toute diligence auprés de lui. Alors aiant liberté de ſortir en

1589. campagne de quelque costé qu'il lui plaisoit, il pria le roi de Navarre d'advancer ses troupes à Boisgency pour essayer de reduire Orleans, envoya le comte de Soissons en Bretagne pour asseurer la ville de Rennes, & luy-mesme fit une cavalcade à Poictiers, pensant affermir à son service cette ville, qui vaciloit encore entre les deux partis. Mais Orleans ne bransla pas pour l'approche des troupes de Navarois ; le comte vaincu dans un combat tomba malheureusement entre les mains du duc de Mercœur ; qui le fit prisonnier dans Château giron à trois lieuës de Rennes ; & le roi ne trouva pas à Poictiers la disposition qu'on luy avoit fait esperer.

Il s'en revint donc à Tours, où il commençoit à retomber dans son oysiveté, se flattant tousjours de quelque accommodement avec la ligue : mais le roi de Navarre quand il prit la liberté de le venir voir, excita sa paresse par tant d'aiguillons d'honneur & de crainte, qu'il le força de remonter à cheval, ne lui demandant que deux mois de travail pour

ſe mettre en repos toute ſa vie. 1589.

Deux bonnes nouvelles lui ſervirent encore d'êperon pour le rêveiller, l'une eſtoit la deffaite des ſeigneurs de Saveuſe & de Broſſe; l'autre le gain de la bataille de Senlis. Saveuſe & Broſſe eſtoient freres, des plus braves d'entre les Picards, & des plus ardens ligueurs. Comme ils amenoient deux cens Lances au duc de Mayenne, ils furent chargez par Chaſtillon en cet endroit de la Beauſſe, prés de Bonneval ou l'on voit encore la Croix de Saveuſe. Il en tua cent & en fit quatre-vingt prisonniers, dont la pluſpart moururent de leurs bleſſures. Entre autres Saveuſe, qui ſans vouloir recevoir aucune conſolation, rendit l'ame avec le ſang, en deteſtant toûjours les meurtres de Blois, & loüant les vertus heroïques du duc de Guiſe.

Quant à l'affaire de Senlis, Toré qui avoit beaucoup de pouvoir dans cette ville-là à cauſe du voiſinage de Chantilly, l'ayant ramenée à l'obeiſſance du roi, le duc d'Aumale voulut la prendre avec des

1589. troupes Parisiennes, & quatre mille hommes que lui amena Balagny, qui tenoit la ville de Cambray, & s'en disoit prince. Or le jour mesme qu'elle avoit capitulé de se rendre, la Nouë & le ieune duc de Longueville qui avoient assemblé quelque deux mille hommes pour aller au devant des Suisses levez par Sancy & quelques seigneurs de Picardie, dont de Balagny avoit ruiné les maisons, resolurent de la secourir.

Ils attaquerent vigoureusement ce camp bourgeois, & n'y trouverent pas beaucoup de resistance ; il se défit de luy-mesme à la veuë de leurs troupes. Il en demeura sur la place pres de deux mille hommes, & presque autant dans le bois de Chantilly qui furent assommez par les paysans, & mille prisonniers avec le bagage & l'artillerie. Mayneville & Chamois y perdirent la vie sur le champ. Aumale picqua tout d'une traite à sainct Denys, où il ramassa quelque débris de sa desfaite Les victorieux vinrent passer aux portes de Paris où ils tirerent quelques volées de canon, qui porterent ius-

ques dans les Hales, & mirent des 1589.
vivres dans Vincennes qui tenoit encore pour le roy. en Iuillet.

La ducheſſe de Montpenſier voyant Paris fort esbranſlé par cette grande deſroute, preſſa le duc de Mayenne d'y venir donner ordre, autrement que tout eſtoit perdu. Il s'y rendit donc dans quinze iours, ayant auparavant reduit la ville d'Alençon. Lors qu'il eut tenu quelques conſeils avec les Seize ſur l'eſtat preſent des affaires, il alla reprendre la ville de Montereau qui s'eſtoit renduë au duc d'Eſpernon, puis auſſi-toſt il deſcendit le long de la Seine, & ſe campa aux environs de Paris pour le couvrir. Car desia l'armée du roy eſtoit devant Pontoiſe, Et elle le prit à compoſition, aprés que Hautefort y eut eſté tué, & Alincour qui en eſtoit gouverneur, bleſſé griévement à l'eſpaule.

La veille de la capitulation, le roy ſceut que le ſecours eſtranger qu'il attendoit, composé de dix mille Suiſſes, deux mille Lanſquenets, & quelque cavalerie legere, eſtoit arrivé à Poiſſy. Par ce moyen ſon

1589. en Ianvier. armée estant de plus de trente-huit mille hommes, l'advis du roi de Navarre & des jeunes capitaines, quoy que contrarié par les vieux, fit resoudre qu'on attaqueroit Paris de vive force. Ainsi le roi estendit ses troupes depuis sainct Cloud (où il se logea dans la maison de Gondi) jusqu'au port de Nueïlly, & le roy de Navarre les siennes depuis Vanvres jusqu'au pont de Charenton.

Le duc de Mayenne avoit enclos les fauxbourg de ce costé-là de grands retranchemens, & distribué ses troupes pour les garder. La Chastre devoit deffendre ceux de sainct Germain, de saint Iacques, & de S. Marcel, & lui ceux de sainct Honoré, de sainct Denis, de saint Martin, & de sainct Laurens, en cas que le roy envoyast des troupes de ce costé-là Il n'avoit pas plus de dix mille hommes de guerre; mais le duc de Nemours estoit en marche pour lui en amener autant, & il en attendoit trois mille de Lorraine, & quelque cavalerie de divers endroits du royaume: secours

suffisans, mais qui n'estoient pas si proche que le peril. 1589. en Iuillet.

A la veuë de l'armée du roy, les roialistes qui estoient en grand nombre dans Paris, les timides, & ceux qui avoient beaucoup à perdres, se declarerent presque tous à masque levé pour un accommodement, & on les voyoit desja aller par les maisons exhorter leurs amis de faire comme eux. La crainte d'une sanglante punition glaçoit le cœur des plus échauffez ligueux, on avoit beau les encourager par les declamations des predicateurs, & par de fausses nouvelles qu'on faisoit venir de toutes parts: il y avoit danger que dans une attaque generale, qui estoit resoluë au second jour d'Aoust, les armes ne leur tombassent des mains; & plus encore que lors qu'ils seroient le plus occupez au combat, les roialistes ne les chargeassent par derriere, & n'ouvrissent une porte de la ville aux attaquants.

Le duc de Mayenne, plustost que d'en venir à une si dangereuse extremité, avoit pris genereusement son party de sortir avec 4000. hommes dévoüez à la mort comme luy, de

1589. donner teste baissée dans le logement de ses ennemis ; & de solliciter le sort des armes, qui se declare quelquefois pour les genereux desesperez, à luy donner quelque favorable ouverture, ou au pis aller, d'ensevelir ses hauts desseins dans une mort glorieuse.

en Aoust Il estoit dans cette extreme resolution, quand un coup aussy effroyable qu'inopiné, le sauua sur le bord du precipice. Vn moine Iacobin nommé Frere Iacques Clement natif du village de Sorbonne prés de Sens, âgé de vingt-cinq ans, qui estoit profés au convent de Paris, & s'estoit fait prestre depuis peu de temps, au reste grossier & ignorant, mais de temperament fort melancolique, & susceptible de ces noires imaginations que la bile bruslée forme dans le cerveau, entreprit mal-heureusement d'oster la vie au roy. De quelle sorte & par quelles personnes il y fut induit; c'est une chose trop importante pour le dire sans en voir plus de certitude que je n'en trouve : mais il est vray que

si on ne lui en inſpira le deſſein, 1598.
au moins on fut bien aiſe qu'il l'euſt en Août
pris, & qu'on luy en donna ſes
moyens & l'inſtruction, puiſqu'on luy fit connoiſtre le comte de Brienne, & quelques autres ſeigneurs royaliſtes qui eſtoient priſonniers dans la Baſtille, qu'on lui bailla un paſſeport de ce comte, & une lettre de croyance du preſident de Harlay pour le roy, mais qui eſtoit fauſſe.

La Gueſle procureur general, allant avec ſon frere de ſa maiſon de Vanvres à ſainct Cloud; le rencontra ſur ce chemin-là & ayant ſceu de luy qu'il avoit des choſes tres-importantes à dire au roi, il le fit monter en trouſſe derriere ſon frere, le mena à ſainct Cloud. Que ce fuſt brutalité, ou force de courage, ou aſſeurance de la pretenduë gloire du martyre, on ne vid jamais un homme ſi intrepide que ce meſchant moyne. Jl ſoupa gayement avec les gens de la Gueſle, il ne s'eſmeut point de toutes les queſtions qu'ils lui firent, & il dor-

1589. mit toute la nuict d'un profond
—— sommeil. Le lendemain ayant esté
en Août introduit par la Guesle dans la chambre du roi, il s'approche de lui sans estonnement, lui parle sans hesister, lui presente quelques lettres, comme le roi les lisoit, il prend son temps, tire un cousteau de sa manche, & le lui plonge dans le ventre. Le roi se sentant blessé, s'escrie, s'arrache le cousteau de la playe, & luy en donne deux coups, l'un au front l'autre à la jouë. La Guesle met l'espée à la main, en frappe imprudemment le moine du pommeau dans le front, & deux ou trois des Quarante-cinq encore plus imprudens, le tuënt sur la place. Quand on eut reconnu qui il estoit, le grand prevost fit tirer son corps à quatre chevaux, brusler les quartiers, & jetter les cendres au vent.

D'abord la playe du roi, ne parut point dangereuse : mais lors qu'on eut indication par un lavement qu'on lui donna, que les petits boyaux estoient percez, &

qu'il n'y avoit point de remede, il se resolut à la mort, & s'y prepara de la maniere que le doit un roi Tres Chrestien. Il confessa ses pechez au chapelain de son cabinet, qui lui donna l'absolution, sous la promesse qu'il lui fit, d'estre prest d'obeir à tout ce que le Sainct pere lui ordonneroit, & neantmoins il ne parla point de mettre le Cardinal de Bourbon & l'archevêque en liberté. Comme il avoit commencé de se confesser pour la seconde fois, il tomba en défaillance, puis ayant tout à fait perdu la parole; il expira sur les quatre heures du matin; le second jour d'Aoust qui estoit le lendemain de sa blessures.

1589. en Août

Le soir precedent, le roi de Navarre adverty du danger où il estoit, le vint visiter; les frequentes syncopes ausquelles il tomboit de moment en moment, ne lui permirent pas de lui faire de longs discours, mais lors qu'il fut mort, les diverses factions lui en firent tenir de differents selon leurs interests. Les Catholiques disoient qu'il l'avoit ex-

1589. horté d'abjurer son heresie, & de
en Août professer la vraye foy ; les Huguenots au contraire, qu'il les avoit tous priez de remettre ce different à la convocation des Estats generaux ; quelques autres, qu'il les avoit conjurez de demeurer unis, & de poursuivre la vengeance de sa mort: mais il est constant qu'il l'embrassa plusieurs fois, & qu'il l'appella son bon frere, & son legitime successeur.

On porta son corps à saint Cornille de Compiegne, où il reposa jusqu'a l'an 1610. qu'il fut apporté à sainct Denys avec celuy de la reine sa mere qui estoit à Blois, pour accompagner la pompe funebre de Henry le Grand. Tous deux furent mis dans le mausolée des Valois. Benoise secretaire du cabinet, fidelle serviteur, fit enterrer son cœur & ses entrailles dans un lieu secret de l'Eglise saint Cloud; puis quand Henry IV. eut donné la paix à la France, il y fit mettre une Epitaphe que l'on void encore, & lui fonda un anniversaire.

Henry III. cessa de vivre dans l'onziéme mois de la trente-neufviéme année de son âge, & dans le second de la seiziéme de son regne. Il n'eut point d'enfans de la reine Louyse sa femme, qui lui survescut jusqu'à l'an 1601. & au quarante-septiéme de son âge. Elle avoit choisi sa retraite au chasteau de Moulins, qui estoit de terres de son doüaire: où ellle passa le reste de ses jours dans de cõtinuels exercices de pieté & de vertus chrestiẽnes. 1589.

Avec ce roy prit fin la branche des VALOIS, qui avoit regné cent soixante & un an (à compter depuis Philippe VI.) & donné treize rois à la France, presque tous magnifiques, liberaux, vaillans, avec cela religieux, & amateurs des belles Lettres, horsmis Philippe de Valois: mais à dire le vray, trop impetueux, & peu heureux à la guerre, ils ont neantmoins acquis à ce royaume par bonne conduite, plustost que par force, le Dauphiné, la Bourgongne, la Provence, & la Bretagne; Et ils ont chasse les Anglois de toute la France, aprés les avoir combattus cent trente ans durant avec diverse fortune.

1589. Mais ils ont commencé à charger leurs peuples de tailles & d'impositions, peu connuës dans les regnes de leurs perdecesseurs, sinon en cas d'urgente necessité, de l'octroy des Estats, & seulement pour un temps. Ils ont aliené le sacré domaine de la couronne, permis aux roturiers de posseder des fiefs, osté l'élection canonique des benefices, introduit la venalité des charges, & mesme celle de la noblesse multiplié les officiers de justice & de finance, par consequent la chicane & les depredations, composé grand nombre de reglemens & d'ordonnances, changé l'ancienne milice du royaume, pour entretenir des gens de guerre à leur solde, abattu la puissance des grands seigneurs, appellé les femmes, le luxe, le jeu & les voluptez à la cour; & enfin fait plusieurs autres changemens, dont il faut laisser aux sages le jugement s'ils sont utiles, ou dommageables à l'Estat.

Fin du sixiéme Tome.



TABLE DES MATIERES.

A

G

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

FIN.